

En télévision :

**NEUCHÂTEL
DONNE
L'EXEMPLE**

Lire notre publipostage
en page 21

**Coupes européennes de football
Zurich et Servette malmenés**

PAGE 17

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

GRAND DÉBAT À LA CHAMBRE BASSE

**Essence et mazout :
hausse critiquées
au Conseil national**

LES IDÉES ET LES FAITS

Où va l'Éthiopie ?

C'est la deuxième fois au cours de son long règne, que le Négus est détrôné, mais à ce coup, la déposition du vieux empereur, dernier monarque absolu du monde, est définitive, puisque celui qui se présentait comme le 225^{me} descendant, fruit des amours du roi Salomon et de la reine de Saba, Lion de Juda, roi des rois, et nous en passons, n'était, à l'âge de 82 ans, plus que l'ombre de lui-même et qu'il ne jouissait plus d'aucun appui extérieur qui ne lui avait pas manqué, politiquement tout au moins, dans l'opinion publique libérale, lors de son déconcombre de fait après l'agression fasciste. La première fois, en effet, ce fut lorsque les troupes italiennes, venant de l'extérieur d'Adoua, subirent quarante ans auparavant du fait de Ménélik, entrèrent victorieuses à Addis-Abeba, le 5 mai 1936, non sans avoir utilisé les méthodes de guerre les plus condamnables. L'expédition coloniale du Duce était alors déjà un anachronisme, quand bien même la France et l'Angleterre régnaient à l'époque sur de vastes empires d'Outre-mer dont elles ne voulaient pas céder un pouce. Déjà, le conflit des nations riches et des nations pauvres dont la propagande parlait ouvertement, mais qui était, pour lors, limitée à l'Europe ! A quoi l'Italie ajoutait à ses griefs contre ses anciens alliés le reproche de n'avoir pas tenu les promesses faites dans les clauses secrètes du traité de 1915 qui amena la Péninsule à entrer en guerre contre les Empires centraux. Quoi qu'il en soit, de ces rappels historiques qui ne visent aucunement à justifier — est-il besoin de le dire ? — l'agression mussolinienne, il est curieux aussi de remarquer que les arguments employés par les militaires éthiopiens pour renverser le despote et pour mettre fin au mythe « salomonien » qui masquait la plus dure et la plus stricte des réalités, sont assez semblables à ceux qu'utilisait l'ancien chef fasciste. Alors comme aujourd'hui, on accusait et on accuse l'Éthiopie d'être restée un des derniers pays où régnait le féodalisme et l'esclavage, celui-ci ayant bien été aboli par une loi de 1924, demeurée en partie théorique.

Lorsque, par la grâce britannique, Haïlé Sélassié remonta sur son trône en 1941, il promit à ses protecteurs de moderniser son Etat. Rien, ou à peu près rien, a part l'embellissement de la capitale, ne fut fait. Les grands fœdaux et les dignitaires du régime revinrent à la tête de propriétés grandes comme des provinces, cependant que le paysan accablé ne parvenait pas à extirper d'un sol pourtant très riche de quoi subsister. L'industrie et l'infrastructure sont quasi nulles : 95 % de la population encore illettrée. La liberté de presse n'existe pas, pas plus que celle de la pseudo-assemblée nationale. L'Eglise officielle — coptes chrétiens — est en lutte avec les musulmans. L'entourage de la Cour s'est enrichi scandaleusement à l'instar même du monarque dont la fortune, passée à l'étranger, est estimée à 30 milliards de nos francs. Pour donner le change, le Négus s'était fait le champion de l'unité africaine, avec Addis-Abeba comme capitale de l'O.U.A. Celle-ci ne donna pas à ses sujets !

On n'est pas non plus rassuré sur la solidité du gouvernement provisoire militaire qui déjà entre en conflit avec les civils, la jeunesse en particulier qui réclame révolutionnairement les mesures les plus radicales. Les rivalités ethniques risquent de disloquer l'ancien empire devenu fictivement monarchie constitutionnelle sous le règne d'un prince débile. L'Érythrée fait sécession. La Somalie voisine revendique l'Ogaden. Comme presque partout en Afrique, ou c'est un néodépotisme qui s'installe, ou c'est un bain de sang dans lequel sera plongée l'Abyssinie.

René BRAICHER

D'un correspondant à Berne par
interim :

Hier, troisième jour de la session d'automne, le Conseil national, à qui a été attribuée la responsabilité d'examiner en premier cet important problème, a soumis au feu de ses critiques les hausses affectant l'essence et le mazout, annoncées le vendredi 30 août par le Conseil fédéral. Ces hausses, on le sait, n'ont pas été accueillies sans réticences par l'opinion, et cette attitude a été exprimée mercredi par un certain nombre de parlementaires dans leurs interventions. Avant le plaidoyer du conseiller fédéral Chevallaz, le projet d'arrêté augmentant de 10 centimes par litre la taxe supplémentaire sur l'essence, de même que le projet de loi fixant les droits perçus par cent litres de mazout à 1 fr. 10 pour les huiles lourdes et à 2 fr. pour les huiles légères, n'ont pas été ménagés par la grande Chambre.

DÉPENSES

La question a été présentée par MM. Buergi (rad.-SG) et Schlaeppi (soc.-NE), respectivement président

de la commission et rapporteur de langue française. Quant aux données essentielles, ont-ils rappelé, la situation des finances fédérales est caractérisée depuis quelques années par une progression considérable des dépenses, alors que les recettes connaissent un développement proportionnellement beaucoup plus lent. L'impasse budgétaire qui en résulte a atteint en 1973 le montant alarmant de 400 millions de francs. Il fallait agir.

RETABLIR L'ÉQUILIBRE

Jusqu'à maintenant, ont poursuivi les porte-parole de la commission, l'opération s'est déroulée en deux étapes. Lors de la première, au mois d'avril, le Conseil fédéral a proposé aux Chambres un train de mesures — sur lequel le Conseil des Etats a donné ses avis avant-hier et hier — en vue de rétablir l'équilibre, comprenant des règles conçues pour mieux contrôler l'évolution des dépenses, et prévoyant des recettes nouvelles, sous forme d'augmentations du taux de l'ICHA et de l'impôt fédéral direct. Or, ces mesures n'ont pas suffi.

INTERIM

(Voir également en page 15)

**Les Britanniques se rendront
aux urnes le jeudi 10 octobre
Le scrutin placé sous le signe de l'inflation**



M. Wilson et sa femme saluent la foule massée devant le 10, Downing Street.

(Téléphoto AP)

LONDRES (Reuter). — Les Britanniques se rendront aux urnes le jeudi 10 octobre pour élire une nouvelle Chambre des Communes. En outre, le Parlement sera dissous demain par la reine Elisabeth. Le prochain parlement sera convoqué pour le 22 octobre.

Ces élections législatives, annoncées mercredi par un communiqué du 10 Downing Street, résidence officielle du premier ministre, sont les secondes organisées en Grande-Bretagne cette année. Les précédentes ont eu lieu le 28 février et, depuis le 4 mars, M. Harold Wilson dirige un gouvernement travailliste minoritaire.

Le premier ministre, auquel appartenait la prérogative de fixer la date de ces nouvelles élections, sollicite maintenant une majorité absolue à la Chambre et un nouveau mandat de cinq ans.

Officieusement engagée depuis plusieurs semaines, la campagne électorale est officiellement lancée à un moment où la plupart des sondages d'opinion prédisent généralement la victoire des travaillistes sur les conservateurs mais les instituts d'opinion, comme les bookmakers, s'étaient pour la plupart trompés lors des deux précédents scrutins.

La crise économique qui traverse

la Grande-Bretagne ne laisse aucun doute sur ce que sera le thème majeur de la campagne : comment freiner une inflation qui atteint 20 % par an et éviter une récession.

Travailleurs, conservateurs et libéraux ont tous publié ces derniers jours leur manifeste électoral et la lutte contre l'inflation y reçoit la priorité.

Les travaillistes se font fort d'obtenir des syndicats un « pacte social » qui permettra de limiter les revendications salariales. Ils proposent également de placer si nécessaire certains secteurs de l'industrie sous contrôle de l'Etat pour les rendre plus profitables. Ils voudraient renforcer une fiscalité que les conservateurs atténuent.

Les partis d'opposition soutiennent que ce programme ne parviendra pas à enrayer l'inflation. Pour leur part, les conservateurs promettent, s'ils l'emportent le 10 octobre, de consulter les dirigeants des autres partis et de n'imposer qu'en dernier recours un contrôle statutaire des salaires.

Quant aux libéraux, qui avaient triplé leurs suffrages en février pour les porter à plus de six millions, ils s'offrent comme le parti de la troisième voie avec le but de briser le système bi-parti qui fait alterner au pouvoir ce qu'ils ap-



Le dernier prisonnier américain

VIENTIANE (AFP). — Le dernier prisonnier américain de la guerre d'Indochine a été libéré mercredi et remis aux autorités américaines à l'aéroport de Vientiane par les représentants du Pathet-Lao.

Agé de 48 ans, Emmet Kay, pilote américain originaire d'Hawaï, était sous contrat avec la « Continental air service », une compagnie privée qui louait, au Laos, ses services à la CIA. Il avait été fait prisonnier le 7 mai 1973 dans le nord du pays, après un atterrissage forcé dans la plaine

des Jarres. Selon des sources Pathet-Lao, les soldats laotiens qu'il transportait seront libérés aujourd'hui à Phone Savanh, dans la plaine des Jarres, en même temps que cent cinquante mercenaires thaïlandais ayant participé à la guerre et seize autres Laotiens des « forces irrégulières ».

Le pilote a été aussitôt emmené à la base aérienne Clark des Philippines pour y subir un examen de santé. (Téléphoto - AP).

**Hymne national suisse :
les avis sont partagés**

BERNE (ATS). — Faut-il conserver notre hymne national tel quel, en modifier le texte seulement, ou le remplacer par un autre chant ? Les autorités du canton de Berne ont tenté de connaître l'opinion publique à ce sujet et ont invité tout un chacun à exprimer sa propre idée là-dessus.

Quelque 400 personnes ont répondu à cet appel. Les résultats de l'enquête sont les suivants :

— 240 personnes restent fidèles à l'hymne national existant, tandis que 160 optent pour un chant différent.

Parmi les suggestions recueillies le plus de voix viennent en tête : « O ma patrie » (« O mein Heimatland ») de G. Keller ; « O monts indépendants » ; « O patrie, belle et sublime » (« Vaterland, hoch und schön ») de Bernoulli et Suter ; la « Beresina » ; « Seigneur, nous te bénissons ».

Plusieurs personnes ont envoyé leur propre composition ou bien de nouvelles paroles. Quant aux diverses associations musicales du canton, elles ont elles aussi des avis partagés.

Le Conseil exécutif a en conséquence proposé au département fédéral de l'intérieur de garder provisoirement l'hymne national actuel mais de tout mettre en œuvre pour trouver un hymne nouveau qui plaise à tous.

**En raison de la hausse du prix du sucre
Le litre de limonade
15 centimes plus cher**

BERNE (ATS). — En raison de l'augmentation du prix du sucre, le litre d'eau minérale et de limonade contenant du sucre subira dès le 1^{er} octobre une augmentation de 15 centimes. Pour la restauration, le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices a décidé que les boissons rafraîchissantes, contenant du sucre, en bouteilles de 2dl et de 3 dl, servies dans les restaurants, ne subiront aucun renchérissement. Par contre les prix des boissons ouvertes débitées dans les divers établissements pourront être augmentés de 10 centimes par verre de 2 dl, indique un communiqué du service d'information « Lutte contre la hausse ».

A la suite d'une requête des fabricants réunis dans le groupe de travail « Eaux minérales et limonades », le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices a décidé que

les prix de vente à tous les échelons du commerce ne pouvaient être augmentés qu'en proportion du seul renchérissement du sucre. Ainsi, cette majoration n'entraînera aucune amélioration effective de la marge des fabricants, des commerçants, des détaillants et des restaurateurs. Dès que le prix du sucre accusera une baisse, le supplément pour le sucre devra être diminué en conséquence, poursuit le communiqué. Il ne sera pas possible de porter les augmentations éventuelles d'autres frais en compensation de ladite baisse.

Le public est invité à communiquer toutes les augmentations de prix concernant le sucre à la présente réglementation au bureau du préposé (Egerstrasse 60, à Berne), qui prendra les mesures prévues par l'arrêté sur la surveillance à l'encontre des établissements fautifs.

**L'AMBASSADEUR DE FRANCE RACONTE SA DÉTENTION
M. Senard et les autres otages sont
restés 60 heures sans boire ni manger**

LA HAYE (AFP). — « J'avais la certitude que le commando japonais aurait tué ses otages si les négociations avaient trop traîné » a déclaré à la presse M. Jacques Senard. « Il ne s'agissait pas de tuteurs simples mais de gens qui avaient reçu une formation terroriste poussée et capables de mener des négociations, a ajouté l'ambassadeur de France à la Haye, qui a été séquestré pendant plus de cent heures dans le bureau de son ambassade.

Selon l'ambassadeur, qui recevait la presse dans le grand salon de sa résidence, le « principal mobile des trois terroristes était d'obtenir la libération de Yutaka Furuya. »

Comme on lui demandait si, à un moment donné, il avait eu peur, M. Senard a répondu : « Si je vous disais qu'à un certain moment je n'ai pas eu peur, je serais un fanfaron et vous ne me croiriez pas ».

Il a déclaré que les terroristes, qui avaient des pilules nutritives, avaient contraint leurs otages « à rester soixante heures sans boire ni manger ».

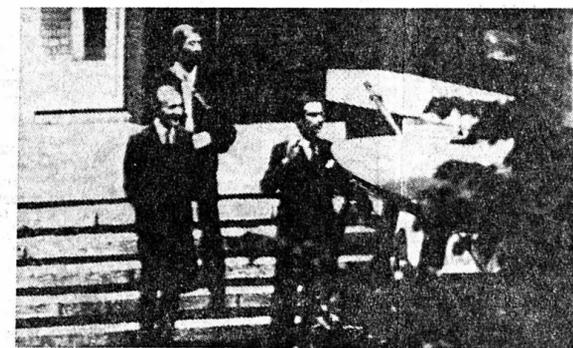
L'ambassadeur a révélé que l'on a pu relever dans son bureau « vingt et un impacts de balles », dont une de neuf millimètres est allée se loger dans une photo du président Pompidou que l'ambassadeur avait gardée sur un des murs.

L'ambassadeur, qui avait pris quelques heures de repos, paraissait malgré tout fatigué par son expérience. Il a précisé que c'était mardi, huit heures trente locales, qu'avait eu lieu un « tournant important » dans la négociation lorsque les Japonais avaient « donné leur acceptation à un certain nombre de propositions qui leur avaient été présentées ».

L'ambassadeur Senard a souligné que sa participation dans les négociations avait été « pratiquement nulle ».

« Je ne pouvais jouer aucun rôle. Nous étions l'objet même des négociations », a-t-il ajouté. L'ambassadeur a rendu hommage au « moral » dont avait fait preuve les autres otages. Ses souvenirs les plus marquants sont les sentiments qu'il a éprouvés au moment de sa séquestration, et à celui où, a-t-il dit, s'est chuté de m'en dire que j'avais de bonnes chances de m'en tirer ».

(Lire la suite à la dernière page)



C'était tout. Sous le regard d'un des terroristes, M. Senard et un autre otage quittent l'ambassade de France à la Haye.

(Téléphoto AP)

Choisissez votre tissu
BLUE-JEANS
Nous vous broderons
une fleur gratuellement

Centre de couture
Bernina L. Carrard
Epancheurs 9, Neuchâtel

A Neuchâtel et dans la région

SAINT-BLAISE

Débat sur l'initiative contre « l'emprise étrangère »

Le groupe « Recherche », société d'émulation qui préside M. Léon le Tessier même, depuis qu'il a été créé, il y a un an et demi, une activité culturelle remarquable.

Il s'efforce, en particulier, d'intéresser le grand public à des thèmes d'actualité. Dans cette optique, il a pris l'initiative d'organiser, vendredi soir, à l'auditorium du Centre scolaire de Vigner un grand débat public. Il se place dans la perspective de la votation fédérale du 20 octobre sur l'initiative de l'Action nationale relative à la limitation des étrangers en Suisse.

MM. Jean-Louis Juvet, professeur d'économie politique à l'Université de Neuchâtel et M. Luc de Meuron, professeur à l'École supérieure de commerce du chef-lieu, animeront cet important face à face. En raison des personnes invitées et des positions qu'elles ont déjà prises dans cet important problème ainsi que de l'actualité du sujet, le débat organisé dépasse la zone d'intérêt local.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

A B C Le Cabaret du Strip-tease à NEUCHÂTEL

Aujourd'hui 14 heures
RÉOUVERTURE

DÉFILÉ DE MODE

de la MAISON DU TRICOT au restaurant du Faubourg vendredi en matinée à 15 h, soirée à 20 h 30
Pour réserver : tél. 25 35 25

Ce soir, dès 19 heures, vernissage de l'exposition de peintures

COLLIARD

dans les salles de l'hôtel de ville d'Yverdon

L'exposition sera ouverte du 19 au 29 septembre. Du lundi au vendredi, de 14 h à 22 h ; samedi et dimanche, de 10 à 22 heures.

Entrée libre.

PRÉSENTATION DU SPORT AUTOMOBILE

L'Ecurie des Trois Chevrons vous convie à une séance de films sur le sport automobile, qui sera présentée le

21 SEPTEMBRE 1974, à 14 heures, AU CINÉMA DE LA CÔTE, PESEUX
Entrée libre

OFFRE SPÉCIALE

Raisin Régina

d'Italie **120**
le kilo

MIGROS

Au tribunal de police de Boudry

Nombreux cas d'ivresse au volant

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. L'audience débuta par l'assermentation de M. Dilly Sandoz, nommé fonctionnaire des CFF.

Deux prévenus comparaissent pour une série d'infractions à la LCR, P.-A.D. de Corcelles se voit reproché d'avoir perdu la maîtrise de son véhicule, d'avoir circulé en état d'ivresse et en plus sans

être en possession d'un permis de conduire valable. Il a en outre fait de fausses déclarations lors de son interrogatoire par la gendarmerie. Tous les faits sont admis, les fausses déclarations ayant été rectifiées par la suite. Quant à J.-C. V., de Comondrèche, il a également conduit en état d'ivresse et se voit reproché d'avoir prêté sa voiture à J.-P. D. alors qu'il ne devait pas ignorer que celui-ci n'avait pas de permis de conduire. Les fausses déclarations n'auraient pas été faites dans le but de se soustraire aux responsabilités, mais pour des motifs honorables. Le jugement sera rendu à huitaine.

CP., de Saint-Aubin, pour la première fois, a bu quelques verres de trop et a eu un accident au guidon de son cyclomoteur, sans gravité aucune. Il reconnaît les faits et se voit condamner à une amende de 210 fr. qui sera radiée dans une année ainsi qu'un paiement de 230 fr. de frais. Le tribunal a largement tenu compte de la situation du prévenu et des excellents renseignements fournis par la gendarmerie de Saint-Aubin.

CHAGRIN NOYÉ DANS L'ALCOOL

Willy Viguet, d'Yverdon, est prévenu d'ivresse au volant. Déjà condamné en 1967 pour le même motif, il aurait écopé d'une peine plus forte que celle infligée par le tribunal sans les circonstances atténuantes qui lui furent accordées. En effet, W.V. est en butte à des difficultés conjugales et il cherche une consolation dans l'alcool. Il sera condamné à une amende de 1200 fr., non radiée, et à 230 fr. de frais.

Relief de jugement ayant été demandé et accordé, P.F., de Peseux, qui avait gratifié L.P. de Neuchâtel, d'une magistrature paire de gifles, comparait à nouveau. Il estime exagérées les conditions mises au retrait de la plainte. Le fait de gifler autrui est condamnable, lui explique le président, et P.F. accepte finalement son sort. Le premier jugement est confirmé, mais peut-être les adversaires se retrouveront-ils devant le tribunal civil pour l'épilogue.

B.V., de Peseux, n'a pas jugé utile de se présenter. Prévenu de vol d'usage d'un vélomoteur et de s'être soustrait à une saisie de biens, il sera condamné à cinq jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 60 fr. de frais. P.B., de Renens, circulait à moto derrière son frère, lorsqu'elle vit ce dernier s'arrêter subitement derrière une voiture à l'arrêt. Ne pouvant bloquer, elle endommagea l'arrière du véhicule arrêté avec sa machine. Jugement à huitaine.

J.S., de Lausanne, circulant sur la N 5 à la sortie de Saint-Aubin vit un piéton au bord de la chaussée, ayant l'intention de traverser sur le passage réservé. Malheureusement, ce piéton, M.M., de Boudry, ne vit pas la motocyclette qui le faucha alors qu'il avait parcouru les deux tiers de la traversée. On reproche cependant à J.S. une ivresse au guidon, dont un témoin a donné les raisons. S. se trouvait mal avant son départ et avait bu quelques calvados pour se remettre, car il devait rentrer à Lausanne ce jour-là. Le jugement sera rendu à huitaine.

M.Wr

Le comité de la Société cantonale d'agriculture vient de faire le point

Le comité de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture a siégé le 13 septembre.

Il a délibéré de la situation de l'agriculture et examiné les conséquences de la décision du Conseil fédéral d'augmenter de 1,6 centime la retenue sur le prix du lait. Il a également pris position au sujet de l'initiative de l'Action nationale sur la surpopulation étrangère qui sera soumise au vote du peuple les 19 et 20 octobre.

SITUATION DE L'AGRICULTURE

Si l'année agricole 1974 se présente jusqu'à présent favorablement sur le plan des récoltes de fourrages et de céréales, il n'en est pas de même sur celui des coûts. Les engrais, les denrées fourragères, la main-d'œuvre et les machines sont à la hausse, il en est de même du taux de l'intérêt.

L'augmentation de la retenue sur le prix du lait survient à un moment fort mal choisi et présente un impact particulièrement grand sur le plan psychologique, même si le Conseil fédéral s'en est strictement tenu aux dispositions de l'arrêté sur l'économie laitière. Cette mesure qui réduit le revenu des agriculteurs s'inscrit d'une manière négative dans le bilan qui devra être établi pour la fin de l'année. Le comité cantonal

interviendra auprès de l'Union suisse des paysans et compte d'ores et déjà sur cet organisme de faire de l'agriculture suisse pour que le revenu des agriculteurs ne soit pas réduit injustement par l'augmentation des coûts et qu'il suive le mouvement des salaires obtenus par les travailleurs des autres secteurs de l'économie.

INITIATIVE DE L'ACTION NATIONALE

A l'unanimité le comité cantonal recommande le rejet de l'initiative de l'Action nationale.

Les conséquences de cette initiative seraient catastrophiques sur le plan social et sur le plan économique. Elle exprimerait une ingratitude déplorabile à l'égard de milliers de personnes qui sont venues chez nous en confiance. Le crédit de la Suisse auprès des pays voisins serait complètement ruiné.

Notre appareil de production serait amputé d'une part importante de sa capacité et toutes les couches de la population en pâtiraient, particulièrement la paysannerie déjà insuffisamment dotée de main-d'œuvre et aux prises avec de graves problèmes d'écoulement de sa production qui en serait encore aggravés.

Une société qui a le vent en poupe : la Cave des Coteaux, à Cortaillod

D'un correspondant :

L'assemblée générale de la Cave des Coteaux, à Cortaillod, s'est déroulée récemment en présence de 72 membres. L'exercice 1973-74 a vu une récolte moyenne : 2729 gerles contre 2507 en 1972 et 667 gerles de rouge, 22 de Pinot gris, 9,5 de Riesling Sylvaner et 7,7 de Pinot Chardonnay. Il s'est ajouté à cet encaveage 27.240 litres de blanc en moût et 3862 litres de rouge, plus 3065 bouteilles et 1000 litres de blanc sous verre.

La société a consacré pour l'entretien des immeubles, de 1958 et 1974, 214.352 fr. 90 et au renouvellement du parc de machines et installations, y compris les nouveaux pressoirs, 436.955 francs, soit au total 651.307 fr. 80. Ces chiffres prouvent l'essor de la coopé-

ration depuis 1958. Les effectifs s'élevaient actuellement à 119 membres pour un total de 1100 ouvriers de vignes (125 en 1953, mais 50 en 1968).

On doit le chiffre actuel aux efforts déployés pour le maintien et même l'augmentation de la surface viticole. La gestion est saine : l'inventaire des stocks, évalués au prix de revient, est passé de 611.211 fr. 90 à 759.410 fr. 50 et la réserve tacite sur ce poste a été augmentée de 361.221 fr. 20 à 409.410 fr. 50, ce qui conduit l'inventaire à 46 % du prix de revient.

Ainsi, la cave, avec une fortune de 869.000 fr. environ, a décuplé son capital social et enregistré, après 25 ans d'activité et les difficultés du début, un résultat remarquable.

AUTO-SERVICE

Une nouvelle petite routière chez VW



Après la Passat et la Scirocco, la Golf apparaît maintenant dans notre pays dans les versions L avec un moteur de 1095 cm³ et la version LS avec un moteur de 1471 cm³. Il s'agit là d'une nouvelle et excellente petite routière. Avec un moteur transversal et une traction avant, elle offre un confort parfait ainsi qu'une tenue de route excellente et sûre.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 12 septembre. Francis, Pierre, fils d'Alain-Jean, employé de commerce, Neuchâtel, et de Janine-Lucette, née Anker. 13. Stoppa, Valérie, fille de Rinaldo, carreleur, Neuchâtel, et de Marie-Claude, née Weber ; Matter, Edouard-Robert, fils de Christian-Jean-Pierre, batelier, Yverdon, et de Cécile-Sidonie, née Grivel. 14. Chardonens, Anne-Andréa, fille de Jean-Daniel, chauffeur, Cortaillod, et de Bianca-Maria, née Marguerat ; Di Sabatino, Moira, fille de Francesco, ouvrier de fabrique, Cernier, et de Giannina, née Faragalli. 16. Schenkel, Paul-Henri, fils de Heinz, commerçant, Neuchâtel, et de Chintana, née Sakulapak.

DÉCÈS. — 10 septembre. Mérillat née Blanchard, Ada-Martha, née en 1901, ménagère, Neuchâtel, épouse de Mérillat, Samuel-Auguste. 16. Bienati, Jean-Frédéric, né en 1916, ouvrier de fabrique, Cortaillod, célibataire. 17. Furrer, Emile-Arthur, né en 1900, ouvrier de fabrique, Saint-Blaise, époux de Madeleine-Cécile, née Wick ; Gygi, Alfred-Fritz, né en 1908, agriculteur, Bevaix, époux de Germaine-Emma, née Descombes.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Emile Furrer, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Georges Furrer, à Rosé, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg ; Monsieur et Madame René Furrer et leurs enfants, à Concise (Vaud) ; Mademoiselle Simone Furrer, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame André Furrer et leurs enfants, à Marin ; Les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile FURRER
leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 75^{me} année.
2072 Saint-Blaise, le 17 septembre 1974. (Croisée 4.)

« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ait la vie éternelle. »
Evangile
L'ensevelissement aura lieu le jeudi 19 septembre.
Culte au temple de Saint-Blaise, à 14 heures.
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de SICLI matériel incendie S.A. ont le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Emile FURRER
père de leur dévoué collaborateur, Monsieur Georges Furrer.

Monsieur et Madame Lucien Junod-Vaucher, à la Coudre ; Madame et Monsieur Georges Burdet-Junod, à Berne ; Monsieur et Madame Marc Détraz-Junod et leurs enfants, à la Coudre ; Monsieur et Madame Roger Junod-Kropf et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Vallotton-Burdet et leur fils, à Renens ; Monsieur François Burdet, à Berne ; Monsieur Claude Burdet et sa fiancée, Mademoiselle Simone Landry, à Renens et les Bayards ; Mademoiselle Marthe Gaccon, à Fleurier ; Monsieur et Madame Lucien Martin-Perdrizet et leurs enfants, à la Rochelle (France).

ainsi que les familles Guyaz, Tétaz, Jan, Colomb, Yersin, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Armand JUNOD
leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 89^{me} année, après une longue maladie.
La Coudre (NE) et Berne, le 18 septembre 1974. (Rouillères 32) (Winkelriedstr. 27)

Je lève les yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel, Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu vendredi 20 septembre 1974, à 15 heures, au crématoire de Berne (Bremgarten-Friedhof), où le défunt repose.

Le comité de la section neuchâteloise du Club alpin suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jean BIENATI
leur regretté collègue.

Le comité du Chœur d'hommes « Echo de Fontaine-André » a le triste devoir de faire part à ses membres du décès de
Monsieur Armand JUNOD
père et grand-père de Messieurs Lucien et Roger Junod, tous deux membres dévoués de la société.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Auguste RICHTER
remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, et leur exprime sa très profonde reconnaissance.
Neuchâtel, septembre 1974.

La famille de

Madame Lucie BERGER
très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.
Savagnier, septembre 1974.

La famille de

Mademoiselle Elvina LAMBERCIER
remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil. Un merci spécial au personnel soignant de l'Hospice de la Côte, à Corcelles.
Neuchâtel, septembre 1974.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame Alfred Gygi-Descombes, ses enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Robert Montandon-Gygi et leurs enfants Fabienne et Jean-Marc ; Monsieur Pierre Gygi ; Monsieur et Madame Henri Gygi et leurs enfants ; Monsieur Philippe Gygi ; Madame et Monsieur Giuseppe Galgiano-Gygi ; Mademoiselle Denise Gygi ; Monsieur Gaston Barbier ; Les familles Gygi, Anderfuhren, Descombes, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred GYGI
leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu après une courte maladie, dans sa 67^{me} année.
Bevaix, le 17 septembre 1974.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, vendredi 20 septembre.
Culte au temple à 14 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.
Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du F.-C. Châtelard-Bevaix a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Alfred GYGI
membre honoraire et ancien joueur.
La Société fédérale de gymnastique de Bevaix a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Alfred GYGI
ancien membre actif.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Chœur d'hommes « Le Vignoble » a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Alfred GYGI
père de Pierre Gygi, membre de la société.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains 1937 de Bevaix ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alfred GYGI
père de leur ami, Monsieur Pierre Gygi.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 26.—

(* souligner ce qui convient)

3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Décision du département de l'instruction publique Télévision et problèmes cantonaux : un groupe d'experts a été nommé

Le département de l'instruction publique nous communique : « Depuis quelques années, par l'intermédiaire du département de l'instruction publique, le Conseil d'Etat suit avec la plus grande attention l'ensemble des problèmes relatifs à la télévision.

Le Grand conseil, donnant suite aux trois motions déposées par les députés André Brandt, Jean Cavadin et Raymond Spira, a eu l'occasion de débattre des deux premières lors de sa session de mars 1974.

Sans se lier à la lettre des motions, le conseil d'Etat en a retenu l'esprit et a déclaré qu'il poursuivrait sa politique en la matière et qu'il entendait être présent et actif partout où des intérêts neuchâtelois seraient en cause.

Il a chargé le département de l'instruction publique de procéder notamment à l'étude de tous les aspects complexes des télévisions dites par câble, régionale, locale, communautaire, etc. Il s'agit de savoir dans quelle mesure l'Etat doit et peut intervenir dans ce domaine.

Le département de l'instruction publique vient de charger un petit groupe de personnes d'un mandat d'étude, de conseil et d'expertise.

Il a pris ce jour un arrêté qu'il rend public et qui est remis en annexe de ce communiqué.

A cet effet, le département de l'instruction publique a promulgué un arrêté, dans lequel il nomme notamment le groupe d'experts qui sera

constitué comme suit : président, M. Jean-François Egli, juge cantonal, Bôle ; secrétaire, M. René Jeanneret, chargé de cours à l'Université et de missions au département de l'instruction publique, Neuchâtel ; membres : MM. Jacques-Michel Grossen, professeur à l'Université, Cortaillod, Claude Loewer, peintre, président de commune, Montmolin, et Edgar Tripet, professeur au gymnase cantonal, la Chaux-de-Fonds.

Ce groupe devra suivre les questions les plus importantes relatives au domaine de la télévision. Il présentera un premier rapport d'ici au début de l'automne 1975.

Si des problèmes urgents exigeaient des solutions plus rapides, le groupe présenterait des propositions au département.

En outre, le groupe devra s'attacher notamment à l'étude des points essentiels soulevés par les motions déposées au Grand conseil. Il se préoccupera particulièrement des aspects juridique, politique, économique, technique et administratif de la télévision, tant au point de vue de la réception que de l'émission des programmes dans la mesure où ils ont une incidence directe sur le plan neuchâtelois.

Enfin, il peut entendre les motions, consulter les communes, prendre contact avec les milieux intéressés, les spécialistes techniques, et recueillir tous renseignements utiles auprès d'instances fédérales, d'autres communes, de la SSR, etc.

Le 10^{me} anniversaire du Centre social protestant neuchâtelois La solution des problèmes sociaux exige une grande disponibilité, mais aussi la générosité du public !

Le Centre social protestant du canton de Neuchâtel (CSP) célébrera le 17 octobre, à l'école du Mail, son dixième anniversaire. Créé en juin 1963 par le Synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, son activité a débuté en octobre 1964.

Une décision heureuse, car auparavant malgré la présence d'une commission d'étude et d'action sociale, de nombreux pasteurs se trouvaient confrontés à des problèmes sociaux pour lesquels ils n'étaient pas particulièrement préparés.

Aujourd'hui, les deux bureaux du CSP, à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, occupent une douzaine de collaborateurs, dont des assistants-sociaux diplômés. Nous avons rencontré le pasteur Francis Berthoud, directeur-adjoint du Centre, pour évoquer, en sa compagnie le chemin parcouru en dix ans et les projets en vue.

OUVERT A CHACUN

Le CSP neuchâtelois, à l'image des centres frères de Genève et de Lausanne, décharge les pasteurs des paroisses du travail social, tout en tentant d'aider ceux qui ne participent pas à la vie de l'Eglise, mais qui ont des problèmes. Il est ouvert à chacun, sans distinction de religion, de nationalité, de race ou d'origine.

Aujourd'hui, 85 à 90% des personnes qui ont recours au centre, y viennent directement. Les collaborateurs du centre œuvrent dans trois directions : le travail social individualisé, qui exige une énorme disponibilité, la sensibilisation de l'opinion publique à certains

problèmes sociaux et la promotion d'œuvres sociales visant à combler certaines lacunes dans ce domaine.

Dans le domaine de ce qui a déjà été réalisé, citons les deux foyers pour adolescents en difficulté, « Carrefour » à la Coudre et « La Croisée », à Travers, créés par une fondation ecclésiastique ; la Maison du « Pré-de-Sauges », pour aînés convalescents ; l'achat, cette année, à Saint-Aubin, d'un foyer similaire, « La Perle » ; « Le temps présent » maison de dépannage pour personnes âgées, à la Chaux-de-Fonds, qui ouvrira ses portes le 1er octobre.

UNE RÉALISATION NOUVELLE DANS LE CANTON

Au sujet de cette dernière réalisation, le pasteur Berthoud souligne qu'elle est unique dans le canton et en Suisse romande. On y accueille pour un court séjour, les aînés dont les enfants partent en vacances, des handicapés dont le conjoint séjourne à l'hôpital ou encore des personnes du troisième âge qui attendent d'être accueillies dans un home.

On pourrait encore citer les centres de consultations conjugales et juridiques, la « Boutique du 3^{me} âge » à la Chaux-de-Fonds, la création de commissions chargées d'étudier les problèmes des travailleurs étrangers, de la lutte contre la drogue, l'alcoolisme, etc.

L'ÉVEIL DE L'OPINION PUBLIQUE

Des lacunes ? On ne les dissimule pas, mais il reste encore tellement de choses utiles à entreprendre. Le pasteur Berthoud estime que le CSP neuchâtelois ne

s'est pas révélé particulièrement dynamique dans l'éveil de l'opinion publique (par exemple, dans le domaine des problèmes de l'émigration, mais s'est assés aux travaux des autres centres sociaux protestants.

Ici, on attache une grande importance au travail social individualisé. Les statistiques ne disent pas grand chose car si un cas ne demande qu'un moment d'attention, en revanche, d'autres exigent des semaines, voire des mois d'efforts. L'éventail des problèmes soumis par les hôtes est infini : conflits familiaux et conjugaux, dettes, alcoolisme, emploi, logement, impôts, etc.

Les consultations annuelles se chiffrent par centaines.

Une discrétion absolue est garantie à chaque visiteur. Les collaborateurs du centre donnent des conseils sur le plan juridique, mais n'interviennent pas dans la procédure éventuelle. Sur les autres plans, comme les conflits conjugaux, on évite de donner des conseils et encore plus de trancher. L'essentiel, c'est d'aider les visiteurs à prendre conscience de leurs problèmes, à se déterminer, à résoudre eux-mêmes leurs problèmes personnels. Les collaborateurs du CSP n'hésitent pas à se déplacer dans tout le canton pour répondre à un appel.

Le pasteur Berthoud met l'accent sur la collaboration étroite du centre avec les autorités, l'administration, les services sociaux des communes et de l'Etat.

Les hôtes proviennent de tous les milieux de la population et sont de tous les âges. Parmi eux, les aînés, qui ont besoin d'une sollicitude particulière. Egalement des travailleurs étrangers, notam-

ment ceux faisant partie de minorités, donc affrontant avec davantage de difficulté les problèmes sociaux.

UNE PLUS GRANDE INTEGRATION EST NÉCESSAIRE

L'avenir : on mise sur une plus grande intégration du CSP neuchâtelois à la vie paroissiale. On souhaite que les personnes de bonne volonté rejoignent les rangs des bénévoles pour aider les collaborateurs du centre à assumer toutes sortes de tâches : soutien aux malades, accueil d'enfants dont les parents sont malades, enquêtes, sorties d'aînés, etc.

Les consultations données au Centre social protestant sont gratuites car jugées, dans le canton, ses activités étaient subventionnées par l'Eglise et les contributions ecclésiastiques. Mais pour aller de l'avant, il s'agit de trouver de nouvelles ressources. Aussi, le Synode a-t-il décidé, à partir de mars 1975, de faire appel à la générosité du public, car les moyens financiers de l'Eglise sont limités.

Pour conclure, le pasteur Berthoud, rappelant que les bureaux de « Caritas » sont abrités dans le même immeuble, a relevé l'excellent esprit de collaboration du CSP avec l'organisation sœur catholique.

Le Centre social protestant neuchâtelois a dix ans d'existence. Une période relativement courte, mais déjà riche en réalisations et qui promet d'autres pas importants vers la solution des innombrables problèmes humains encore en suspens.

J.P.

La nouvelle Convention neuchâteloise d'hospitalisation Pourquoi à partir du 1^{er} novembre, les assurés hospitalisés devront-ils payer 12 fr. par jour ?

Samedi, l'assemblée des délégués de la Fédération cantonale neuchâteloise des caisses-maladies (FCNM) siégera pour se prononcer sur la prochaine votation relative à la réforme de l'assurance maladie.

A la veille de cette réunion, nous avons rencontré M. André Rochat, secrétaire de la FCNM pour faire le point sur les conséquences de l'application de la nouvelle convention neuchâteloise d'hospitalisation, à partir du 1^{er} novembre, qui intéresse plus de 90% de la population assurée.

« Le Mutualiste », organe de la fédération, a publié à ce propos un dossier complet destiné à informer largement les intéressés sur le changement profond qui les attend. En effet, à partir du 1^{er} novembre, les assurés devront contribuer, pour un montant de 12 fr. par jour aux frais d'hospitalisation en chambre commune.

CONTRIBUTION RELATIVEMENT MODESTE

M. Rochat explique : — Malgré la courbe ascendante des coûts, dans le canton, par rapport aux tarifs pratiqués ailleurs, le prix de revient d'une journée de malade, dans un hôpital, ne se situe pas parmi les plus élevés du pays. Et la part de 12 fr. que devra supporter dorénavant tout assuré pour chaque journée d'hospitalisation est modeste en regard de ce qui se fait dans les cantons voisins...

Pourquoi cette contribution ? La charge des frais hospitaliers est très lourde pour les caisses-maladies. Le forfait journalier payé par les caisses-maladies travaillant dans le canton, passera de 50 à 68 fr. le 1^{er} novembre, soit une augmentation de 36%.

D'autre part, en 1975, en raison de la hausse des coûts hospitaliers et des engagements consentis par la nouvelle convention, la part de l'Etat, sera supérieure à 22 millions et celle de l'ensemble des communes, de plus de 11 millions. La contribution demandée aux assurés est inévitable pour répartir les charges et permettre aux hôpitaux de fonctionner normalement.

La période où l'assuré avait l'impression que l'hospitalisation était « gratuite » est donc révolue. Toutefois, certaines caisses-maladie envisagent une action particulière pour permettre aux personnes qui avaient déjà une assurance complémentaire (en division privée ou demi-privée) de pouvoir l'augmenter dans une certaine mesure. D'autres caisses-maladies, mais probablement pas toutes, décideront peut-être de réviser les

conditions faites aux assurés couverts pour les frais de guérison, hospitalisés en chambre commune, dans les onze hôpitaux publics du canton, mais certainement avec une limitation d'âge.

AUGMENTATION DES COTISATIONS

En outre, dès le début de 1975, on doit s'attendre à une augmentation des cotisations à l'assurance maladie :

● De 30% environ, pour les assurés de la LAMA (enfants, femmes et hommes) ;

● de 40% environ, pour les assurés de la LAMPA (personnes âgées), la cotisation passant vraisemblablement de 70 à 98 fr. par mois.

M. Rochat souligne que ces augmentations ne sont pas dues uniquement à l'application de la nouvelle convention d'hospitalisation, mais qu'elles sont aussi déterminées par l'évolution des tarifs des médecins, des chiropraticiens, des physiothérapeutes et par l'extension de la prise en charge des soins infirmiers à domicile.

UNE MÉDECINE ÉCONOMIQUE EST-ELLE POSSIBLE ?

La nouvelle convention stipule qu'en matière d'hospitalisation, les traitements doivent être dans les limites des nécessités de chaque cas. Or les progrès technologiques sont un facteur d'augmentation de la « consommation ». Le corps médical disposant de moyens techniques modernes préfère toujours, par mesure de prudence, une intervention de trop à une intervention limitée.

Certes il se faut pas lésiner sur les

frais médicaux lorsqu'il s'agit de la santé humaine. Mais, en général, les hôpitaux ne tiennent pas suffisamment compte des examens réalisés par les médecins praticiens. On met donc le dossier remis par le malade de côté et on repart à zéro provoquant ainsi des frais supplémentaires.

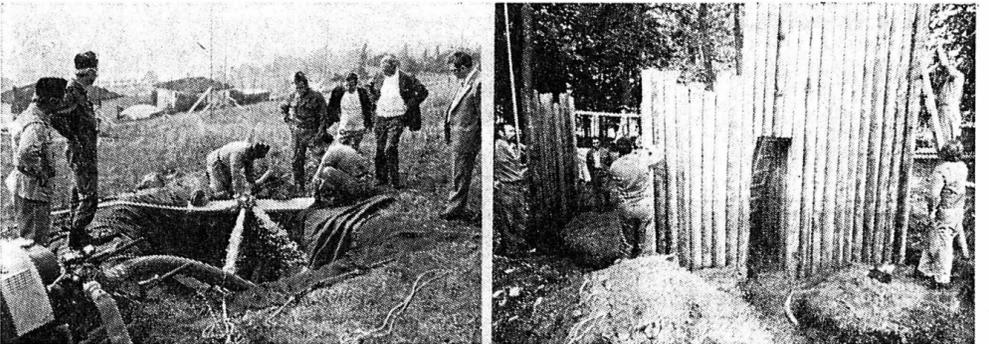
LA RESPONSABILITÉ DU PUBLIC

A cela s'ajoutent les innombrables personnes, influencées par les « nouveautés » offertes sur le marché qui exigent que leur médecin de famille leur prescrive un nouveau traitement et de nouveaux produits pharmaceutiques. Face à un refus, ces personnes, en général, ne s'avouent pas battues et s'adressent ailleurs.

On le constate, pour parvenir à une médecine, toujours aussi efficace, mais plus économique, chacun doit se sentir responsable. Ce qui permettrait, avec l'ouverture de nouveaux homes médicalisés pour aînés et le développement des soins à domicile, d'alléger les charges des caisses-maladies, des pouvoirs publics, des contribuables et des assurés.

M. Rochat conclut : — Le plus sage serait de recommander à chaque assuré de consulter sa caisse-maladie pour s'informer des changements survenus et de la possibilité de réviser, dans le sens de l'amélioration, les conditions de son assurance.

J.P.



Deux vues spectaculaires des exercices de protection civile qui se sont déroulés hier : à gauche, la moto-pompe de relais pour transporter l'eau du lac au Centre sportif d'Hauterive ; à droite, la construction du fortin de pilotis édifié à la Tène et qualifié de « quasi indestructible » par le chef local de Marin-Epagnier. (Avipress - J.-P. Baillo)

Exercices d'envergure de protection civile à Marin-Epagnier, Hauterive et Saint-Blaise

De notre correspondant :

Les pionniers de l'organisation de protection civile de Marin-Epagnier, Hauterive et Saint-Blaise ont joué une bonne farce aux archéologues de l'an 4000. A la Tène, lieu où s'est écrit une partie importante de l'histoire de l'Europe, ils ont construit en deux jours un château fort, fait de pilotis de bois. « C'est un ouvrage quasiment indestructible », déclarait hier en fin d'après-midi M. André Furrer, le chef local de la protection civile de Marin-Epagnier. Une fois terminé — le toit sera posé ultérieurement — il sera remis aux gens qui, on le sait, viennent en été en nombre à la Tène. Il est aussi vrai que le quartier de Marin le plus proche de cette fortification « à la Disneyland » est celui de la cité Robinson. C'est un peu plus un pays de rêve...

Les pionniers bâtisseurs sont aussi devenus démolisseurs ; leur matériel ayant été déplacé à la Tène, ils ont détruit la

partie inutilisée des vestiaires de la plage pour permettre l'agrandissement du camping. Les pionniers n'ont pas été les seuls à être le point de mire du grand exercice de répétition de deux jours préparé avec une minutie toute particulière par les états-majors.

A Saint-Blaise, sur les nouvelles rives, les sanitaires ont été engagés pour porter secours aux nombreuses victimes d'une catastrophe simulée. Enfin, les sapeurs-pompiers de l'organisation ont fait des prouesses en mouillant la crépine d'une de leurs moto-pompes au port d'Hauterive. Avec deux autres relais, ils ont réussi la gageure d'accomplir un transport d'eau du lac par leurs conduites jusqu'au centre sportif de vieilles carrières. La dénivellation à vaincre était de quelque 200 mètres.

OBJECTIFS ATTEINTS

Pour les trois chefs locaux, MM. Edouard Feuz (Hauterive), André Fur-

rer (Marin-Epagnier) et Willy Zwahlen (Saint-Blaise), les objectifs fixés ont été atteints et le chef local, M. Zwahlen, s'adressant aux quelque cent participants hier soir, au moment de la remise de la solde et de la clôture, a souligné qu'ils l'ont été dans un excellent état d'esprit.

Alors que les cours de protection civile ont lieu en règle générale au Centre de formation de Sugiez c'était la première fois qu'ils se déroulaient intra muros ; ce fut concluant. Saint-Exupéry disait des hommes qu'il fallait leur faire construire une tour pour qu'ils deviennent amis. En bâtissant ensemble un château-fort en tirant les mêmes tuyaux en soignant les mêmes plaies, les incorporés de la protection civile des trois communes de la paroisse de Saint-Blaise ont cimenté les liens qui les unissent et ces valeurs-là sont aussi importantes.

C.Z.



Campagne contre la panique des consommatrices

● VENDREDI et samedi, des membres de la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommatrices procèderont à la distribution de papillons devant les grandes surfaces de vente à Neuchâtel, au Locle et à la Chaux-de-Fonds. L'objectif de cette campagne d'information est d'informer le public à ne pas acheter massivement certains produits comme le sucre dans la crainte d'une pénurie.

Les stocks de produits alimentaires sont importants dans tout le canton et ailleurs. Les achats massifs provoquent des difficultés de distribution, créent une panique artificielle et contribuent à la hausse des prix de détail.

Les consommateurs, en s'alarmant inutilement, favorisent la spéculation et œuvrent à l'encontre de leur intérêt. Jusqu'ici, les Neuchâtelois ont fait preuve de sagesse et cette campagne contribuera sans doute, à les encourager à persévérer dans cette voie.

Vice-chancelier nommé

● Le Conseil communal a nommé par voie d'appel M. Jean G. Badoud, actuellement adjoint à la direction de la police, en qualité de vice-chancelier avec effet au 1^{er} janvier 1975.



HABANA
Si doux grâce à sa double fermentation

La tour du temple foudroyée

(c) Mardi, au cours du violent orage, la foudre est tombée entre 21 h et 22 h, sur la tour du temple endommageant la toiture, projetant des tuiles sur la voie publique, faisant éclater tout les fusibles nécessaires à la sonnerie des cloches, à l'éclairage de l'édifice et à l'utilisation de l'orgue. A la lingerie, située à proximité, un frigidaire fut mis hors d'usage, tandis que le village passait la nuit dans l'obscurité, l'éclairage public ayant aussi été touché.

Pêche dans le lac

Traites et gardons : bonne ; feras, palécs, brèmes, bondelles et carpes : faible ; perches : très faibles ; lottes : nulle.

IMMEUBLES

A vendre, à Gorgier,

TERRAIN

pour construction de villas.
Surface 2000 m².

Faire offres sous chiffres OE 2412 au bureau du journal.

A vendre à Bevaix

TERRAIN

de 4000 m² en zone industrielle.
Accès facile.
Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres LB 2409 au bureau du journal.

A vendre à l'ouest de Neuchâtel, dans parc magnifiquement arborisé de 3500 m²,

IMMEUBLE

à transformer
Prix de vente : Fr. 400.000.—.
Nécessaire pour traiter : Fr. 150.000.—.

Faire offres sous chiffres GW 2403 au bureau du journal.

A vendre, région COLOMBIER, à 10 minutes auto de Neuchâtel, proximité communications,

BELLE MAISON VIGNERONNE DU XVIII SIÈCLE DE 6-7 PIÈSES

PRIX : Fr. 565.000.—.

Grande piscine, pelouses arborisées, verger (au total 3161 m²). Beaucoup de cachet, facilités d'agrandissement, écurie pour chevaux de selle.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
Estavayer-le-Lac,
Tél. (037) 63 24 24.

VILLA COTE-D'AZUR

120 m² - 6 pièces 3000 m² terrain résidentiel, plage privée, vue mer Lavandou. A terminer
OCCASION A ENLEVER TOUT DE SUITE 150.000 fr. comptant + 120.000 Fr. arrangement.
Ecrire à Mme Aline D'ARBLADE DE SEAILLES 90, rue du Cr. Roland, 13008 MARSEILLE.

Je cherche, à Neuchâtel ou aux environs,

VILLA FAMILIALE

Agence Immobilière
CLAUDE BUTTY
Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 63 24 24.

A vendre, région Cudrefin, à 25 km de Neuchâtel,

MAISON DE CAMPAGNE EN BON ÉTAT DE 4 1/2 pièces

Prix : Fr. 185.000.—.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 63 24 24.

A vendre, à quelques minutes de Neuchâtel, à 1,5 km lac et plage, seul au centre d'un quartier très industriel, proches communications, parking à proximité immédiate,

PETIT HOTEL-CAFÉ-RESTAURANT EN PLEINE ACTIVITÉ

Surface totale : environ 1700 m². Salle à boire de 70 à 80 places, salle à manger de 44 places, 8 chambres d'hôtes avec 16 lits, appartement tout confort.
Prix : Fr. 480.000.—.
AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY
ESTAVAYER-LE-LAC.
Tél. (037) 63 24 24.



UNE VILLA ANB

Construction moderne et soignée dans un délai très court à des prix forfaitaires garantis sans dépeçage.
Demandez notre documentation sur les villas familiales clés en main gratuitement et sans engagement.

ANB Société de Constructions Industrialisées
Av. du Casino 52
1820 Montreux

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ NF
No postal : _____ Lieu : _____

7033

A Saint Blaise



dans un site agréable,
l'appartement et le confort que vous recherchez
à un prix très étudié



Conseiller technique :
Pierre Pizzera S.A.
Rochettes 19
2017 Boudry
Tél. 42 17 17

Conseiller juridique :
François Cartier,
Notaire
Rue du Concert 6
2000 Neuchâtel
Tél. 25 12 55

Conseiller immobilier :
Bureau Immobilier
Michel Turin
Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 24 56 51

Appartements de 3, 4 et 5 pièces
Hypothèques à disposition
Cuisine sud habitable
Ecole et transports publics à proximité
Environnement assuré
Parking

Au bord de l'eau, dans ravissante situation !
A VENDRE aux Brenets, à 3 km du Locle, à 8 km de la Chaux-de-Fonds, proximité frontière,

MAISON DE 2 APPARTEMENTS DOMINANT LE LAC, 2 CHAMBRES INDÉPENDANTES, MAGASIN-ATELIER, JARDIN

Prix : Fr. 218.000.—
Capital nécessaire : Fr. 120.000.—
Convient pour petit atelier horlogerie, fine mécanique, alimentation, bureaux.
AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY,
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 63 24 24.

CRANS (VS), à 1 km du centre, à vendre des

APPARTEMENTS et STUDIOS

à partir de Fr. 55.000.— hypothèque jusqu'à 70 %

SIERRE-AGENCE
3960 SIERRE

* 26, rte de Sion, tél. (027) 5 30 53.



Nous construisons pour vous TOUS TYPES DE VILLAS

Exemple : cette villa, clés en main, revient à environ 200.000 fr. en dur selon vos désirs.
Selon normes SIA

Nous avons encore quelques terrains à disposition sur le Littoral. (Curieux s'abstenir).
☎ (038) 25 24 03

Achat de votre appartement

Plan financier exceptionnel encore admis par ce bâtiment : hypothèque 1er rang : 60 % ; 2me rang : 25 %.
4-3-1 pièces, à proximité du centre, immeuble soigné et de qualité dans la verdure.

85 %

Chamblon-Parc YVERDON

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE DERIAZ
024 / 21 81 66
1401 YVERDON

A saisir à Lausanne

ATTIQUE PANORAMIQUE 4 PIÈCES

Très grande terrasse
Cadre exceptionnel.
Prix très raisonnable.
Rareté sur le marché.

Ecrire sous chiffres
PO 902772
à Publicitas,
1002 Lausanne.

A LOUER

A louer, à l'ouest de la ville :

appartement

3 pièces
520 fr.

appartement

2 pièces 415 fr. charges non comprises.
Arrêt du bus à proximité, place de parc.

Tél. 25 68 37.

A louer à Sainte-Croix-Les Rasses,

appartement

confort, machines à laver linge et vaisselle, 6-7 places, situation calme, région touristique. Location mensuelle ou à la semaine.
Max STUDER,
Jordils 20,
1400 Yverdon.
Tél. (024) 21 20 44.

A louer, à Areuse, tout de suite ou pour date à convenir :

studio meublé

cuisinette, baign, W.-C., 310 fr. tout compris.

1 chambre meublée

100 fr. tout compris.

R. Guinchard, rte de d'Areuse, 2016 Cortaillod.
Tél. 42 25 06.

Lire en page 6 les rubriques suivantes :

A LOUER DEMANDES A LOUER

A 3 km d'OVRONNAZ, à vendre

CHALET

tout confort. Vue et ensoleillement, accès facile. Prix raisonnables.

Faire offres sous chiffres P 36-901653 à Publicitas, 1951 SION.

A louer à

Bevaix

tout de suite ou pour époque à convenir, dans immeuble neuf,

appartement

de 2 chambres, bain, W.-C., cuisine équipée. Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Marin-Saint-Blaise, pour le 24 septembre,

BEAU STUDIO MEUBLÉ

Loyer Fr. 385.— + charges.

Fiduciaire
ROBERT & BREGNARD S.A.,
fbg du Lac 2,
2000 NEUCHÂTEL.
Tél. 24 17 17.

Votre résidence secondaire à Sion au point de départ des plus belles stations valaisannes.

A louer à l'année

APPARTEMENTS NEUFS DE 4 1/2 PIÈCES

dans immeuble d'excellente construction, situé en bordure du Rhône, à quelques minutes du centre de la ville, cuisine et coin à manger, vaste séjour avec balcon. Partie nuit avec moquette, magnifique salle de bains, avec bidet et W.-C. - W.-C. séparés. Cave. Place de parc attribuée. Emplacement de jeu pour enfants. Télévision 5 chaînes. Ensoleillement maximum.

Pour traiter :
Agence Immobilière
MARCELLIN CLERC
Avenue de la Gare 39, SION.
Tél. (027) 2 80 52.

Du soleil et de la vue... à perte de vue

A l'ouest de Neuchâtel - Chemin des Troncs
Immeuble de 11 étages

A LOUER

Dès le 1er novembre 1974

Appartements spacieux, bien équipés

- 2 pièces 49 m² sans loggia, dès Fr. 445.— + 55.— de charges
- 2 1/2 pièces 69 m² avec loggia, dès Fr. 520.— + 60.— de charges
- 3 1/2 pièces 91 m² avec loggia, dès Fr. 665.— + 80.— de charges
- 4 pièces 105 m² avec loggia, dès Fr. 780.— + 90.— de charges
- 6 1/2 pièces, attique, 180 m² + terrasse 98 m² à Fr. 1900.— + 150.— de charges

Parking disponible dans garage souterrain collectif : Fr. 75.—.

Pour visite et renseignements, s'adresser à
FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

BEVAIX

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

de 1, 2, 3 et 4 1/2 pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE : Sur rendez-vous.

Renseignements et location :



FIDUCIAIRE

13, rue du Château NEUCHÂTEL

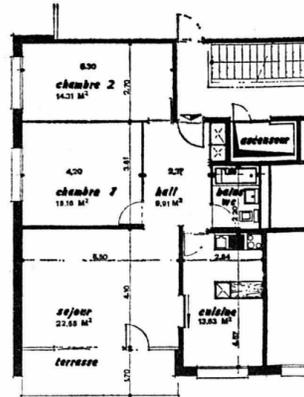
Antonletti et Böhringer
Tél. (038) 24 25 25

CHEVREUSE A BOUDRY

VOUS OFFRE A LOUER

- 2 PIÈCES 1/2 dès **425.—**
- 3 PIÈCES 1/2 dès **495.—**
- 4 PIÈCES 1/2 dès **635.—**
- 5 PIÈCES 1/2 dès **815.—**

libres immédiatement de magnifiques appartements à des prix exceptionnels vu la qualité de la construction et son INSONORISATION IDÉALE



S'adresser à la
Fiduciaire Seiler & Mayor
Neuchâtel. Tél. 24 59 59

PLACEMENT IMMOBILIER DE 1er ORDRE

sur immeuble neuf, dans le canton de Neuchâtel. Très bonnes possibilités de rendement et plus-value

DEVENEZ COPROPRIÉTAIRE

d'un immeuble existant, ce qui représente votre meilleure

SÉCURITÉ

Souscriptions dès Fr. 16.000.—

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Non : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Adresser offres sous chiffres 87-485 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

LAUSANNE

A vendre villa 5-6 pièces, 2 baigns, garage, jardin arborisé, vue imprenable, tranquillité. Trolleybus à proximité. Un véritable petit bijou. Pour traiter : Fr. 100.000.— environ
Ecrire sous chiffre PD 902786 à Publicitas, 1002 Lausanne

Seulement 40 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le spécialiste
pour vos
SUPPORTS et CHAUSSURES sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

DESPLAND

2022 BEVAIX
Bottier - orthopédiste
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile

Plus de salissure de chiens ni contre vos façades ni contre vos vitrines.

« FUYANT 100 »
Leuenerger & Vogt
Tél. (038) 53 26 55.

GODET VINS
Auvergnier

membre du plus grand groupe d'achat pour la mode féminine

Rue du Seyon 7 Grand'Rue

Herzog
chic et pas cher

Prêts
immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

X Je désire Fr.

Nom
Prénom
Rue
Localité

Savoie-Petitpierre s.a.

LE SPÉCIALISTE TOUJOURS À L'AVANT - GARDE DE LA MODE



SEYON 1 NEUCHÂTEL PL. DES HALLES 9

Prix MIGROS toujours plus appréciés

Les nouveaux sacs automne/hiver 1974

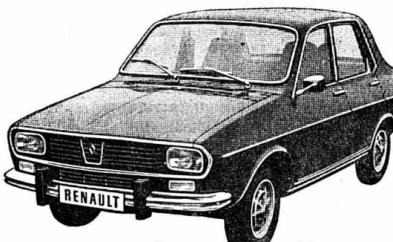
Un grand choix de modèles élégants et modernes, en diverses exécutions et beaucoup de couleurs.



20.-
30.-
48.- cuir
30.- cuir
40.- cuir
38.- cuir

M COMME MODE

MIGROS



Les vraies valeurs

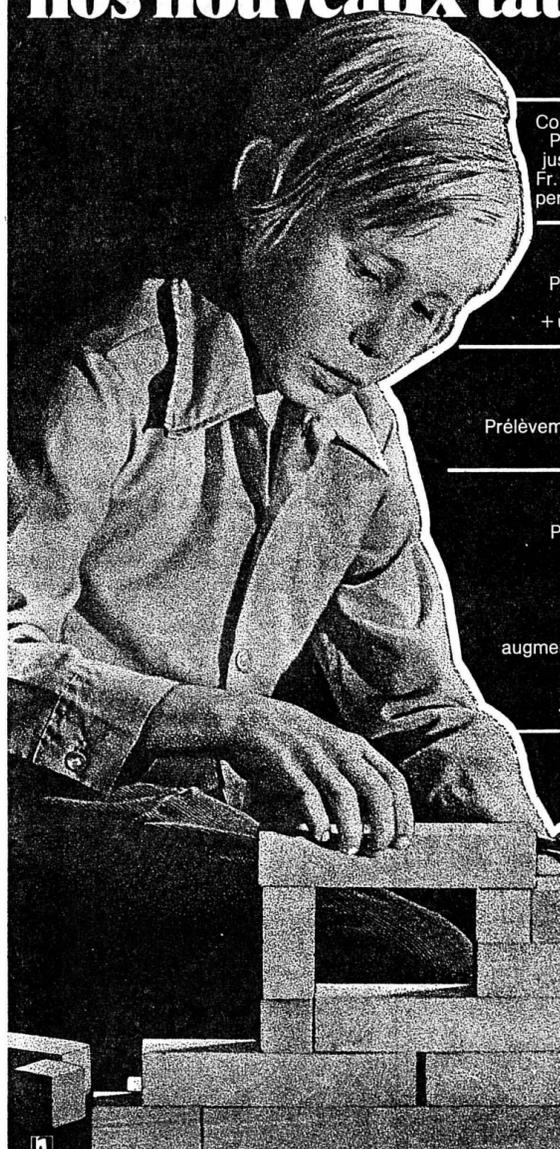
Une voiture qui réunit tous les atouts de la technique moderne (traction avant lui assurant une tenue de route sans défauts, freins à disques à l'avant, parfaite suspension grâce aux ressorts hélicoïdaux, amortisseurs télescopiques et barre anti-roulis à l'avant et à l'arrière). Une voiture dont l'élégance ne doit rien aux modes passagères. Ou le confort est écrit en lettres majuscules. Un essai sur route vous convaincra.

RENAULT 12

Grand Garage Robert,
36 - 38, Champ - Bougin,
2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 31 08

2043 Boudevilliers : Vuarraz S.A. Tél. (038) 36 15 15
2088 Cressier : Maurice Schaller Tél. (038) 47 12 66
2016 Cortailod : Garage Lanthemann Tél. (038) 42 13 47
2108 Couvet : Garage Duthé & Fils Tél. (038) 63 12 15
2114 Fleurier : Garage Magg Tél. (038) 61 23 08
2000 Neuchâtel : Garage des Parcs S.à r.l. Tél. (038) 25 29 79

nos nouveaux taux d'épargne



Compte Epargne-Placement
Prélèvements sans préavis
jusqu'à Fr. 4.000.- par an et
Fr. 2.000.- par mois pour les
personnes de 60 ans et plus. **6%**

Livret Epargne-Jeunesse
Prélèvements sans préavis
jusqu'à Fr. 5.000.- par an,
+ un cadeau à la naissance. **6%**

Livret Epargne-Logement
Prélèvements sans préavis jusqu'à
Fr. 5.000.- par an. **5½%**

Livret d'Epargne-Liberté
Prélèvements sans préavis
jusqu'à Fr. 5.000.-
par mois. **5%**

Si votre capital
augmente annuellement de 20%. **+½%**

* Ces nouveaux taux sont valables dès le 1/10/74.

L'épargne, c'est la réalisation d'un désir qui prend corps, c'est la liberté de le réaliser, c'est votre future voiture, les études de votre fils, le mariage de votre fille, c'est une manière d'avoir de l'argent devant soi.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

A LOUER

LA CHAMPEY Dombresson
APPARTEMENTS A LOUER libres immédiatement
 2 pièces 55 m² à partir de 400.— + charges
 3 pièces 78 m² à partir de 510.— + charges
 Appartements spacieux comprenant :
 cuisines agencées - parquets - tapis tendus.
 Pour visiter et traiter :
Madlger & Challandes, Ing. S.A., qual Jeanrenaud 54,
 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 64 64.

Etudiante
 lausannoise
 cherche appartement
 même sans confort,
**2 ou 3
 pièces**
 Neuchâtel ou
 aux environs.
 Prix modéré.
 Tél. (021) 29 67 29.

Nous louons,
 dans notre immeuble rue des
 Sablons 43, Neuchâtel, un très
 bel appartement de

3 1/2 pièces

Cuisine équipée - grand séjour -
 2 balcons
 Au dernier étage.
 Loyer mensuel : Fr. 625.— plus
 Fr. 45.— de charges.
 Date d'entrée : 1er novembre 1974.
 Renseignements et inscriptions à
LA NEUCHATELOISE
 Compagnies d'Assurances
 Service Immobilier
 16, rue du Bassin
 2000 Neuchâtel.
 Tél. (038) 21 11 71.

A louer au Landeron APPARTEMENTS TOUT CONFORT

tout de suite ou pour date
 à convenir
 1 pièce Fr. 230.—
 3 pièces Fr. 480.—
 4 pièces Fr. 615.—
 4 pièces Fr. 630.—
 pour le 24 octobre 1974
 3 pièces Fr. 470.—
 3 pièces Fr. 485.—
 pour le 24 décembre 1974
 4 pièces Fr. 625.—
 charges comprises.
 Gérance Bruno Müller,
 Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
 Tél. 24 42 40.

A Bel-Air, pour le 1er janvier
 1975, à louer bel appartement
 au 3^{me} étage

6 1/2 pièces

tout confort, ascenseur, service
 de conciergerie.
 Loyer mensuel 850 fr. + charges,
 garage 70 fr., loyer fixe jusqu'au
 30 juin 1976.

Faire offres sous chiffres AO 2397
 au bureau du journal.

A louer à Cornaux

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces.
 Libre immédiatement, 500 fr.

Faire offres sous chiffres MC 2410
 au bureau du journal.

A louer à Cornaux,

APPARTEMENT

de 4 pièces.
 Libre dès le 1er octobre, 500 fr.

Faire offres sous chiffres PF 2412
 au bureau du journal.

A louer pour fin septembre ou
 date à convenir, à Neuchâtel,
 dans quartier résidentiel,

grand appartement de 2 1/2 pièces

complètement agencé. Loyer avec
 charges 540 fr., fixe pendant 3
 ans. Possibilité de louer aussi un
 garage.

S'adresser à
 l'Etude Jacques Ribaux,
 avocat et notaire, Neuchâtel.
 Tél. (038) 24 67 41.

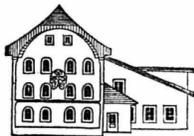
OFFRES D'EMPLOIS

L'HOTEL-CAFÉ-RESTAURANT
 « LES ALPES » - 1630 BULLE
 demande :

UN SOMMELIER

ET
UNE SOMMELIÈRE

Suisses ou étrangers avec permis.
 Entrée immédiate ou à convenir.
 Tél. (029) 2 92 92.



On cherche

UN SOMMELIER

et
DES EXTRA

pour 2 jours par semaine.

Restaurant Le Verdet, Portalban.
 Tél. (037) 77 11 04.

Fabrique d'horlogerie,
 à Corcelles, cherche

employée de bureau

avec connaissance d'anglais,
 dactylo, travail varié.

Tél. (038) 31 48 76.

Fiduciaire à Neuchâtel cherche,
 pour date à convenir,

EMPLOYÉE DE COMMERCE

ayant quelques années de
 pratique et des connaissances
 comptables.
 Place stable, semaine de 5 jours.

Faire offres avec certificats sous
 chiffres IY 2406 au bureau du
 journal.

Nous recherchons, pour entrée
 immédiate ou date à convenir,

personnel avec ou sans qualification

Tél. 24 50 48.

Nous recherchons, pour entrée
 immédiate :

MÉCANICIEN DE PRÉCISION MÉCANICIEN D'ENTRETIEN PEINTRES EN BATIMENT

Tél. 24 50 48.

Bar avec alcool à Saint-Blaise
 cherche immédiatement ou pour
 date à convenir

sommelière

Débutante acceptée. Bon salaire
 et jolie chambre.
 Téléphoner au 33 23 30.

Les CFF engageraient

1 cuisinière remplaçante à Neuchâtel

pour les wagons-réfectoires des
 équipes de la voie.

Pour renseignements et inscrip-
 tion, s'adresser au chef de
 district 12, gare de Neuchâtel.
 Tél. (038) 25 87 36.

Je cherche

OUVRIER

de nationalité suisse ayant de
 l'initiative.
 Bon salaire.

Téléphone (038) 51 24 43, dès
 19 heures.

Nous demandons

femme de chambre sérieuse

35 à 50 ans, bonnes références,
 capable de seconder la maîtresse
 de maison. Nourrie, logée, congés
 réguliers.
 Home Beauille, Madame Bailleur,
 2103 Brot-Dessous.



Nous recherchons pour entrée dès que possible du personnel qualifié
 pour les départements suivants :

FABRICATION :

**fraiseurs
 fraiseurs-alésoirs
 un soudeur
 un tourneur**

MONTAGE :

**mécaniciens et
 mécaniciens-électriciens**

Nous offrons : salaires selon aptitudes, prestations sociales intéressan-
 tes.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone chez Amysa
 Yverdon S.A., route de Lausanne 10, 1400 Yverdon. Téléphone (024)
 21 51 21.

TORNOS

Pour compléter nos effectifs dans différents secteurs de la production,
 nous engageons plusieurs

**mécaniciens
 tourneurs
 fraiseurs
 opérateurs sur machines-outils
 manœuvres**

Les offres de service peuvent être adressées à TORNOS S.A.,
 fabrique de machines, 2740 Moutier. Tél. (032) 93 33 33
 2114 Fleurier, tél. (038) 61 11 33 - 2892 Courgenay, tél. (066) 71 15 66.

TORNOS

Très bel établissement hôtelier, situé dans les Préalpes vaudoises,
 cherche, pour le 1er décembre 1974,

UN COUPLE DE TENANCIERS OU GÉRANTS LIBRES

capables d'assurer une bonne exploitation hôtelière.

Les candidats devront avoir le sens du contact humain et une bonne
 formation de cuisine ; ils seront, en revanche, facilités dans les tra-
 vaux comptables et administratifs par la société propriétaire.

Les candidats ne devront pas obligatoirement être au bénéfice d'un
 certificat vaudois de capacité, ce cours pouvant être accompli ulté-
 rieurement.

Le poste offert est indépendant et ne demande pas de mise de fonds
 personnelle pour les candidats ayant les qualifications requises.

Faire offre manuscrite, avec curriculum vitae, sous chiffres Po 902818
 à Publicitas, 1002 Lausanne.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe
 en particulier les marques Omega, Tissot et Lanco, cherche un

ASSISTANT À LA DIRECTION DES FINANCES

responsable d'études et d'analyses spécifiques (achats de so-
 ciétés, fusion d'entreprises), développement et mise en place de
 procédures.

Nous demandons :

- formation universitaire (HEC, sciences économiques, Bu-
 siness School)
- esprit analytique, contacts faciles
- langue maternelle française, si possible anglaise et-ou al-
 lemand.

Nous offrons :

- nombreux contacts
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH MANAGEMENT SERVICES S.A.
 Direction du personnel
 Rue Centrale 63, 2500 Bienne
 Tél. (032) 22 96 11.



**Fabrique de fours
 électriques industriels**

engagerait :

un serrurier qualifié

désirant travailler comme chef d'équipe,

des serruriers de construction

ayant si possible, quelques années de pratique dans la cons-
 truction et la soudure de bâtis en tôle, en fers profilés et en
 acier réfractaire,

un travailleur qualifié

qui serait affecté au pliage et au découpage de tôle sur ma-
 chines modernes ;

un travailleur

pour la fabrication de briques réfractaires.

Faire offre à BOREL S.A., rue de la Gare 4,
 2034 PESEUX, tél. (038) 31 27 83.

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Pour seconder notre directeur de production, nous cher-
 chons un

TECHNICIEN

pour occuper le poste de

chef de la planification industrielle

À la tête d'une petite équipe, le titulaire élabore, d'entente
 avec les chefs de départements intéressés, les programmes de
 fabrication, d'assemblage et de terminaison de nos diffé-
 rents calibres, pour tous nos établissements.

La formation qui correspondrait le mieux est celle de techni-
 cien d'exploitation, car les connaissances demandées sont :

- fabrication en général, de la montre en particulier
- méthodes et moyens de planification
- notions d'informatique.

Prenez contact ou écrivez
 à la direction du
 Personnel de la
 Fabrique d'Horlogerie
Chs Tissot & Fils SA
 2400 Le Locle
 Tél. 039 31 36 34



Membre de la
 Société Suisse pour
 l'Industrie Horlogère SA

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

GENDARMES



GENDARMERIE GENEVOISE

Veillez me faire parvenir votre documentation

Nom : Prénom :

Adresse :

Lieu :

A découper et à envoyer au
 COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
 19, bd Carl-Vogt - 1205 GENÈVE

AGENTES DE CIRCULATION



Le comité des logements de la
 Fête des vendanges cherche des

chambres

pour la nuit du 5 au 6 octobre,
 à Neuchâtel et dans le rayon des
 TN.

Adresser offres à :
 ADEN, place Numa-Droz 1,
 Neuchâtel. Tél. 25 42 42.

Jeune homme, étudiant en
 médecine, cherche

studio

(1 chambre-logement + cuisine)
 dès le 1er ou le 15 octobre, à
 Neuchâtel ou dans la région.
 Prière de faire offres à
 Mme Dr Madeleine Jetzer,
 Palmstrasse 28, 8400 Winterthur.

LA CHAUX-DE-FONDS

On prépare activement la relève aux Mélèzes Quatre cents gosses à la rude école du hockey sur glace...

Altitude: 1000 mètres. Un hiver souvent précoce, parfois coriace. Un climat sain, au milieu d'une nature qui s'arrête aux portes des demeures. Une volonté surtout de se battre et de se hisser aux premières places, dans tous les domaines, voici en quelques mots la Chaux-de-Fonds et ses habitants. Ce qui explique l'engouement, au sein de la jeunesse, pour les sports d'hiver ou d'été, le hockey sur glace en particulier. Qui dit hockey pense aussitôt à l'équipe « fanion », la « bande à Gaston Pelletier », comme on l'appelle plus communément. Avec six titres de champion suisse et d'autres rangs tout aussi enviables. Une réputation qui dépasse largement les frontières, témoin cette petite anecdote vécue, quelque part sur une île au milieu de la Méditerranée.

A la réception d'un camping, au bord de la mer. Avec une température à faire s'érouler le plus coriace des vacanciers. — Nom, nationalité, localité... La Chaux-de-Fonds? Dites, vous avez une sacrée équipe de hockey! On ne quitte jamais tout à fait sa patrie, même pour quelques jours!...

LA RELEVÉ

Mais ce sport de vedettes tout d'abord ne laissait pas indifférente la jeunesse. Il y a une dizaine d'années, le responsable du complexe de la piscine-patinoire des Mélèzes, M. R. Houriet, décidait avec la collaboration de quelques amis, de mettre sur pied un mou-

vement junior. Ainsi, en marge des triomphes de la première équipe, tout doucement mais avec une progression constante, se façonnait la relève.

Depuis cette année, un bureau de travail de sept membres, assisté d'une vingtaine de personnes, va organiser la saison future de tous les juniors du Club, avec l'aide de l'entraîneur professionnel Stu Cruikshank.

Jusqu'à-là, rien de très spécial. Sauf si l'on sait que ces jeunes et les petits de l'école de hockey sont au nombre... de 400!

Ce qui explique qu'on ait dû envisager la mise en application d'un appareil administratif et de soutien plus considérable, mieux structuré. Dorénavant, M. C. Fruttschi et son comité-directeur continueront d'assurer le financement presque global de la saison à venir, mais ils ont laissé le soin au bureau de travail de diriger les équipes de jeunes.

DEJÀ, UN PALMARÈS FLATTEUR

Des équipes qui ont déjà eu l'occasion de s'illustrer la saison passée: les élites ont terminé champions de groupe et n'ont été battus en finale que par Kloten; les juniors A ont remporté le titre romand et ont été promus en « Inter »; les novices A ont enlevé le titre de champion suisse; ils ont par ailleurs obtenu une brillante deuxième place au tournoi international de Prague. Cette année, une dizaine de juniors défen-

dront les couleurs de l'équipe nationale dans différentes catégories.

A la Chaux-de-Fonds, le hockey sur glace est devenu une seconde raison d'être, dans un enthousiasme général. Avec ses quatre cents gosses, la ville prépare l'avenir comme l'ont voulu dirigeants et entraîneurs. Ainsi, sait-on que les plus petits de ces champions en herbe n'ont que cinq ans?

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (17 septembre)

Promesses de mariage: Pochon Daniel, dessinateur-sanitaire, et Buhler Anne; Waber Urs, ingénieur électricien de l'ETH, et Juillerat Claire-Lise; Conte Andrea, manœuvre et Ricchello Rita; Goly Alain-Charly, directeur, et Favre-Bulle Josianne-Andrée.

Décès: Steudler, née Lauener, Solange-Edith, ménagère, née le 16 avril 1900, veuve d'Arnold (domicilié la Sagne); Gravier, née Jérôme, Marie-Constance, ménagère, née le 27 mars 1892, veuve de Clément-Aimé (domicilié Uzemain, France); Monnier, née Wettach, Hélène-Marie, ménagère, née le 23 janvier 1912, épouse de Marcel-Ernest, (domicilié les Geneveys-sur-Coffrane); Jaccard Gabriel-Fritz-Eugène, emboîteur, né le 21 novembre 1901, veuf de Lucie-Angèle, née Kaenel; Ecabert René-Roger, remonteur, né le 9 mars 1902, époux de Jeanne-Bluette, née Jacot; Geiser David-William, agriculteur, né le 15 novembre 1907, époux de Véréna-Anna, née Geiser.

LA SAGNE

Concours de bétail

(c) Mercredi matin, Combe-Boudry, et l'après-midi à la Sagne, les agriculteurs faisant partie des syndicats respectifs d'élevage de la race tachetée rouge et blanche présentaient leur bétail au concours.

Ces manifestations sont toujours très appréciées et suivies d'un nombreux public. Fait à noter, les grands troupeaux de long des routes deviennent de plus en plus rares, la circulation rendant difficile de tels déplacements. C'est un peu plus du folklore local qui disparaît. Dommage...

Désalpe

(c) Les quelque 90 pièces de bétail mises en estivage au Mont Dar sont descendues mardi nous annonçant ainsi que l'automne est à la porte. Ces bêtes étaient sous la garde de Mme et M. Ami Sunier, bergers de ce magnifique pâturage.

GARNET DU JOUR

la Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso: 20 h 30, Stavisky, (16 ans).
Eden: 20 h 30, La Race des seigneurs, (16 ans).
Plaza: 20 h 30, Antoine et Sébastien, (16 ans).
Scala: 21 h, French connection, (16 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or: 21 h à 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée des beaux-arts: les collections.
Musées paysans des Eplatures: Nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttés.
Galerie du Club 44: artisanat des Andes.
Galerie ADC: le peintre Charles Huguenin.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Coop, 108, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.

Le Locle

CINEMA
Casino: 20 h 30, Les bootleggers (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service: Mariotti, 38, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
EXPOSITIONS
Château des Monts: Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Musée des beaux-arts: les chefs d'œuvre de la gravure des XIXe et XXe siècles.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: peintres et artisans; de 15 à 21 h.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service: Marti, Cernier.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: le Grenier, de 20 h à 24 h.

VAL-DE-RUZ

Propos sur l'éducation

Il n'y aura plus de notes chiffrées pour la première et la deuxième années primaires

D'un de nos correspondants:
Le problème de l'appréciation du travail scolaire fait actuellement l'objet d'études. Il a été traité partiellement lors des conférences de district du corps enseignant primaire, en avril 1974. En date du 9 juillet, le Conseil d'Etat a pris un arrêté concernant ce problème. Ledit arrêté a pour but d'adapter les modalités d'appréciation du travail scolaire et les critères de promotion à l'enseignement primaire actuel. Il vise également à permettre l'application progressive du plan d'études pour l'enseignement primaire de Suisse romande.

APPRECIATION DU TRAVAIL SCOLAIRE

Les résultats du travail ainsi que le comportement des élèves font l'objet de mentions en 1re et 2me années primaires; de notes chiffrées et de mentions de la 3me à la 5me années. L'échelle des notes chiffrées va de 6, note maximale, à 1 note minimale. La fraction 1/2 est seule admise.

Les mentions sont les suivantes: bien, suffisant, insuffisant. Les notes chiffrées et les mentions sont accompagnées, au besoin, d'appréciations complémentaires utiles. Les domaines suivants font l'objet d'une mention: en 1re année: lecture et expression orale, mathématiques, écriture, application; en 2me: lecture;

grammaire et orthographe; vocabulaire, élocution et composition, mathématiques; écriture; dessin; chant; travaux manuels; éducation physique; application; de la 3me à la 5me, les domaines suivants font l'objet d'une note chiffrée: application; ordre et soin; lecture, grammaire - orthographe; vocabulaire, élocution et composition; arithmétique et calcul mental; géographie, histoire (dès la 4me); écriture. Une mention sera attribuée pour le dessin, le chant, les travaux manuels, les travaux féminins et l'éducation physique. En cours d'année scolaire, le département organisera des épreuves de références qui remplaceront les examens. Un carnet scolaire destiné à renseigner les parents sera remis à tous les élèves des écoles primaires. Les enseignants y consigneront toutes les quatre semaines ou plus fréquemment, une appréciation générale sur l'attitude et le travail des élèves.

Un carnet journalier sera remis à chaque élève. Le maître ou la maîtresse y consigneront les communications et les remarques momentanées.

Un bulletin trimestriel sera délivré à chaque élève pour indiquer l'état des connaissances auxquelles il est parvenu au terme de la période considérée. Le bulletin du troisième trimestre aura une valeur de bulletin de fin d'année, sous réserve de l'examen de cas particuliers.

LE LOCLE

Courses d'automne des personnes âgées

(c) La traditionnelle promenade (la quinzième du genre) organisée par le Club des loisirs de la paroisse catholique romaine a eu lieu, samedi après-midi, par un temps superbe. 35 automobilistes complaisants et une centaine de personnes âgées gagnèrent la Brévine, puis le Bémont où ils firent halte. De là, la colonne descendit au Val-de-Travers pour se rendre au château de Môtier où une assiette fut servie. MM. Pierre Castella et André Noirjean, président du conseil de paroisse relèveront les mérites de Mme Edgar Dubois-Saas, fondatrice (avec feu Edmond Zeltner et M. Noirjean) du Club des loisirs. Il y eut, bien sûr, des chants, de l'accordéon et surtout de bonnes conversations.

Mercredi, c'était au tour des pensionnaires de la « Résidence » de découvrir la sérénité du paysage jurassien. Ils étaient 42, y compris quelques amis de l'établissement, le pasteur Léquier et sa femme, le curé Meigniez et naturellement les directeurs M. et Mme Maillard. La collation et la randonnée à travers les Franches-Montagnes furent très appréciées.

Accrochage

Hier, vers 10 h 30, M. P. S., du Locle, circulait rue de l'Hôpital. A la hauteur de l'immeuble No 4, son fourgon a heurté un véhicule en stationnement Dégâts.

BROT-DESSUS

Vers un syndicat d'amélioration foncière
Depuis plus d'une dizaine d'années, les séances du Conseil général sont marquées par l'intervention d'un ou de plusieurs conseillers pour une réfection des chemins communaux. Les chemins en pente sont régulièrement rechargés de groise mais un seul orage suffit à les rendre impraticables. Un goudronnage s'impose. C'est pourquoi, les propriétaires bordiers ont été réunis aux Petits-Ponts, sous la présidence de M. Robert Martini, président du Conseil communal et en présence de M. Hubin, ingénieur au Service cantonal des améliorations foncières. Ce dernier a donné toutes les indications nécessaires à la formation d'un syndicat. Il mit cependant l'assemblée en garde sur le fait que la réfection de ces chemins ne pourra être entreprise, d'après les crédits alloués par le Conseil d'Etat, avant 1977. En fin de séance, les propriétaires, par un vote unanime, se déclarent favorables à une telle entreprise et le Conseil communal a été chargé de poursuivre les démarches jusqu'à la formation d'un syndicat.

L'Amicale de la 2 et la commémoration de la « mob »

Samedi, vers la fin de l'après-midi, les membres de l'Amicale de la 11me compagnie du Bataillon 225 de couverture-frontière se sont rendus, devant le monument des soldats suisses morts, pendant les deux guerres mondiales. Un roulement de tambour, une sonnerie de trompette précéderont le dépôt d'une belle gerbe de fleurs au pied du monument. M. Roland Maire adressa quelques paroles. L'orage écourta la cérémonie à l'issue de laquelle les participants gagnèrent l'hôtel Fédéral, au Col-de-Roches où ils ont passé de nombreuses journées de service. Le président Juvet prononça une courte allocution remerciant ceux qui, de Genève, du Bas ou de la ville voisine, se sont déplacés. Puis, plusieurs d'entre eux évoquèrent des souvenirs de ces longues périodes de mobilisation. On entendit Paul Wyss chanter. Et comme l'Amicale se fait âgée, vers 22 h, tous les feux étaient éteints!

Examens de circulation

(c) Les élèves de 4me et 5me années de la classe de Brot-Dessus se sont rendus au jardin de circulation de la Chaux-de-Fonds pour y passer leur examen pratique. Sept enfants se sont vus décerner la médaille-récompense: il s'agit de Mireille Robert, Isabelle Zmoos, Brigitte Monnet, Elsbeth Seiler, Esther Fankhauser, Christian Jeanneret et Olivier Widmer.

lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigeront.

L'arrêté, qui est entré en vigueur au début de l'année scolaire 1974-1975, contient encore quelques directives concernant la promotion des élèves. Nous y reviendrons. Précisons encore que le département de l'instruction publique est chargé de l'application de l'arrêté, qu'il prend toutes autres mesures destinées à permettre l'application du plan d'études pour l'enseignement primaire de Suisse romande et qu'il peut notamment modifier l'ordonnance des matières d'enseignement et la désignation des disciplines du programme.

A.S.

FONTAINEMELON

Prochaine finale romande des pupilles

(sp) Dimanche 29 septembre, Fontainemelon accueillera plus de 200 pupilles qui disputeront la finale romande des individuels. Ces jeunes gymnastes seront répartis dans les différentes disciplines comme suit: athlétisme 85; artistique 81; nationaux 40.

L'organisation de cette manifestation a été confiée au comité de l'Association des gymnastes du Val-de-Ruz qui sera largement secondée par la section de Fontainemelon. La présidence du comité d'organisation est assumée par M. Claude Bedaux, technicien romand. Il sera aidé dans sa tâche par MM. Gérard Perrin, président de l'AGVR, Rémy Mezenen, caissier, J.-C. Guyot, secrétaire, J.-C. Mottaz, responsable romand des pupilles, et Jacques Portmann, président technique des pupilles neuchâteloises. Les responsables des terrains et des engins sont pour les athlètes M. Willy Laener, pour les artistiques, M. Raymond Schmocker, et pour les nationaux, M. Maurice Bedaux. Tous trois travailleront sous la présidence de M. Eric Tschanz. Le bureau des calculs sera présidé par M. Francis Humi.

Les concours débuteront dimanche matin. L'après-midi, il sera demandé à certains concurrents de présenter une démonstration. Une course d'estafettes intercantonale sera également organisée.

SAVAGNIER

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Savagnier est convoqué pour vendredi. A l'ordre du jour, la vente de terrain aux Prayes; demandes de crédit pour les routes et la place du Stand; plan d'aménagement, places de parc; préavis sur le règlement du quartier aux Prayes; motions et interpellations.

Nouveaux catéchumènes

(c) Huit nouveaux catéchumènes: Christian Fatton, Anne-Catherine Mathez et Francine Moret de la Côteire, Catherine Desales, Claude-Alain Gaberel, Bernard Kuenzi, Claude Lienher et Claude-Henri Quinche de Savagnier ont commencé leur instruction religieuse sous la direction du pasteur J.-P. Porret.

Du côté de la campagne

Forte extension de la culture des céréales fourragères en 1973

L'Union suisse des paysans a été consultée l'année dernière par les autorités fédérales sur plusieurs points importants de la législation agricole générale. Une commission s'est occupée de l'orientation de la production, notamment du programme de production pour les régions de montagne, des mesures à prendre dans le domaine de l'économie laitière (politique d'importation) et des paiements compensatoires à l'agriculture. Cette commission a examiné en détail la révision de l'ordonnance générale sur l'agriculture et les normes y relatives, ainsi que la prolongation de l'ordonnance sur l'économie sucrière.

L'Union suisse s'est également occupée de la révision partielle de deux ordonnances de la loi sur le blé et de l'approvisionnement du pays. Elle a eu son mot à dire concernant la révision partielle de la loi sur l'alcool (commerce de l'eau-de-vie). Un point important a retenu longuement l'attention: la loi sur l'aménagement du territoire et ses incidences sur le droit successoral paysan, le droit foncier, le statut du fermage, l'amélioration de la structure agraire. Un groupe de travail s'est occupé de la production agricole et de l'orientation à la production.

CULTURE DES CÉRÉALES

Le rapport donne quelques renseignements sur la culture des céréales, des plantes sarclées, des betteraves, du colza et des légumes. Par rapport à 1972, la superficie des cultures de céréales panifiables en 1973 est tombée de 108.000 hectares à 105.000. La récolte a été inférieure aux prévisions. On estime que les livraisons à la Confédération n'ont atteint qu'environ 30.000 wagons contre 37.970 l'année précédente. La culture des céréales fourragères a connu une forte extension qui a touché aussi bien le maïs que l'orge et l'avoine. Par rapport à 1972, les ren-

dements à l'hectare n'ont pas progressé sauf pour le maïs, qui a profité du beau temps de l'automne.

PLANTES SARCLÉES

En 1973, la superficie des cultures de pommes de terre a régressé d'environ 1000 hectares et n'a couvert que 24.000 ha. Malgré la réduction des surfaces, la récolte a été plus importante que l'année précédente du fait que les rendements ont presque atteint les records de 1971.

Le 19 juin 1973 a été fondée à Berne l'Association suisse des producteurs de pommes de terre qui a pour but de coordonner les efforts des producteurs, de maintenir les cultures, d'assurer une production de bonne qualité, de garantir la qualité, de défendre les intérêts des producteurs. L'Union suisse des paysans s'efforcera d'entretenir de bonnes relations avec cette organisation.

J. de la H.

Nouveau! naturellement sveltes sans jeûner! avec la collation amaigrissante FdH.

Le sentiment de la faim ne peut pas apparaître du tout, et le plus beau, c'est qu'avec la collation amaigrissante FdH, on digère l'arôme du chocolat, du citron, du café ou de la fraise. Se mange partout, simplement et facilement. On la croque tout simplement, avec grand plaisir. Au travail, en route et à la maison. Sans préparation, sans cuisson. De cette manière, vous aurez bientôt perdu vos kilos superflus. L'excédent de poids est soulevé géant. En Suisse, un adulte sur trois a quelques kilos de trop. C'est gênant, même lorsqu'on n'est pas en costume de bain. Lorsque la ceinture de votre pantalon devient trop étroite, ou lorsque vous ne pouvez plus fermer qu'à grand-peine votre fermeture-éclair, il est grand-temps de faire attention à votre poids. Souvent, il s'agit d'un problème sérieux de santé. Dans tous les cas, la seule mesure naturelle à prendre est de diminuer l'apport de calories, donc de nourriture. La collation amaigrissante FdH vous facilite la chose. Elle sature sans matières de

remplissage ni médicaments pour diminuer l'appétit. Elle n'engraisse pas. Elle vous aide, bien que vous mangiez moins, à conserver votre vitalité et votre capacité de travail. Des matières de base précieuses et naturelles, tirées d'albumine et de lécitine d'une grande valeur biologique, donnent à votre corps une combinaison idéale de tout ce dont il a besoin: de précieuses vitamines, des sels minéraux et des composants actifs d'importance vitale. Grâce à eux disparaissent les symptômes de la faim tels que l'irritation, la distraction, l'oubli et la lassitude. Devenez sveltes sans avoir faim! Adoptez l'un des systèmes FdH indiqués dans le prospectus. Sans fatigue et sans lassitude, vous pouvez perdre de 2 à 6 livres en peu de jours ou de semaines. Commencez dès aujourd'hui votre cure d'amaigrissement avec les collations FdH. Après deux ou trois jours déjà, vous ressentirez les premiers effets bienfaisants.

La collation amaigrissante FdH s'obtient dans les pharmacies et les drogueries, dans les arômes chocolat, citron et café, en emballages de 12 pièces, au prix de Fr. 7.80. Nouveau! Maintenant également à l'arôme de fraise!

Starprix

SUPERDISCOUNT

le plus avantageux pour l'habillement
et les chaussures



CONFISERIE

HESS-WALDER

toute
la qualité
d'une fabrication maison

PRESSING



- * un prix
- * un service
- * une qualité



SUPERDISCOUNT

2000 articles de marque
à des prix imbattables

BAR A CAFE



pour votre détente

Winterthur
ACCIDENTS

LA FÉDÉRALE
André Aellen

Prime
enfance

Tous les articles pour futures mamans,
bébés et petits enfants.

**A Peseux, vendredi 27 septembre, à 9 h.
Ouverture du 1^{er} centre commercial neuchâtelois**

CAP 2000

Un choix d'articles unique dans le canton

**16 commerces 3000 m² de surface de vente
grand parking gratuit**

**PHARMACIE
GAUCHAT**

Tous les services d'une
grande pharmacie à votre
disposition

Bell

Bien plus que de
la simple viande

Mine de Rien
Boutique Mode

les plus belles collections
de la nouvelle génération
des couturiers parisiens

intérieur-confort

S. BOYSEN

décoration, rideaux, tapis, meubles

**HORLOGERIE
BIJOUTERIE**

Weiner Martin & Cie

les plus grandes marques de montres
les plus beaux bijoux et étains



DO-IT-YOURSELF

OBIRAMA

pour vos loisirs créatifs



Union de Banques Suisses

votre dynamique partenaire



Salon de beauté
Pour Elle et Lui
M^{me} H. Gualandris

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Analyse des dépenses de la commune de Buttes

De notre correspondant régional :
Dans une précédente édition, des précisions ont été données sur les recettes de la commune de Buttes, après l'adoption des comptes du dernier exercice. Voici maintenant quelques commentaires sur les dépenses des différentes sections de l'administration locale.

Les intérêts passifs sont en diminution en raison de l'amortissement régulier de l'emprunt contracté il y a treize ans. Les frais d'administration accusent une nette augmentation. Cela provient de l'achat d'une nouvelle machine comptable, de la reliure de tous les registres de l'état civil, vieux de plus de cinquante ans, des traitements du personnel ayant été majorés pour suivre l'indice des prix. La participation au syndicat d'incinération des ordures ménagères a fortement augmenté par rapport à l'année précédente. Cela provient des intérêts d'exploitation et des annués enregistrés à la station. L'amortissement sur les canalisations d'eau a aussi été supérieur de 8000 fr. sur le précédent exercice.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans ce chapitre aussi, l'augmentation est très prononcée mais justifiable, selon le Conseil communal. Le principal poste résultant de l'augmentation est l'entretien des locaux scolaires. Un crédit de 70.000 fr. a été voté pour la remise à neuf des installations sanitaires et du chauffage. Les devis ont été dépassés de 13.000 fr. essentiellement pour

des travaux supplémentaires de maçonnerie à la chaufferie. L'intérieur du local de la citerne a dû être doté d'un vernis spécial et des réparations ont dû être faites à la façade nord du collège. Ces travaux ont coûté au total 83.000 francs. L'Etat a versé en juillet de cette année le solde de la subvention de 16.000 fr. non compris dans le résultat des comptes. En déduisant ce montant de la dépense totale, on arrive finalement à une dépense nette de 67.000 francs.

Les 1308 fr. figurant sous la rubrique sports et loisirs concernent la participation communale à la fondation du château de Môtiers et 315 fr. ont été offerts aux différentes fanfares de l'extérieur auxquelles il faut faire appel. Un amortissement de 1000 fr. a été fait sur les parts du TBRC. Aux travaux publics, l'entretien des rues, places et trottoirs occasionne une dépense de 11.740 fr., l'enlèvement des neiges au village et à la montagne de 7600 fr., l'éclairage public de 3400 fr., le curage de la rivière de 2200 fr.

Au chapitre de la police, les dépenses ont été supérieures aux prévisions en raison de l'achat d'un nouveau chariot pour le corps des sapeurs-pompiers, après l'incendie d'un immeuble au quartier du centre du village. L'aide complémentaire à l'AVS et à l'AI accuse une diminution de 8000 francs. Cela provient des nouvelles rentes AVS versées depuis le 1er janvier de l'an passé.

Buttes a versé 19.200 fr. à titre de participation à la taxe des hôpitaux. Pour cette année, une taxe de quatre pour cent a déjà été prévue de façon à pallier partiellement la plus-value des dépenses.

LES CLOCHES

La sonnerie des cloches et leur entretien est revenu à 7078 francs. Lors de l'installation électrique, un crédit de 9000 fr. avait été demandé et non dépassé. Lors de l'installation électrique, l'ensemble du clocher a subi une transformation complète. Cela n'était pas prévu initialement, mais il a fallu se soumettre aux normes de sécurité. Le Conseil communal regrette ce contretemps car son intention n'est pas de mettre le législatif devant le fait accompli.

G.D.

FLEURIER

Week-end des cadets

(c) Sous la responsabilité de Mme Pluquet, de Fleurier, dix-neuf cadets et cadettes du Vallon se sont retrouvés à Serroux sur Coffrane pour la fête cantonale au cours du dernier week-end. Arrivées en gare de Montmolin, les chemises bleues ont atteint le camp après une demi-heure de marche. Ils ont pris leurs quartiers, participé au feu de camp et assisté aux danses et aux chants folkloriques.

Le lendemain fut consacré aux ateliers de bougies, de bricolage, macramé, au cuivre, ainsi qu'aux tournois de football, de volleyball et de balle-camp pour les plus petits. L'après-midi permit de découvrir la nature et le soir eut lieu le feu de camp cantonal où étaient invités les parents. Petits et grands s'en donnèrent à cœur joie.

Le lundi fut consacré au démontage des tentes et à la proclamation des résultats. Au concours d'ordre, Travers est sorti premier et Fleurier cinquième. Signalons que Fleurier avait une équipe de très jeunes, le cadet ayant cinq ans et l'ainé dix ans. Au tournoi de balle-camp pour les enfants de six à neuf ans, Fleurier s'est classé deuxième et a gagné une hache.

Qualification du football-club

(c) En battant 2-1 Floria I, de La Chaux-de-Fonds, Fleurier I est qualifié pour le tour suivant de la Coupe neuchâteloise. Toutefois, auparavant, il recevra dimanche au stade des Sugits, Les Geneveys-sur-Coffrane en match de championnat.

Réunion des organes administratifs des hôpitaux du Vallon

(sp) Les comités administratifs des hôpitaux de Fleurier et de Couvet, en présence de leurs médecins et économistes, se sont réunis hier à Couvet.

Après avoir entendu un exposé de M. D. Conne, chef administratif du service cantonal de la santé publique, relatif aux problèmes hospitaliers sur les plans cantonal et régional en particulier, il a été nommé une commission chargée de l'étude de la coordination à court, moyen et long termes des services des deux établissements hospitaliers. Cette commission est formée de représentants des deux comités administratifs, de leurs médecins et de leurs économistes.

Charly Guyot et les pèlerins de Môtiers

M. Philippe Favarger, président du tribunal du Val-de-Travers, fervent ami et défenseur de Jean-Jacques Rousseau, auquel il a consacré une plaquette intitulée « un juste parmi nous », nous a fait parvenir l'article qu'on va lire, à l'occasion de la disparition de Charly Guyot.

Comme l'écrivait René Braichet en 1968 à l'occasion de la retraite du professeur Charly Guyot, ce dernier « n'a pas seulement brillé par son enseignement, mais s'est fait un nom pour l'illustration du Pays de Neuchâtel, dans le domaine des lettres et plus particulièrement de la critique littéraire. Il n'est que de se référer aux recueils d'études, d'essais et d'articles publiés en son honneur par la faculté des lettres et intitulé : « De Rousseau à Marcel Proust ».

L'étude consacrée à Rousseau avait été présentée à la réunion d'été de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel en septembre 1960 et publiée dans le « Musée neuchâtelois » dans le numéro de novembre-décembre de la même année.

Dans le chapitre consacré à « Jean-Jacques Rousseau, juyot des Neuchâtelois », Charly Guyot fait allusion notamment, à la première des deux grandes lettres écrites par Jean-Jacques au maréchal de Luxembourg, où il décrit la Principauté de Neuchâtel et, particulièrement, le Val-de-Travers. L'écrivain, parlant du « Pays qu'il habite » (c'est-à-dire Môtiers et le Vallon) évoque les diverses impressions que ce pays a fait sur lui à différents âges.

Dans son captivant ouvrage

« pèlerins de Môtiers et prophètes de 89 » paru en 1936 aux éditions Victor Attinger, le professeur neuchâtelois avait déjà fait défiler la longue théorie des visiteurs du « citoyen » à Môtiers. « On sait que ce dernier avait ses préférences et qu'il n'hésitait pas à ranger dans la catégorie des importuns des gens de même importance ou qui se croyaient tels. N'écrivait-il pas à Moulton — son hôte favori — ces lignes significatives concernant ces derniers : « C'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes... Je redouterai toujours de le voir... Il m'a même laissé ses deux livres. J'ai dû même promettre de les lire ; et de plus j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche, moi qui ne dors point, j'ai au moins de l'opium pour deux ans ».

Cette attitude de Rousseau à l'égard des importuns de tout acabit a été fixée dans une gravure célèbre représentant Rousseau à l'île Saint-Pierre, s'enfuyant de sa chambre par un escalier dérobé.

« Sur le pas de sa porte, écrit M. Charles Guyot, de nobles visiteurs, de belles dames. Thérèse les reçoit avec une profonde révérence. Au milieu de la pièce aboie un petit chien — est-ce Sultan ? — cependant que le malin Jean-Jacques disparaît sur la gauche, par la trappe encore à demi-soulevée, d'un escalier ».

Jean-Jacques usa d'un même procédé à Môtiers où un couloir dérobé le menant au milieu des champs, lui permettait aisément de prendre, au besoin, la poudre d'escampette. Au

jourd'hui Rousseau — « tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change » — ferait sans doute moins le difficile si l'on pense à tous les « pèlerins de Môtiers » venus ces dernières années des quatre coins du monde en quête du message toujours actuel de leur hôte siégeant maintenant dans l'Empyrée : « Oubliés des hommes, paix, repos précieux, où êtes-vous ? Ah ! que je puisse au moins vous retrouver dans ces montagnes ».

Dans la plaquette publiée en 1962 par l'office neuchâtelois du tourisme à l'occasion de la commémoration de l'arrivée à Môtiers de Rousseau, M. Charly Guyot écrivait encore ce qui suit :

« Deux cents ans se sont écoulés depuis cette année 1762 où Jean-Jacques s'installa chez nous. Les lieux qu'il a aimés, les sites où il s'est promené sont toujours là, autant dire inchangés, accueillants, offerts à nos rêveries, à notre besoin aussi de repos, de tranquillité. Peut-être n'est-il pas nécessaire pour nous y attacher, qu'un des plus grands écrivains les ait célébrés. Et pourtant, de sentir son ombre les parcourir encore, cela ne leur prête-t-il pas une plus haute valeur, en quelque sorte éternelle ? Cela ne doit-il pas nous les rendre plus chers encore ? »

Merci Charly Guyot, qui avez tant contribué, grâce à votre probité intellectuelle et à votre talent à mieux faire comprendre et aimer Rousseau.

Philippe FAVARGER

VAUD Demande d'emprunt d'un demi-million acceptée par le législatif de Vallorbe

De notre correspondant :
Le Conseil communal de Vallorbe a siégé sous la présidence de M. Marcel Wagnières ; on a notamment parlé du rééquipement des pâturages de Pralioux-Dessous qui verra la construction d'une halle de 200 m² pouvant abriter 65 génisses en stabulation libre. Une citerne d'une capacité de 90 m³ sera également construite. Quant à Pralioux-Dessus, le chalet sera reconstruit, mais une partie des murs de l'ancien bâtiment incendié sera utilisée. Le Conseil a d'autre part décidé d'autoriser l'exécutif de Vallorbe à rééquiper les deux alpages de Pralioux.

Dans un autre rapport, une demande d'emprunt d'un demi-million de francs en vue de couvrir les soins de la trésorerie communale, a également été acceptée par le Conseil. Quant à l'arrêté d'imposition pour les années 1975-76, il a été purement et simplement validé.

UN MONUMENT A VALLOBRE

Dans les communications municipales, le syndic, M. Jailet, a fait part d'une importante décision concernant l'acquisition d'un monument et la création d'un musée du fer. Cette innovation pour les habitants de Vallorbe interviendra à l'occasion du 75^e anniversaire des usines métallurgiques de Vallorbe qui sera fêté le mois prochain. Il est bon de rappeler que Vallorbe est considérée dans le canton comme un endroit où le fer est un honneur, témoin les usines métallurgiques de cette localité. Au sujet de ce monument, un subside de 8000 fr. du fond cantonal des arts a pu être obtenu.

Le monument a été commandé à un sculpteur du canton de Genève, M. Pierre Siebold, de Versoix. Il s'agit d'une œuvre en fer d'une hauteur de deux mètres, représentant une enclume qui est le symbole de l'industrie locale.

GRANGES-MARNAND Cyclomotoriste grièvement blessé

(c) Hier, vers 12 h 15, M. Ernest Marbot, 57 ans, domicilié à Granges-près-Marnand, circulant à cyclomoteur sur un chemin vicinal d'Henziez vers Granges-Marnand, n'a pas respecté le signal « stop » au débouché de ce chemin sur la route d'Estavayer à Granges. Il a été renversé par une auto vaudoise circulant en direction de Marnand. Souffrant d'une fracture du crâne, M. Marbot a été tout d'abord transporté à l'hôpital de zone, à Payerne, puis transféré à l'hôpital cantonal.

YVERDON Appartement cambriolé

(c) Mardi soir un yverdonnois rentrant de vacances a eu la désagréable surprise de constater qu'on avait « visité » son appartement. Des bijoux et des objets de valeur avaient disparu de même qu'une certaine somme d'argent. Une enquête est en cours.

L'Eglise libre de la Côte-aux-Fées va célébrer son 125^{me} anniversaire

De notre correspondant régional :
Il y a cent vingt-cinq ans, à la Côte-aux-Fées, la moitié des gens vivait du travail des champs, l'autre moitié des travaux agricoles pendant l'été, de l'hologerie à domicile au cours de l'hiver. Ainsi aurait-on pu conserver une vie spirituelle de bon aloi et un christianisme authentique. Mais le zèle s'était refroidi — s'il eût d'ailleurs jamais existé — et la tiédeur gagnait de plus en plus de terrain.

Un petit fait illustre d'ailleurs l'interdépendance du temporel et du spirituel. Un jeune pasteur, installé depuis peu de temps, annonça aux paroissiens son intention de convoier en justes noces. Les fidèles décidèrent de célébrer l'événement à leur manière. Ils organisèrent un grand bal et toute la population y fut conviée. Les ébats chorégraphiques se prolongèrent la nuit durant. Plusieurs danseurs furent à tel point fatigués qu'ils ne retrouvèrent plus l'usage de leurs jambes avant plusieurs jours... Le monde était entré dans l'église, l'église était devenue le monde.

Une réaction ne tarda pas à se manifester, à Genève, dans le canton de Vaud, en France et ailleurs. En pays de Neuchâtel, l'arrivée de M. Magnin, excellent instituteur, destitué de son poste à la Sarraz à cause de son attachement à l'évangile, allait donner le signal du réveil. Du Val-de-Ruz, il gagna Neuchâtel.

Un jeune homme de la Côte-aux-Fées, Emile Piaget, avait décidé de vouer sa vie à Dieu. Où pensait-il faire ses études ? En tout cas pas à la faculté de théologie, livrée alors au rationalisme le plus plat. Finalement, il choisit l'église de Bourg-de-Four à Genève. Malheureusement, la mort le frappa, mais auparavant il avait été à l'origine de ce groupement de jeunes, désirant avoir des réunions dans leur contrée pour si possible aider les hommes et les femmes avides de connaître le chemin du salut.

Pour exécuter leur projet, ils songèrent à se procurer un local. Tous les propriétaires consultés refusèrent d'en mettre un à leur disposition car, aux

yeux des hommes de cette époque, les exercices religieux devaient se faire en des lieux sacrés, par des hommes consacrés eux-mêmes.

PÉRIODE HÉROÏQUE

Cependant, l'attente ne devait pas être de longue durée. En 1848, la famille d'un des jeunes gens fut plongée dans un deuil profond. Charles-Henri Piaget venait de disparaître. On profita de la circonstance pour annoncer l'évangile aux parents affligés. La porte fut ouverte aux jeunes et ils purent alors commencer à tenir leur première réunion. Elle était formée de six personnes, soit Emile Piaget, Ulysse Leuba, Rosine Leuba, Félicie Pétremand, Jules Leuba et Henri Pétremand. C'était le 21 septembre, un an de la Révolution neuchâteloise.

La fondation de l'Eglise libre n'a pas provoqué, à la Côte-aux-Fées, comme en d'autres endroits, des persécutions violentes. Toutefois, à plusieurs reprises, les nouveaux convertis reçurent des pierres de la part de certains échauffés mais ils eurent la sagesse de supporter sans se plaindre ces errements momentanés.

Le premier local de réunion se situa dans une vieille ferme neuchâteloise, plus tard détruite par un incendie. Puis une maison des Leuba abrita les rassemblements, une autre des Tattets fut le troisième lieu de culte. Vers la fin du XIX^e siècle, fut inaugurée à Belleve la chapelle qui abrite l'Eglise encore aujourd'hui et qui répond pleinement aux besoins actuels.

Un homme, à l'époque moderne, a dominé l'Eglise libre de la Côte-aux-Fées. Il s'agit d'Edouard Piaget, frère cadet d'Emile Piaget dont nous avons parlé plus haut. Il fut à la tête de l'Eglise libre pendant trente ans, menant de front une vie spirituelle très intense, une tâche matérielle très lourde, car il avait à élever et à entretenir, par le travail de ses mains, une famille de onze enfants.

ŒUVRE MISSIONNAIRE

L'Eglise libre s'intéressa très tôt à l'œuvre des missions en pays païen et partagea ses libéralités entre les missions de Bâle et de Paris. Puis elle eut ses propres missionnaires, la première d'entre les prédicatrices ayant été Mlle Louise Kohler qui alla à Londres pour se préparer à l'œuvre des missions en Chine.

De plus l'Eglise libre de la Côte-aux-Fées s'occupa du relèvement des buveurs et participa à l'œuvre de la Croix-Bleue. Un grand nombre de ses membres s'emploie dans le travail des visites à domicile et dans la préservation des enfants, c'est-à-dire de l'institution de l'« Espoir ».

Dimanche, l'Eglise évangélique libre de la Côte-aux-Fées, célébrera le 125^e anniversaire de sa fondation. Le culte du matin à la chapelle sera présidé par M. Bonnal et la manifestation officielle se déroulera à la grande salle du collège.

G.D.

De notre correspondant régional :

LES VERRIÈRES

Collision

Hier vers 10 h 30, M. S.U., de Neuchâtel, circulait sur la RN 6. A la hauteur de la rue de la Gare, il a effectué le dépassement de la voiture de Mme L.M., des Verrières, qui bifurquait au même instant à gauche. Les deux voitures sont entrées en collision. Dégâts.

Du côté de la campagne

Près de 45,000 têtes de bétail abattues en 1973

De notre correspondant :
Selon le rapport du vétérinaire cantonal le nombre de pièces de bétail abattues en 1973 dans le canton s'est élevé à 45.114 (46.643 en 1972) y compris 367 pièces de bétail importées. Les 45.114 animaux abattus se répartissent comme suit : 8749 bovins, 2900 ovins, 16 caprins, 33.322 porcins et 127 chevaux. Sur ce total 85 animaux ont été déclarés impropres à la consommation. Le nombre des abattages d'urgence a été de 404 (351) et celui des animaux avec organes séquestrés de 19.075 (19.737).

Il y a eu 271 cas d'inspection de viandes complétés par des analyses bactériologiques. Un seul cas de tuberculose a été signalé sur un porc, à la Chaux-de-Fonds.

On a importé 367 animaux de boucherie (381). Ces animaux de race bovine provenaient de Pologne, du Danemark et d'Irlande.

L'année dernière, 24 entreprises ont été étiquetées au bénéfice d'un permis annuel d'importation pour des préparations de viande, de volaille, de poisson, de gibier sans limitation de quantité. Par ailleurs, les marchands de bétail de boucherie et les bouchers disposent de contingents d'importation qui leur permettent d'importer de la viande et des préparations de viande par le canal de leurs associations professionnelles.

Les importations annoncées par les vétérinaires de frontière représentent 356 envois de viande congelée conserves de viande, préparation de viande (aloyaux, chevaux, porcs, moutons, cabris, langues de bœuf, foies de bœuf et de veau, tripes, salami, thon, saumon, grenouilles, pâté de foie, viande pour saucisses, volaille, poisson, etc.) faisant au total 243.473.310 kg (234.415.400 kg).

D'autre part, 9 autorisations ont été accordées au cours de l'année dernière à des particuliers pour des importations isolées de denrées diverses d'origine carnée et destinées à leur usage personnel. Total de ces importations : 97.300 kilos (405.530 kg).

J. de la H.

FRANCE VOISINE

Palmarès du Festival de cinéma chorégraphique de Besançon

Prolongements et émanations du célèbre Festival de musique de Besançon, le festival cinématographique a proposé en trois jours 25 longs et courts métrages venus de 14 pays.

L'Allemagne fédérale dont les qualités musicales et chorégraphiques se sont imposées au cours des projections a remporté le grand prix avec « Violin concerto » de Hugo Niebeling. Grand prix décerné à l'unanimité par le jury présidé par l'historien de cinéma bien connu Charles Ford.

Le Grand prix du secrétariat d'Etat à la culture a été décerné au film « Elisabeth Jaron Danse » (Pologne) pour sa forme spécifique cinématographique.

Le prix du C.I.D.A.L.C. (comité international de la diffusion des arts et lettres par le cinéma) a été attribué au film « Sinavianetta » de Boris Moravec (Tchécoslovaquie) pour son expression poétique originale.

Enfin le grand prix spécial du jury est allé au film « Le Concert » de Claude Chagrin (Grande-Bretagne). (AP)

Edgar Faure lance son « Poulain »

(c) Sur le conseil de son patron, M. Pierre Jeambrun, chef de cabinet d'Edgar Faure, a décidé de poser sa candidature dans le département du Jura aux prochaines élections sénatoriales. M. Jeambrun possède une résidence à Dôle, fief de l'ancien ministre de la culture M. Duhamel. Pour ces sénatoriales, M. Jeambrun possède une résidence à Dole, tures de MM. Emile Pume, conseiller général de Nozeroy, et Clément, maire de Dournon. Cette année, il n'y aura pas d'élections pour le Sénat dans le département du Doubs.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Assemblée des intérêts publics à Chaumont

De notre correspondant :
Depuis cinq ans, on n'avait plus vu autant de personnes à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société d'intérêt public de Chaumont. Il faut dire qu'à l'affiche, il y avait M. Archibald Quartier.

La partie officielle fut rondement menée par le président nouvellement élu, M. André Ratzé, qui rendit un vibrant hommage à son prédécesseur M. Henri Gaze, décédé il y a une année. M. Gaze avait en effet donné à la société une impulsion nouvelle, et l'avait un peu sortie de sa léthargie. Les paroles élogieuses prononcées par M. Alex Billeter, membre du comité, peu avant la nomination, au sujet de M. Ratzé, laissent présager que les choses continueront à être menées de façon dynamique comme par le passé avec M. Gaze.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Au cours du rapport présidentiel, on apprit que la ville avait fait l'acquisition de 113.000 mètres carrés de terrain à Chaumont ; qu'une ligne jaune protégeait les piétons avait été poursuivie jusqu'au home bernois. Les grilles pour touristes et promeneurs qu'on attendait depuis longtemps seront bientôt inaugurées — l'un est déjà en place, prêt à fonctionner, à l'ouest du Grand-Hôtel. Le nombre des membres est passé de 114 à 136. Mi-novembre, les intéressés pourront suivre un débat sur les problèmes de débâchements de la neige par l'un des responsables de la ville. Le gros problème des eaux usées est en voie de résolution, le plus urgent ayant été achevé au cours de l'hiver 1973-74.

La parole fut ensuite donnée à M. Billeter, directeur de l'ADEN. Celle-ci, la société d'intérêt public et le Ski-club de Chaumont vont unir leurs efforts afin d'organiser une grande « randonnée hivernale » à ski, destinée aux personnes du 2^e et 3^eme âge et devant leur permettre de prendre un bol d'air en compagnie de fondeurs dévoués, qui les aideront dans leurs ébats et leur feront découvrir des sites nouveaux dans la région de Chaumont. Si le temps le permet, cette journée, pour laquelle on désire également associer les familles, aura lieu au mois de janvier.

EXPOSÉ DE M. QUARTIER...

Inutile de dire que l'humour du conférencier permit à plus d'un d'esquisser un sourire lorsqu'il apprit par exemple que le rêve de M. Quartier était de voir courir des... bisons dans les forêts neuchâteloises ; que la plus belle des promenades dominicales serait celle racontée par une maman de chez nous, en l'an 2000 peut-être, lorsqu'elle apprendrait à ses petits enfants sa rencontre nez à groin (M. Quartier « dixit ») avec un sanglier, ou sa fuite effrénée devant un lynx n'appréciant pas les rampes bruyants de enfants de la dite dame !... Trêve de plaisanteries.

Pour les choses sérieuses, on apprit qu'en 1973, on avait recensé 73 sangliers dans le canton, que trois petits chamois avaient vu le jour au Creux-du-Van en 1974. Alors qu'un seul chevreuil avait été abattu en 1928, et que, grâce aux mesures prises, 30 ans plus tard, ce sont plus de mille bêtes qui furent mises à l'actif des chasseurs.

Ainsi, les auditeurs, tour à tour amusés, curieux, ou intrigués, passèrent en compagnie des mammifères neuchâtelois près de 50 minutes.

naissance du XVIII^e siècle suisse-français, l'assemblée réunie dans le salon du château lui rendit un hommage d'autant plus émouvant qu'il se déroulait dans la demeure même où avait vu le jour cette Isabelle de Charrière à l'étude de laquelle il avait tant contribué.

En même temps que le colloque, l'association des dix-huitiémistes néerlandais avait organisé, toujours au château de Zuylen, une remarquable exposition Isabelle de Charrière, où l'on remarquait d'ailleurs de nombreuses pièces provenant de la Bibliothèque et du Musée de Neuchâtel.

Enfin, les participants ont eu le plaisir d'apprendre qu'une équipe internationale de dix-huitiémistes se prépare à entreprendre, avec le soutien des Fonds nationaux de la recherche scientifique suisse et néerlandaise, et celui d'un dynamisme éditeur d'Amsterdam, une édition complète des œuvres et de la correspondance de Madame de Charrière, qui rendra enfin justice, en en facilitant l'accès, à la prose si agile et à l'esprit si original d'un auteur qui se révèle étonnamment actuel.

J. R.

Actualité de Madame de Charrière

La personne et l'œuvre de Madame de Charrière (1740-1805), cet auteur d'origine hollandaise qui vécut et écrivit (en français) au manoir du Pontet à Colombier, connaît actuellement un regain d'intérêt, tant de la part du grand public cultivé que de celle des érudits. Après la récente réédition de plusieurs de ses romans, c'est un colloque international qui vient de réunir au château de Zuylen (près d'Utrecht), où l'écrivain passa sa jeunesse une centaine de participants venus de Hollande, de Belgique, de France, de Suisse, d'Angleterre et même des Etats-Unis. En l'absence de Charly Guyot, retenu par la maladie qui vient de l'emporter, notre ville y était représentée par MM. Patrice Thompson, professeur de littérature française à l'Université, et Jacques Rychner, premier bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville. On eut cependant l'occasion d'entendre, lue par le président, dès l'ouverture du colloque, la communication que Charly Guyot avait préparée (communication qui est sans doute son dernier travail scientifique et qui sera publiée dans les actes du colloque) et lorsque, à la fin du colloque, on apprit la mort de ce grand con-

naissance du XVIII^e siècle suisse-français, l'assemblée réunie dans le salon du château lui rendit un hommage d'autant plus émouvant qu'il se déroulait dans la demeure même où avait vu le jour cette Isabelle de Charrière à l'étude de laquelle il avait tant contribué.

En même temps que le colloque, l'association des dix-huitiémistes néerlandais avait organisé, toujours au château de Zuylen, une remarquable exposition Isabelle de Charrière, où l'on remarquait d'ailleurs de nombreuses pièces provenant de la Bibliothèque et du Musée de Neuchâtel.

Enfin, les participants ont eu le plaisir d'apprendre qu'une équipe internationale de dix-huitiémistes se prépare à entreprendre, avec le soutien des Fonds nationaux de la recherche scientifique suisse et néerlandaise, et celui d'un dynamisme éditeur d'Amsterdam, une édition complète des œuvres et de la correspondance de Madame de Charrière, qui rendra enfin justice, en en facilitant l'accès, à la prose si agile et à l'esprit si original d'un auteur qui se révèle étonnamment actuel.

J. R.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Dracula 73 (16 ans).

Môtiers, châtaie : exposition Nelly Fluckiger.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière-visitante : tél. 61 38 48.

Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.

« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, tél. 3 52 80.

Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'ÉBAUCHES
DE SONCEBOZ S.A.
2068 Hauterive (NE)

engage, pour entrée immédiate
ou date à convenir.

DAMES OU
DEMOISELLES

pour divers travaux d'atelier.

Téléphoner au (038) 25 88 41, in-
terne 71.

URGENT

Qui s'occuperait à plein temps,
dès le début ou le 15 octobre
et pour 3 à 4 semaines,

de dame âgée et alitée ?

Très bon salaire à personne dé-
vouée, aimant soigner les
vieux.

Adresser offres sous chiffres
BO 2390 au bureau du journal.



Nous cherchons
pour date
à convenir :

HONNÊTE CUISINIER

FILLE ou GARÇON
D'OFFICE

Semaine de 5 jours.

Tél. (039) 31 18 43, de 7 h à 14 h
et de 16 h 30 à 20 h.

Pour améliorer vos fins de mois,

TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons agents distribu-
teurs pour Neuchâtel et ses envi-
rons.

Veuillez appeler le (022) 32 11 72.

Etablissement de la ville cherche
pour entrée immédiate ou à con-
venir :

CUISINIÈRE

pour restauration sur assiettes
travail indépendant, horaire de
travail de 9 h à 14 heures. Congé
le dimanche.

SOMMELIÈRE

horaire de travail agréable congés
réguliers, bon gain.

Téléphonez au 25 66 15, dès 9
heures.

Nous cherchons du
personnel féminin

Entrée à convenir, horaire
adaptable. Mise au courant
assurée. Travail en petite équipe.

Se présenter et téléphoner au
No 25 31 83.
MODE teinturier, nettoyage à sec
NEUCHÂTEL, Gouttes-d'Or 92.

1,2,3, - VÊTEMENTS FREY!



1,2,3, -

???



Complets impeccables et allure bohème sous le même toit?
Si vous ne savez pas où trouver ça,
posez la question aux spécialistes de chez Frey!

Nous sommes spécialisés en confection pour messieurs
et garçons: cela crée pour nous un certain nombre
d'obligations. Trois de nos 700 spécialistes vous donnent
ici une idée de la variété de nos rayons spécialisés.

1 Hans Rudolf Bucher, magasin Frey de Zurich

«Il y a des gens qui se font d'un magasin spécialisé une
idée préconçue. L'image de gauche représente pour beaucoup
d'hommes les magasins Frey: manteaux et complets discrets et
classiques. Pourtant, croyez-moi, à droite aussi, vous êtes chez
Frey. C'est simplement l'autre face de notre médaille: bohème,
sans souci, dans le vent.»

2 Mlle Gertrude Kirchner, vendeuse en chemiserie
chez Frey à Lausanne

«Je me suis spécialisée: j'assiste les clients
dans le choix de leurs accessoires. Et je peux dire en
toute bonne conscience: vous auriez de la peine à trouver
ailleurs que chez nous un pareil choix de chemises,
cravates et pulls.»

3 Joost Dorenstouter, magasin Frey de Neuchâtel

«Je suis toujours très content quand les clients
viennent avec leur femme. C'est souvent grâce à elle que
le monsieur s'habille avec plus de fantaisie, qu'il a le courage
de choisir l'inhabituel. Pour bien des hommes, le secret de l'élégance
tient à ceci: cherchez la femme!»

L'idéal du vendeur fidèle

Nous aimerions connaître la qualité que vous préférez trouver chez un
spécialiste en habillement. Numérotez nos suggestions dans l'ordre d'im-
portance qu'elles ont pour vous, de 1 à 3.

- il est bien habillé
 il a des connaissances professionnelles solides
 il est amical et serviable

A titre de remerciement pour avoir participé à cette petite enquête, vous
participez automatiquement à la loterie de vacances du Country Club.
Remplissez le coupon.

CONCOURS Gagnez des vacances
aux Iles britanniques

Le Country Club Frey vous offre, en collaboration avec l'agence de
voyage Kündig de Zurich, des vacances et des weekends gratuits en Ir-
lande et en Angleterre. Il suffit de remplir le coupon et de nous le
remettre pour participer au concours. Il n'y a aucune obligation d'achat.
Il n'y aura aucune correspondance sur le concours.

kündig

COUPON Donne droit à participer à la loterie de vacances
du Country Club. Veuillez l'envoyer jusqu'au 20-10-74 au plus tard chez Frey,
Bureau 299, 4612 Wangen/Olten.

Nom

Adresse

N° postal

SSIH Management Services S.A. cherche deux

RÉCEPTIONNISTES - TÉLÉPHONISTES

chargées d'assurer la permanence de la réception et du télé-
phone de 7 h à 19 h. Horaire à définir: environ 6 h par jour.
Langue maternelle française; de bonnes connaissances d'alle-
mand et d'anglais seraient un avantage.

Entrée: 1er décembre 1974.

Faire offres à:

SSIH MANAGEMENT SERVICES S.A.
(Omega Tissot Lanco)
Direction du personnel

Rue centrale 63
2500 Bienne.

Tél. (032) 22 86 11.



AVIA & SILVANA SA

cherche, pour entrée immédiate.

une retoucheuse

au courant des travaux d'horlogerie.

Horaire libre.

Faire offres à AVIA & SILVANA S.A.,
Ecluse 67, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 76 01, interne 61.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A.

Importante maison
d'ameublements

très connue
et en pleine expansion
engage pour Neuchâtel.

vendeur
de meubles

pour vente en magasin

Nous offrons:

Très grande exposition
(6 étages 3000 m²),
choix extrêmement varié.
Soutien constant
par publicité intense.
Ambiance agréable.
Avantages sociaux.
Gain très élevé.
Semaine de 5 jours.

Nous demandons:

Collaborateur capable,
de bonne présentation,
à même de justifier
expérience
dans la branche.

Age souhaité:

de 25 à 40 ans.
Seul bon vendeur,
désirant se créer
une situation stable
et d'avenir, est prié
de nous adresser ses offres
écrites
(ne pas téléphoner),
accompagnées
d'un curriculum vitae
et d'une photographie.
Nous garantissons
une discrétion absolue.

MEUBLES MEYER - faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

Shell

Nos chauffeurs couvrent dans
toute la Suisse une distance
d'environ 2.000.000 de km par
an, dont 320.000 depuis notre
dépôt de Saint-Blaise.

Aimeriez-vous aussi contribuer
à ces kilomètres Shell, en
tant que

chauffeur de camion

Dans ce cas, veuillez vous
mettre en rapport avec
M.F. Germann Shell, Saint-
Blaise, tél. (038) 33 14 01.

Nous offrons:

- place stable comme chauffeur de camion lourd (camion-citerne et bouteilles de gaz liquéfié)
- bon salaire (13^{me} mois)
- semaine de cinq jours
- excellentes prestations sociales (caisse de retraite).

Nous demandons:

- pratique sur poids lourds (catégorie D)
- maturité de caractère, indispensable aujourd'hui dans le trafic routier
- esprit d'équipe.



C'est Shell que j'aime.

Restaurant
La Channe Valaisanne,
la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour entrée im-
médiate ou date à convenir

SOMMELIER

connaissant les 2 services. Gains
élevés assurés.

Téléphoner au (039) 23 10 64.

S&S sprecher + schuh

cherche, pour le département de contrôle de sa
succursale de Vuitebœuf,

MÉCANICIEN - ÉLECTRICIEN ou
ÉLECTRICIEN

ayant si possible quelques années de pratique, dans
le contrôle de tableaux de distribution ou de com-
mande.

Nous offrons situation stable, travail indépendant
cadre agréable, avantages sociaux, semaine de 5
jours.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser
leurs offres de service par écrit ou par téléphone
à:

SPRECHER + SCHUH AG, succursale de
1445 Vuitebœuf, tél. (024) 37 15 83.



Pour assurer le service de conciergerie de notre
usine nous engageons

UN COUPLE

dont l'homme s'occupera à plein temps de ce ser-
vice et son épouse à mi-temps.

Date d'entrée à convenir.

Appartement à disposition.

Adresser offres ou se présenter après avoir pris
rendez-vous par téléphone à:

FAEL S.A., Musinière 17, 2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 23 23.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Votation controversée : 28 millions de francs pour le dépôt des trolleybus

Après le projet du Gymnase sur le Strandboden, qui représente un investissement d'une quarantaine de millions de francs, la construction d'un dépôt pour les transports publics est le deuxième « gros morceau » qui, cette année, est présenté à l'électeur biennois plutôt réticent. Son prix : 28 millions de francs, selon l'indice au 31 octobre 1973.

L'importance indéniable que vont prendre les transports publics dans les années futures a amené les autorités biennoises à revoir sérieusement la question. Selon les experts, le trafic en Suisse a quadruplé durant ces vingt dernières années et doublera ou triplera encore d'ici à la fin de ce siècle. Le conseiller fédéral Willy Ritschard, s'exprimant devant l'assemblée du Vorort au sujet de la circulation privée disait : « Il faudra créer des solutions judicieuses pour remédier à la circulation routière excessive : développer les transports publics. Pour cela, il faudra investir, et il faudra le faire en grand. »

DES MANOEUVRES DANGEREUSES

En ce qui concerne les transports publics biennois, le matériel roulant (trolleybus et autobus), ne correspond plus aux exigences de bon fonctionnement et de sécurité des passagers. Les bâtiments également sont défectueux et incapables à assurer une bonne gestion de l'exploitation. De plus, les conditions de travail des employés des transports publics sont très défavorables et même parfois dangereuses. Prenons comme exemple les manœuvres acrobatiques qui doivent être faites pour parquer les véhicules dans le hangar, et cela sur une route à grand trafic. Pour se faire une idée de la situation, il suffit de visiter les installations.

Le dépôt actuel sis à la rue de Boujean a été construit en 1948 au moment où l'on supprimait les tramways au profit des trolleybus. L'effectif du matériel roulant était alors de 26 véhicules. En 1962 lorsqu'on décida l'achat de 10 nouveaux trolleybus à grande capacité, on se rendit pleinement compte de l'insuffisance des locaux actuels. Aujourd'hui, pour les 13 mille personnes qui utilisent les transports publics, 73 véhicules sont à disposition. La moyenne d'âge de la plupart se situe vers 33 ans. Or, selon les experts, celle-ci ne devrait pas dépasser une vingtaine d'années.

Selon le directeur des transports publics, M. Forrer, d'ici à trois ou quatre ans, les pièces de rechange viendront à manquer et les réparations seront pratiquement impossibles. Il faudra donc bon gré, mal gré, prévoir dans un proche avenir le remplacement progressif des trolleybus à remorques par des véhicules articulés, mieux adaptés aux rues relativement étroites de la ville. Selon les responsables, ce renouvellement du parc de véhicules ne peut se faire qu'en ayant à disposition un dépôt et des ateliers adaptés.

« UN GROS MORCEAU »

Le nouveau projet de dépôt soumis ce 22 septembre à la votation populaire prévoit la démolition des bâtiments actuels, et une nouvelle construction comprenant deux sous-sols, un rez-de-chaussée et un étage supérieur dans lequel seront aménagés les locaux administratifs. C'est au premier sous-sol que se-

ront installés les ateliers de réparations et de service, lesquels, d'après les plans, bénéficieront tout de même grâce à de grands souterrains, de la lumière du jour. Pour faciliter la circulation, la sortie des trolleybus sera réglée par des signaux lumineux.

Face à cette situation, diverses questions se posent toutefois à l'électeur. La première, certainement, est celle du coût du projet. Pour la ville de Bienne avec ses 277 millions de dette et le budget 1975 qui se révèle être un des plus difficiles à mettre sur pied selon les politiques, les 28 millions que coûtera au mot le dépôt, représentent un « gros morceau » à avaler. De plus, si le projet est accepté, comment va se faire le financement ? M. Forrer, directeur des transports publics, a bien voulu répondre à certaines questions « inconfortables ». En ce qui concerne le prix, M. Forrer estime qu'il est absolument raisonnable et réaliste, puisque le devis comprend tous les frais d'aménagement, ainsi que les lignes aériennes électriques. Selon lui, toute autre solution, qu'il qualifie de provisoire, ne saurait satisfaire réellement les besoins et se révélerait à la longue finalement plus coûteuse qu'une version définitive. Quant au financement, il se fera par tranches échelonnées sur cinq ans, chaque tranche représentant environ 7 millions de francs. Si l'on considère que la ville utilise chaque an pour le maintien en bon état de son infrastructure une vingtaine de millions de francs, la proportion destinée au projet des transports publics paraît normale au directeur. Il précise de plus que l'amortissement et l'intérêt des 28 millions pourront être calculés proportionnellement sur les lignes extérieures et les déficits pris en charge par toutes les communes. En effet, la loi cantonale oblige les agglomérations à payer une part de l'infrastructure des transports. Ainsi, pour les lignes régionales de Worben, Lyss et Meiringen, le déficit est-il pris totalement en charge par le canton et la Confédération. Pour les lignes de l'agglomération (Nidau, Orpund, Port, etc.) le déficit se partage en tiers entre le canton, les communes de l'agglomération de Bienne et la ville. Le déficit des lignes est calculé à partir de la gare.

POURQUOI PAS AU MARAIS DE BOUJEAN ?

Voici une critique qui revient fréquemment : « Pourquoi ne pas construire le dépôt dans le marais de Boujean à l'aide d'une construction légère comme l'a fait un supermarché à Brugg ? ». Une telle solution nécessiterait, selon M. Forrer, deux constructions. L'une à l'emplacement actuel avec les transformations qui s'imposent pour être utilisée comme ateliers de réparation et de service, l'autre comme simple dépôt pour les trolleybus. Les kilomètres à vide pour garer les trolleybus dans le marais de Boujean représenteraient par an une somme de 377.000 francs. Laquelle viendrait s'ajouter aux frais d'exploitation. De plus, un dépôt dans le marais de Boujean, sans possibilité d'y faire le service journalier, ne serait pas rationnel puisque chaque véhicule doit au moins une fois par jour passer par le service régulier (nettoyage, contrôle des freins, etc.).

Alors que tous les partis politiques s'accordent pour vouloir rendre plus

attractif les transports publics, le municipal a mis en place ces dernières années des mesures d'économie qui sont en contradiction flagrante avec une augmentation de l'attractivité : il a augmenté les prix de transport et diminué les cadences de passage des véhicules. Par exemple, sur la ligne 4, qui du Vorhoelzli conduit au Pont-du-Moulin, il faut attendre 40 minutes sur le trolleybus. M. Forrer analyse ainsi la situation. « Si les transports publics sont satisfaisants pour le voyageur, celui-ci paiera volontiers le prix du billet exigé. Pour pouvoir augmenter ce confort et les cadences, nous avons besoin de trolleybus articulés qui peuvent transporter plus rapidement plus de monde. Les intervalles trop prolongés entre deux passages sont la conséquence d'un manque de véhicules disponibles. Les vieux trolleybus sont très délicats et pratiquement toujours en réparation. Le malheur est que nous ne pouvons acheter du nouveau matériel roulant tant que nous n'avons pas de dépôt pour l'entretenir ». Si l'on consulte l'horaire actuel et que l'on fait un calcul de probabilités on constate qu'une fois mis en service les nouveaux trolleybus articulés, on arrivera sur les lignes 1 (Boujean - Nidau) et 2 (Mâche), à gagner une minute aux heures de pointe. Ce qui ferait 5 minutes d'attente, les 10 minutes en temps normal et les 20

Enquête de Marlise Etienne et Ginette Schneider

minutes le soir restant les mêmes. Pour la ligne 4 (Vorhoelzli - Pont-du-Moulin), les 10 minutes d'attente aux heures de pointe resteront inchangées. En temps normal on aura 15 minutes d'attente au lieu de 20 et le soir 20 minutes au lieu de 40. Cette attente de 40 minutes le soir va d'ailleurs être provisoirement abaissée à 20 minutes en raison de l'acceptation de la motion Gmuender (alliance des indépendants) qui demandait cette amélioration. La ligne 3 (celle du Lac) subira une transformation fondamentale, préconisée d'ailleurs par le plan général de circulation. « Nous avons sur cette ligne circulaire un horaire impossible, on emmène les gens se promener », reconnaît M. Forrer. Selon ses pronostics, on arrivera à une attente de 10 minutes aux heures de pointe au lieu des 15 en temps normal, 15 minutes au lieu de 23 et le soir avec ses 20 minutes restera inchangé. Le tracé de la ligne n'ira plus jusqu'au lac, mais depuis la rue de l'Hôpital un service d'autobus partira en direction d'Alfermée et du Fuchsried. Si ces changements ne sont pas spécialement spectaculaires, relevons que les mesures d'économies du « Municipal » ont tout de même apporté une rationalisation intéressante. L'installation d'automates à billets dont le prix d'achat se situe environ à 1,5 million de francs et leur entretien à 100.000 fr. par an, a provoqué une économie réelle du personnel, soit 35 employés, ce qui représente dans le compte d'exploitation 1,36 million de charges en moins.

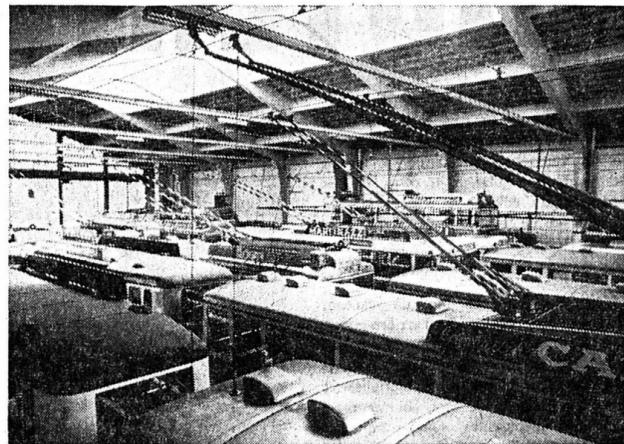
Certains urbanistes affirment que le système de « parc and ride » (parking situé aux abords des villes avec utilisation des transports publics pour se

rendre dans le centre), est le seul sauvetage possible des villes face à l'asphyxie de la circulation privée.

Pour M. Forrer, « ce serait à une occasion formidable pour l'avenir des transports publics. Malheureusement, les expériences faites à ce jour dans les grandes villes sont plutôt négatives. En effet, tant que l'on donne la possibilité à l'automobiliste de garer sa voiture dans un parking situé au centre de la ville, le système de « parc and ride » est inutilisable. »

Inutile d'ajouter qu'en raison du coût du projet, la controverse bat son plein à Bienne. Nous y reviendrons.

Marlise ETIENNE



Cette halle construite en 1948 devra être démolie. (Avipress)

L'opinion biennoise divisée

Selon la technique des sondages, nous avons interrogé différentes personnes à propos de la votation du week-end. Voici leurs déclarations.

Margreth Roth : Je pense qu'un nouveau dépôt serait effectivement nécessaire, mais le projet que l'on nous soumet en votation est beaucoup trop onéreux. On pourrait certainement construire à meilleur marché, d'autant plus que l'efficacité de nos transports publics n'en sera pas améliorée. J'irai donc voter non.



Mme Margreth Roth : « J'irai voter non ». (Avipress)

Hansueli Kueng : Il n'est pas raisonnable de construire un nouveau dépôt où se situe l'ancien. Si on le faisait par exemple au marais de Boujean, où la place à disposition serait plus grande, une halle suffirait, vu la surface à disposition et l'on ne devrait donc pas construire sur trois étages, ce qui réduirait certainement considérablement le prix. Les véhicules auraient toutefois un plus grand chemin à parcourir pour se rendre au dépôt, mais je pense que cela serait tout de même encore meilleur marché. Le développement des transports publics est important, un nouveau dépôt est certainement nécessaire. Toutefois, le projet que l'on nous soumet est bien trop cher. En conséquence j'irai donc voter non.

Gottfried Maerklin : Le dépôt que nous avons est très vieux, il existe depuis longtemps. Etant donné le développement des transports publics, il est donc nécessaire d'agrandir. Oui, je suis pour et j'irai voter dans ce sens.

Jean-Pierre Bommer : A mon avis, la construction d'un nouveau dépôt pour les trolleybus est un problème essentiellement technique. Avons-nous besoin de

ces installations pour la bonne marche de nos transports publics ? Si oui, il faut alors faire quelque chose. Cela n'est guère du ressort politique. Je ne désire pas me prononcer à ce sujet, connaissant mal le dossier.



M. Gottfried Maerklin : « Je suis pour ». (Avipress)

Max Meyer : Le projet tombe mal. On fait tout pour ne pas rendre les transports publics attractifs. On augmente le prix. On ralentit les cadences. De plus, on nous dit que les kilomètres à vide, pour parvenir au marais de Boujean, coûteraient cher. On peut pourtant s'imaginer que bien des travailleurs ayant un emploi dans les entreprises situées dans cette zone typiquement industrielle trouveraient un avantage à utiliser jusqu'à leur place de travail les transports publics.

Georges Receveur : Oui, je suis pour ce nouveau dépôt, car l'actuel est vraiment trop petit. De tout façon que l'on dise oui ou non, cela se fera quand même. Exemple : l'achat des derniers trolleybus pour lequel on a dû se prononcer... Les véhicules étaient déjà commandés avant le résultat des votations. Mais je dois bien dire que c'est nécessaire actuellement, ce nouveau dépôt. Un homme peut tout juste se glisser entre deux voitures parkées, tellement c'est petit.

René Nicolet : Je suis tout à fait d'accord que l'on fasse ce nouveau dépôt. J'irai voter oui, car celui que nous avons maintenant est bien trop petit.

Prise de position des partis

Voici les arguments essentiels des partis :

Parti socialiste :
OUI : si l'on ne vote pas pour ce dépôt, on risque de retarder ou de compromettre complètement un assainissement de la conception même des transports publics.

Parti national romand (parti du directeur des services industriels Raoul Kohler) :

Liberté de vote (sans commentaire) :

Parti évangélique :
OUI : A la suite d'une conférence donnée par les transports publics, nous avons été convaincus que le nouveau dépôt était d'une nécessité absolue pour l'assainissement du trafic. De toute façon, il faudra faire quelque chose et si le crédit est renvoyé, un nouveau projet devra être élaboré qui, pour la même somme d'argent, nous apportera moins, vu le renchérissement.

Entente biennoise :
Liberté de vote : Nous sommes d'avis que dans le cas d'un rejet du peuple, un autre projet plus économique pourra être élaboré mais aujourd'hui, il n'y a aucune solution de rechange ni de possibilités de comparaison. Une fois de plus, nous nous trouvons placés devant l'alternative :

cette solution ou rien du tout. **Union démocratique du centre (ancien P.A.B.) :**

Ce parti a sa séance vendredi soir.

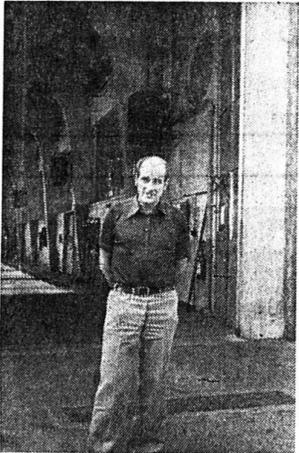
PARTI RADICAL : OUI
« Nous pensons qu'il faut absolument soutenir les services publics vu que les transports civils et personnels sont de plus en plus douteux » (routes trop étroites, possibilités de parking insuffisantes notamment).

PARTI DEMOCRATE-CHRÉTIEN : OUI

Pour le parti démocrate-chrétien, ils ont le oui. Un nouveau dépôt est absolument nécessaire vu l'importance de notre ville et pour la sécurité des véhicules. Le parc des voitures étant actuellement déjà mauvais, il est inconcevable d'entreposer de nouveaux véhicules dans un ancien dépôt où leur entretien ne pourrait être garanti.

ALLIANCE DES INDÉPENDANTS : LIBERTÉ DE VOTE

L'Alliance des indépendants donne la liberté de vote. Ils sont persuadés qu'il faut faire quelque chose dans les circonstances actuelles qui ne sont plus tolérables et si le projet actuel est rejeté, l'élaboration d'un nouveau projet durera longtemps et, finalement sera encore plus onéreux.



M. Forrer (Avipress)

Tamponnement

Hier, vers 8 h, deux voitures se sont heurtées à la croisée de la rue du Schlessli et de la route de Boujean. Personne n'a été blessé. Les dégâts se montent à environ 6000 francs.

Examens cyclistes

(c) Hier après-midi, au cinéma Palace a eu lieu la remise des prix et diplômes aux écoliers et écolières qui ont passé leur examen cycliste. C'est devant un jeune auditoire d'environ 800 élèves que le maire Fritz Staehli a pris la parole pour les saluer et les féliciter. Près de 975 élèves ont participé à l'examen, mais une centaine seulement ont reçu un diplôme avec mention. Les heureux élus ont en plus eu droit à un fanion aux armoiries de la ville de Bienne et à choix un bon de voyage de 10 fr. ou un livre.

Cette journée récréative fut suivie de la projection d'un film de dessins animés de Walt Disney. Les examens avaient eu lieu mardi dernier et se composaient de deux parties, l'une théorique et l'autre pratique.

Bacheliers du gymnase français

Dans la liste des nouveaux bacheliers du gymnase français de Bienne, le nom d'un lauréat a été omis indépendamment de notre volonté : il s'agit de M. François Gfeller, baccalauréat type C.

JURA

Route du col de la Scheulte : opération spectaculaire...

Quelque 2500 mètres cubes de rochers calcaires, de terre et d'arbres se sont abattus, mercredi, vers 13 h 30, sous une charge de 450 kilos d'explosifs, entre Mervelier et la Scheulte, au début du col qui relie le val Terbi à Balsthal. Il s'agissait de la dernière opération spectaculaire de l'aménagement de la route du col de la Scheulte.

Le rocher abattu surplombait la route. En 1954, à cet endroit, un enfant avait trouvé la mort à la suite d'un éboulement.

TAVANNES

Jambes broyées par un wagon

Alors qu'il cheminait au bord de la voie ferrée, en gare de Tavannes, hier vers 10 h 40, un habitant de la localité, âgé de 51 ans, père de famille, n'a pas remarqué une rame de wagons qui effectuait des manœuvres. Happé par un wagon, il a eu les deux jambes broyées sous une roue. Transporté à l'hôpital de Moudier, il a dû subir l'amputation d'une jambe.

A propos de la réponse du Conseil fédéral

Dans l'article « Une réponse du Conseil fédéral estimée très décevante par le R.J. » paru dans notre édition d'hier, un mot a été omis. La phrase rectifiée est donc la suivante : « Les districts sont des circonscriptions administratives, ceux qui ont enregistré une majorité négative ne peuvent que se soumettre à l'acte d'autodisposition du peuple jurassien ».

PORRENTURY

Voitures en feu

Hier vers 15 h, une voiture a pris feu près du garage Affolter, à la sortie de Porrentruy en direction de Courtedoux. Les flammes se sont communiquées à trois autres voitures stationnées à proximité, et qui ont été complètement détruites. Les dégâts s'élevaient à 20.000 francs. Les sapeurs-pompiers ont été appelés pour éteindre les sinistres.

ment. Malgré l'opposition des Amis de la nature désirant protéger le site, celui-ci a été sacrifié aux impératifs de la sécurité du trafic.

La route qui relie, par le val Terbi, la vallée de Delémont au canton de Soleure avait été construite par la troupe durant la Première Guerre mondiale. En 1972, côté jurassien, on a entrepris de la gondronner. En 1973, les mêmes travaux étaient entamés sur le versant soleurois. Depuis un mois environ, ils sont achevés. Cela met Balsthal à environ 30 minutes du val Terbi en voiture. Le sommet du col culmine à 1051 mètres.

Durant deux jours, la route sera fermée pour permettre le déblaiement de la chaussée après le dynamitage du rocher. Elle sera rendue au trafic en fin de semaine.

SÉPRAIS

La guerre des champignons

(c) Un agriculteur de Séprais, M. Wilfred Bron, 70 ans, est l'heureux propriétaire — heureux... voire ! — d'un champ dans lequel pousse une quantité de champignons, des mousserons d'automne. Ce n'est d'ailleurs pas un effet du hasard, puisque l'agriculteur ensemença son champ avec du crottin de cheval. Les champignons sont vendus au prix de 8 fr. le kilo.

Mais le propriétaire du champ — ou plutôt le locataire, car M. Bron loue le terrain à la bourgeoisie de Boécourt — n'est pas seul à s'intéresser aux champignons. Des amateurs viennent se servir, parfois vers 5 h déjà, et repartent avec leur cueillette sans crier gare. Ce que le fermier ne peut admettre. Il loue la terre, il a droit à ce qu'elle produit prétend-il. A ce jour, M. Bron affirme qu'on lui a « volé » pour un millier de francs de champignons. Aussi les rapports entre le fermier et les amateurs de mousserons gratuits ne sont pas des meilleurs. Samedi matin, on est presque venu aux mains et M. Bron a fait savoir aux autorités locales et à la police que si l'on revenait cueillir ses champignons, il tirerait... Des champignons au vinaigre, quoi !

FRIBOURG

Budget de l'Etat pour 1975 : déficit de quelque 8 millions

De notre correspondant :

Le Conseil d'Etat vient d'approuver et de transmettre au Grand conseil le projet de budget général de l'Etat de Fribourg pour 1975. Pour la première fois, les dépenses dépasseront le demi-milliard de francs : 509,3 millions, tandis que les recettes suivent avec 501,2 millions. Le déficit présumé est donc de 8,1 millions. On ne connaît pas encore le détail de ce budget. Le directeur des finances, M. Arnold Waeber, levera la voile lorsqu'il aura renseigné la commission d'économie publique du Grand conseil, laquelle tient jalousement à cette prérogative. Pour l'heure, on sait simplement que l'équilibre de ce budget, sans avoir été aussi difficile que le précédent, n'est pas allé sans coupes claires souvent douloureuses dans les projets de budget de chaque département. On fait toujours de la corde raide, mais avec un balancier un peu meilleur... Depuis plusieurs années, il avait été difficile de parvenir à ne pas dépasser la « cote d'alerte » inscrite dans la loi financière. La marge de manoeuvre — dont les députés tenteront de faire usa-

ge — est de 7,1 millions dans le projet de budget, puisque la « cote d'alerte » est située à plus de 15,2 millions et que le déficit général est inscrit à 8,1 millions.

De plus, dans les 509,3 millions de dépenses sont compris les amortissements des comptes courants actifs pour dépenses extraordinaires se montant à 93,2 millions.

APPÉTITS RABATTUS DE 44 MILLIONS

L'avant-projet de budget pour 1975 laissait apparaître des dépenses fixées à 553,4 millions. Il a donc fallu en rabattre quelque 44 millions. L'avant-projet ne contenait que 494 millions de recettes qui ont donc pu être majorées de 7 millions environ. Où et comment ? C'est ce que nous dira plus tard M. Waeber.

Au cours de trois lectures budgétaires, le Conseil d'Etat a manié le sabre en s'efforçant de satisfaire à trois directives : la loi financière cantonale, la convention passée entre le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux, ainsi que les possibilités d'emprunt en 1975. Il y est parvenu, à relativement peu de choses près.

Ainsi, le taux d'accroissement des dépenses prévues en 1975, par rapport à 1974, ne dépassera que légèrement le seuil fixé à 12 % (dépassement dû essentiellement à l'accroissement du crédit accordé par la Confédération pour la construction des routes nationales). L'endettement réel prévu est de 22,3 millions, ce qui correspond aux possibilités d'emprunt, mais n'atteint pas les

30,1 millions prévus au plan financier en 1972.

Le Conseil d'Etat a confirmé sa décision de bloquer l'effectif du personnel de l'Etat au chiffre de 1974. Toutefois, ce blocage ne vaut pas pour le secteur des contributions (investigation fiscale, etc.), ainsi que pour les secteurs de l'enseignement et hospitalier. Des rotations de personnel sont possibles.

Enfin, on relève que le projet de budget prévoit des investissements pour 140,2 millions, somme qui est de 7,3 millions plus basse que le maximum autorisé.

Michel GREMAUD

Prix du sucre ?

Et maintenant, économisez doublement !

Avec les prix actuels du sucre, vous pouvez profiter doublement en vous rabattant sur l'édulcorant artificiel Hermetas — un produit suisse de qualité. Car Hermetas n'est pas seulement meilleur marché que le sucre, mais en plus il ne contient pas de calories. Vous pouvez ainsi goûter aux sucreries tout en pensant à votre ligne. Dans bien des cas, il suffit d'utiliser Hermetas au lieu de sucre pour stabiliser votre poids. Peut-être bien que vous allez maintenant joindre l'utile à l'agréable, au moins en partie.

HAUTERIVE

salue l'automne par une grande fête villageoise

L'automne, sur le Littoral neuchâtois, est une saison royale. Toute cette région qui s'étend mollement au bord du lac, de Vaumarcus au Landeron, vit au rythme de la vendange. Il offre, au regard toujours émerveillé par ce jeu de couleurs et de mouvements, de magnifiques fresques sur le thème éternel du travail de l'homme dans la vigne.

L'automne, dans le bas du canton, n'est pas un prélude à l'arrière-saison mais bien le couronnement des beaux jours dont le règne commence en avril déjà. Le bleu du ciel s'immatérialise et pâlit, les journées se font courtes mais les lents crépuscules sont somptueux après les matinées couvertes souvent de brumes et des après-midi qui ressemblent à ceux de l'été tout proche.

Dans la vigne, le raisin se fait. Il lui faut la chaleur du soleil après la rosée et l'automne, qui comprend ses desirs, s'adoucit de plus en plus pour le faire gonfler. Jusqu'au jour où, les brantes, les vigneron et la jeunesse des écoles sur pied de guerre, c'est la joyeuse vendange, un spectacle à nul autre pareil que les pays dépourvus de vigne et de vins nous envient.

Hauterive s'est donné pour tradition de saluer l'automne champêtre et viticole. Il le fait sous la forme éminemment sympathique d'une fête populaire qui aura lieu demain et samedi au cœur même du village et à laquelle la population est cordialement invitée.

Et puis, cette fête est aussi celle des enfants des écoles d'Hauterive: non seu-



lement ils s'adonneront au sport avec ceux de Fleurier, la commune invitée, demain après-midi au Centre sportif et formeront samedi un cortège haut en couleur mais, grâce aux stands qui occuperont la rue des Chasse-Peines, ils récolteront de quoi aller skier à Zinal et dans le Jura sous les auspices des autorités scolaires, lors des journées sportives cet hiver.

Vive la quatrième Fête d'automne d'Hauterive et bien du plaisir à chacun!



LE PROGRAMME

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Après-midi: joutes sportives des écoles Hauterive-Fleurier au Centre sportif.
18 h 30: au foyer du Bâtiment des services publics, cérémonie de promotion civique.
20 heures: cérémonie d'ouverture officielle de la quatrième Fête d'automne avec la participation de la fanfare « L'Helvétia » de Saint-Blaise.
20 h 30: danse au village avec l'orchestre de Raymond Claude.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

10 h 30: inauguration officielle de la Galerie d'art 2016.
11 h 30: concert apéritif sur la place du village par la musique « La Baguette » de Neuchâtel.
14 à 15 h 15: match de football Hauterive-Fleurier vétérans au Centre sportif.
16 à 17 h 30: cortège d'enfants costumés d'Hauterive avec des groupes costumés de Fleurier et l'« Ouvrière ».
17 h 30: concert apéritif sur la place du village par l'« Ouvrière » de Fleurier.
20 h 30: danse au village avec l'orchestre de Raymond Claude.

BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Dans l'esprit des organisateurs, la Fête d'automne doit tendre à un rapprochement des habitants de la commune dont on sait bien qu'elle s'étend du lac au pied de Chamont. Il y a donc, à Hauterive aussi, le haut et le bas, dont les habitants sont éloignés les uns des autres. D'autres facteurs coupent le village et la commune en deux: une voie ferrée CFF qui traverse celle-ci de part en part et deux routes importantes.

Aussi tout en célébrant les produits automnaux de la terre, tout en permettant aux sociétés locales de se mieux connaître, cette quatrième Fête d'automne sera l'occasion annuelle de faire d'une commune suburbaine un lieu de rendez-vous, un centre attractif qui, je le souhaite, attirera la population du littoral et de plus loin.

Je vous souhaite une très cordiale bienvenue dans notre petit village qui s'est fait tout beau et accueillant pour ces deux jours.

Rémy BACHMANN

Les organisateurs

Le comité d'organisation de cette fête populaire est présidé par M. Rémy Bachmann (presse-publicité), président de la Société d'émulation, et comprend: MM. Michel Sydler secrétaire (spectacle), Alexandre Reichard, caissier (loterie), Yves Haldenwang (police), Paul Rossel (approvisionnement), Jean-Claude Scafardi (constructions). Henri Etienne (délégué des écoles), Gilles Attinger (délégué du Conseil communal).

Les sociétés et groupements suivants participeront à la fête: Amicale des sapeurs-pompiers, Chanson d'Hauterive, Ecoles, Football-club, Société d'émulation, Société fédérale de gymnastique, Société de tir l'Union.

Manta

OP 127/71

GARAGE DU ROC

OPEL - CHEVROLET
BUICK
HAUTERIVE
Tél. (038) 33 11 44
AUTO - LOCATION SANS
CHAUFFEUR
OPEL KADETT - ASCONA -
RECORD
LAVAGE AUTOMATIQUE
« SWING »

S. Facchinetti SA

Travaux publics
Génie civil
Bâtiment
Carrières

Neuchâtel
Gouttes-d'Or 78 - Tél. (038) 25 30 23-27
Succursales:
Bienne - Fribourg - Lausanne

L'AUBERGE D'HAUTERIVE

Tél. 33 17 98

Au centre du village... vous offre:

Sa carte au grill

et ses salles pour BANQUETS
F. Siggen

Sur la place de fête savourez une BONNE BIÈRE

granum

La solution pour un chauffage sur mesure

3500 cal 90 m³ Fr. 418.-
5000 cal 130 m³ Fr. 498.-
7500 cal 190 m³ Fr. 598.-

Notre spécialiste se tient à votre disposition pour tous renseignements

Modèle Pilote

Entrepôt - Rouges Terres Tél. 33 19 66

Demandez maintenant une offre de reprise particulièrement intéressante pour une VOLVO

GARAGES SCHENKER, HAUTERIVE TÉL. (038) 33 13 45

Une chance rêvée de changer votre vieille CUISINIÈRE électrique.

Nous luttons contre l'inflation

Plus de 50 cuisinières au choix
SIEMENS - THERMA - LE RÊVE
NEFF - INDESIT

De nouveau une offre sensationnelle de votre magasin préféré

Livraison franco

DES RABAIS JUSQU'À

20%

sur le prix du catalogue

Prise à notre dépôt, jusqu'à

25%

Jeanneret & C^{ie} sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

LES CRUS D'HAUTERIVE...

Vins de Neuchâtel blancs et rouges

LES FILS DE MAURICE ROSSEL

rue de la Croix-d'Or
Tél. 33 36 36

ALBERT GERBER & FILS

rue de la Rebatte 37
Tél. 33 16 94 ou 33 27 53

HERMANN KREBS & FILS

rue du Château 5
Tél. 33 20 02

... DES VINS DÉLICIEUX!

Triumph Dolomite Sprint: la deux litres de tête.

Une voiture de tourisme super-sportive: moteur à 16 soupapes, 128 ch DIN, 0 à 100 km/h en moins de 10 s. Boîte avec overdrive.

Consommation à la vitesse constante de 130 km/h, seulement 8,5 l! Son silence et son confort lui ont valu, en Angleterre, le surnom de « Executive Jet ».

Laissez-vous donc enthousiasmer par notre voiture de démonstration!

Fr. 16880.-

GARAGE DU SEYON

R. Waser, tél. 25 16 28
Neuchâtel, Seyon 34-38

GARAGE DE LA CÔTE

Peseux, rte de Neuchâtel 15
Tél. 25 00 98

GARAGE BLASER

Le Landeron, tél. 51 30 32

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

elcalor

Notre entreprise occupe environ 400 personnes. Un des produits les plus importants parmi notre gamme de fabrication sont les corps de chauffe spéciaux, destinés surtout à l'industrie de machines et d'appareils électrothermiques, ainsi qu'aux entreprises de transports publics. En qualité d'ingénieur-conseil et pour la vente de ces produits dans les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg et Berne, nous cherchons un

représentant

de préférence de langue maternelle française et ayant de très bonnes connaissances de la langue allemande.

Notre nouveau collaborateur doit posséder des connaissances approfondies en électrotechnique et être capable non seulement d'intensifier nos relations avec la clientèle existante, mais de gagner aussi d'autres entreprises de son rayon d'activité pour nos produits de qualité.

Nous offrons une activité intéressante, variée et indépendante à personne âgée d'au moins 25 ans, ayant de l'initiative et le sens du commerce. Possibilité de se créer une situation d'avenir bien rétribuée.

Adressez s.v.p. votre offre, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo, au chef du personnel de la maison Elcalor S.A. 5001 Aarau.

th Elcalor AG 5001 Aarau
Bleichemattstrasse 31 • Telefon 064 / 22 36 91
• Ein Unternehmen der Therna-Gruppe •

Nous cherchons

DAME

pour petits travaux de bureau et réception.

Horaire : 9 - 11 h 30

15 - 18 heures

En cas d'intérêt,

téléphoner au (021) 23 93 66.

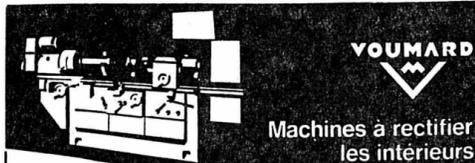
Proposons travail immédiat à

**TOURNEUR
DESSINATEUR
EN MACHINES
ÉLECTRO-MÉCANICIEN**



Le travail temporaire a 25 ans, Manpower aussi... 25 ans d'avant-garde, ça compte!

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76



Machines à rectifier les intérieurs

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile. Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS pour notre usine d'HAUTERIVE

EMPLOYÉ

pour notre bureau des méthodes. Ce poste conviendrait à mécanicien expérimenté, possédant suffisamment de métier pour établir des plans de travail (montage et avant-montage). Une période de formation pourrait être envisagée si nécessaire. Conditions de travail propres à une entreprise moderne. HORAIRE LIBRE. Faire offres à VOUMARD MACHINES CO S.A., bureau du personnel, 2068 HAUTERIVE. Tél. (038) 25 88 41.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

SERRURIER

est cherché pour atelier et chantier.

Jean-Jacques LUDI, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 76 78.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TEL. 038 25 85 01

Nous engageons pour nos ateliers des **POUDRIÈRES 137 (tram No 3) des**

OUVRIÈRES

pour différents travaux de montage ou de contrôle et mesure, dans nos services de production de quartz horlogers.

Il s'agit de travaux propres, fins et précis qui conviendraient à des personnes ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie. La formation est assurée par nos soins.

Vous adressez ou téléphonez à : **OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel, Brévards 16, 2002 NEUCHÂTEL 2, tél. (038) 25 85 01 ;** ou vous présenter directement à nos ateliers des Poudrières 137, 3me étage.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

C'est si simple :

Vous choisissez les chiffres de notre numéro de téléphone pour savoir comment

une vendeuse / un vendeur

passer la journée dans notre Count down Superdiscount moderne, Grand-rue 9, La Neuveville.

Vous connaîtrez bientôt l'assortiment de marchandise vaste et varié.

Voulez-vous en savoir plus ? Sur nos conditions de travail favorables ?

Téléphonez-nous s.v.p., ou passez tout simplement dans notre filiale. Nous nous réjouissons.

MERCURE S.A. Fellerstrasse 15, 3027 Berne. Tél. (031) 55 11 55.

Alimentation naturelle et diététique



sous les Arcades, 2000 Neuchâtel Tél. 25 43 52

engagerait

collaboratrice

ou gérante, situation d'avenir pour personne bilingue ayant des connaissances en diététique, ou s'y intéressant, et l'habitude du commerce. Travail varié, très bon salaire (horaire à convenir).

Après mise au courant, reprise éventuelle.

Derendinger

Si vous êtes de langue maternelle française et désirez compléter vos connaissances d'allemand, nous vous en offrons la possibilité, en tant que

COLLABORATRICE

dans notre centrale de vente. Vos charges : offres, confirmations de commandes, correspondance allemande et française, entretiens téléphoniques avec nos clients, etc. Nous sommes la principale entreprise d'accessoires automobiles, avec 21 succursales en Suisse.

Si vous aimez la semaine de 6 jours, un salaire élevé (13 fois), de bonnes conditions sociales et un climat de travail agréable, nous attendons avec plaisir votre candidature, et nous nous réjouissons de faire votre connaissance. Tél. (01) 39 88 55 demandez s.v.p. Monsieur Mooser. Stauffacherquai 18-20, 8021 Zurich 4.

Derendinger



Dpt. COMACO
Nous cherchons, pour notre nouveau département d'étude et fabrication de commandes de machines-outils

**un technicien en électronique
un monteur en appareils électroniques**

Faire offres ou se présenter : Route de Boudry, 2016 Cortaillod. Tél. (038) 42 18 49.

Hôtel du Soleil, Cornaux, cherche

sommelière ou garçon
congé le samedi et le dimanche. Nourrie logée. Horaire 14 heures à 23 heures.

Tél. 47 14 60, heures des repas.

GAINS ÉLEVÉS

si vous êtes persévérant, aimez la vente et disposez d'une voiture. Horaire libre. Écrire à case postale 511, 1000 Lausanne 17.

Le Restaurant du Jura cherche **garçon de cuisine et fille d'office**

Adressez offres à Alexandre Riesen, 7, rue de la Treille, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 10.

Nous cherchons

un couple

pour assumer le service de conciergerie d'un immeuble de 23 logements, fbg de l'Hôpital 54-56, Neuchâtel. Appartement de 2 1/2 pièces à disposition. Entrée en fonction le 1er octobre ou à convenir.

Renseignements et inscriptions : **LA NEUCHÂTELOISE Compagnies d'Assurances Service Immobilier. 16, rue du Bassin 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.**

Atelier de réglage cherche, pour entrée immédiate, des

employées

en atelier uniquement.

Salaires élevés, horaire continu, normal ou par équipe.

Tél. 24 57 47.

EMPLOYÉE DE MAISON sachant bien cuisiner ou

cherchée par famille, pour villa, à Genève. Nourrie, logée. Appartement séparé. Voiture à disposition. Bon salaire. Références et permis de travail exigés. Tél. (022) 36 05 70.

Nous cherchons

un couple

pour assumer le service de conciergerie d'un immeuble de 23 logements, fbg de l'Hôpital 54-56, Neuchâtel. Appartement de 2 1/2 pièces à disposition. Entrée en fonction le 1er octobre ou à convenir.

Renseignements et inscriptions : **LA NEUCHÂTELOISE Compagnies d'Assurances Service Immobilier. 16, rue du Bassin 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.**

Urgent, nous cherchons une

employée de maison

Bon gain et vie de famille ; nourrie logée.

F. Edsenn, tél. (039) 32 11 96.

Nous engageons à plein temps :

**1 service-man
1 service-girl**

Garage Waser Neuchâtel, Seyon 34-38.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse Feuille d'avis de Neuchâtel

AVIA & SILVANA SA

cherche, pour entrée immédiate,

une ouvrière

pour la mise à l'heure et le visitage, au courant des travaux d'horlogerie.

— Horaire libre.

Faire offres à AVIA & SILVANA S.A., Ecluse 67, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 67 01 - interne 61.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

Nous engageons du

PERSONNEL FÉMININ À TEMPS PARTIEL

pour notre département de conditionnement.

Heures de travail : 8 h - 11 h et 14 h - 16 h 10.

Il s'agit d'un travail propre et facile. Nous vouons le soin nécessaire à l'introduction au poste de travail.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Veillez vous adresser, soit par téléphone, soit personnellement pendant les heures de travail de la fabrique, à

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel d'exploitation 2003 Neuchâtel Tél. 038/21 11 55, interne 386

NOTZ

Nous cherchons pour notre ATELIER ACIERS SPÉCIAUX un

COLLABORATEUR

qui desservira une machine à cisailier l'acier.

Une formation professionnelle pour ce poste varié et indépendant n'est pas exigée.

Nous offrons : conditions modernes d'engagement, formation solide, salaire mensuel, bonnes prestations sociales, entretien des vêtements de travail, possibilités de transport, cantine.

Prenez contact avec nous afin de fixer un rendez-vous.

NOTZ & Co S.A. Service du personnel Case postale 2501 Bienne.

Tél. (032) 25 11 25.

NOTZ

FAN-L'EXPRESS Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annoncés

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal situé à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames

Tarif de la publicité

ANNONCES : 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.— le mm. Réclames Fr. 2,15 Naissances, mortuaires 1.10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A. « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
92.—	48.—	26.—	9.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés

F. Petitpierre 2035 Corcelles-Suisse

Bureau d'études - automatisation atelier de constructions mécaniques et électroniques

Nous cherchons

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

désireux de parfaire ses connaissances dans l'automatisation et la mécanique de haute précision.

Pour tous renseignements, demander M. Gaschen. Tél. 31 28 45. En cas de non-réponse, Tél. 31 49 15.



BAR L'AQUARIUM

les Geneveys-sur-Coffrane, cherche

garçon ou fille de buffet

Tél. (038) 57 13 55.

Maison importante cherche pour la Suisse romande représentant

Bonne formation et soutien continu dans la vente. Nous offrons : fixe, frais, commissions, très bons avantages sociaux.

Pour tous renseignements : tél. (091) 54 20 71 ou détacher le coupon ci-dessous et l'envoyer à : Maison Forest, 6927 Agra.

Nom : Prénom : Né le : Nationalité : En Suisse depuis : Permis de conduire : Profession :



Nous cherchons

AGENTS

libres pour vente de produits de grande diffusion.

Tél. (022) 42 71 39.

Seulement 40 c. le mot !

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

sons engagement de votre part et réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



Il y a là 26 Toyota.

Si elles ne comblaient pas tous les désirs, il y en aurait encore d'autres.

Chaque automobiliste attend autre chose de sa voiture. Chacun a ses besoins de transport propres. Toyota veut les combler tous. Voilà pourquoi sa gamme de modèles est vaste comme aucune autre. De la petite 1000 à la luxueuse 2600, Toyota a de quoi répondre à tous les désirs.

Toutes les Toyota ont pourtant en commun leur haute qualité, leur finition remarquable, leur équipement sans pareil, leur économie et le service d'entretien dont elles bénéficient. Là encore, Toyota ne laisse rien à désirer.

Or, comme chaque Toyota est construite avec un souci permanent de perfection et un incroyable amour du détail, et que chacune de ses pièces est réalisée avec le même soin, Toyota peut l'assurer sans risque d'une garantie de 1 an ou 20 000 km.

Quant à l'équipement des Toyota, il est devenu proverbial. De tout temps, Toyota l'a voulu complet et compris dans le prix, fixant ainsi de nouveaux critères en la matière, en Suisse.

La meilleure voiture ne vaut toutefois que ce que vaut son service après-vente. Voilà pourquoi la Toyota SA Suisse a érigé à Safenwil, aux abords de l'autoroute Berne-Zurich, un centre d'importation où les Toyota sont examinées sous toutes les coutures à leur arrivée en Suisse. C'est là que se trouve aussi le centre névralgique du service des pièces détachées, magasin central capable de fournir, dans les 24 heures, 98% de toutes les pièces (un record pour la branche!). C'est de là que les 350 agences Toyota en Suisse reçoivent l'assistance nécessaire. C'est là enfin que sont formés les mécaniciens Toyota. Ainsi, la Toyota SA Suisse et les 350 agences de la marque en Suisse sont les dignes représentants du plus grand producteur d'automobiles du Japon et troisième parmi les géants mondiaux de l'automobile.

Voici comment Toyota répond aux besoins et aux désirs si divers des automobilistes:

Toyota 1000 Copain
Fr. 7990.-

5 places, 2 portes,
4 cylindres, 993 cm³, 47 ch
DIN-PS à 5800 tr/min, car-
burateur inversé à registre,
7,7 l/100 km (DIN)



Toyota Corona 1800 Sedan
Deluxe, 5 places, 4 portes
Fr. 13 500.-

A boîte automatique
Fr. 14 250.-
Station Wagon, 5 places,
5 portes, Fr. 13 990.-
4 cylindres, 1808 cm³, 84 ch
DIN-PS à 5600 tr/min, car-
burateur inversé à registre,
8,1 l/100 km (DIN)



Toyota Corolla 1200 Deluxe,
5 places, 2 portes, Fr. 8990.-
Sedan Deluxe, 5 places,
4 portes, Fr. 9990.-
Coupé, 5 places, 2 portes
Fr. 10 400.-
Station Wagon, 5 places,
3 portes, Fr. 10 250.-

4 cylindres, 1166 cm³, 58 ch
DIN-PS à 6300 tr/min, car-
burateur inversé à registre,
8,0 l/100 km (DIN)



Toyota 2000 Sedan Deluxe/
Corona Mk II, 5 places
4 portes, Fr. 13 950.-
A boîte automatique
Fr. 14 950.-

Toyota 2000 Ascot, version
à toit de vinyle, jantes sport
en aluminium, bandes laté-
rales et baguettes protec-
trices chromées autour des
portes, Fr. 14 900.-

4 cylindres, 1968 cm³, 89 ch
DIN-PS à 4900 tr/min, car-
burateur inversé à registre,
8,7 l/100 km (DIN)



Toyota Carina 1600, Sedan
Super Deluxe, Fr. 11 850.-
5 places, 4 portes, 4 cylin-
dres, 1588 cm³, 79 ch DIN-
PS à 5800 tr/min, car-
burateur inversé
à registre,
8,5 l/100 km (DIN)

Toyota Carina 1600 ST
Fr. 12 500, 5 places,
2 portes, 4 cylindres,
1588 cm³, 186 ch DIN à
5600 tr/min., boîte à 5 vitesses,
2 carburateurs inversés
à registre, 8,0 l/100 km
(DIN)
supplément pour peinture
rallye, fr. 250.-



Toyota 2300 Sedan Deluxe/
Corona Mk II, 5 places,
4 portes, Fr. 16 250.-
A boîte automatique
Fr. 17 250.-
Hardtop, 5 places, 2 portes
Fr. 17 250.-
A boîte automatique
Fr. 18 250.-

6 cylindres, 2253 cm³,
96 ch DIN-PS à 4800 tr/min.,
carburateur inversé à
registre, 9,5 l/100 km (DIN)



Toyota Celica 1600
ST Coupé, Fr. 13 900.-
4 places, 2 portes, 4 cylin-
dres, 1588 cm³, 86 ch DIN-PS à
5600 tr/min., boîte à 5 vitesses,
2 carburateurs inversés
à registre, 8,0 l/100 km
(DIN)

Toyota Celica 1600
GT Coupé, Fr. 16 500.-
4 places, 2 portes, 4 cylin-
dres, 1588 cm³, 2 arbres à
cames en tête, 108 ch DIN-PS
à 6200 tr/min, boîte à 5
vitesses, 8,5 l/100 km (DIN)



Toyota Crown 2600 Sedan
Deluxe, 5 places, 4 portes
Fr. 18 950.-
A boîte automatique
Fr. 19 950.-

Hardtop, 5 places, 2 portes
Fr. 20 500.-
A boîte automatique
Fr. 21 500.-
Custom Station Wagon
7 places, banquette
arrière escamotable,
5 portes Fr. 20 750.-
A boîte automatique
Fr. 21 750.-

6 cylindres, 2563 cm³, 112
ch DIN-PS à 5000 tr/min.,
carburateur inversé à re-
gistre, 10,5 l/100 km (DIN)



Garantie 1 an ou 20 000 km

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

TOYOTA SA,
5745 Safenwil,
Tél. 062 679311



Mazout «extra-léger»
de chauffage
au prix Migrol

Téléphonez au numéro

021-36 94 94

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

**DÉCISION SURPRENANTE SOUS LA COUPOLE FÉDÉRALE
Le Conseil des Etats refuse l'arrêté fédéral sur le frein aux dépenses**

De notre correspondant de Berne :
Le Conseil des Etats a refusé hier par 25 voix contre 15 l'arrêté fédéral freinant les dépenses. Cette décision surprenante, qui s'oppose à celle prise auparavant par le Conseil national, s'explique par le souci des cantons les plus en retard dans le développement de leur infrastructure, de ne pas ralentir celui-ci.
Cependant plus qu'une volonté de ne pas freiner les dépenses, cette décision apparaît aussi comme un appel à la notion du Conseil national, acceptée par la Chambre haute du reste, et qui prie le Conseil fédéral de soumettre aux Chambres, le plus rapidement possible, mais au plus tard en 1976, un rapport et des propositions pour une réforme complète des finances, de la fiscalité et de la répartition financière entre les cantons et la Confédération.
L'arrêté proposé introduirait pour 5 ans (1975-79) un système d'autocensure. Ainsi toute décision entraînant une augmentation des dépenses ou une diminution des recettes par rapport aux propositions du Conseil fédéral devrait être adoptée par chaque Conseil à la majorité des deux tiers de tous les membres. Entre autres une telle mesure aurait l'avantage d'inciter davantage de députés à assister aux débats sur des objets devenus aussi essentiels que ceux des finances fédérales.
Mais on peut aussi estimer qu'une telle mesure serait trop sévère et que le fait qu'elle se propose ne serait pas atteint. De toute façon, sa portée doit avant tout être considérée comme de nature psychologique.
La commission du Conseil des Etats ne l'avait acceptée que par 7 voix contre 6.
Hier, au nom de la minorité de la commission M. Eggenberger (soc. SG) a demandé que l'arrêté soit biffé. Par

contre, pour M. Urech (rad. AG) le refus de l'arrêté remettrait en question tout le paquet des mesures financières envisagées. Le Conseil des Etats a déjà réduit la rigueur des mesures de blocage du personnel, cela suffit.
M. Louis Guisan (lib. Vaud) estime que l'arrêté constitue une mesure exemplaire d'autodiscipline permettant de réaliser un accord solide entre gouvernement et parlement dans les circonstances spéciales que nous vivons actuellement.
Pour M. Dreyer (PDC, FR) les parlementaires ont un sentiment de culpabilité devant l'endettement des collectivités publiques. L'acceptation de l'arrêté leur permettrait alors de se racheter.
M. Muheim (PDC-UR) s'est opposé, au contraire, à l'arrêté, estimant qu'il constitue un choix politique et non une décision de droit public. Il s'agit là d'une question d'interprétation, alors que demeurent les circonstances exceptionnelles que nous connaissons... M. Bourgnicht (PDC-FR), président de la commission ad hoc, remarque d'ailleurs que la majorité de tous les membres requise par l'arrêté proposé, est déjà une mesure nécessaire lorsque la clause d'urgence est demandée.
Le conseiller fédéral Chevallaz s'est abstenu quant à lui de prendre position estimant qu'il s'agissait d'une affaire concernant exclusivement le parlement.

ACCROISSEMENT DE L'ICHA ET DE L'ADN
Le Conseil des Etats s'est par ailleurs occupé hier de l'arrêté fédéral sur les mesures propres à restaurer l'équilibre des finances. Cet arrêté modifie principalement l'impôt sur le chiffre d'affaires en le portant de 6 % à 9 % (gros). Il fixe l'impôt à 12 % au plus du revenu des personnes physiques alors que l'as-

sujetissement commence à 9700 fr. (célibataires) et 12.700 fr. (mariés).
M. Eggenberger (soc-SG) a proposé une correction de la progression à froid en accordant un rabais de 40 fr. aux personnes mariées jusqu'à un revenu imposable de 25.000 fr. et de 20 fr. pour un revenu compris entre 25.000 et 40.000 fr. Ces rabais entraîneraient une moins-value des recettes de 40 millions, comme le conseiller fédéral Chevallaz l'a fait remarquer, en soulignant qu'on ne pouvait se le permettre. La Chambre l'a suivi en refusant la proposition par 27 voix contre 6.
A propos des personnes morales, autre sujet important, une discussion s'est engagée également sur la perception annuelle postnuméraire de l'impôt, adoptée déjà par 11 cantons, pour remplacer le système actuel d'imposition bisannuel prænnuméraire. Selon le président de la commission, M. Bourgnicht, un tel changement ne devrait être effectué que dans le cadre d'un projet global concernant aussi bien les personnes physiques que morales. Le gouvernement doit présenter d'ailleurs des propositions sur ce point dans le cadre d'un projet de loi en préparation sur l'harmonisation des impôts. Cette proposition a été acceptée par le Conseil national (78 voix contre 68) et la commission du Conseil des Etats par 9 voix contre 5. Mais le Conseil des Etats, au vote, l'a repoussée par 18 voix contre 13. Refus, donc, de la perception annuelle pour les personnes morales. L'ensemble de l'arrêté a alors été adopté par 29 voix sans opposition.

INTERVENTION DE M. GROSJEAN
M. Carlos Grosjean (rad-NE) avait estimé qu'il est plus juste que les sociétés paient annuellement leurs impôts sur les bénéfices réalisés de l'année précédente. Le Conseil fédéral, comme l'a souligné M. Chevallaz, est du reste acquis déjà à l'idée de la taxation postnuméraire qui permet notamment des rentrées fiscales plus régulières et mieux adaptées à la conjoncture. Quant aux cantons ils y sont favorables en général mais objectent que les frais d'administration seraient augmentés. Ils ne seront toutefois à même de réaliser la perception annuelle qu'en 1980.
La portée de l'arrêté essentiellement psychologique. Objectivement, les mesures financières proposées pour rétablir l'équilibre des finances fédérales ne sont pas en cause semble-t-il.
Rappelons qu'elles prescrivent notamment un plafond aux dépenses d'équipement pour cinq années et modifient les taux d'impôts fédéraux.

RENDMENT DE L'ICHA : PRES DE 7 MILLIARDS
A cet égard, le rendement supplémentaire attendu est supputé de la manière suivante : ICHA : en 1975, 658 millions ; en 1976, 1485 millions ; en 1977, 1600 millions ; en 1978, 1710 millions et en 1979 : 1840 millions. Le rendement total de l'ICHA devrait atteindre cette dernière année 6 milliard 900 millions.
L'impôt dit de défense nationale avec les modifications prévues au 1er janvier 1975 devrait, pour sa part, ne rapporter que 100 millions de plus à la Confédération en 1979 et 45 millions aux cantons. Les charges sur les revenus pour les personnes physiques ne seront modifiées juridiquement qu'au delà d'un revenu de 250.000 fr. (célibataire et mariés).
Pour les personnes morales, l'imposition de rendement sera légèrement augmentée à partir d'un rendement de 40.000 fr. On passerait ainsi de 3,96 % pour 50.000 fr. à 4,18 % pour 120.000 fr. Le taux montera de 6,97 % à 7,70 % et pour 1 million de 8,80 % à 9 %.

Mais les ressources nouvelles de la Confédération ne se limiteront pas aux arrêtes traités cette semaine par le Conseil des Etats. Le Conseil national a entendu en effet hier un message relatif à de nouvelles ressources en ce qui concerne le financement des routes nationales et le tarif général des douanes.

IMPASSES BUDGÉTAIRES : 2 A 4 MILLIARDS
L'impératif de nouvelles ressources a été mis en évidence par la planification financière 1975-1979 qui prévoit des impasses budgétaires de 2 à 4 milliards de francs par an. Le train de mesures proposé par le Conseil fédéral prévoit donc un meilleur contrôle des dépenses et des suppléments de recettes.
Toutefois devant la difficulté de freiner suffisamment les dépenses (infrastructure, enseignement, recherche, salaires) on peut effectivement craindre que le fameux train de mesures proposé par le Conseil fédéral ne soit pas encore suffisant. Le meilleur remède serait une relance économique, mais le frein aux investissements et la situation économique mondiale (factures des matières premières) ne semblent guère propices.
Toutefois, quelle que soit l'inflation mondiale qui nous menace, l'effort d'assainissement de nos finances est absolument urgent si nous voulons juguler notre propre inflation interne.
Mais l'alourdissement des prélèvements sur l'économie pour trouver de nouvelles recettes gêne de toute façon l'expansion de celle-ci.

C'est pourquoi l'effort principal doit être donné dans le freinage des dépenses publiques et privées, ainsi que dans l'encouragement de l'épargne.
Certes nous nous trouvons un peu devant la quadrature du cercle mais les choix et les renoncements s'imposent. Les mesures coercitives ne suffisent

cependant pas. Il faut que souffle sur le pays un esprit d'économie.

POUR L'AIDE AUX ÉCOLES SUISSES A L'ÉTRANGER

D'autre part, les sénateurs ont donné le feu vert à la nouvelle loi sur l'aide aux écoles suisses à l'étranger, déjà acceptée par le Conseil national. Une attaque de M. Wenk, socialiste de Bâle-Ville, demandant le refus d'entrer en matière, a fait long feu.
Les conseillers aux Etats ont donné leur agrément au nouveau texte, estimant — ainsi que l'ont souligné MM. Guisan (lib-VD), Pradervand (rad-VD) et Reverdin (lib-GE) — que ces établissements sont indispensables pour les Suisses de l'étranger et que, contrairement à ce qu'avait dit leur collègue Wenk, ils ont su s'insérer dans la vie locale.
Enfin, la Chambre des cantons a approuvé une mini-révision du code pénal militaire rendue nécessaire par les modifications du code pénal ordinaire décidée en 1971 et un réajustement des prestations de l'assurance militaire à l'évolution des revenus. J.P.G.

**Davantage de médecins
Le densité a augmenté tant dans les cités que dans les régions rurales**

LAUSANE (ATS). — On dit parfois que la répartition des médecins n'est pas harmonieuse, qu'il y en a trop dans les villes et pas assez à la campagne. La statistique médicale 1973, qui vient de paraître dans le « Bulletin des médecins suisses », confirme en partie cette opinion. Les villes de plus de 10.000 habitants comptent à elles seules 70,3 % de tous les livres praticiens (ce terme est employé par opposition aux médecins-fonctionnaires et aux assistants) et les autres régions 29,7 %. Dans les villes, 74,2 % des médecins sont des spécialistes et 25,8 % seulement des omnipraticiens (médecine générale), alors que dans les régions rurales il y a 30,2 % de spécialistes face à 69,8 % d'omnipraticiens.
Dans l'ensemble de la Suisse, relève le service romand d'information médicale, la proportion entre médecins et habitants est d'un livre praticien pour 694 habitants dans les villes, d'un pour 2001 à la campagne et d'un pour 1082 en moyenne pour le pays. La densité médicale a augmenté tant dans les cités que dans les régions rurales.
Selon les chiffres qui viennent d'être publiés par l'organisation mondiale de la santé pour 1970, la Suisse est en bon rang parmi les pays européens, puisqu'elle compte 16,82 médecins pour 10.000 habitants (14,85 pour 10.000 habitants en Europe, 10,76 en Amérique du Nord et du Sud, 2,83 en Asie, 1,36 en Afrique).
L'effectif des étudiants en médecine dans les universités suisses a augmenté de 6337 au semestre d'hiver 1971-72 à 6611 au semestre d'hiver 1972-73. La proportion des étudiants étrangers est tombée de quelque 40 % dans les années 1960 à 14 % aujourd'hui.
Le corps médical suisse, en 1973, comptait 11.641 membres (11.006 l'année précédente), soit 5900 livres praticiens (2294 omnipraticiens et 3606 spécialistes), 665 médecins fonctionnaires et employés, 890 médecins ayant cessé leur activité et 4186 assistants. Les femmes forment 15,2 % de l'ensemble.

Comment la Suisse pourra garder sa vocation hôtelière internationale

ZURICH (ATS). — Si l'hôtellerie suisse veut garder sa position internationale, elle doit davantage s'adapter aux modifications de structures du marché touristique international. D'une part, le développement des voyages en groupe et du tourisme familial et de la jeunesse a provoqué une augmentation de la demande des formes avantageuses de l'hébergement. D'autre part, l'hôtellerie doit offrir qualitativement beaucoup plus qu'autrefois. Comme l'indique l'Union de Banque suisse, dans un bulletin consacré à l'hôtellerie, cette dernière doit envisager des investissements pour la modernisation de ses installations.
Depuis le record de l'année 1972, on enregistre un recul. Le tourisme, qui occupait jusqu'ici une part importante de nos revenus, est en passe de perdre du terrain. Pour les entreprises de ce secteur, il est d'autant plus nécessaire de s'adapter le plus rapidement possible aux conditions changeantes du marché.

De nouveaux bâtiments et des rénovations constituent une condition essentielle pour continuer à attirer la clientèle. A cet égard, on peut noter qu'en 1972, 6 % des chambres n'avaient pas encore l'eau courante et seules 37 % des chambres disposaient de douches ou de bains. D'autre part, il faut éviter une prolifération des établissements de première classe. On n'a pas suffisamment tenu compte de la demande de chambres d'hôtel modernes sans équipement luxueux.
Le tourisme de masse offre des avantages. Il permet d'utiliser d'une manière plus judicieuse les possibilités d'hébergement. Enfin, le tourisme de congrès contribue également à faire un meilleur usage des capacités d'hébergement. Il ne faut enfin pas oublier qu'un congrès est souvent complété par des vacances privées.

VALAIS

Taxes de séjour : le Tribunal fédéral repousse les deux recours

De notre correspondant :
La nouvelle sera accueillie aujourd'hui avec un soupir de soulagement dans bien des milieux touristiques du canton. Le Tribunal fédéral en effet a repoussé à l'unanimité nous dit-on les deux recours déposés principalement par des hôteliers de Crans-Montana dans l'épineuse question des taxes de séjour.
Dans l'après-midi, la chancellerie d'Etat d'ailleurs nous confirmait la nouvelle.

pour autant bien sûr que le parlement et le peuple suivent les propositions formulées par le gouvernement.

L'affaire des fromages à raclettes devant le tribunal

BAGNES (ATS). — Le procès consacré à la malheureuse affaire de fromages à raclettes qui fit énormément de bruit l'an passé non seulement en Valais mais à l'extérieur du canton s'est ouvert mardi devant le tribunal d'arrondissement de l'Entremont.
Près de mille pièces de fromages n'avaient plus été soignées durant de longues semaines par un aide-fromager qui les avait laissés pourrir dans les caves où la vermine s'en mêla. Il fallut jeter aux gadoes des centaines de kilos de l'excellent fromage de Bagnes, la perte dépassant 43.000 francs pour de modestes agriculteurs de montagne.
Le fromager, Benjamin F., 47 ans, célibataire, avoua avoir agi par rancune et colère, divers démêlés l'opposant au consortium chargé de cette laiterie. La défense soulignera le fait que ce consortium, vu l'importance de cette laiterie, était responsable de la conservation des fromages.
Le procureur a conclu au délit intentionnel. Il estime l'accusé coupable de dommages à la propriété et de gestion déloyale et demande qu'on lui inflige six mois ferme de réclusion avec tous les frais à sa charge.
Relevons que la commune de Bagnes, la Fédération valaisanne des producteurs de lait, le fonds de vulgarisation agricole et l'Union suisse des producteurs ont indemnisé pour près de 30.000 francs les agriculteurs qui avaient livré leur lait à cette laiterie.
Le jugement n'a pas encore été rendu.

SUITE Essence et mazout : hausses critiquées

Peu à peu, alors que se poursuivait la préparation du budget pour 1975, l'impasse est apparue plus grave que prévu : estimée tout d'abord à 1,7 milliard, on s'aperçoit maintenant qu'elle atteindra quelque 600 millions de plus, soit 2,3 milliards. D'où la deuxième étape, celle qui a consisté pour le Conseil fédéral, l'avant-dernier jour d'août, à demander les hausses de la taxe supplémentaire sur l'essence et des droits sur le mazout sur lesquelles le Conseil national doit se prononcer.
Trois aspects du problème méritent d'être également connus, ont encore signalé MM. Buergi et Schläppli : le regrettable manque d'élasticité des dépenses fédérales, dont les quatre cinquièmes sont fixés par des lois, ce qui aboutit à des économies sur les investissements ; le fait que la taxe supplémentaire sur l'essence a été choisie parce que pratiquement seule à pouvoir être utilisée immédiatement, et pour permettre la poursuite de l'investissement très important que représente la construction des routes nationales sans que la Confédération doive encore augmenter ses avances ; enfin, le montant des sommes que rapporteront les nouvelles taxes, à savoir quelque 500 à 600 millions par an. Comme on s'en souvient, la décision est d'ores et déjà en vigueur, pour éviter toute opération spéculative. Le débat d'entrée en matière commence ensuite.

Les interventions des orateurs parlant à titre individuel ont été de la même eau — pour autant que l'expression soit admise à propos d'un débat traitant de carburants. Tout au plus, M. Schwarzenbach (rép-ZH), observant que lourd héritage M. Chevallaz a reçu de M. Cello, a-t-il suggéré qu'il faudrait bien un jour rechercher les responsables de la situation présente, la patience du peuple suisse étant immense, mais pas infinie.

LA POSITION GOUVERNEMENTALE : COURTE, MOYENNE ET LONGUE ÉCHEANCE

Dans son exposé de la position gouvernementale, M. Chevallaz, à son habitude, s'est montré incisif, décidé, précis.
« On n'arrête pas brusquement un train en marche », a-t-il remarqué tout d'abord. « Ce n'est pas seulement chez nous, mais également dans tous les autres Etats industrialisés modernes, que la flexibilité des dépenses s'est faite. Au reste, notre problème est sans doute tout autant celui de l'augmentation des dépenses que celui du faible niveau, par rapport aux pays qui nous entourent, de la fiscalité suisse, aboutissant par exemple à des charges pour la défense nationale mettant celle-ci à la limite de la crédibilité. »
Le chef du département des finances a évoqué ensuite le « programme de rigueur » préparé à toutes fins utiles par le Conseil fédéral, puis il a parlé plus longuement du « programme fondamental » de redressement des finances fédérales, maintenant en préparation. Ce programme sera rendu public au début de 1976 et porte sur trois domaines principaux : nouvelle répartition des charges et des compétences entre la Confédération et les cantons, révision de l'imposition directe, en particulier pour restreindre au maximum les possibilités de sous-enchère fiscale, enfin création d'une taxe à la valeur ajoutée tenant compte des spécificités helvétiques.

à la Confédération. Il a été repoussé par 73 voix contre 37, alors que celui de Mme Uchtenhagen (soc., ZH), en faveur d'un droit uniforme de 1 fr. 80, justifié pour des motifs touchant à la protection de l'environnement et accepté par M. Chevallaz, a recueilli un résultat un peu meilleur : 61 voix contre 53.
Dans certains milieux, au Palais fédéral, on regrette hier soir, pas seulement pour des raisons tactiques, la double rebuffade opposée dans la journée aux socialistes, l'après-midi au Conseil national avec l'amendement de la députée zuricoise, le matin au Conseil des Etats, lors du refus de la taxation annuelle des personnes morales, pourtant déjà pratiquée par de nombreux cantons.

LA SÉANCE DU MATIN AU NATIONAL

Lors de sa séance de mercredi matin, le Conseil national a poursuivi l'étude des articles conjoncturels. Il s'agissait de savoir si la Confédération avait le droit de prendre des mesures autres que les mesures classiques d'intervention (secours de la monnaie et du crédit, des finances publiques, des relations économiques de la Suisse) pour assurer l'équilibre conjoncturel. Opposée à plusieurs contre-propositions, la thèse de la majorité de la commission de la Chambre basse, favorable à des mesures supplémentaires limitées dans le temps a finalement été adoptée par la majorité des députés.

Le Conseil national a également adopté une loi sur le régime pour le commerce extérieur des produits agricoles transformés qui institue des éléments mobiles en plus des éléments fixes pour les taux des droits à l'importation de certains produits.

Cette loi autorise aussi, pour les produits transformés destinés à l'alimentation humaine et qui contiennent des matières premières agricoles, l'octroi de contributions à l'exportation. Combattu par plusieurs députés, ce projet de loi devrait être, comme l'a souligné le président de la Confédération, une suite logique aux accords passés avec le Marché commun. Au vote la loi a été acceptée par 93 voix contre 16.

Le Conseil national a encore étudié une modification de l'arrêté fédéral concernant le versement d'allocations de renchérissement au personnel fédéral. Le débat a surtout concerné la base de calcul des allocations qui se fait sur ce que l'on nomme la « rétribution déterminante du fonctionnaire ».

INTERIM

DEBAT DE DÉTAIL : DOUBLE APPROBATION

L'entrée en matière adoptée (par 100 voix contre 6 à la proposition de M. Dafflon et 11 à celle de M. Biel), c'est le projet d'arrêté sur l'essence qui a fait l'objet du premier débat de détail. Après le rejet d'un amendement de M. Biel encore, fixant à 25 centimes au lieu de 30 la taxe supplémentaire, les modifications de forme proposées par la commission, admises par le Conseil fédéral, ont été approuvées. Au vote d'ensemble, l'approbation a été obtenue par 99 voix contre 14.
Le projet de loi modifiant les droits sur le mazout, quant à lui, a passé avec 80 voix contre 32. Deux amendements ont été rejetés : l'un, de M. Biel toujours, ramenant à 1 fr. 10 la taxe sur toute les sortes d'huiles de chauffage et aurait fait perdre quelque 70 millions

POURQUOI DEUX ÉTAPES SI PROCHE ?

M. Wyer (PDC-VS) a demandé à M. Chevallaz de témoigner de son énergie coutumière pour mettre au point un programme de mesures d'assainissement à long terme, et M. Richter (rad-NE) a fait le procès de la politique financière, facile et imprévoyante, qui est depuis trop longtemps celle de l'Etat central. M. Braem (rép-ZH) a présenté diverses propositions d'améliorations et M. Peyrot (lib-GE) a jugé significatif qu'il ait fallu procéder en deux étapes, demander des augmentations de recettes en deux fois à des dates aussi rapprochées. Après M. Allgoewer (ind-BS), attaquant notamment le système utilisé pour financer la construction des routes nationales, M. Stich (soc-SO) a rappelé les efforts de son parti pour redresser les finances fédérales : notre dernière proposition, en faveur de la taxation annuelle des personnes morales, vient d'être refusée par le Conseil des Etats, nous ne pouvons donc plus cautionner la politique financière actuelle, a déclaré le député socialiste, qui a conclu en annonçant que son groupe entendait approuver l'augmentation de l'essence, mais s'opposer à celle sur le mazout. Le représentant des centristes, M. Vollenweider, de Zurich, a assorti lui aussi l'accord de son parti de réserves diverses.

Nouvelle conception de l'assurance-chômage

BERNE (ATS). — La commission d'experts, instituée par le Conseil fédéral pour l'examen de la question d'une nouvelle conception de l'assurance-chômage s'est occupée au cours d'une séance tenue à Berne avant tout du système de prestations d'une future assurance-chômage. Elle s'est prononcée, en principe, pour une harmonisation des indemnités journalières de chômage avec celles de la CNA. Selon l'avis de la commission, cette indemnité journalière doit également être octroyée, sous certaines conditions, lorsque l'assuré se soumet à un reclassement ou à un perfectionnement professionnel pour éviter le chômage. Dans ce cas, l'assurance-chômage doit également prendre à sa charge les frais nécessaires de reclassement ou de perfectionnement.
Enfin, la commission a approuvé, sous certaines conditions, d'autres prestations

DEBAT DE DÉTAIL : DOUBLE APPROBATION

L'entrée en matière adoptée (par 100 voix contre 6 à la proposition de M. Dafflon et 11 à celle de M. Biel), c'est le projet d'arrêté sur l'essence qui a fait l'objet du premier débat de détail. Après le rejet d'un amendement de M. Biel encore, fixant à 25 centimes au lieu de 30 la taxe supplémentaire, les modifications de forme proposées par la commission, admises par le Conseil fédéral, ont été approuvées. Au vote d'ensemble, l'approbation a été obtenue par 99 voix contre 14.
Le projet de loi modifiant les droits sur le mazout, quant à lui, a passé avec 80 voix contre 32. Deux amendements ont été rejetés : l'un, de M. Biel toujours, ramenant à 1 fr. 10 la taxe sur toute les sortes d'huiles de chauffage et aurait fait perdre quelque 70 millions

de l'assurance-chômage, telles que suppléments de mise au courant lors de reclassement dans une entreprise, de même que le remboursement des frais lorsque, pour éviter du chômage, l'assuré accepte une place de travail dans un endroit bien éloigné de son lieu de domicile ou qu'il déménage. En outre, la possibilité doit être créée subsidiairement pour que des contributions ou prêts soient accordés au moyen des ressources de l'assurance-chômage à des institutions déterminées s'occupant de l'exécution de mesures de reclassement et de perfectionnement. La commission, qui siège sous la présidence de M. Bonny, directeur de l'OFIAMT, se réunira en novembre pour sa prochaine séance. Elle s'occupera d'autres questions fondamentales telles que le cercle des assurés, le financement et l'organisation de la future assurance-chômage.

SUISSE ALÉMANIQUE

Bain forcé pour deux antimilitaristes

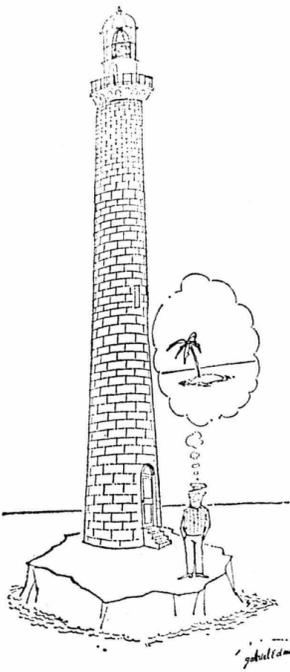
BRUGG (AG), (ATS). — En regagnant dimanche soir leurs cantonnements à Brugg (AG), les recrues des troupes du génie se sont rués sur deux antimilitaristes qui distribuaient des tracts, et leur ont fait prendre un bain forcé dans une fontaine. L'incident a été confirmé par le commandant d'école qui a précisé qu'il s'agissait d'une initiative personnelle de ses hommes.
Les deux distributeurs de tracts, qui se réclamaient du « comité de soldats », ne faisaient pas partie de l'école du génie de Brugg. Ils avaient rédigé une pétition réclamant 8 heures de sommeil après les exercices et les marches de nuit et la suppression du chantage avec les permissions ». Les recrues ont déclaré qu'ils en avaient assez d'être continuellement harcelés par des antimilitaristes.

VAUD

Incendie dû à l'imprudence

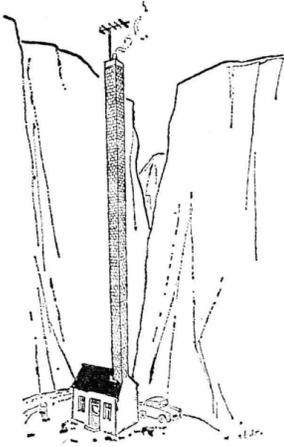
NYON (ATS). — Un incendie a éclaté mercredi peu après-midi, dans un rural propriété de M. Paul Schmutz, à Trélex (VD), comprenant une écurie à chevaux et un fenil. Les pompiers ont pu maîtriser le sinistre, qui a néanmoins détruit quatre cents bêtes de foin et de paille et causé au bâtiment pour près de 30.000 francs de dommages. La cause de cet incendie est l'imprudence d'un enfant de huit ans qui a joué avec des allumettes.

ASPRO Effervescent **contre les douleurs!**
Aspro Effervescent est agréable à boire, ne fatigue pas l'estomac et agit rapidement.



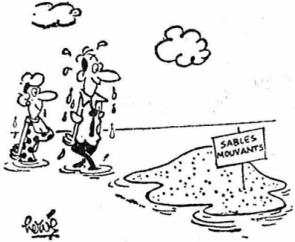
— Sans paroles —

EDMÉ



— Sans paroles —

HERVÉ



— Sauvés. Voilà la terre ferme ! ...

RAYNAUD



— La terre d'élection de mon mari c'est la mer ! ...



— Sans légende —

DES TERRES D'ELECTION

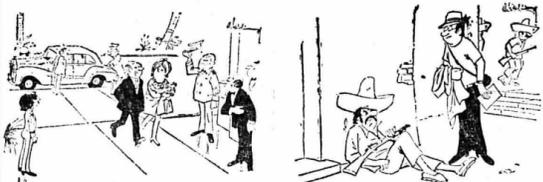


— Les indigènes ne semblent pas se rendre compte qu'ils vivent dans un vrai paradis.



— Sans paroles —

HARVEC



— Les gens de cette région sont vraiment hospitaliers ! ...

— La colère gronde. Le gouvernement vient de créer un ministère du Travail ! ...



— Qu'on va être bien ici, loin des voitures !

Le poing du SOURIRE



— Vous vous plairez ici : c'est un atel trois étoiles



— Sans légende —

VALLS



— Eh bien ! Tu l'as ta brochure ! ...

MOALLIC



— Je suis naufragé dans une île déserte, loin du bruit et de la pollution. Ne venez pas à mon secours.

Perdez du poids avec le sourire!

Succès oblige! Le Centre Sauna-Fitness de Verbier organise désormais durant toute l'année des semaines santé-beauté où tout est prévu pour vous remettre en forme. Programme quotidien de massages, soins de beauté, sauna, gymnastique, etc. Menus diététiques basses calories (ou menus traditionnels). Logement en studios tout confort. Contrôle médical.

De vraies vacances pour le corps et l'esprit dans la station qui sourit au soleil

Renseignements et inscriptions: Centre Sauna-Fitness, Mme Micheline Hostettler, 1936 Verbier. Tél. (026) 7 33 77 ou Sauna Pathy Beauté, Cortailod. Tél. (038) 42 16 35.

L'amour c'est...

faire conjointement preuve d'attention pour éviter la hantise d'une maternité indésirable. Ceylor vous offre la solution idéale. Les préservatifs Ceylor sont sûrs. Hygiéniques, modernes, soumis à des contrôles électroniques et optiques.



Ceylor En vente dans les pharmacies et les drogueries.

Lamprecht

Arrivage frais de la Méditerranée Thon-Moules-Vongoles Crevettes grises-Chinchards Ecrevisses vivantes-Colinots

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92 Fermeture hebdomadaire : le lundi

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple. PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

QUI PRATIQUE LA MUSIQUE ENRICHI SA VIE!

Choisissez un instrument dans notre grand assortiment des meilleures marques:

Trompettes, trombones, clarinettes, saxophones, flûtes, guitares de tout genre, batteries, amplificateurs, accordéons, orgues et accordéons électroniques.

Conditions de paiement au comptant et à crédit avantageuses.

Envois au choix!

Soulignez s.v.p. l'instrument qui vous intéresse. Découpez l'annonce et renvoyez-la. Vous recevrez aussitôt GRATUITEMENT notre catalogue. N'oubliez pas votre adresse!

MAISON DE MUSIQUE
2501 Bienne
Rue des Tanneurs 17
Tél. (032) 22 93 13

Yrebs & Co

Masserey TAPIS RIDEAUX

ENCORE DE BELLES AFFAIRES À VOUS OFFRIR AVANT DE NOUS INSTALLER DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX

A l'emporter et livrés gratuitement:

- Tapis mur-à-mur : 70 rouleaux dès Fr. 22.— le m2 100 % nylon
- Milieux Rya : 250 pièces 200 x 300 et 250 x 350 dès Fr. 290.—
- Tours de lit : laine dès Fr. 150.—
- Tapis d'Orient : au choix chez vous pour 3 jours — dès Fr. 1200.— en 200 x 300 cm
- Jetés de divan - Ensembles de bain - Peaux
- Rideaux et voilages

et toujours de nombreux coupons de tapis de Fr. 3.- à Fr. 200.-

MAGASINS PORTES - ROUGES 131 - 133 Tél. 25 59 12

Les grandes enquêtes de

bouquet

magazine féminin suisse

Pour son numéro spécial de Noël, BOUQUET publiera une grande enquête intitulée:

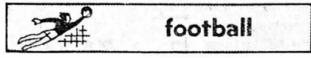
vos comptes de Noël

Pour cela, nous avons besoin de votre collaboration. Dites-nous ce que vous coûte le mois de décembre, expliquez-nous votre budget de fêtes et quel «trou» totalisent les cadeaux, les repas, les sorties, bref tous les achats qui ont Noël pour prétexte ou comme obligation. Ecrivez le plus vite possible au N° 2 de la Rasude, 1006 à Lausanne, à la rédaction de

bouquet

magazine féminin suisse.

Bien entendu, tout travail méritant salaire, nous paierons au tarif rédactionnel les lectrices et lecteurs qui voudront bien participer à cette enquête et dont nous publierons les «comptes de Noël». La plus entière discrétion est assurée à chacune et à chacun d'entre vous. Aucun nom ne sera publié, faites confiance à BOUQUET.



football

Les coupes européennes (matches aller)



Grasshoppers (option), Sion (sursis), Zurich et Servette (élimination) Les Valaisans battus de peu à Malmoe

MALMOE FF - SION 1-0 (1-0).
MARQUEUR: Cervin 21me minute.
MALMOE: Møller; Malmberg, Kristensson, Andersson, Jonsson; Tapper, Ljunberg, Cl. Malmberg; Sjöberg, Cervin, Larsson.
SION: Donzé; Valentini, Trincherio, Bajic, Dayen; Hermann, Luisier, Barberis; Pilet, Cuccinotta, Quentin. Entraîneur: Blazevic.
ARBITRE: M. Gordon (Ecosse).
NOTES: Stade de Malmoe. 7000 spectateurs. A la 51me minute, Sternqvist entre pour Tapper. A la 80me, K. Jonsson remplace Cl. Malmberg. Tir de Luisier sur un montant à la 80me. Avertissement à Donzé pour avoir mal fait un dégagement.

A l'idropark de Malmoe, Sion a failli rééditer l'exploit qu'avait réussi Zurich l'an dernier. Malheureusement pour les Suédois, le tir formidable décoché par Luisier à la 80me minute a frappé le poteau des buts suédois si bien que Sion s'est finalement incliné sur un petit but d'écart.
Pour les vainqueurs de la coupe de Suisse, ce résultat ouvre tout de même des perspectives intéressantes en vue du match retour. Sion a en effet démontré, en terre suédoise, qu'il était à même d'inquiéter les actuels «leaders» du championnat de Suède. Et ce d'autant que Cervin, l'avant-centre de Malmoe, a profité d'une double bêtise de Bajic puis de Trincherio pour inscrire l'unique but de la partie.

Les Valaisans, dominés sur le plan de la masse athlétique, ont opéré avec une grande habileté. S'efforçant de conserver la balle au sol, les joueurs de l'entraîneur Blazevic ont ainsi supporté sans trop de dommage la légère supériorité d'ensemble de la formation suédoise. A ce jeu, la technique affinée d'un Hermann ou d'un Barberis a fait merveille. Avec eux, il faut aussi relever l'excellente partie fournie par le gardien Donzé mais en définitive c'est toute l'équipe qui doit être tenue pour responsable de ce bon comportement.
Les Suédois, en revanche, ont légèrement déçu. Certes, la formation est très homogène et elle dispose d'une défense solide et d'un trio d'attaquants (Sjöberg,

Cervin, Larsson) assez dangereux. Mais elle a souvent manqué d'improvisation. A sa décharge, les absences de Bo Larsson (blessé), qui est l'habituel meneur de jeu de Malmoe, et de Roland Andersson (suspendu). De plus, Tapper, un autre des internationaux de l'équipe, a dû céder sa place après 51 minutes de jeu déjà.
EXCELLENT AMBASSADEUR
Ceci relevé, il n'en demeure pas moins que Sion a été un excellent ambassadeur du football helvétique. Certes, la victoire des Suédois est en définitive méritée mais, en deuxième mi-temps surtout, les Valaisans ont pris confiance et nul n'aurait crié à l'injustice s'ils étaient parvenus à arracher le match nul.



INQUIET. — Donzé l'est sur cette attaque des Suédois, malgré la présence de Valentini aux prises avec Sjöberg (No 10). (Téléphoto AP)

Véritable cauchemar pour les champions suisses

LEEDS UNITED - ZURICH 4-1 (3-0)
MARQUEURS: Clarke 15me; Lorimer (penalty) 25me; Clarke 42me; Jordan 47me; Katic 88me.
LEEDS UNITED: Harvey; Reaney, MacQueen, Hunter, Cooper; Giles, Madeley, Yorath; Lorimer, Clarke, Jordan.
ZURICH: Grob; Heer, Zigerlig, Bionda, Stierli; Rutschmann, Kuhn, Martignelli; Botteron, Katic, Jeandupeux. Entraîneur: Konietzka.
ARBITRE: M. Keizer (Hollande).
NOTES: Stade Elland Road. 20.000 spectateurs. A la 60me minute, Marti remplace Rutschmann.

Aucun des joueurs des bords de la Limmat ne parvint à se surpasser et tous subirent le match. La principale victime de la soirée fut sans aucun doute Zigerlig, qui fut souvent ridiculisé par Joe Jordan, le grand régisseur de l'équipe anglaise et certainement le meilleur joueur sur le terrain avec Giles, toujours aussi utile par ses déviations.
Leeds United, qui s'alignait sans Billy Bremner (suspendu), Mcik Jones et Eddie Gray (tous deux blessés) se porta d'emblée à l'assaut des buts zuricois. Il le fit sans grande fantaisie: de longs centres en profondeur, dans le «paquet» à destination d'attaquants de pointe que l'on savait supérieurs dans le jeu de tête. Cette méthode, somme toute assez simpliste, ne tarda pas à porter ses fruits. Au fil des minutes, les dé-

fenseurs zuricois accumulèrent les erreurs. Les Anglais, et tout particulièrement Joe Jordan, ne manquèrent pas de les exploiter. Joe Jordan, qui faisait absolument ce qu'il voulait face à un Zigerlig dépassé par les événements, allait ainsi se trouver à l'origine des trois premiers buts.
A la 15me minute, il contrôlait la balle de la tête et il servait Clarke, qui ne laissait aucune chance à Grob. A la 25me minute, il était arrêté irrégulièrement par son garde du corps. Lorimer transformait le penalty. A la 42me minute enfin, il profitait d'une hésitation des défenseurs zuricois pour s'emparer du ballon et servir une nouvelle fois Clarke.
Avant ce troisième but, Kuhn avait laissé échapper une belle occasion de

marquer en ratant sa reprise sur un coup franc de Jeandupeux.
A la reprise, c'est Jordan lui-même qui fit irrémédiablement la décision en portant la marque à 4-0, sur une montée offensive de Cooper. A nouveau, les champions suisses connurent une très mauvaise période, Clarke, deux fois, et Lorimer tirant sur les montants. Ce n'est que dans le dernier quart d'heure qu'ils se montrèrent enfin dignes de leur réputation. C'est assez logiquement que Katic sauva l'honneur à deux minutes de la fin sur un centre de Kuhn. Mais, depuis plusieurs minutes déjà, les Anglais songeaient déjà à autre chose, et plus particulièrement aux tâches difficiles qui les attendent en championnat, où ils occupent présentement le 19me place...

INDISCUTABLE

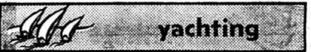
Leeds United, que l'on disait en sèvere crise après le limogage de son entraîneur Brian Clough, a profité de la venue de Zurich pour se refaire une santé. Il a remporté, face au champion suisse, un succès indiscutable. Le résultat final ne souffre en effet aucune discussion et il ôte tout espoir à Zurich de poursuivre sa carrière en coupe d'Europe des champions. A l'image de Hilmar Zigerlig, les Zuricois ont, par moments, vécu un véritable cauchemar sur le terrain de Leeds. Face à des adversaires plus puissants et qui ne manquèrent jamais l'occasion de le démontrer, les défenseurs suisses ont souvent été dépassés par les événements. Les attaquants, pour leur part, ne purent qu'essuyer des mouvements face à une défense dirigée de main de maître par l'intransigeant MacQueen.

U.E.F.A.: Servette a rempli son contrat

DERBY COUNTY - SERVETTE 4-1 (3-0)
MARQUEURS: Hector 12me; Daniel 38me; Lee 43me; Hector 47me; Petrovic 72me.
DERBY COUNTY: Boulton; Webster, Todd, Daniel, Nish; Rioch, Newton, Gemmill; Bourne, Hector, Lee.
SERVETTE: de Blairville; Schnyder, Guyot, Martin, Morgenegg; Marchi, Wegmann, Castella, Pfister, Riner, Petrovic. Entraîneur: Sundermann.
ARBITRE: M. Rigo-Segura (Espagne).
NOTES: Stade Baseball Ground. 17.700 spectateurs. A la 51me minute, Sundermann entre pour Castella. A la 55me, Hinton prend la place de Newton. A la 65me, Andrey succède à Sundermann.

Devant le gardien genevois Schnyder, face à un Francis Lee toujours aussi accrocheur, et Guyot, grâce à la sûreté de ses interventions, furent les plus en vue. Au centre du terrain, Marchi a été particulièrement utile, plus en tout cas que Wegmann et Castella, qui ne trouvèrent jamais leur véritable place. L'entrée en lice d'Andrey, en remplacement de Sundermann (qui avait lui-même pris la place de Castella) a facilité la tâche des attaquants en leur apportant un soutien supplémentaire. Il faut dire cependant qu'elle s'est produite au bon moment, alors que les Anglais commençaient à marquer le pas. En at-

taque, Pfister, Riner et Petrovic eurent une tâche particulièrement difficile. C'est d'ailleurs toujours le cas des avants lorsque l'essentiel de leurs consignes est d'ordre défensif.
Chez les Anglais, Hector a confirmé son sens du but (sa deuxième réussite, à la 47me minute, fut l'un des meilleurs moments de la rencontre). Avec lui, il faut citer Lee, qui n'obtint cependant pas le penalty qu'il ne chercha qu'à provoquer et le puissant Rioch, qui reléqua, pour une fois, dans l'ombre le petit Gemmill. Quant à Bourne, il ne fit jamais oublier Davis (suspendu pour trois matches de coupe d'Europe).



yachting

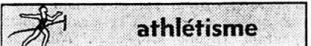
Coupe de l'America

Le «Courageous» a battu le bateau australien «Southern Cross», pour la quatrième fois consécutive, assurant ainsi aux Etats-Unis, pour la 22me fois, la Coupe de l'America.
Dans cette quatrième régatée, le «Courageous» avait une avance de plus de quatre minutes.



BASKETBALL

● Hier soir, en match amical joué au Panespo de Neuchâtel, Neuchâtel a battu Sportive française de Lausanne par 108 à 73 (57-37).



athlétisme

Le Danois Tom Hansen blanchi

Les résultats des contrôles anti-dopage chaque jour lors des championnats d'Europe de Rome n'ont pas encore été publiés, mais il est déjà certain que tous les contrôles ont été négatifs pour la dernière journée et qu'est donc ainsi mis hors de cause notamment le Danois Tom Hansen, deuxième du 1500 mètres, dont le nom avait été souvent cité. L'association européenne a tenu à faire ces précisions dans un communiqué publié par son secrétaire, Pierre Dasriaux, et dont voici le texte:

«Les résultats des contrôles des cinq premières journées ont été remis à M. Jozsef Sir, chef du jury d'appel, actuellement à Téhéran et qui, seul habilité à le faire, communiquera, dès que pos-

Contrôles anti-dopage à Rome

Le Danois Tom Hansen blanchi

sible, les résultats au conseil de l'association européenne, qui lui réservera les suites opportunes. Toute information à ce sujet est donc prématurée.
En ce qui concerne la dernière journée du dimanche 8 septembre, MM. Paulen et Dasriaux, respectivement président et secrétaire, ont pris connaissance des résultats de ces contrôles et ils ont constaté qu'ils avaient été unanimement négatifs. Ceci met absolument hors de cause le Danois Tom Hansen, deuxième du 1500 mètres et dont le nom avait été cité par des organes de presse.

Le président et le secrétaire de l'association européenne regrettent très vivement les indiscretions que semble avoir

commises en ce domaine M. Max Danz, membre du conseil de l'association, dont les déclarations faites au journal «Sport» de Zurich indiquent que deux médaillés ont été dopés. La qualité de médecin de M. Danz et le fait qu'il soit président du comité médical de la Fédération internationale auraient dû l'inciter à la plus grande réserve en ce domaine.

L'ensemble de ces problèmes ainsi que les résultats des analyses spéciales faites en vue de la recherche de substances anabolisantes, seront examinés lors de la réunion du conseil de l'association européenne les 1er et 2 novembre à Zagreb.»

Grasshoppers assure l'essentiel

GRASSHOPPERS - PANATHINAIKOS 2-0 (1-0)
MARQUEURS: Elsener 2me; Grahn 84me.

GRASSHOPPERS: Stemmer; Ohlhauser, Th. Niggl, Staudenmann, H. Niggl; B. Meyer, Grahn, Gross; Bosco, Santrac, Elsener.
PANATHINAIKOS: Ikononopoulos; Kapsis, Gonios, Kampas, Vlaekos; Eleftherakis, Dimitriou, Domasos; Filakouris, Grammos, Antoniadis.
ARBITRE: M. Jelinak (Tchécoslovaquie).

NOTES: Stade du Hardturm. 8200 spectateurs. A la 55me minute, Noventa entre pour Bosco. A la 56me, Grammos est averti pour anti-jeu. Deux minutes plus tard, c'est au tour de Domasos d'être averti. Fux entre pour Grammos à la 72me. Huit minutes plus tard, Grahn

est averti pour anti-jeu. Coups de coin: 8-2 (4-2).

QUINZE MINUTES

Grasshoppers opta d'entrée pour un jeu offensif. Rapides, faisant bien courir la balle, les Zuricois pressèrent la défense grecque dans ses derniers retranchements. Dès lors, durant les 15 premières minutes, la question se posait: à quelle sauce allaient être mangés les visiteurs d'autant plus qu'Elsener avait ouvert la marque après deux minutes de jeu? De plus, par quatre fois, l'équipe du Hardturm fut à un rien d'augmenter la marque! Mais, à chaque fois, le gardien Ikononopoulos s'interposa avec brio. Puis, une fois que les visiteurs eurent repris leurs esprits, ils démontrèrent qu'ils n'étaient pas venus sur les bords de la Limmat pour limiter les dégâts. Bons techniciens, faisant bien courir la balle ils se révélèrent extrêmement dangereux dans leurs contre-attaques. C'est eux qui prirent les opérations en mains sans parvenir à égaliser. A relever toutefois que les Zuricois ne se départirent jamais d'une certaine sérénité jusqu'à la mi-temps.

L'ESSENTIEL

Après le thé, Grasshoppers se montra moins en verve. Il connut même des périodes pénibles. Manquant de rythme face à une défense bien organisée, les Suisses furent incapables de trouver à nouveau la faille.

Et pourtant! Grahn aggrava la marque à six minutes du coup de sifflet final. A la suite d'un exploit Santrac adressa une passe au cordeau au Suédois dont la reprise ne laissa aucune chance au gardien grec.

Ainsi Grasshoppers a assuré l'essentiel. Cela lui suffira-t-il pour aborder le match retour en toute confiance? Battu, Panathinaïkos a laissé une bonne impression. Chez lui il est capable de retourner la situation.

G. D.



tir

Les choses sérieuses commencent aujourd'hui

Ceux qui ont assisté aux trois jours d'entraînement des candidats aux titres en jeu aux 41mes championnats du monde de Thoue et de Berne sont restés sur leur faim. Ils n'ont même pas recueilli d'indications précises quant à la forme des concurrents. Il faut savoir, en effet, qu'ils se bornent à lâcher quelques coups sans forcer outre mesure, comme pour se mettre dans le bain. Mais on a, par exemple, assisté à une scène assez significative malgré tout; elle décrit fort bien l'ambiance générale: l'homme qui tirait l'autre jour aux côtés de l'Américain John Writer, l'un des grands favoris du tournoi au fusil, ne l'oublions pas (il possède un rythme particulièrement impressionnant) a été littéralement subjugué par son

41mes championnats du monde à Berne et à Thoue

Les choses sérieuses commencent aujourd'hui

voisin et dans la quasi-impossibilité de tirer ses premières cartouches avant un temps d'adaptation. L'expérience a été en tout cas profitable. Il valait aussi mieux qu'elle se déroule à l'entraînement.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Aujourd'hui, les choses sérieuses vont commencer. La cérémonie d'ouverture sur le stade de Lachen marquera en effet le début des championnats du monde de tir, que le conseiller fédéral Rodolphe Gnaegi ouvrira officiellement au nom du gouvernement suisse. Son allocation suivra celles de M. Joseph Burkhard, de Lucerne, président de la Société suisse des carabiniers, et du Dr Kurt Hasler, de Zurich, président de l'Union internationale de tir, dont le premier congrès

de médecine sportive se sera tenu le matin même.
Parallèlement, les Suisses assumeront dorénavant la garde de la bannière de l'Union internationale de tir, que les Américains leur remettront officiellement au début de la cérémonie.

Les installations bernoises n'ont suscité aucune critique jusqu'à maintenant. Il faut dire qu'elles se sont montrées sous leur meilleur jour, même si certains concurrents ont été surpris par la température élevée qui régnait à Thoue comme à Berne pendant les tirs d'entraînement. On a vu s'y promener passablement de monde, à l'exemple de l'ancien champion américain Gary Anderson, qui fut l'un des meilleurs du globe jusqu'à un passé récent. Il est

aujourd'hui complètement «désarmé» laissant à d'autres le soin de défendre les couleurs de son pays. Il est vrai que la relève s'y opère sans aucun heurt.

LES SUISSES

Les Suisses ont profité de ces trois premiers jours pour régler certains détails de leur préparation. Les pistoliers de Hans-Ruedi Schneider, pour leur part, ont réalisé d'excellents cartons dont personne n'aurait à rougir au cas où ils puissent, dès demain, en obtenir de semblables. Les tireurs au fusil d'Ernest Kohler, de leur côté, se sont déclarés satisfaits de leurs balles d'essai. Souhaitons que leurs balles de match s'écrivent de la même manière, auquel cas ce serait (presque) parfait. L.N.



ski

La FIS décidera

Suppression de la « non-stop »

Une des décisions les plus importantes que prendra le comité alpin de la FIS qui est réuni depuis hier à Bâle, c'est de supprimer la descente «non-stop» pour les courses internationales. Depuis qu'elle a été créée par mesure de sécurité, le ski alpin a évolué. L'entraînement est réglementé avec beaucoup plus de rigueur et les coureurs enchainent presque dès les premières reconnaissances. Ils se mettent donc très tôt dans les conditions de compétition. Ce n'était pas le cas autrefois.

La «non-stop» était donc devenue une course avant la course et elle nuisait certainement à l'authenticité de la compétition. Les entraîneurs et les skieurs seront néanmoins parfaitement renseignés tout au cours des séances d'entraînement par un chronométrage qui leur donnera toutes les informations nécessaires.

UNE AVENTURE

Pour le moment, il a déjà été décidé d'introduire petit à petit, le slalom parallèle dans la coupe du monde et de l'étendre à l'ensemble du ski de compétition. On a établi

un règlement qui sera publié sous peu à l'intention de toutes les fédérations nationales. Le slalom parallèle demeure encore une aventure en dépit des expériences réalisées aux Etats-Unis et chacun l'aborde avec circonspection. On est néanmoins d'avis qu'il peut contribuer à l'enrichissement du ski et qu'il va mettre en évidence des qualités auxquelles le chronomètre ne rendait pas justice.

Il suscitera peut-être l'avènement d'un nouveau type de skieur.

SUSPENSION

En outre, il y aura désormais des sanctions pour les coureurs qui ne respectent pas le règlement. Les suspensions font leur entrée dans le ski alpin. C'est une nécessité imposée par l'ampleur des compétitions: il faut que l'ordre règne sur les pistes. Un slalomier qui ne s'écartera pas après avoir visiblement manqué une porte — comme le veut le règlement — risque désormais d'être suspendu pour une ou plusieurs courses, selon la gravité de sa faute. Guy CURDY

football

Du championnat, les regards se tournent vers la compétition du K. O.

Place à la coupe de Suisse

Après sa semaine anglaise, le championnat se repose, laissant à la coupe le soin de divertir l'assistance.

VAILLANTS SURVIVANTS

Le quatrième tour principal verra l'entrée des "gros bras" de la ligue nationale A dans un climat pas mal détérioré, la ligue B ayant déjà perdu six de ses membres.

A ces vingt-deux clubs de ligue nationale, se joignent six clubs de première ligue, plus, encore, quatre vaillants survivants de deuxième ligue: Alstæetten, Longeau, Orbe et Ruti (ZH).

La caractéristique de ce tour est d'avoir un tirage au sort dirigé, deux régions étant en présence, et par le devoir des clubs de ligue A de se déplacer chez le plus faible.

Disons d'emblée que les plus heureux sont tout de même ceux qui rencontreront les clubs de deuxième ligue, soit: Granges (à Orbe), Lausanne (à Longeau) et Saint-Gall

(à Alstæetten). Quant à Ruti, il devra se déplacer à Locarno.

PLUS « JUTEUX »

Parmi les seize matches, quelques-uns apparaissent plus « juteux » que d'autres: Bienne-Sion, Fribourg-Neuchâtel Xamax, Nordstern-Winterthur, le derby Bellinzona-Lugano, Chiasso-Bâle — mais oui! Il n'est donc pas sûr que l'effectif de la ligue A se retrouve au complet au soir de ce tour.

La deuxième ligue, elle, risque d'être effacée et la première, de n'avoir plus qu'un représentant: Locarno. A. EDELMANN-MONTY



AISEMENT — Le Saint-Gallois Weibel (à gauche) et le Servettien Pfister ne devraient pas connaître de sérieux problèmes face, respectivement, à Altstæetten et à Berne. (Keystone)

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- 1. Bellinzona - Lugano. — Les hommes de Prospero se doivent d'emporter l'enjeu, bien que la partie se déroule au chef-lieu. Sinon, la différence de division n'est pas respectée. 2 X 2
2. Bienne - Sion. — Vainqueur de la coupe et « tombeur » de Zurich, Sion fera bonne figure à la Gurzelen. X 2 X
3. Chiasso - Bâle. — Le pensum ne s'annonce pas trop difficile pour Bâle, même s'il doit être rempli outre-Gothard. 2 2 X
4. Etoile Carouge - Vevey. — Une bataille entre lanternes rouges, qui risque de faire long feu. 2 X 1
5. Fribourg - Neuchâtel Xamax. — C'est bien le diable si les Britchons ne réussissent pas à tordre le cou aux Pingouins sans en demander la permission à Saint-Léonard. X 2 2
6. Kriens - Lucerne. — Nans ce derby lucernois, le lion aura le dernier mot. 2 2 2

- 7. Nordstern - Winterthur. — Les Lions zuricois auront du fil à retordre mais la victoire ne doit pas leur échapper. 2 X X
8. Soleure - Chênois. — Bien que les Genevois ne se soient pas couverts de lauriers, l'équipe de première ligue est à leur portée. 2 2 2
9. Wettingen - Grasshoppers. — Les Sauterelles se poulchèrent déjà les babines, car les Argoviens figurent à leur menu. X 2 2
10. Audax - Le Locle. — Pour un derby, la prudence dans le pronostic s'impose. Donc, tout est possible entre Britchons. 1 X 2
11. Coire - Frauenfeld. — Encore une devinette qui laissera plus d'un stratège oriental perplexe. X X X
12. Porrentruy - Laufen. — Pour la bonne bouche, le Sport-Toto nous réserve encore un casse-tête où les 3 possibilités sont plausibles. X 2 1

L'ordre des matches

- Orbe (2) - Granges (B)
Longoeu (2) - Lausanne (A)
Bienne (B) - Sion (A)
Meyrin (L.L.) - Young Boys (A)
Fribourg (B) - Neuchâtel Xamax (A)
Carouge (B) - Vevey (A)
Soleure (L.L.) - Chênois (A)
Berne (L) - Servette (A)
Nordstern (B) - Winterthur (A)
Bellinzona (B) - Lugano (A)
Kriens (L) - Lucerne (A)
Wettingen (B) - Grasshoppers (A)
Gossau (L) - Zurich (A)
Chiasso (B) - Bâle (A)
Altstæetten (2) - St-Gall (A)
Locarno (1) - Ruti (ZH) (2)

course d'orientation

Les championnats du monde débutent aujourd'hui

La cérémonie d'ouverture des 5mes championnats du monde de course d'orientation a lieu aujourd'hui à Viborg (Danemark). 148 coureurs de 16 pays (dont 5 champions du monde) s'affronteront dans l'épreuve individuelle (vendredi) et dans le relais (dimanche).

TRES DIFFICILE

Les exigences physiques de ce championnat du monde n'auront certainement jamais été aussi sévères. La longueur des parcours, mais surtout le profil de ceux-ci, sera terriblement éprouvant. Les 18,4 kilomètres (par le chemin idéal), 725 mètres de dénivellation (en montée) et les 26 postes imposés aux hommes consacreront, demain, un véritable champion du monde.

Ces compétitions s'annoncent très ouvertes et le manque de rencontres internationales rend les pronostics plutôt embarrasants. Les pays nordiques ont, bien sûr, de nouveaux les faveurs de la cote, mais les progrès réalisés par certaines autres nations peuvent créer des surprises. Notons que les deux champions du monde sortants, le Norvégien Age Hadler et la Hongroise Sarolta Monspart, seront présents.

Les Suisses peuvent également prétendre à une ou deux médailles. Dieter Hulliger est le mieux placé pour la course individuelle, mais c'est surtout la médaille d'argent du relais de 1972 que nos représentants auront le plus à cœur de défendre. A.J.

tennis

Avant-dernière étape de la coupe Davis

Inde - URSS et Afrique du Sud - Italie deux matches qui s'annoncent serrés

Inde-URSS et Afrique du Sud-Italie: telles sont les demi-finales interzones de la coupe Davis 1974. La première rencontre aura lieu du 20 au 22 septembre, à Poona, et la seconde à Johannesburg, du 3 au 5 octobre.

DEUX FINALISTES

L'Australie, détentrice du trophée mis en jeu pour la première fois en 1900, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, les seules nations à avoir inscrit leurs noms au palmarès, ont disparu prématurément en raison, notamment, de la désorganisation du tennis. Les quatre formations encore en lice tenteront donc d'entrer dans le « club » très fermé des lauréats.

Sur les quatre, deux jouent déjà, par le passé, la finale: l'Italie (c'était l'époque des Pietrangeli et Siroli) en 1960 et 1961 (elle succomba nettement devant l'Australie) et l'Inde (avec Krishnan), également battue par les Australiens, en 1966.

Sur le gazon de Poona, Indiens et Soviétiques se livreront une lutte très serrée. Avec les frères Vijay et Anand Amritraj et aussi Singh, l'Inde a disposé cette année, de l'Australie (privée, il est vrai, de ses meilleurs éléments) et ses arguments seront encore fort solides d'autant plus qu'elle aura l'avantage d'évoluer à domicile.

Mais l'URSS présentera, elle aussi, une équipe homogène avec Metreveli, finaliste de Wimbledon en 1973, et Kakoulia, excellent en coupe Davis. En finale européenne, à Donetz, face à la Tchéco-slovaquie, ce dernier avait remporté le dernier simple décisif contre Pala, Metreveli ayant auparavant battu Kodes.

Deux semaines plus tard, l'Italie affrontera l'Afrique du Sud sur les courts en ciment de Johannesburg. Les Italiens, qui refusèrent longtemps d'aller jouer là-bas avant d'accepter le déplacement, auront des ambitions. Victorieuse de la Roumanie au tour précédent, l'Italie, avec Panatta, Barazzutti et Bertolucci, peut l'emporter. Mais sa rivale, avec, dans ses rangs, des éléments talentueux et expérimentés comme Ray Moore, Bob Hewitt, Cliff Drysdale, Frew Mc Millan et Byron Bertram, paraît aussi en mesu-

re de passer le cap, d'autant plus qu'elle tirera certainement un avantage substantiel du revêtement des courts.

Pour la suite de la compétition, un succès de l'Italie serait souhaitable: c'est ce que doivent penser, actuellement, les dirigeants internationaux puisqu'en cas de succès de l'Afrique du Sud, Soviétiques ou Indiens refuseraient de rencontrer la Roumanie pour des motifs politiques! Les Sud-Africains pourraient, alors, être déclarés vainqueurs par forfait.

Les «cantonaux» neuchâtelois sous le signe de la jeunesse

Même s'ils appartiennent déjà au passé, les championnats cantonaux neuchâtelois de tennis méritent quelques commentaires, tant il est vrai que les résultats de cette année paraissent prouver que le tennis neuchâtelois se renouvelle.

BELLE FINALE

Chez les messieurs, en particulier, la finale fut d'une grande intensité et Patrick Steiniger ne l'emporta sur André Capt que par 9-7, au troisième set d'une rencontre comme on aimerait en voir plus souvent: services puissants, volées sèches, coups de fond appuyés. De plus, et le détail n'est pas négligeable, les deux finalistes firent preuve d'une excellente finalité.

Les demi-finales avaient permis à André Capt de se défaire de J. Mounier et à Patrick Steiniger de battre, en deux sets, Raymond Cattin.

Si l'on souligne en plus les progrès marquants de P.-A. Richard, qui a confirmé son classement de B 1, et ceux de P. Gurtnier et de D. Buggia, on aura quelques raisons de se réjouir.

En série C messieurs, le vainqueur fut Franco Pergiovanni, qui se défait successivement de N. Bonhôte, Ritz et Femenia avant de... ne pas retrouver en finale le presque sexagénaire «Pepi» Humplal victime de la fatigue consécutive à sa difficile victoire contre le Chaux-de-Fonnière Erard. Le populaire «Pepi» dit, en effet, déclarer forfait, ce qui ne diminue d'ailleurs pas la victoire du jeune et talentueux Pergiovanni qui marquera de décisifs progrès quand il voudra bien se consacrer exclusivement au tennis!

En série D, traditionnelle bouteille à l'encre; victoire de Calame, de Saint-Aubin, sur le jeune P.-Y. Augsburg. Nous les reverrons avec plaisir en série C.

Chez les dames également, victoire d'une jeune joueuse: Dominique Frey, qui triompha de sa camarade d'équipe et ancienne championne neuchâteloise, Christiane Messerli, après une rencontre qui valut surtout par la tension nerveuse qu'elle recéléait. Ces deux joueuses peuvent encore progresser. Nul doute qu'elles le fassent.

CONFIRMATION

En série C, triomphe de la famille Pergiovanni, puisque Claire complète le succès de son frère en battant de façon surprenante, mais nette, la jeune Catherine Augsburg dont la saison fut assez irrégulière ainsi qu'il est de coutume chez les juniors.

En série D, enfin, victoire de Mme Cordey sur Mme Bertschi dans un tableau très disputé.

On peut donc sans crainte d'être démenti affirmer que cette saison aura vu la confirmation de nombreux jeunes joueurs et joueuses. C'était, d'ailleurs, attendu par beaucoup et souhaité par quelques-uns. L'an prochain ce renouveau devrait se confirmer mais les battus d'aujourd'hui auront à cœur de montrer qu'on ne devrait pas les pousser trop vite vers la retraite... C.I.

Participation de valeur à Bienne

En cette fin de semaine, le Tennis-club Bienne organise, comme chaque année, la Coupe Lacoste et Pastis 51. Le public aura l'occasion, cette fois d'assister à des matches d'un très haut niveau. En effet, bien que Sturza et Kander, occupés à la coupe Davis en Israël, soient absents, la participation suisse s'annonce de qualité. Les Burgener, Manta, Spitzer, Zahradnicka, Adam, Stalder et autres Cramagna ont annoncé leur participation, de même que le Grec de Lausanne Mamassis, récemment couronné champion suisse professionnel.

A ces joueurs suisses s'ajouteront le Suédois Lindoff, l'Australien Letscher et le No 1 grec, Kalogeropoulos, lequel est actuellement en tête du Grand prix suisse. La coupe de Bienne valant 40 points pour ce « circuit », on imagine que Kalogeropoulos tentera de remporter la victoire. La finale aura lieu dimanche après-midi. Tous les matches se dérouleront sur les courts des Bleuettes.

Dix experts vous proposent

Table with 3 columns: Rank, Match, and Score. Lists 12 matches with predicted scores.

Les classements

Table showing league standings for Ligue A and Ligue B. Columns include team names and various statistics.

En première ligue

Table showing group standings for Groupe Occidental, Groupe Central, and Groupe Oriental. Columns include team names and statistics.

Recours accepté: Lauda se rapproche de Regazzoni

Le protêt déposé par l'Autrichien Niki Lauda contre le classement du Grand prix d'Angleterre à Brands Hatch a été accepté par la commission sportive internationale, dont les membres se sont réunis à Paris. On se souvient que le 20 juillet dernier, le pilote de «Ferrari» avait été victime d'une crevaison peu avant la fin. On l'avait, alors, empêché de reprendre la piste, ce qui lui avait fait perdre un tour et la cinquième place du classement. Son recours ayant été finalement accepté par la commission sportive internationale (celui déposé auprès du Royal Automobile-club avait été repoussé), il a retrouvé sa cinquième place et les deux points qui lui sont assortis. Au classement du championnat du monde, il reste quatrième mais son retard sur Clay Regazzoni n'est plus que de huit points.

Voici, d'ailleurs, comment se présente désormais le classement du championnat du monde avant les deux dernières épreuves: 1. Regazzoni (S) 46 p. - 2. Schekter (AS) 45 - 3. Fittipaldi (Br) 43 - 4. Lauda (Aut) 38 - 5. Peterson (Su) 31 - 6. Rentemann (Arg) 23.

hockey sur glace

Premier match Canada-URSS à Québec

Un point pour les «amateurs» russes

CANADA - URSS 3-3 (1-0 1-3 1-0) COLISEUM DE QUÉBEC. 13.000 spectateurs. ARBITRE: Josef Kompalla (RFA) assisté d'un juge canadien et d'un juge russe.

BUTS: 1-3. MacKenzie 1-0. 28. Lutchenko 1-1. 32. Bobby Hull 2-1. 34. Charlamov 2-2. 37. Petrov 2-3. 55. Bobby Hull 3-3.

PÉNALTIES: 5X2 contre le Canada, 4X2 contre l'URSS.

CANADA: Cheevers; Tremblay, Stapleton; Smith, Shmyr; Selwood, Ley; Gordie Howe, Backstrom, Mahovlich; MacKenzie, Lacroix, Bobby Hull; MacGregor, Walton, Henderson; Houle, Bernier, Tardif.

URSS: Tretjak; Wassiliev, Gusev; Zyganov, Liapkin; Kuznetsov, Lutchenko; Michailov, Petrov, Charlamov; Malzeev, Chadrin, Jakushev (Kapustin); Lebediev, Anisin, Bodunov.

Le premier des huit matches qui doivent opposer l'équipe nationale d'URSS à une sélection de professionnels canadiens de l'Association mondiale de hockey, ligue rivale de la Ligue nationale, s'est terminé par un match nul. Au Coliseum de Québec, devant 13.000 spectateurs souvent enthousiasmés par le spectacle présenté, Canadiens et Soviétiques ont partagé l'enjeu sur le résultat de 3-3 (1-0 1-3 1-0).

Les détails de la future coopération entre les deux organismes seront également examinés, ainsi que les demandes pour de nouveaux droits de propriété. Dix équipes ont été mises sur pied: Bruxelles, La Haye, Dusseldorf-Cologne, Munich, Genève, Lyon-Grenoble, Tel Aviv, Madrid, Barcelone et Rome. Comme le fait remarquer le communiqué, elle joueront un total de 62 matches par saison, 31 dans leur lieu d'attache et 31 en déplacement.

Le communiqué ajoute que l'IBA comptera deux divisions de cinq équipes chacune. Les deux premières formations de chaque division seront désignées pour les demi-finales, les vainqueurs participant à la finale. La plupart des joueurs seront Américains. La participation de joueurs « locaux », c'est-à-dire appartenant au pays auquel l'équipe est rattachée, dépendra de l'approbation de leur fédération nationale.

basketball

RÉUNION DE L'IBA

Les professionnels «européens» vont faire le point à New-York

Les dirigeants de l'Association internationale de basketball (IBA) doivent rencontrer, à New York, les 18 et 19 septembre, les responsables des 10 équipes professionnelles prévues pour participer au premier championnat européen afin de procéder aux ultimes arrangements en vue de l'ouverture de cette compétition, révèle un communiqué publié à Genève par le secrétariat de l'IBA.

« La réunion permettra aux dirigeants et aux propriétaires des équipes de discuter les récents développements survenus dans l'organisation de la saison des championnats. Comme l'a indiqué M. John Coburn, président de l'IBA, les matches commenceront le 17 janvier 1975. Selon un récent accord conclu entre les représentants de l'IBA et la Fédération internationale de basketball amateur (FIBA). Par suite de cet accord, l'IBA a décidé de ne pas faire débiter les continents avant que les différentes coupes européennes et les championnats organisés par la FIBA ne

soient déjà en cours », indique le communiqué.

DIX ÉQUIPES

Les détails de la future coopération entre les deux organismes seront également examinés, ainsi que les demandes pour de nouveaux droits de propriété. Dix équipes ont été mises sur pied: Bruxelles, La Haye, Dusseldorf-Cologne, Munich, Genève, Lyon-Grenoble, Tel Aviv, Madrid, Barcelone et Rome. Comme le fait remarquer le communiqué, elle joueront un total de 62 matches par saison, 31 dans leur lieu d'attache et 31 en déplacement.

Le communiqué ajoute que l'IBA comptera deux divisions de cinq équipes chacune. Les deux premières formations de chaque division seront désignées pour les demi-finales, les vainqueurs participant à la finale. La plupart des joueurs seront Américains. La participation de joueurs « locaux », c'est-à-dire appartenant au pays auquel l'équipe est rattachée, dépendra de l'approbation de leur fédération nationale.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wollrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler



**Cartes sur table avec la Passat.
Pour vous, quatre atouts majeurs de séduction:
sécurité active, économie, confort, styling.
Atouts indissociables.**

La sécurité d'abord. Tout devant, moteur à arbre à cames en tête entraîné par une courroie crantée. Boîte de vitesses et traction sur les roues avant. Technique d'avant-garde: le train avant garanti à la Passat une fidélité de trajectoire impeccable. Fidélité acquise également au freinage, grâce au déport négatif du plan de roue. D'ailleurs, par leurs effets conjugués, l'axe avant et l'axe arrière (barre de torsion) permettent de négocier parfaitement les virages serrés. Un premier atout donc, à votre actif.

Deuxième atout: l'économie. D'autant plus étonnante que nous avons, à l'avant, un moteur puissant. Consommation: 9 litres d'essence normale pour les moteurs 1300 cm³ et 1500 cm³ et 8,8 litres seulement de super pour la version TS (trois puissances au choix: 60, 75 ou 85 CV DIN). Finition parfaite, longévité, service après-vente réputé (présent partout), diagnostic par ordinateur, valeur de revente élevée, tous ces éléments ajoutent encore au caractère économique de la Passat.

Quant au confort routier, il se joue dans les détails.

Détails d'équipement que l'on trouve déjà, pour la plupart, en version normale. D'autres sont réservés à la version de luxe ou livrables en option. Vous trouverez sur presque tous les modèles: vitre arrière chauffante, sièges repos, tapis moquette, phare de recul, tableau de bord rembourré, colonne de sécurité, montre à quartz, allume-cigares, volant ajouré, appui-tête. Trois accessoires seulement sont en extra: radio, toit coulissant et boîte automatique. Une Passat réduite à sa plus simple expression n'en serait pas une. Troisième atout donc.

Quatrième atout: le styling. Sous une carrosserie compacte de voiture sportive, se cache une familiale spacieuse. Et comme presque toute la technique de la Passat est à l'avant, 5 personnes et 1 demi-mètre cube de bagages y tiennent très à l'aise. Les surfaces vitrées de la Passat sont partout très grandes (et aussi grandes que possible) afin que ses occupants aient

les meilleures chances de se faufiler dans le trafic. Avec la visibilité, l'insensibilité au vent latéral, la lisibilité des instruments, la forme anatomique des sièges séparés, tout le styling est déjà une question de sécurité. Réconfortant de savoir que tous les problèmes de sécurité ont été résolus sur la base d'une longue expérience et grâce à une carrosserie auto-porteuse tout acier avec zones froissables.

La Passat est vivante et protège votre vie: une séduction qui compte aussi.

**Leasing pour entreprises et commerces.
Renseignements: tél. 056/430101.**

Coupon-information.
Veuillez m'envoyer le prospectus Passat. 30
Nom: _____
Adresse: _____
NP/localité: _____
Tél.: _____
Découpez et envoyez à:
AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

Passat.



Épargnez à la SBS

pour que l'argent ne vous file pas entre les doigts.
Et bientôt vous réaliserez le projet qui vous tient à cœur.

6% Livret d'épargne-placement SBS
(ou compte d'épargne-placement)
Prélèvements sans préavis jusqu'à fr. 5000. — par an.
Les personnes au-dessus de 60 ans peuvent retirer fr. 5000. — par mois.

5% Livret d'épargne SBS
(ou compte d'épargne)
Prélèvements sans préavis jusqu'à fr. 5000. — par mois.

6% Livret Epargne-Jeunesse SBS
(pour les moins de vingt ans)
Prélèvements sans préavis jusqu'à fr. 3000. — par mois.



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

VRZ 211.S.S.

TAPIS COMPAREZ NOS PRIX

Gratuitement nous prenons les mesures

TAPIS MUR À MUR 100 % nylon dos mousse à partir Fr. **1750**
le m² en 410 cm de large

PRIX DE POSE TRÈS AVANTAGEUX

MILIEUX MOQUETTE 200 x 300 cm à partir Fr. **245.-**

TOURS DE LITS 3 pièces à partir Fr. **135.-**

Benoit

TAPIS - TAPIS D'ORIENT - MEUBLES - RIDEAUX
Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69
Fermé le samedi.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais le tirage **CONTROLÉ** de la **FAN** de la **Feuille d'avis de Neuchâtel** L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

22



Il vaut la peine de conquérir un des 2000 châteaux de Suisse...

... «armé» de films couleurs Kodak, ce sera un triomphe — en belles images.



Kodak Société Anonyme

En fin de semaine ...

COGO

Côtelettes de porc 100 g **1.55**

Rôti de porc dans le cou 100 g **1.50**

COGO

Rôti de porc dans le filet 100 g **2.-**

COGO

Dans nos boucheries



BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE

Garantie de l'Etat

Emission d'un emprunt 8% 1974 - 84 de fr. 20 000 000.-

But de l'emprunt : financement des opérations courantes de crédit
Durée : 10 ans ferme
Prix d'émission : 101 %
Délai de souscription : du 19 au 25 septembre 1974, à midi
Libération : du 10 au 15 octobre 1974, avec décompte d'intérêt à 8 % à partir du 10 octobre 1974
Cotation : aux bourses de Bâle et de Zurich.

Les souscriptions sont reçues sans frais par les banques, où prospectus et bulletins de souscription sont tenus à disposition.

Weinfelden, le 18 septembre 1974.

BANQUE CANTONALE DE THURGOVIE

COMMERCE

A VENDRE, pour cause de départ :
1 SALON DE COIFFURE MESSIEURS
2 places, tout moderne.
1 PEUGEOT 504
modèle juin 1974, 5000 km.
Pour tous renseignements :
Tél. 61 25 21 à Fleurier ; tél. privé 61 38 92.

A remettre à Neuchâtel, pour date à convenir,
BAR - RESTAURANT
sans alcool.
Prix de remise intéressant.

Faire offres sous chiffres ND 2411 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

HOTEL DES BATEAUX A CONCISE cherche, pour le 1er octobre ou date à convenir,
SERVEUSE qualifiée et
JEUNE FILLE pour le buffet
Bons gains assurés. Congés réguliers.
Ambiance familiale.
Se présenter ou téléphoner au (024) 73 12 03.

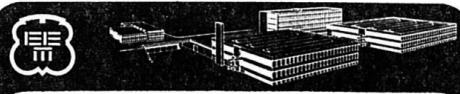
Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

Les restaurants
Beaulac
Neuchâtel
engagent tout de suite ou pour date à convenir :

SOMMELIER (ÈRE) des EXTRA
pour le service, pour la Fête des vendanges dimanche 6 octobre 1974.
Tél. 24 42 42, dès 14 h 30, Mme Prod'hom.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
COMMIS DE CUISINE
auprès de chef capable. Cuisine moderne, bon gain, chambre dans la maison, très bonnes prestations sociales.
S'adresser à Famille W. Maroff-Gutknecht, restaurant « Zum Kreuz », 2577 Finsterhennen.
Tél. (032) 86 17 44-45.

On cherche des
nettoyeur (euse) s
pour entretien de bureaux, le soir, de 18 h à 20 h du lundi au vendredi.
Cleaning Service Jan S.A.
Dépt : entretien,
Seyon 1 a, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 02 60.



Pour notre LABORATOIRE, nous cherchons un
MONTEUR EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES
ou
LABORANTIN EN ÉLECTRONIQUE

auquel nous confierons des travaux variés et intéressants dans les domaines suivants :

- Montage de prototypes
- Installation de systèmes et d'appareils de mesure
- Analyse de circuits intégrés pour montres.

Notre futur collaborateur sera appelé à collaborer étroitement avec les ingénieurs de notre laboratoire et à assister ceux-ci dans leurs différentes tâches.

Si vous possédez une bonne compréhension de l'électronique et êtes à même de vous intégrer à une petite équipe, veuillez adresser vos offres à notre bureau du personnel, ou nous appeler directement au (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

CEBAY SWISSONIC



Pour compléter notre équipe, nous cherchons :

1 monteur d'antennes ou monteur-électricien

sachant faire preuve d'initiative. Possibilité d'avancement pour personne capable.

Faire offre écrite, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à
UNITEL Service S.A., quai Godet 12, 2000 Neuchâtel.

La boutique en vogue
à la Belette
Sous les Arcades

engagerait, pour date à convenir des

COUTURIÈRES qualifiées

(pour travaux à domicile)

ayant une bonne pratique dans la confection. Bonne rémunération, ambiance de travail agréable, caisse de prévoyance, avantages pour achats personnels.

Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel. Tél. 25 20 18.
(Demander M. Picard.)



sprecher + schuh

cherche, pour le département de contrôle de sa succursale de Vuitebœuf,

MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN ou ÉLECTRICIEN

ayant si possible quelques années de pratique, dans le contrôle de tableaux de distribution ou de commande.
Nous offrons situation stable, travail indépendant cadre agréable, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service par écrit ou par téléphone à :

SPRECHER + SCHUH AG, succursale de 1445 Vuitebœuf, tél. (024) 37 15 83.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche tout de suite ou pour date à convenir

GALVANOPLASTE-DOREUR

ainsi que

2 ou 3 OUVRIÈRES

pour travaux faciles. Transport assuré par nos soins.

Téléphonez-nous au (038) 33 33 22.

HAUTERIVE TEL. 038 333322



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

Nous cherchons pour la branche Marchés étrangers de notre département commercial

COLLABORATEUR COMMERCIAL

capable de gérer un groupe de marchés étrangers.

Nous demandons :

- formation commerciale complète
- si possible quelques années d'expérience dans ce domaine
- connaissance des langues allemande et anglaise
- esprit d'initiative et sens des responsabilités
- âge idéal : 28-35 ans

Nous offrons :

- activité variée et intéressante avec possibilité de développement
- conditions d'engagement et prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites accompagnées des documents usuels à notre service du personnel.
METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.



Pourquoi de nombreux pédagogues utilisent-ils les

MOYENS AUDIO - VISUELS

pour leurs cours ?

Demandez dès aujourd'hui à
PETRA AV, 2501 BIENNE
(032) 23 12 79.

(Renseignements, conseils, catalogue).

BON

Nom : _____
Rue : _____
N. P. — lieu : _____

Correspondance anglaise

1 soir par semaine
Inscriptions jusqu'au
23 septembre 1974

ÉCOLE BÉNÉDICT
ruelle Vaucher 13 - Tél. 25 29 81

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune employée de commerce

qualifiée, de langue maternelle allemande, qui travaille depuis une année en Suisse romande, cherche pour entrée immédiate, une nouvelle place, région Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres JZ 2407 au bureau du journal.

Jeune employé de commerce

suisse allemand, expérience d'une année dans un bureau de la place, cherche emploi similaire pour le 1er octobre ou date à convenir.
Adresser offres écrites à HX 2405 au bureau du journal.

Chauffeur-livreur

14 ans d'expérience sur camion OM 4 tonnes, cherche place stable ; permis A, D. Libre tout de suite.
Adresser offres écrites à DS 2400 au bureau du journal.

Jeune fille, 19 ans, parlant français, allemand, italien, cherche emploi
d'aide de bureau

Adresser offres écrites à CR 2399 au bureau du journal.

emploi pour jeune fille

de 17 ans, à partir d'octobre, dans famille cultivée avec des jeunes enfants, où elle aurait la possibilité d'apprendre le français.
Tél. (01) 43 83 02, de 8 h à 9 h.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Jeune fille, 19 ans, parlant français, allemand, italien, cherche emploi

d'aide de bureau

Adresser offres écrites à CR 2399 au bureau du journal.

Chauffeur-livreur

14 ans d'expérience sur camion OM 4 tonnes, cherche place stable ; permis A, D. Libre tout de suite.
Adresser offres écrites à DS 2400 au bureau du journal.



Société des Forces Motrices de l'Avançon

Mieux que du travail : la sécurité !

Salaire mensuel
Hautes prestations sociales
Caisse de retraite

NOUS CHERCHONS POUR NOTRE RÉSEAU

1 CONTREMAÎTRE ou chef monteur de ligne

N'attendez pas demain et aujourd'hui encore téléphonez au 025-5 21 41 ou écrivez simplement à

Société des Forces Motrices de l'Avançon
Avenue de la Gare, 1800 Bex

Pour compléter son équipe de conseillers techniques, le SERVICE APRÈS-VENTE SSIH (OMEGA-TISSOT-LANCO) cherche deux

HORLOGERS

- qualifiés, ayant de bonnes connaissances techniques du mouvement et de l'habillage,
- capables de juger tout produit horloger avec sûreté,
- possédant un esprit d'analyse et de synthèse,
- en plus du français, il est indispensable de connaître l'allemand ou l'anglais.

Les titulaires seront appelés à visiter nos concessionnaires dans le monde entier afin d'assurer des contacts étroits avec les services techniques de nos agents et de participer à la formation des horlogers de nos centres de réparation tant pour nos produits mécaniques qu'électroniques. Une mise au courant assurée par nos soins, sur l'un ou l'autre des domaines, est prévue.

Nous offrons :

- travail indépendant, varié et à responsabilités,
- formation permanente,
- salaire et prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63
2500 Bienne.
Tél. (032) 22 96 11.



FAN-L'EXPRESS
SPÉCIAL VENDANGES 1974

A l'occasion de la Fête des vendanges de Neuchâtel, l'imprimerie Centrale éditera un numéro spécial richement illustré. Ce journal publiera notamment des photographies du cortège. La vente de cette édition spéciale se fera à Neuchâtel et aux environs immédiats. Comme ces dernières années, nous cherchons

50 à 60 jeunes vendeuses et jeunes vendeurs

débrouillards et actifs (pas en dessous de 15 ans), domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue.

GAIN INTÉRESSANT

pour un travail de quelques heures. **Dimanche 6 octobre, de 15 h à 18 h 30 environ.**

Pour faciliter notre tâche, nos collaborateurs occasionnels voudront bien remplir le coupon ci-dessous (écriture lisible s.v.p.).

Vendanges 1974

Je m'inscris comme vendeur (euse) de votre journal :

NOM :

PROF :

NON ET RUE :

LOCALITÉ :

Tél. :

J'ai déjà vendu le journal les années

précédentes : * OUI Nombre d'années

*NON

Je dispose d'un vélomoteur

avec porte-bagages *OUI

*NON

* Souligner ce qui convient.

Ce bulletin sera remis au guichet de notre réception, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou envoyé à

FAN-L'EXPRESS, Vendanges 1974

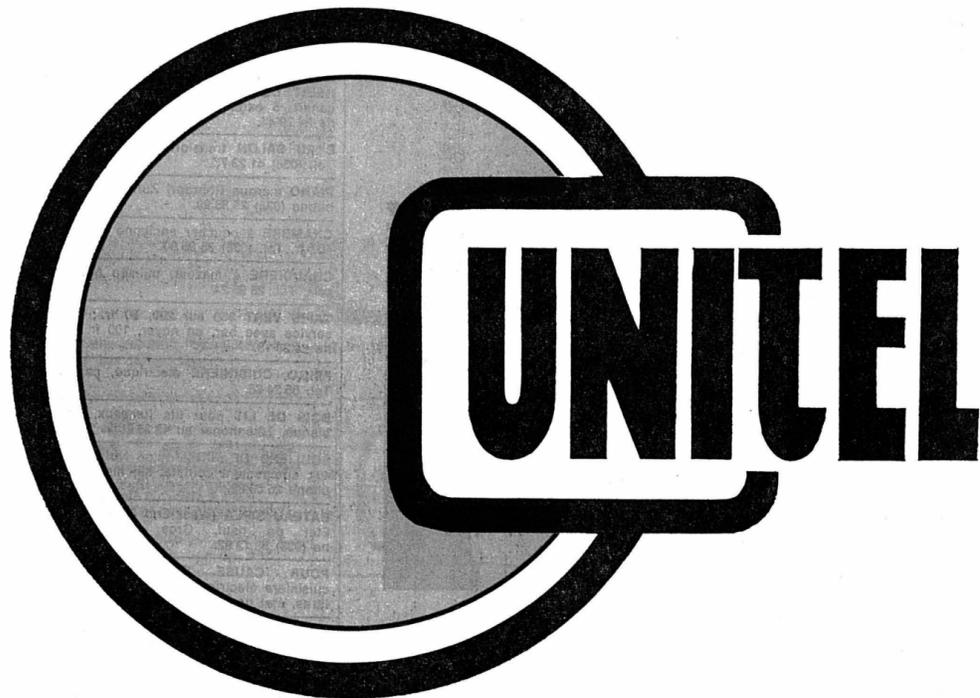
Case postale

2001 NEUCHÂTEL

Ne pas téléphoner ; tous les renseignements par circulaire seront donnés

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

En radio-télévision, Neuchâtel donne l'exemple



Unitel, c'est l'audiovisuel! Sous cette raison sociale, trois maisons réputées du Littoral neuchâtelois - Telemo Saint-Blaise, Hostettler Radio Neuchâtel, Telecolor Colombier - spécialisées dans le domaine de la radio, de la télévision et de ses branches annexes, ont décidé de regrouper leurs forces pour assurer, dans divers secteurs de la branche, une meilleure compétitivité.

Il va sans dire que cette concentration d'ordre pratique va servir au premier chef les intérêts d'une clientèle toujours plus nombreuse, plus exigeante aussi.

Sous la bannière de la qualité, de la rapidité de ses services, Unitel s'est installé récemment dans ses meubles, quai Godet 12, à Neuchâtel, en face du dépôt des trams, à quelques minutes du centre des affaires, sur la Nationale 5.

Cadre aux dimensions nouvelles, à la mesure des aspirations et du rôle qu'entend jouer Unitel dans le commerce neuchâtelois spécialisé.

Bureaux, ateliers, magasin des pièces détachées: tout y a été conçu afin d'assurer une coordination optimale du travail mais dans le souci évident de lui conserver un visage humain. Dans des ateliers spacieux, au bénéfice d'une lumière naturelle de bonne densité, à l'abri du bruit, 20 techniciens qualifiés sont à votre service. Tous les problèmes, petits et grands, de la radio, de la télévision, de tout ce qui touche les techniques de l'audiovisuel dans son cadre général, sont l'affaire de cette véritable force de frappe d'Unitel.

Ce regroupement va permettre d'assurer un service après-vente plus dynamique que par le passé.

A cet effet, la maison Unitel dispose

d'une dizaine de véhicules de dépannage au service de la clientèle sur tout le Littoral, le Vignoble et les districts neuchâtelois voisins.

Mais la maison a d'autres cordes à son arc: elle est en mesure d'entreprendre tous les travaux d'installations d'antennes collectives et urbaines, de sonorisations en tout genre, installations interphone ou de télévision en circuit fermé.

Jeune par défi dans une technique en constante mutation, Unitel est riche de l'expérience commune des trois maisons qui la composent.

A la pointe du progrès en Suisse romande, Unitel met ses services à la disposition de la grande masse des particuliers, de la clientèle quotidienne, mais aussi des architectes et des maîtres d'état.

Unitel, c'est l'audiovisuel.

Ed. Sz.



Vue intérieure de nos vastes locaux de réparations



Vue d'ensemble de nos véhicules de service

Photos: Uniphot-Gloor

médiateur

apprend avec plaisir
la création d'UNITEL-SERVICE S.A.
à Neuchâtel.
Tout en félicitant et
en présentant ses vœux les meilleurs
aux trois initiateurs,

médiateur

rappelle que leurs
tout derniers modèles en
TV couleur et Hi-Fi
sont en vente
dans les trois magasins affiliés à
UNITEL-SERVICE S.A.

Medialux AG Zurich
Medialux S.A. Lausanne

Antennes et amplificateurs
pour antennes radio et télévision
Antennes
individuelles et collectives

JAEGER

Jaeger S.A. - Naegeligasse 13
3001 Berne - Tél. (031) 225927

**Installations
de sonorisation**

Hôtels
Magasins
Bâtiments publics
Ecoles, etc.
Importateur exclusif
pour la Suisse
du programme
de sonorisation Toa

**Radio-
Matériel S.A.**

Rue Saint-Martin 2-4
Lausanne



NOVAK

TV

Le meilleur achat
que vous puissiez faire
chez:
HOSTETTLER radio-tv,
Neuchâtel,
TELEMO, Saint-Blaise,
TELECOLOR, Colombier.
Les responsables
de notre
bonne réputation ici.

TV

NOVAK



expo-vente **machines de bureau** prix imbattables...

Palais des Congrès - Bienne

Vendredi 20 de 9 h à 18 h 30
Samedi 21 de 9 h à 16 h.

- 150 machines à écrire et à calculer
- d'exposition, de démonstration et d'occasion

Vente autorisée par le Département de Justice et Police ■ Fa. W. OBERHÄNSLI, machines de bureau, 8320 Fehraltorf ZH, Tel. 01 97 71 17

Partons en vacances!



Mais n'oublions pas de souscrire
UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES »

si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier :	Suisse	Etranger	Par avion :
Port Compris	40 c. le numéro	Par courrier normal : 65 c. le numéro	Tarif variable suivant les pays, se renseigner à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuchâtel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veuillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'Express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRENOM _____

Hôtel, pension, etc. _____

No et rue _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :

NOM, PRENOM _____

No et RUE _____ LOCALITE _____ No postal _____

Si vous ne voulez pas que votre jupe vous bride...

Mais oui ! vous risquez de prendre du poids. Alors, surveillez votre régime, faites de l'exercice et buvez Contrex. L'eau minérale naturelle de Contrexéville active le foie, stimule les reins, favorise l'élimination sous toutes ses formes. Contrex vous aide à garder votre ligne.

avancez le bouton

ou buvez



CONTREXÉVILLE

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

SERRIERES, belles chambres à 1 et 2 lits, confort. Tél. 24 00 34.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à démouiller. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE meublée, indépendante, libre immédiatement, Carrels. Tél. 31 42 29.

IMMEDIATEMENT, A CORTAILLOD, appartement 2 pièces, cuisine entièrement agencée, balcon, tranquillité. Place de parking à disposition. Tél. 42 28 22 dès 15 heures.

COLOMBIER, chambre meublée, chauffée, bain, douche. Tél. 41 13 68, heures des repas.

CHAMBRES INDEPENDANTES, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

A COLOMBIER, 1 chambre meublée avec confort, libre immédiatement. Tél. 41 27 74.

BELLEROUCHE 18, A NEUCHÂTEL, appartement de 4 1/2 pièces, tout confort, libre 30 novembre 1974. Pour tout renseignement, tél. (038) 24 11 59.

APARTTEMENT 3 PIECES, confort, 555 fr. charges comprises. Tél. 33 51 58, dès 18 heures.

STUDIO MEUBLE, 270 fr., par mois, charges comprises. Tél. 31 51 07.

APPARTEMENT 4 pièces, 550 fr. charges comprises. Tél. (038) 41 16 33.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à jeune homme, possibilité de cuisiner. Tél. 25 46 72.

CHAMBRE indépendante pour jeune homme. Tél. 24 13 94.

BOUDRY, 1er octobre, bel appartement 3 1/2 pièces, confort, balcon, 360 fr. plus charges. Tél. 42 33 91, dès 18 heures.

POUR LE 1ER OCTOBRE ou date à convenir, appartement 4 pièces, Neuchâtel-ouest. Prix Fr. 558.—, charges comprises. Téléphone 25 17 34, heures des repas.

STUDIO MEUBLE, centre, 1-2 personnes, loggia, 450 fr. tout compris. Tél. 25 40 41.

BOLE, 2 PIECES, confort, libre immédiatement, ainsi que deux garages. Tél. 41 24 14, 18-20 heures.

VACANCES D'AUTOMNE à Brusson, un appartement 6 lits et studio tout confort. Tél. 31 23 24.

CHAMBRE indépendante, W.-C., vue, tranquillité. Tél. 24 06 12.

CHEZARD, PETIT STUDIO, loyer très modeste. Tél. 57 11 64, de 8 à 13 heures.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, avec eau courante, frigo réchaud. Tél. 41 28 15.

NEUCHÂTEL, Beauregard, très grand studio moderne non meublé, 370 fr. par mois. Adresser offres écrites à ET 2401 au bureau du journal.

J'échangerais

carte de Neuchâtel Valangin 1717, encadrée, contre carte de Fribourg, même date.

Tél. (056) 96 34 15.

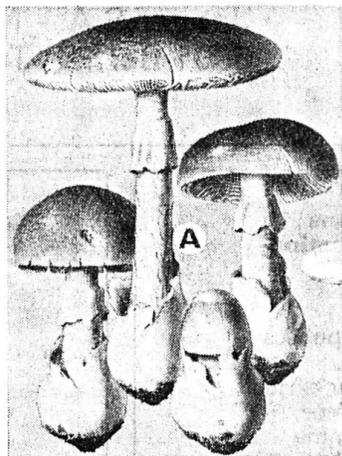
Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes. RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons. SUR MESURE costumes - manteaux et robes. R. POFFET Tailleur Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. 25 90 17

BOCAUX

à conserves et à confitures, toujours disponibles à la

QUINCAILLERIE DE LA COTE PESEUX. Tél. 31 12 43.



Exposition de champignons

avec le concours de la

SOCIÉTÉ DE MYCOLOGIE DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Du vendredi 20 septembre au samedi 28 septembre au 3^{me} étage de nos magasins

(exposition de champignons frais les vendredis et samedis).

De l'origine des champignons au rôle qu'ils jouent dans la nature, de la façon de les cueillir, de les protéger, de les reconnaître, autant de questions auxquelles cette exposition illustrée d'exemplaires frais et de planches explicatives vous permettront de répondre.

Un expert se tiendra à votre disposition les vendredis de 16 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h, pour examiner vos cueillettes.

ENTRÉE GRATUITE

armourins
neuchâtel

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

31 56 87

Depuis 1940
LA MOB
ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel - Peseux

FIDUCIAIRE A. BARRELET
Comptabilité - Gérances Recouvrements
Organisation et gestion de comptabilités à domicile
Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

RENÉ SCHENK
Votre fournisseur pour vos articles de sport
Ski - hockey - football
Aiguillage de patins
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse - Tél. 25 24 41

ENCADREMENT
dorure restauration
abel reichland
parcs 10 neuchâtel
tel: 24 62 12

CHAMBRE MANSARDEE, meublée, eau, toilettes, 150 fr. par mois, Beaux-Arts. Téléphone 25 38 40.

POUR LE 1ER OCTOBRE, appartement 2 1/2 pièces, au centre. Loyer 400 fr. + charges. Tél. 24 18 22.

Demandes à louer

2 INFIRMIERES cherchent un deux-pièces à proximité de l'hôpital des Cadolles. Téléphone 45 12 33.

JE CHERCHE UN STUDIO en ville, pour le 1er octobre. Adresser offres écrites à BP 2398 au bureau du journal.

UN PETIT BOUT DE JARDIN, à Serrières. Tél. 31 37 18.

LOCAL ou entrepôt de 100 à 200 m², à Neuchâtel ou aux environs. Tél. 61 39 27.

A vendre

DALMATIENS, beaux chiots 3 mois, pedigree, vaccinés. Prix raisonnable. Téléphone (037) 55 13 24.

BATTERIES DOUBLES Spar + Premier et 1 enregistreur Fidelity Studio à bandes 18 cm. Tél. (024) 61 36 26.

ARMEE DU SALUT, uniformes, robes, manteaux tailles 40, 42, parfait état. Tél. (038) 61 21 80 de 12 à 14 heures.

SOMMIER avec très bon matelas, 80 fr.; 2 petits fauteuils et table de salon, 60 fr. Téléphone 33 37 45.

PORTE-DOCUMENTS de luxe, neuf, valeur 150 fr., cédé à 90 fr. Tél. 33 40 04.

VELO ENFANT Sunbeam, dès 6 ans, bon état, 50 fr. Tél. 24 63 57.

SUPERBES CHIOTS, colley (berger écossais), et miniature. Tél. (038) 41 38 92.

ANCIENNES TABLES D'ECOLE, doubles, avec 2 chaises, prix : 25 fr. S'adresser à M. Burgat, collège de Cortailod.

HABIT DE JUDO, taille 160 cm; cage, 1 canari, 5 exotiques, le tout 80 fr. Téléphone 24 79 44.

BEAU SALON transformable et 2 fauteuils. Tél. (038) 41 23 77.

PIANO marque Rohrdorf Zurich, 400 fr. Téléphone (038) 25 35 90.

CHAMBRE à coucher ancienne (parfait état), 400 fr. Tél. (038) 25 35 90.

CHAUDIERE à mazout, utilisée 5 ans; bas prix. Tél. 25 95 24.

TAPIS VERT 300 sur 200, 80 fr.; buffet de service avec bar, en noyer, 100 fr. Téléphone 24 28 13.

FRIGO, CUISINIERE électrique, parfait état. Tél. 55 24 86.

BOIS DE LIT pour lits jumeaux, en noyer plaqué. Téléphoner au 42 23 20.

SOULIERS DE SKI Molitor No 40,5 ou 39-40; équipement complet ski monsieur. Téléphone 25 06 32.

BATEAU SIPLA (Week-End 300) avec bâche. Etat de neuf. Gros rabais. Téléphone (038) 53 12 92.

POUR CAUSE DOUBLE EMPLOI, 1 cuisinière électrique 3 plaques et 1 frigo 140 litres, état de neuf. Tél. (038) 51 35 67.

TV MULTINORMES noir-blanc, avec table et antenne; cuisinière électrique 4 plaques. Tél. 24 19 60.

VIEILLES TUILES, diverses portes, 1 grande porte garage, vitrée. Immédiatement. Téléphone 42 18 04.

DEUX FAUTEUILS modernes 300 fr. petite table à carreaux, noire et blanche, 80 fr. ancien lampadaire 180 fr., disques, livres, divers bibelots, reproduction de tableau. Visite 19-21 heures, 17, rue du Château, 1er étage, porte gauche.

OCCASION, moteur Cooper 1000. 400 fr. Tél. 42 24 74, entre 14 et 18 heures.

LECTEUR DE CASSETTE 8 pistes stéréo, 100 fr. Tél. 42 24 74, entre 14 et 18 heures.

Demandes à acheter

UN SECRETAIRE, table ronde avec pied central, régulateur à poids. Adresser offres écrites à KO 2285 au bureau du journal.

POUPEES, CHEVAUX DE BOIS, tous jouets avant 1930. Prix intéressant. Pour collection-musée. Déplacements partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

PRUNES OU PRUNEAUX sont cherchés pour compléter un tonneau. Tél. 31 40 51.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE cherchée à Auvier, de 9 h à 11 h, 4 fois par semaine. Téléphone 25 95 95.

DAME pour garder 1 garçon de 4 ans, à Jorgier, 5 jours par semaine, de 8 h à 18 h 30; au domicile de l'enfant, la personne pourrait avoir ses enfants avec elle. Téléphone (038) 55 29 62 (préférence après 19 heures).

JEUNES VENDEURS (EUSES) sont cherchés pour la vente du journal des vendanges «Les 3 d'Blanc», à Neuchâtel, Peseux et Corcelles. Bonne rémunération. Inscriptions à Publicitas, Terreaux 5, Neuchâtel (1er étage de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h).

DEMANDE DAME PROPRE et soigneuse pour repassages occasionnels et retouches simples. Tél. 25 68 78.

Demandes d'emplois

DAME cherche place de gouvernante pour 3 ou 4 heures par jour, chez couple ou personnes âgées, région Peseux - Corcelles. Adresser offres écrites à GV 2395 au bureau du journal.

JEUNE SOMMELIERE française cherche emploi à Neuchâtel ou environs. Téléphone (038) 53 27 98, de 10 à 11 h, de 18 à 19 heures.

JEUNE FEMME dynamique, certificat de capacité, cherche gérance d'un motel, hôtel ou tout autre commerce à Neuchâtel ou région, réponse assurée à toute offre. Adresser offres écrites à CM 2353 au bureau du journal.

ETUDIANTE DONNERAIT leçons de latin et d'allemand. Niveau secondaire. Tél. 25 62 95.

Divers

FUTURES MAMANS. Puériculture: soins aux bébés, jeudi 19 septembre, 14 h 30 - 15 h 30, Promenade-Noire 10, 1er étage. Location de berceaux garnis, renseignements: tél. 25 42 36.

NOUS CHERCHONS SCIE CIRCULAIRE occasion ou location, éventuellement avec scieur. Tél. 33 13 91.

JEUNE HOMME, trentaine, désire rencontrer jeune fille en vue de mariage. Téléphone 25 45 16.

DAME, 63 ANS, d'allure jeune, possédant voiture, cherche à faire connaissance de monsieur, préférence sachant conduire. Adresser offres écrites à KA 2408 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU CHAT mâle, adulte, tigré gris et blanc. Tél. 24 63 17.

Quoi de neuf dans le jersey?

Vos vêtements d'été à peine rangés, il faut déjà penser au jersey pour aborder l'automne. En effet, la maille qu'elle soit grosse ou fine a, en elle, quelque chose de réconfortant qui empêche de penser au froid et à la grisaille qui nous attendent.

Son succès vient de la sécurité qu'éprouve l'acheteuse en face d'un vêtement de jersey. Elle sait que si la carrure, la robe, le pantalon, le manteau, la robe, le pantalon, garderont leur aplomb et leur chic. Et puis le jersey n'est pas imputoyable comme certains tissus. Il n'accuse pas aussi indiscrètement quelques kilos superflus. Il les dissimule en se tendant. A condition, toutefois, de ne pas porter un gant à la place d'une robe...

Quelle satisfaction, aussi, de se dire en endossant une tenue: «Je suis élégante pour la journée...» Ne tombez pas, toutefois, d'un excès dans l'autre en ne choisissant pas minutieusement. Vous risqueriez de tomber dans une neutralité anonyme alors que vous pouvez défier l'hiver avec élégance.

Les grandes tendances du jersey

La coordination est à la mode, non pas par simple caprice, mais par esprit pratique, et aussi par souci d'esthétique. Nous en avons assez d'être transformées en perroquets des îles, lorsque le froid sévit et que nous devons accumuler les lainages. Un peu d'ordre s'imposait! C'est-à-dire que vous trouverez la veste qui accompagne le débardeur, le chemisier, la jupe, et le pantalon. Il ne s'agit pas de couleurs et de motifs uniformes, mais au contraire, de combinaisons de teintes

et de lignes extrêmement élaborées.

Bien entendu, la jupe enlève la vedette au pantalon, dans toutes les collections. En forme, en biais, elle moule parfaitement les hanches, et s'évase en plis creux, ronds, couchés ou tablier. Un grand choix vous est proposé. C'est que chaque pli correspond à une conformation différente. Elle a été créée pour faire équipe avec les débardeurs, des twin-sets jacquard ou unis, bordés de galons contrastés.

Le pantalon n'est tout de même pas délaissé. Il est présent aussi bien le jour que le soir. Il n'est plus omniprésent, c'est tout. Il fuit les fantaisies qui ne furent pas toujours de bon goût et reprend sa rigueur dans une ligne droite.

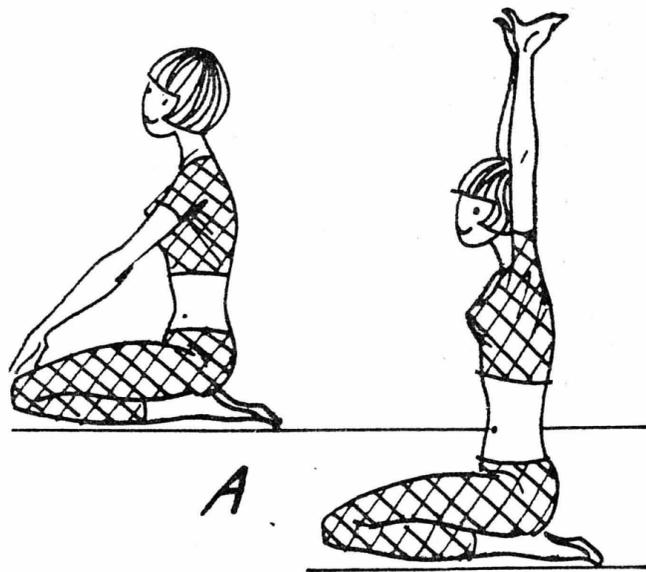
Le pantalon se porte avec de petits gilets, ou des vestes longues sans manches qui réchauffent le pull coté à ras de cou ou à col roulé. Avec un cardigan, un blazer, un autocoat, ou un blouson, il constitue un ensemble indispensable pour la mauvaise saison.

Le soir, le pantalon, presque toujours noir en crêpe fin, joue les jupes longues. Il s'élargit sans excès, cependant. Il se marie avec des chemisiers précieux et des gilets doucement scintillants en voile de lurex.

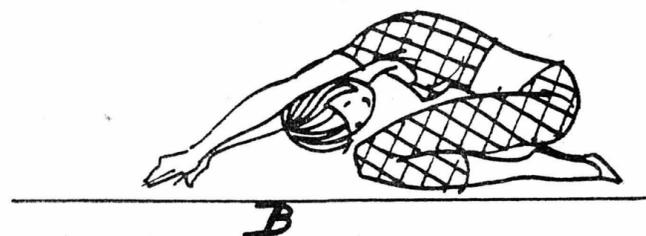
Le tailleur a fait une percée ce printemps. Percée fort réussie d'ailleurs puisqu'il continue sur sa lancée, cet hiver. Il est toujours aussi net et garde la mesure avec une veste stricte et une jupe à l'ampleur mesurée. Certains créateurs conservent la robe-veste, une formule qui si elle n'est pas très neuve, séduit toujours de très nombreuses femmes.



De Rodier une robe en forme, encolure polo, en Jersey tweed gris, à manches resserrées aux poignets. (Photo Agip)



A



B

Gardez la forme!

Vous garderez la bonne forme de vos vacances en faisant chaque jour, très régulièrement ces simples exercices:

A. Assise, jambes croisées sous les fesses, mains sur les genoux, tête et dos droits, ventre relâché. Tenir la position de 1 à 3 minutes, puis décontracter les jambes et relever les bras. Reprendre la première position et ainsi de suite.

Cette posture assouplit les articulations.

B. Assise, une jambe allongée, l'autre pliée avec le pied posé contre la cuisse opposée, incliner le corps sur la jambe allongée. Poser les avant-bras au sol et poser le menton sur la jambe. Gardez la position une minute. Se décontracter, puis changer de jambe. Ce mouvement étire la musculature des jambes.

vitasec NETTOYAGE A SEC
LE BON SERVICE
POUR PEU D'ARGENT
NEUCHÂTEL : Flandres 1, Battieux 3
LA NEUVEVILLE : rue du Port

Programme de beauté personnalisé
VISAGE - CORPS
Traitement acné avec Treating 10

Institut de beauté JUVENA
Seyon 12
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 24 21
R. Roujou
esthéticienne de direction
Membre de la FREC

mode
pour des vêtements propres!
BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE : Grand-Rue 8

L'acné: un fléau qui ravage même les plus beaux visages

On voit apparaître l'acné sur les peaux particulièrement robustes et fraîches dès la première jeunesse. La puberté est l'âge caractéristique de l'acné pour les jeunes filles, comme pour les jeunes garçons. Cependant il existe des acnés de l'âge adulte et même de la maturité. On note, parfois, une recrudescence de l'acné à la ménopause, elle est, en quelque sorte, symétrique de l'acné de la puberté. C'est ce qui a fait croire à des troubles glandulaires pour expliquer l'acné. Ces troubles peuvent exister, mais pas toujours. Du moins, pas d'une façon vraiment nette, ni décisive. Les erreurs d'une alimentation indigeste (avec constipation habituelle), d'une hygiène de vie mal comprise, d'un manque d'aération et d'exercice physique, sont aussi très souvent invoquées à juste raison, d'où la prescription de régimes sévères, de cures de montagne ou d'héliothérapie. Le soleil d'altitude, qui permet en même temps de tonifier l'organisme et d'assainir la peau par l'action antiseptique de l'ultraviolet est certainement d'un excellent effet sur l'acné.

L'acné n'atteint-elle que le visage?

L'acné peut également siéger aux épaules, à la poitrine, au cou, mais elle ne dépasse pas la ceinture. Comme pour le visage ce sont des plaques séborrhéiques de la peau qui voient apparaître l'acné, particulièrement à la base des duvets, lèvres et menton. Au degré le plus modeste, l'acné éventuelle ne se manifeste d'abord que par des pores dilatés avec points noirs ou comédons. Par pression, à l'aide d'un tire-comédons, on doit expulser (et jamais avec les ongles directement) ces petits vers de peau, qui sont du sébum accumulé. Tamponner ensuite la place vidée avec de l'eau de Cologne ou un peu d'eau d'Aboukir. On ressertera les pores dilatés à l'aide d'un bon tonique astringent, après un nettoyage soigneux.

Au second stade de son développement, l'acné se présente sous la forme de petites saillies rouges, et parfois, à la pointe, on voit surgir une tête blanche, sorte de petit clou contenant une gouttelette de pus. Cette pustule encore bénigne s'évacue d'elle-même ou se dessèche, sans laisser de cicatrice. Mais à un stade plus avancé, les pustules deviennent volumineuses et indurées dans la profondeur de la peau, douloureuses à la pression, très persistantes pendant des mois entiers.

Quand les pustules d'acné dégénèrent en abcès purulents, c'est l'acné phlegmoneuse qui laisse fréquemment des cicatrices inesthétiques analogues à celles de la variole. On voit le danger de ces lésions pour l'intégrité de la peau... Le médecin devra en faire le diagnostic en les différenciant de certaines formes beaucoup plus graves encore, furonculaires, ou tuberculeuses. Mais là nous ne sommes plus dans le domaine des soins de beauté.

Le «brunch» une nouvelle façon américaine de manger

L'Amérique ne se contente pas d'exporter du blé, du sucre et de la viande de bœuf, elle exporte aussi des mots qu'il est parfois bien difficile de traduire. Party, par exemple. Ou happening. Brunch aussi. Ces expressions font surface brusquement et sont automatiquement adoptées. Et il devient impossible de les éliminer, en dépit des efforts de tous les «puristes». Parfois, on commence par se défendre, par chercher une expression équivalente en français. Et puis, un beau jour, sans trop savoir comment, on se prend à utiliser le mot anglais comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde.

Notre langue est pourtant riche et il faut constamment veiller à ne pas la truffier d'expressions étrangères parfaitement traduisibles. Le «franglais» n'est à la mode que chez les snobs et les paresseux.

Mais il y a aussi le cas où non seulement l'expression est nouvelle, mais aussi ce qu'elle représente. C'est ainsi, par exemple, que le mot «brunch» s'est implanté chez nous en même temps qu'une nouvelle coutume: celle de combiner, le dimanche et les jours de fête, le petit déjeuner et le déjeuner (breakfast and lunch, en anglais: brunch), pour la plus grande joie de toute la famille et des amis et connaissances.

Le brunch, en effet, est un repas à la bonne franquette, pour lequel plus on est de fou, plus on rit.

Le brunch est donc devenu une nouvelle façon de recevoir. On prévoit, au jardin ou à l'intérieur, selon la saison et le temps qu'il fait, un buffet où chacun vient se servir selon ses goûts et son appétit. Pour la maîtresse de maison, cela représente plus d'un avantage, à commencer par le fait qu'elle peut se consacrer entièrement à ses invités, sans avoir à s'occuper du service. Elle peut tout préparer d'avance.

Le brunch, on l'a dit plus haut, est un repas typiquement dominical. Les amis qu'on invite arrivent en famille, dans le courant de la matinée — on fixera une heure approximative — et n'ont pas à se soucier de l'heure du retour.

Le brunch est un repas simple, décontracté, au cours duquel on n'est pas obligé de rester des heures à table, à la même place. On circule, on bavarde, on s'installe où l'on veut et on va se resservir aussi souvent qu'on en a envie.

Quand on reçoit pour le brunch

Puisqu'il tient lieu de petit déjeuner et de déjeuner, il faut que le brunch soit copieux. Préparez donc des petits pains au lait, des croissants, des bûches, du pain au lait tressé, du pain de campagne et des brioches, selon les goûts. Une bonne idée à ce sujet:

Les petits pains au lait fourrés

Hachez grossièrement du jambon et des œufs durs et mélangez-les avec du persil haché et de la mayonnaise. Coupez en deux des petits pains au lait rapidement passés au four et fourrez-les de ce mélange relevé.

Petits saucisses pour le brunch

Fendez des saucisses de Vienne dans le sens de la longueur et badigeonnez l'intérieur de moutarde. Enveloppez chaque saucisse dans une ou deux tranches de lard et faites rôtir ou griller. Vous pouvez bien sûr procéder de la même manière avec des cervelas ou des boules de Bâle.

Œufs farcis

Coupez les œufs durs en deux, tirez délicatement les jaunes et écrasez-les de la moutarde à parts égales, du comble en ajoutant de la mayonnaise et dimenez en poudre et du persil haché. Remplissez les blancs de ce mélange onctueux.

Prêt-à-porter
Chéde Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Germaine Monteil
CLARITY
Chaque femme désire avoir une peau fraîche et claire, pour cela elle doit faire un effort spécial. Clarity est la dernière nouveauté de Germaine Monteil pour traiter les peaux souffrant d'acné. Elle aide à dessécher l'acné et à supprimer les légères flétrissures en débarrassant votre peau du surplus de sébum tout en lui procurant un calme bienfaisant.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

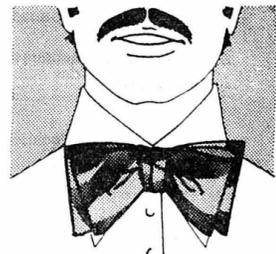
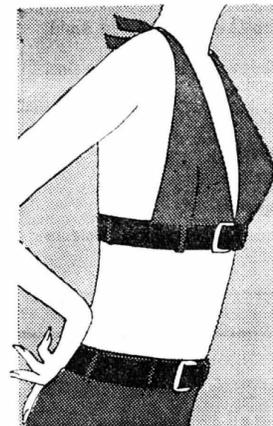
Flamiche au camembert

(Pour 4 personnes)

Ingédients: 200 g de farine, 2 œufs, une cuillerée à soupe de lait, une pincée de sel, un camembert, 75 g de beurre, un œuf pour dorer.

Mettez la farine en fontaine. Cassez-y les œufs et mélangez en ajoutant, petit à petit, le lait et le sel. Roulez la pâte en boule et laissez-la reposer une heure. Retirez-la croustille du camembert et pétrissez celui-ci avec le beurre. Étendez la pâte en un long rectangle. Mettez le quart de la crème au fromage au centre. Repliez un côté du rectangle sur la crème. Aplatissez au rouleau. Étalez un peu de crème sur la partie repliée. Pliez l'autre bande dessus et aplatissez légèrement au rouleau. Étalez à nouveau un peu de crème et pliez en deux, dans l'autre sens, puis arrondissez les angles. Dorez à l'œuf et étalez le restant de crème. Laissez reposer une demi-heure. Faites cuire 1/2 heure à four chaud.

Préparation: 30 minutes + une heure et demie de repos.
Cuisson: 30 minutes.



1 | 2
3 | 4



Idées glanées par-ci par-là

1. Soutien-gorge en blue-jeans! Le plus joli soutien-gorge pour aller avec un pantalon en jeans, lui aussi, est très facile à confectionner. Découpez des bandes de tissu en forme de triangle dans un vieux jeans, à hauteur de la taille. Conservez les passants en place. Nouez les pointes du triangle dans le cou et ajoutez une ceinture pour l'assortir à celle du pantalon.

2. Dernière nouveauté: New-York continue à être le chef de file de la mode en tissu Denim. Les dernières nouveautés sont le neud papillon fait dans un tissu en jeans usagé, de couleur bleu passé. Coupez un échantillon de cravate et cousez-le de façon qu'il soit bien fixé. Ensuite attachez un élastique qui puisse être maintenu avec une épingle ou agrafe sous le col. Porté avec une chemise blanche et de vieux «jeans», c'est du dernier cri en ce moment.

3. La longueur des jupes à Paris: Toutes les jupes, à la mode, à Paris sont à mi-mollet et chaque expert de la mode est d'accord pour dire qu'il faut porter ces jupes avec des bottes. Aussi, Mesdames, vous qui suivez la mode, pas de problème pour vous. Et si vous ne voulez pas suivre cette tendance, sachez que la jupe qui couvre seulement le genou est encore à la mode.

4. Nouvelles de Londres: la jupe la plus portée l'hiver dernier était en jeans. La couturo de devant était ou-

verte et la jupe complétée avec un panneau de tissu en triangle.

Maintenant, pour danser à Londres, les jupes sont très courtes et gagnent en ampleur. Ouvrez la jupe jusqu'à mi-hauteur et coupez des morceaux d'étoffe coupés en forme d'écaillés de poissons.

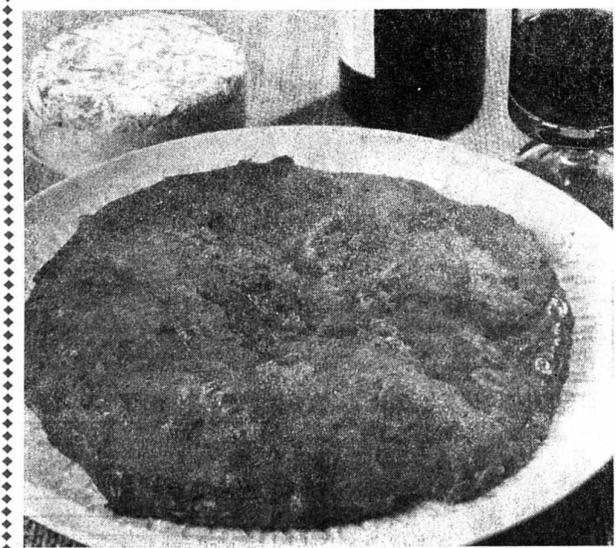
Beurre à prix réduit

Le comité directeur de la Centrale suisse de ravitaillement en beurre (Butyra) a décidé d'organiser, comme en automne 1973, une campagne de vente de beurre spécial, à prix réduit.

Tous les sortes de beurre spécial produits dans des beurries centrales reconnues, en emballages de 200 g, sont concernées par cette campagne de vente à prix réduit. Les emballages porteront l'estampille en trois langues «prix spécial». Le début de la vente à prix réduit a été fixé au mercredi 18 septembre 1974. Le prix de vente au détail sera abaissé de 50 centimes par plaque de 200 grammes.

La Butyra prendra des sanctions à l'égard des grossistes qui contreviennent aux prescriptions relatives à cette action.

(CRIA)





Dès demain vendredi!

Imbattable
Sensationnel
Extraordinaire

Lots de robes, manteaux
pulls, etc...

Foire aux textiles

Exposition-vente de tapis d'Orient

à prix discount

Super-Centre Coop 1er étage - Accès par le grand parking

Le prix modique

Malgré une technique dispendieuse, axée sur le confort et la sécurité: fr. 9980.- seulement.

Austin Allegro
un coup de maître

24 77 44

Coiffurama

NEUCHÂTEL, Poudrières 135

chez nous vous serez coiffée comme vous l'espérez

Parfumerie à votre disposition.

Académie Maximilien de Meuron

Cour de l'Hôtel DuPeyrou, Neuchâtel
Trimestre d'automne, du 23 septembre au 13 décembre 1974

- Ateliers et cours :
- Prix par trimestre :**
- 1) PEINTURE - M. Daniel Aeberli
 - a) sans modèle vivant - mercredi 16-18 h Fr. 50.-
 - b) avec modèle vivant - mercredi 20-22 h Fr. 65.-
 - 2) Modelage - M. Marcel Mathys
 - a) avec modèle vivant - vendredi 20-22 h Fr. 65.-
 - b) sans modèle vivant - lundi 10-12 h Fr. 50.-
 - DESSIN - M. Daniel Aeberli
 - avec modèle vivant - mardi 20-22 h Fr. 65.-
 - 4) DESSIN - M. Jean Convert
 - a) sans modèle vivant - mercredi 14-16 h Fr. 50.-
 - b) avec modèle vivant - vendredi 14-16 h Fr. 65.-
 - 5) ETUDES DOCUMENTAIRES - M. Gérald Comtesse
 - lundi et jeudi de 16 à 19 h Fr. 65.-
 - 6) ATELIER POLYVALENT - M. Abel Rejchland
 - vendredi 16-19 h Fr. 65.-
 - 7) HISTOIRE DE L'art - M. Rémy Scheurer, professeur à l'Université
 - Cours public : FLORENCE, société et civilisation XIIIe - XVIIe siècle Grande salle du Conservatoire : mardi 17 - 18 h

Inscriptions et renseignements : un quart d'heure avant chaque cours à l'Académie (pour l'histoire de l'art, au Conservatoire).



AUTOPHON
Autophon SA, Soleure

8 %

Emprunt 1974-89 de fr. 25 000 000

destiné au financement partiel des investissements à long terme en vue du programme de recherches, de la rationalisation de la production et de l'extension de l'organisation de vente, notamment à l'étranger.

Modalités de l'emprunt

- Durée:** au maximum 15 ans
- Titres:** obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
- Coupons:** coupons annuels au 4 octobre
- Cotation:** bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

98,50 %

Prix d'émission

Délai de souscription du 17 au 23 septembre 1974, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Union de Banques Suisses | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA |
| Banque Cantonale de Soleure | Banque Commerciale de Soleure |

Les CFF vous proposent

Dimanche 22 septembre 1974
SUR LES RIVES DE 5 LACS
Fr. 53.- avec abt 1/2 billets Fr. 39.-

Mercredi 25 septembre 1974
FETE DU LIN A ZAEZIWI
Fr. 21.- avec abt 1/2 billets Fr. 17.-

Dimanche 29 septembre 1974
TITLIS
Fr. 65.- avec abt 1/2 billets Fr. 48.-

Dimanche 6 octobre 1974
SCHILTHORN
Fr. 64.- avec abt 1/2 billets Fr. 47.-

Samedi et dimanche 12 et 13 octobre 1974
LUGANO - LOCARNO CENOVALLI
- Tout compris -
Fr. 148.- avec abt 1/2 billets Fr. 135.-

Dimanche 13 octobre 1974
STOOS
Fr. 46.- avec abt 1/2 billets Fr. 34.-

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de voyages CFF de Neuchâtel (gare et ville), ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

Depuis quelques jours

LA CHASSE est servie

- = RABLE DE LIÈVRE
- = CIVET DE CERF
- = MÉDAILLON DE CERF
- = MÉDAILLON DE CHEVREUIL

Et toujours sa magnifique carte

HOTEL RESTAURANT DU ROCHER

Famille LIECHTI-LIENHARD Tél. 25 50 98

HARTMANN + CO SA succursale NEUCHÂTEL 038/314453

spécialiste pour portes de garages constr. métalliques stores à rouleaux service de réparation



EN OUVERTURE DE SAISON

EXCELSIOR

A LE PLAISIR DE VOUS CONVIER DANS SES MAGASINS A LA PRÉSENTATION DE SES DERNIERS MODÈLES

DÈS LE MARDI 24 SEPTEMBRE

A L'HEURE ET AU JOUR QU'IL VOUS PLAIRA.

DES MODÈLES DE TOUS GENRES ET DE TOUTES TAILLES SONT PRÉPARÉS POUR VOUS.



VÊTEMENTS EXCELSIOR AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 31 LA CHAUX-DE-FONDS
CETTE ANNONCE TIENT LIEU D'INVITATION PERSONNELLE

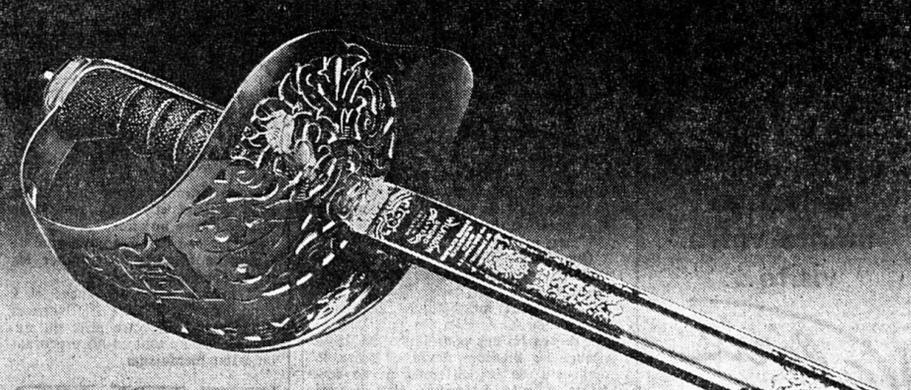
... un magasin

WILKINSON SWORD

Le progrès



Wilkinson, la première et seule lame du monde trois fois affinée.



PLÂTRE - PEINTURE PAPIER

W. von BURG
MAITRE PEINTRE

MARIN (NE) ☎ 33 13 52

La conception **géniale**

Mécanique compacte Austin: moteur transversal, traction avant, 15 ans d'avance, suspension Hydragas à coussins d'air.

Austin Allegro
un coup de maître

Cette splendide

CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artisanales, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du plus pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de votre vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et parois-éléments

GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement

Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à _____

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LES COMMISSIONS DES POLICES DU FEU DU DISTRICT À MARIN

De notre correspondant : Les représentants des commissions du feu et les commandants des corps de sapeurs-pompiers du district de Neuchâtel, ont siégé samedi, à Marin, sous la présidence de M. Veuve, directeur de l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie.

Les délégués ont tout d'abord assisté à un exercice du corps des sapeurs-pompiers, sous la direction du capitaine Halbeisen, rue de la Fleur-de-Lys, où un sinistre était supposé dans l'immeuble Vessaz. Ainsi que le releva le capitaine Gattoliat, dans sa critique, cet exercice comportait une difficulté pour la transmission des ordres par le fait qu'il fallait contourner tout un pâté de maison pour accéder à la façade nord du bâtiment « sinistré ».

LA PARTIE ADMINISTRATIVE Les délégués se retrouvèrent ensuite dans l'aula de la nouvelle école, où ils furent salués par le conseiller communal Remo Siliprandi, accompagné de M. Etienne Veluzat, président de la commission du feu et d'autres invités.

Après le vin d'honneur, la partie administrative se déroula rapidement sous la présidence de M. Veuve. Le procès-verbal de la dernière séance et le rapport de l'expert cantonal furent approuvés, puis l'assemblée décida de se réunir à Cornaux l'an prochain.

Le major Habersaat représentant de la fédération cantonale des sapeurs-pompiers parla des relations entre les autorités cantonales et les communes et recommanda l'observation des délais dans l'envoi des rapports. Il exposa les conséquences néfastes dues à différentes erreurs successives lors d'un incendie survenu dans le canton, en janvier, et il recommanda aux communes de persévérer dans l'amélioration de leur matériel malgré la création des centres de secours.

M. Scholl, expert cantonal, apporta quelques renseignements complémentaires concernant les causes du sinistre évoqué par le major Habersaat.

A l'aide de clichés, M. Devenoges, représentant du service cantonal des eaux, parla des problèmes posés par les

citernes à mazout, par leur contrôle et par leur entretien. Il signala les déficiences les plus courantes sur lesquelles les contrôleurs de la police du feu doivent porter leur attention pour éviter la pollution des eaux. Il répondit à quelques questions des auditeurs qui furent encore orientés sur les modifications apportées à des arrêtés du Conseil d'Etat relatifs à la police du feu.

AUVERNIER

Gymnastique pour le 3^{me} âge

(c) Soucieuses de se maintenir agiles les « pupilles » du troisième âge ont repris le chemin de la grande salle pour leurs exercices hebdomadaires. Les hésitants peuvent toujours assister aux exercices pour apprécier leur utilité.

Nouveaux catéchumènes

(c) En plus du Jeune fédéral, dimanche a été marqué par la présentation des catéchumènes qui ont pris une part active dans la partie liturgique. Au nombre de sept, ces jeunes sont Anne-Brigitte Ruchti, Thierry Amstutz, Thierry Boesiger, Didier Burkhalter, Blaise Du Pasquier, Sven Jeanrenaud et François Schneider.

Les « Britchons » au Courier romand

(sp) Un accordéon, une guitare, une trompette, un cor des Alpes et le répertoire des chansons du folklore Suisse romand, le tout revêtu du costume traditionnel bernois, c'est un groupe folklorique d'Auvergnier, les « Britchons ». Quatre jeunes gens qui en 22 mois ont parcouru de Montréal à Buenos-Aires, plus de 50.000 kilomètres.

Ils sont partis du canton de Neuchâtel avec un petit bus. Leur village les a aidé à réaliser leur rêve mais du nord au sud des deux Amériques, ils ont financé leur voyage entièrement en jouant de la musique suisse.

C'est ce qu'ils raconteront avec des images dans l'émission spéciale neuchâteloise de courrier romand, ce soir. Ce sera l'occasion aussi de suivre des « planches à voile » sur le lac des Brenets et de s'arrêter dans la vallée de la Brévine, au Cerneux-Péquignot chez Claudévard qui tisse inlassablement les tapisseries de son art.

VAL-DE-RUZ

Etat-civil de juillet de Boudevilliers (avec Landeyeux)

Naissances : 1. Gonzales Valérie, fille de Modesto, chef de peinture à Neuchâtel et de Suzanne-France, née Jacque ; 1. Thomen Florence, fille de Eric-Edmond, programmeur à Boudry et de Nelly-Eglantine, éne Tissot. 3. Treuthard David, fils de Michel-Robert, forgeron à Cernier et de Monique-Marie-Madeleine, née Léchenne. 4. Perret Fabienne, fille de Roland, mécanicien à Fontainemelon et de Daisy-Germaine, née Javet ; 4. Gonseth Stéphanie, fille de Francis-Willy, ingénieur-technicien à Montmollin et de Yvette-Marguerite, née Besson ; 4. Stoller Yann-Michaël, fils de Jacques-André, moniteur aux Hauts-Geneveys et de Alice-Marguerite, née Geiser. 5. Hirter Annik-Micheline, fille de Albert-Cristiano, peintre en bâtiment à Neuchâtel et de Ghislaine, née Delafosse. 7. Challandes Vincent-David, fils de Etienne-Louis, agriculteur à Valangin, la Borcarderie et de Marlyse, née Crette-nand. 6. Bouchat Sylvain, fils de John, représentant à Neuchâtel et de Rosemarie-Elsa, née Jaundl. 7. Girard Florence, fille de Robert-Albert, agriculteur à Fontaines et de Liliane, née Mathey. 9. Rando Gloria-Immaculada, fille de Francisco, ouvrier chocolatier à Neuchâtel et de Concepcion, née Guirado.

10. Mägerli Virginie, fille de Johann-Ulrich, fonctionnaire cantonal à Fontainemelon et de Chantal, née Bueche. 12. Hofmann Marc-Vincent, fils de Roland-Ernst-André, physicien au chauffage à Neuchâtel et de Solange-Marie-Andrée, née Fauconnier. 14. Guillod Sarah-Angélique, fille d'Alexandre, chauffeur de camion à Sugiez et de Annelise, née Ischi. 15. Romy Myriam, fille de Francis-Jean, chef régisseur à Cortaillod et de Christianne, née Wicky. 15. Moill Isabelle, fille de Jean-Paul-Charles-Henri, infirmier à Yverdon et de Janine-Andrée, née Lacour. 15. Ballestedt

Anne-Karin, fille de Robert-Walter, confiseur à Fontainemelon et de Heidi, née Feuz. 16. Travostino David-Eric, fils de Eric-Alain, aide chauffeur à Cortaillod et de Marianne-Eliane, née Jeanneret. 17. Fantoni Sabrina, fille de Iseo, tailleur de pierre à Valangin et de Malvina, née Grilli. 18. Vauthier Sébastien, fils de Raymond-Frédéric, conducteur de machines à Cernier et de Sylvia-Lucy, née Eceur.

20. Cherno Marc-Béat, fils de Gérald-René, magasinier à Saint-Blaise et de Marlène-Thérèse, née Bieri. 20. Naguel Mirco, fils de François, technicien en chauffage à Neuchâtel et de Christine-Simone, née Gutknecht. 21. Humbert-Droz-Laurent Christophe-Joël, fils de Emile-André, technicien à Cornaux et de Denise-Sylviane, née Richard. 22. Clottu Odile, fille de Raymond-Albert, mécanicien à Bevaix et de Monique-Louise, née Stücker. 23. Schläppy Vincent, fils de Daniel-Henri, vitrier à Bôle et de Marie-Claude, née Rothen. 23. Lebet Stéphane-Raphaël, fils de René-François, horloger à Neuchâtel et de Monique-Bertha, née Schmitz. 23. Clavel Sabine, fille de Philippe, ingénieur-technicien à Neuchâtel et de Nicole, née Ruffieux. 24. L'Eplatenier Steve, fils de Pierre-André, électricien à Boudevilliers et de Jacqueline-Raymonde, née Schenk. 27. Messerli Stéphane, fils de André-Gilbert, fonctionnaire cantonal à Neuchâtel et de Colette, née Bornoz. 28. Gogniat Christophe, fils de Michel-Fernand, mécanicien à Neuchâtel et de Charlotte-Karin, née Haase.

Décès : 5. Favre, née Blumer, Bertha, 100 ans, veuve de Etienne-Emmanuel, à Chézard-Saint-Martin. 13. Bangerter, née Montandon, Jeanne-Marie, 79 ans, veuve de Fritz, à Cernier. 22. Bill née Ferreira, Anna, 59 ans, épouse de Fritz-Max, aux Geneveys-sur-Coffrane. 25. Steiger Eugène, 88 ans, technicien retraité, veuf de Jeanne née Matthey-Doret, à Fontainemelon. 24. Aubert, Gustave-Henri, ancien scieur, 75 ans, célibataire à Savagnier.

Le 24^{me} tir de fédération des sociétés du Val-de-Ruz

Organisé par la société de tir « La Rochette », de Montmollin, le 24^{me} tir de Fédération des sociétés du Val-de-Ruz s'est déroulé les 16, 17 et 18 août au stand des Geneveys-sur-Coffrane. Cent quarante-huit tireurs y ont participé. Les résultats ont été proclamés par M. Hans Steinemann, président du comité.

cipants : 9, distinctions : 3) ; 2. Chézard-Saint-Martin, 77,750 (4 - 1) ; 3. Dombresson, 74,750 (6-0).

RÉSULTATS INDIVIDUELS, CIBLE CHALLENGE (43 distinctions, dès 82 pts) ; Hansruedi Denner, 92 pts ; Ami Thurnherr, 90 ; Stéphane Doutaz, 89 ; Daniel Dineon, 89, Rémy Glauser, 89 pts ; etc...

RÉSULTATS INDIVIDUELS CIBLE VAL-DE-RUZ (29 primes dès 43 points : Gérald Glauser, 47 pts ; José Girard, 46, Charles Veuve, 46, etc...

ROI DU TIR Hansruedi Denner avec 136 pts. Vient ensuite : Louis Lorimer, 134 pts ; Stéphane Doutaz jun. 133 (3 x 10) ; José Girard, 133 (1 x 10) ; etc...

CLASSEMENT « JUNIORS » DE LA CIBLE CHALLENGE Stéphane Doutaz, 89 pts ; Janick Bron, 85 ; Jean-Pierre Béguin, 85 ; etc...

DOMBRESSON Création d'un ciné-club

(c) A Dombresson vient de se créer un ciné-club ouvert à tous les habitants du village et de la paroisse. Deux séries de quatre films seront projeté sur l'écran de la salle de paroisse le vendredi soir pendant l'hiver. La première séance aura lieu le 4 octobre.

CERNIER

Vente-kermesse

(sp) La paroisse catholique du Val-de-Ruz prépare sa traditionnelle vente-kermesse qui aura lieu à la Salle de gymnastique de Cernier le dernier week-end de septembre.

MONTAGNES

« Les Armes Réunies » sur la Riviera vaudoise

Pour sa sortie annuelle, la fanfare « Les Armes Réunies », de la Chaux-de-fonds avait choisi la Riviera vaudoise et le village valaisan de Morgins. Une grande foule attendait à Vevey le corps de musique chaux-de-fonnier qui, dès sa descente de cars, se forma en cortège pour rejoindre la place du Marché où avait lieu la 8^{me} marche folklorique de la saison.

Le Cercle neuchâtelois Vevey - Montreux à qui le président des « Armes Réunies », ancien Veveysan, s'était adressé avait saisi la Société industrielle et commerciale de Vevey, organisatrice de ces fameuses marches folkloriques de la demande des Neuchâtelois de se produire à Vevey. C'est ainsi que les « Armes Réunies » se produisirent avec succès sur les escaliers de la Grenette.

Au repas de midi, l'apéritif fut offert par la ville de Vevey et on entendit, outre les souhaits de bienvenue du président à ses musiciens, un discours du président d'honneur de la Société. Après un court voyage en bateau de Vevey à Territet, les musiciens prirent leurs « cantonnements » avant de défilier à Montreux. Puis au kiosque à musique de la Rouvenaz, ils interprétèrent pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents tout le répertoire traditionnel des grandes fanfares. Dans la soirée, les « Armes Réunies » ont encore interprété quelques morceaux à Chailly, village vigneron des Hauts de Montreux avant de faire honneur à un « buffet paysan » servi dans un restaurant du lieu. Le dimanche enfin « Les Armes Réunies » se rendirent à Morgins où elles furent reçues au chalet du père de leur président.

Etat civil du Locle (9 septembre)

Promesse de mariage : De Giovanni Salvatore-Antonio, sommelier, et Renk Françoise-Anne-Elisabeth.

Décès : Selmei François-Rodolphe, né le 9 septembre 1916, ouvrier de fabrication, époux d'Anna, née Kaiser.

(11 septembre)

Naissance : Simon-Vermot Laurent-Jacques, fils de Pierre-Antoine, agent de police et de Monique-Catherine, née Vermot-Petit-Outhenin.

Décès : Othenin-Girard, née Mollier, Geneviève-Glémece, née le 21 octobre 1908, ménagère, épouse de Willy-Arnold.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

Naissances : Milutinovic Obren-Danilo, fils de Milorad, électricien technicien, et de Marina, née Gostovic.

Promesse de mariage : Saint-Ange Daniel-Jean, galvanoplaste et Rusconi Silvia-Elsa.

Mariages civils : Beaud Pierre-Alain, galvanoplaste, et Divoux Marie-Andrée ; Jäerin Pierre-Yves, chef de magasin, et Monnier Marie-Claire ; Leibundgut Paul-André, horloger et Gander Juliette Sylvie ; Licata Angelo, horloger et Bender Christiane-Irène ; Marguet André-Louis-Denis, monteur et Neukomm Josiane-Mathilde ; Messerlin Louis-Emile, boulangier et Chapuis Marlène-Marguerite ; Papa Renzo-Bruno, voyageur de commerce et Scherler Yvette-Simone ; Paupé André-Joseph-Georges, chauffeur magasinier et Crausz Josette-Cécile-Emma ; Scheibler Claude-Wilmar, vendeur et Chenaux Francine-Marguerite-Henriette

LA VIE HORLOGÈRE

Le cinquantenaire de l'Association des fabricants d'horlogerie

L'Association des fabricants d'horlogerie du district du Locle vient de célébrer le 50^{me} anniversaire de sa création au cours d'une manifestation à laquelle assistaient notamment MM. René Meylan, conseiller d'Etat, et Blaise Clerc, président de la Chambre suisse d'horlogerie, ainsi que de nombreuses personnes du monde horloger. Les préoccupations actuelles de cette branche ont été longuement évoquées à cette occasion.

Un mois d'août très peu pluvieux

L'Observatoire de Neuchâtel communique :

Le dernier mois d'août a été chaud, normalement ensoleillé et très peu pluvieux. La température moyenne de l'air est assez élevée : 19,2° pour une valeur normale de 18,0 en août. Les moyennes journalières vont de 12,8 le 28 à 24,4 le 17, tandis que celles prises par pentades sont les suivantes : 21,5, 17,7, 18,8, 22,2, 20,1 et 15,5. Le thermomètre a atteint ses extrêmes les 16 et 28 avec respectivement 33,1 et 8,7. L'amplitude absolue de la température qui vaut normalement 22,5 a été de 24,4, la variation diurne moyenne quant à elle se chiffre par 10,5 (normale : 11,3). On compte 17 jours d'été.

L'insolation totale s'élève à 227,9 heures pour une valeur normale de 226 heures. Une insolation supérieure à 10 heures s'est produite au cours de 9 jours, le maximum journalier étant de 12,9 heures le 7. Tous les jours du mois ont été ensoleillés, 3 ne possédant toutefois qu'une insolation de 0,3 heures.

Les précipitations accusent un déficit de 60% en effet, la quantité d'eau totale recueillie n'est que de 41,6 mm pour une hauteur normale de 104 mm en août. Il a plu au cours de 9 jours, le maximum journalier étant de 9,8 mm le 8. Aucun

orage proche de la station ne s'est manifesté.

La moyenne de la pression atmosphérique est normale : 720,8 mm. Les moyennes journalières s'échelonnent entre 725,8 mm le 15 et 715,9 mm le 31. C'est également à ces mêmes dates que le baromètre a atteint ses extrêmes mensuels, avec 726,7 mm et 715,5 mm, ce qui nous donne une amplitude absolue de la pression de 11,2 mm (normale : 12,3 mm).

La moyenne de l'humidité relative de l'air de 69% est plus faible que sa valeur normale (72,2). Les moyennes journalières vont de 49 le 5 à 85 les 8 et 31. La valeur minimale mensuelle de ce critère est de 29 le 17. Le brouillard au sol ne nous est pas encore apparu.

Les vents, à la vitesse moyenne de 2,0 m/s, ont accompli un parcours total de 5289 km. Les prédominances principales sont les suivantes : est : 19% du parcours total ; ouest : 16% nord-est ; 13% et sud-ouest : 13%. Le parcours journalier le plus élevé date du 9, avec 368 km de directions dominantes ouest-nord-ouest (vitesse moyenne : 4,3 m/s), tandis que le 15 avec 68 km fut le jour le plus calme. La vitesse maximale de pointe du vent est de 80 km/h le 4 à 18 h 45 de direction nord-ouest.

La vie nationale

Réclusion à vie pour un meurtrier

(c) Le tribunal criminel du canton de Lucerne a reconnu un jeune paysan lucernois coupable de meurtre et l'a condamné à la réclusion à vie. L'assassin avait froidement tué une jeune fille, qui lui avait avoué quelques jours avant, qu'elle attendait un enfant. Le drame, qui a eu lieu au printemps 1973, devait coûter la vie à la malheureuse secrétaire, âgée de 26 ans. L'assassin lui avait promis de tout entreprendre pour interrompre sa grossesse. Il lui avait donné rendez-vous le soir du meurtre et l'avait emmenée en voiture au bord d'un étang à Ettisbuehl, où le faiseur d'anges devait se rendre.

Le meurtrier avait soigneusement préparé son forfait. Il avait emmené avec lui un revolver, des sacs en plastique, des cordes et un tuyau en béton. Profitant d'un instant d'inattention de sa victime, il l'a tuée d'une balle dans la tête, tirée à 50 cm. Son forfait accompli, il enfouit le corps de la malheureuse dans un sac en

plastique, lui attacha jambes et genoux avec des cordes, camoufla la victime dans le tuyau en béton qu'il lança dans l'étang. Le meurtrier fut découvert quelques jours plus tard et le jeune paysan interrogé.

UN MATCH DE FOOTBALL COMME ALIBI

Les inspecteurs de la police cantonale lucernoise crurent tout d'abord avoir affaire à un innocent. L'accusé déclara aux détectives qu'il avait suivi le samedi soir une rencontre de football à l'Allmend lucernoise. Il put même présenter un billet. Ce qu'il ne pouvait pas savoir c'est que les inspecteurs de police sont aussi de fervents sportifs. Un officier de police avait lui aussi assisté au même match. Au cours de l'interrogatoire qui suivit, l'inspecteur se rendit compte que le prévenu connaissait tous les détails de la première mi-temps, mais aucun de la seconde. Il passa finalement aux aveux, relatant tous les détails de son horrible forfait.

Les juges du tribunal criminel ont reconnu l'accusé coupable de meurtre avec préméditation et Pont condamné selon l'article 112 du code pénal suisse.

Des cartes pour sauver des vies

BALE (ATS). — Afin de permettre à la police de fournir le plus rapidement et le plus exactement possible les renseignements nécessaires au médecin chargé de soigner la victime d'un accident de la route au moment où elle est admise à l'hôpital, une carte d'identification internationale vient d'être mise en circulation. Sur cette carte figureront le groupe sanguin, les allergies, les maladies chroniques, le nom et l'adresse du médecin de famille, les numéros de téléphone les plus importants du détenteur, ainsi que sa photographie. Cette carte est destinée à être fixée à la vitre arrière de la voiture. Elle devra y rester afin d'éviter des oublis comme c'est souvent le cas pour d'autres pièces d'identité.

L'expérience a démontré que par une meilleure identification, c'est-à-dire une aide plus rapide, chaque cinquième blessé pouvait être sauvé. Alors que cette campagne dont les auteurs sont un juriste et un étudiant en médecine, a déjà été lancée en Suisse romande, elle a été présentée mardi à la presse à Zurich. Les responsables estiment que le canal des compagnies d'assurance est le meilleur moyen de distribuer ces cartes.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

L'initiative contre la « grande ceinture » lausannoise a abouti

LAUSANNE (ATS). — Le comité d'initiative contre la grande ceinture routière de Lausanne annonce que son initiative populaire a déjà recueilli plus de 12.000 signatures (minimum exigé dans le canton de Vaud) et qu'elle a donc pratiquement abouti. Il souhaite une intervention urgente au Grand conseil pour faire suspendre les travaux — qui doivent commencer incessamment au Mont-sur-Lausanne — entre le moment de l'aboutissement officiel de l'initiative et celui de sa présentation au peuple vaudois.

Le comité s'insurge contre une récente déclaration du chef du département cantonal des travaux publics, disant que la route serait déjà construite au Mont-sur-Lausanne lorsque l'initiative contre l'ensemble de la grande ceinture serait soumise au peuple.

FRIBOURG

Nominations dans l'enseignement

Le Conseil d'Etat a nommé M. Jean Roudaut professeur extraordinaire en qualité de professeur ordinaire de littérature française moderne et contemporaine à la faculté des lettres ; M. Yves Giraud, professeur extraordinaire, en qualité de professeur ordinaire de littérature française à la faculté des lettres ; M. Elmar Seebold, professeur extraordinaire, en qualité de professeur ordinaire de philologie germanique à la faculté des lettres ; M. Alfred Dufour, en qualité de professeur extraordinaire à la faculté de droit et des sciences économiques et sociales (section de droit) ; M. Erwin Ingold, en qualité de directeur des écoles de langue allemande du cycle d'orientation de la ville de Fribourg.

FRIBOURG

Le Grand conseil en session extraordinaire

(c) Le Grand conseil entamera, le 24 septembre, une session extraordinaire d'une semaine. Au programme figurent des projets de lois concernant la valeur officielle des immeubles et l'imposition des bateaux, un rapport sur les votations cantonales du 26 mai 1974 (fusions de communes, imposition des véhicules et agrandissement de l'université), seize motions, cinq postulats et huit interpellations, ainsi qu'un projet de décret concernant la construction de la route de Sioutz - Montsoflo - le Brand, sur le territoire communal de la Roche.

BIENNE

Symposium à Macolin

(c) L'Ecole fédérale de sport de Macolin accueille pendant cette semaine un symposium international pour entraîneurs et arbitres de handball.



« Tu cherches un bon coin à l'ombre ? Tu le trouveras au Restaurant de la Treille à Neuchâtel, et tu m'y retrouveras aussi devant une bonne bière Muller bien mousseuse. »



SPÉCIALITÉS

Cornets à la crème fraîche
Sèches feuilletées
Ramequins
Taillaules de ménage
Zwiebacks
Pâtisserie soignée



Boulangerie - Pâtisserie
F. BEELER
Auvernier Tél. 31 51 33



GARAGE DU PORT

AUVERNIER

Agence officielle VW, Porsche, Audi-NSU

Valiant

Réparation de tous véhicules

Frédry Sydler

VENTE - ÉCHANGE - CRÉDIT



Tél. 31 22 07

Benzine - Huile CHEVRON

Un grand rendez-vous à AUVERNIER

LA FÊTE DES VENDANGES: vendredi 20 et samedi 21 septembre

Samedi 20 et dimanche 21 septembre, Auvernier se livrera à la lisse populaire, à l'occasion de sa traditionnelle Fête des vendanges qui se déroule tous les deux ans.

Une grande manifestation populaire

Le président du comité d'organisation, M. Pierre de Montmolin, souligne la portée de cet événement :

— Auvernier occupe une place enviée au sein du vignoble neuchâtois et se doit donc de fêter dignement son vin et le travail de ses viticulteurs. En outre, cette manifestation, la plus importante du village, vise à animer la vie locale.

Le comité présidé par M. de Montmolin, qui comprend MM. Jacques Quilleret : vice-président ; Michel Javet : caissier, Mme Robert Dutsch : secrétaire et M. Roland Pache (les mêmes qui font partie du comité de l'Association des sociétés locales), joue notamment un rôle de coordination.

En effet, toutes les sociétés du village participent à la fête et seuls

les forains viennent de l'extérieur. Si la fête ne poursuit pas de but lucratif, elle contribue à renflouer les finances des sociétés et anime le commerce local.

Ici, pas de manifestations officielles, de discours pompeux, mais une grande fête populaire, empreinte de simplicité, où chacun se sentira à l'aise et pourra fraterniser avec ses voisins, à la « bonne franquette », dans un des plus admirables sites du Littoral.

Cette année, comme d'habitude, la fête se déroulera dans l'enceinte du vieux village qui sera largement illuminé et décoré. Une innovation : les organisateurs ont prévu des jeux de lumière par deux orchestres connus (« Morena », vendredi et « Jazz - Vagabonds », samedi). Guinguettes, fontaines, carnozets et stands, animés par les onze sociétés locales, rivaliseront d'ingéniosité pour offrir aux hôtes de la fête

Un vaste pont de danse, entouré de guinguettes et de fontaines offrant les vins sélectionnés de tous les viticulteurs du village, attirera tous les amateurs de bal. Ce dernier sera animé par deux orchestres connus (« Morena », vendredi et « Jazz - Vagabonds », samedi). Guinguettes, fontaines, carnozets et stands, animés par les onze sociétés locales, rivaliseront d'ingéniosité pour offrir aux hôtes de la fête



des spécialités locales arrosées de vins renommés bien au-delà des frontières du canton et même du pays.

Deux fanfares animeront les rues durant les deux journées et les deux soirées de la manifestation : « L'Avenir », d'Auvernier, et son invitée, la fameuse « Fanfare de Moudon » avec ses quarante musiciens aux uniformes rutilants. Le « Chœur d'hommes » sera aussi présent.

Le clou de la fête : le cortège costumé

La fête débutera vendredi 20 septembre, à 20 heures, en toute simplicité, sans la moindre cérémonie officielle. Mais le clou de la manifestation sera, une fois de plus, le grand cortège costumé des écoliers du village et du jardin d'enfants, qui débutera samedi, à 16 heures. Un cortège qui remporte chaque fois un immense succès et attire la foule des grands jours. Puis, la fête se poursuivra comme d'habitude, jusqu'à l'aube.

M. Pierre de Montmolin souligne un fait réjouissant : de nombreux habitants du village participent chaque fois bénévolement à la préparation de la fête :

— Une fête qui attire la quasi-totalité de la population et notamment les nouveaux venus, aussi bien Confédérés qu'étrangers, qui habitent dans les nouveaux quartiers. Cela contribue à leur intégration, donne le sentiment à chacun d'appartenir à une vaste famille et rapproche toutes les couches de la population.

Si la fête n'est pas « officielle », elle bénéficie du large soutien des

autorités locales (subvention et aide matérielle et technique) et du personnel communal.

En 1973, la Fête des vendanges d'Auvernier a attiré près de 8000 hôtes venus de toute la région et parfois même de loin. Cette année, on espère qu'ils seront encore plus nombreux. Sa tradition remonte à 1959, mais elle fut interrompue de 1961 à 1968. Elle a repris et le comité d'organisation mise sur l'avenir, ce qui impliquera des trésors d'imagination pour renouveler les manifestations de demain et les rendre encore plus attrayantes :

— Auvernier est un des rares villages du canton à avoir réussi à préserver son cachet typique. Le devoir de tous ceux qui sont attachés à la qualité de la vie est d'œuvrer au développement de la vie sociale et des contacts humains.

Aussi, la tradition des Fêtes des vendanges sera-t-elle maintenue à Auvernier pour promouvoir les relations entre tous les milieux de la population ainsi que la renommée de nos vins et de la localité.

Un souhait qui sera certainement partagé par ceux qui aiment ce beau village et comptent oublier les tracasseries de la vie quotidienne en venant nombreux à Auvernier vendredi 20 et samedi 21 septembre.

Ces photographies (archives FAN), prises lors de la dernière Fête des vendanges, à Auvernier, témoignent largement de leur attrait, loin à la ronde. Cette année, on mise sur la tradition pour accueillir un nombre encore plus élevé d'hôtes.

Le message des autorités

« Les autorités d'Auvernier sont heureuses que les sociétés locales restent attachées à cette grande manifestation populaire, née en 1959. A son origine, elle visait à faire connaître le travail aux pressoirs. Aujourd'hui, il s'agit plutôt d'une rencontre à la gloire du vin.

C'est ce que nous a déclaré, au nom de l'exécutif, le conseiller communal Jean Henrioud, en saluant la Fête des vendanges. Les autorités, à cette occasion, relèvent la large participation de la population à cette manifestation qui contribue à rapprocher les habitants du centre du village de ceux des nouveaux quartiers, facilitant ainsi l'assimilation des nouveaux venus à la vie villageoise.

Elles souhaitent que le bon fonctionnement de la fête, comme par le passé, ne trouble pas trop le repos des locataires des maisons voisines qui ont toujours manifesté une grande compréhension pour ces journées et ces soirées de liesse.

De même, elles expriment leur

gratitude aux employés et aux sur-numéraires communaux qui contribuent, par leur efficacité, au succès de la rencontre.

M. Jean Henrioud se félicite également du déroulement d'un événement qui témoigne non seulement de la vitalité des sociétés locales et du comité de la Fête des vendanges, mais aussi, en attirant des milliers d'hôtes de l'extérieur, contribue à la renommée des vins d'Auvernier dont les meilleurs ont été sélectionnés, au cours d'une dégustation, pour les offrir aux visiteurs de la manifestation.

La fête, cette année, se déroulera sur les pavés séculaires du vieux village, remis en état, et dont la présence symbolise la douceur de vivre dans le cadre ravissant du passé.

Les autorités se réjouissent donc de cet événement destiné à célébrer la vendange et le travail, souvent ingrat, de ceux qui produisent des vins renommés et souhaitent son succès.



Entreprise de maçonnerie

Corti Frères

Tél. (038) 31 21 66

COUPE HARDY

Eugène Kull

Coiffeur pour messieurs
Gare du tram
Tél. 31 22 01

Membre du Club artistique suisse de la coiffure masculine

VINS FINS DE NEUCHÂTEL



tél. 31 21 59

Pour que votre nouvelle voiture ne se déprécie pas trop rapidement

DINITROL
le procédé vraiment efficace
CONTRE LA ROUILLE
Test et renseignements :
CARROSSERIE D'AUVERNIER
L. Grosjean Tél. 31 45 66



Encavage de

LA MAISON CARRÉE

Tél. 31 21 06



G. Germond 2012 AUVERNIER

Ferblanterie
Installations sanitaires
Couverture

Tél. 31 21 58 - 31 47 92

VINS ET FROMAGES FONT BON MÉNAGE!

choix unique

Fromages de France

Le soir

CROÛTE AU FROMAGE



HÔTEL DU



AUVERNIER

SPÉCIALITÉS DE CHASSE

- Selle de chevreuil
 - Râble de lièvre
 - Civet de chevreuil
- Tél. 31 62 31

Ernest Isenschmid

Vins fins du producteur
Vins blancs et Pinot noir
AUVERNIER



Grand-Rue 4 Tél. 25 17 12
COLOMBIER
Rue Haute 12 Tél. 41 27 12

CAVES

du **Château d'Auvernier**

ALOYS DE MONTMOLIN propriétaire

DOMAINE

Philippe COSTE

Vins fins Auvernier

H.-A. GODET & Cie

VINS

AUVERNIER

La publicité de cette page spéciale



a été acquise par les **ANNONCES SUISSES S.A. ASSA**

Neuchâtel
Faubourg du Lac 2
☎ (038) 24 40 00

CHANTIER NAVAL

J.-M. Fischer

Hivernage - Réparations de bateaux
Moteurs CRESCENT
AUVERNIER Tél. (038) 31 34 08

LE CYGNE
s'est refait une beauté!

AU CYGNE

Articles pour enfants
1, avenue de la Gare
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 26 46

VOYEZ NOS VITRINES

Nouveau propriétaire : C. MATTHEY

actuel

C'est bon et apprécié

RÔTI DE PORC

Demi-kilo sans os **Fr. 7.-**

Pour la broche ou avec les légumes
de saison : notre succulent rôti fumé

Bell

Leclanché S.A. Yverdon

Emission

8 1/4 %

Emprunt 1974-83
de fr. 4 500 000

destiné à la CONVERSION ou au remboursement de
l'EMPRUNT 4 1/2 % 1962-74 de fr. 3 500 000 arrivant à
échéance le 15 octobre 1974 et au financement de pro-
jets et développements futurs.

Conditions

Durée : 9 ans au maximum
Libération : 15 octobre 1974
Cotation : bourse de Lausanne

Prix d'émission

100 %

Délai de conversion
et souscription

du 19 au 25 septembre 1974, à midi

Les demandes de conversion et les souscriptions contre
espèces sont reçues sans frais auprès des banques qui
tiennent à disposition des prospectus, des bulletins de
conversion et de souscription.

Piguet & Cie, banquiers, Yverdon

Banque Cantonale Vaudoise

038
24 46 86

TUNISIE
Départs hebdomadaires
par avion de Genève
Séjours
de 1, 2 ou 3 semaines
à partir de Fr. **555.-**
tout compris
Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AMV

AU BOCCALINO

TRÈS BELLES
SPÉCIALITÉS
AU CHAMPAGNE

Tél. 33 36 80.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

GODET
VINS
Auvernier

A vendre

**MOBIL-
HOMES**

tout confort,
entièrement
installés, au camping
de Portailban.

Caravanes
TREYVAUD,
1580 Avenches,
Tél. (037) 75 14 49.

PAVILLON
Tél. 25 84 98

Sole vin blanc
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

Pensez à vos fourrures avant l'hiver

Schreffer
fourrures

Rue des Epancheurs 5 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 61 94

Judo pour enfants

avec principes fondamentaux de
SELF-DÉFENSE

cours donné par des instructeurs ASJ (As-
sociation suisse de judo).

Vaste salle — 100 m2 de tatamis — places
pour spectateurs — télévision en circuit
fermé — climatiseur — douches, etc.

TOUS LES MARDIS de 18 h à 19 h 30

Cours trimestriel, prix de base de la leçon
de 1 1/2 h : Fr. 3.—

Inscriptions et renseignements à :

**Ecole
Club
Migros**

11, rue de l'Hôpital — 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 83 48.

**Café-Brasserie
LA ROSIÈRE**

Parcs 115, Neuchâtel - Tél. 25 93 73
Michel Chargé - Chef de cuisine.

Tous les midis, assiette du jour Fr. 6.50

FONDUE

CIVET DE CHEVREUIL
MÉDAILLONS DE CHEVREUIL
TRIPES A LA NEUCHATELOISE
CHOUCRUTE GARNIE
CUISSSES DE GRENOUILLE

ENTRECOTE « CAFÉ DE PARIS »
FILETS MIGNONS AUX MORILLES
TOUTES SPÉCIALITÉS SUR COMMANDE
ETC:

Ouvert tous les jours, le mardi,
sans restauration chaude.

SALLE POUR BANQUETS, SOCIÉTÉS,
JEUX DE QUILLES AUTOMATIQUES

Transformation
et réparation
de manteaux
et vestes

**DAIM
et
CUIR**

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17

A vendre superbes
chiots

**BERGERS
ALLEMANDS**

noir-feu, pure race.
Tél. (066) 74 48 91.

COURS du SOIR

Français-allemand
Anglais
Correspondance
Orthographe
Comptabilité
Sténographie
Dactylographie

Début des cours : 23 septembre

Bénédict

Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81
Secrétariat ouvert lundi et jeudi
jusqu'à 20 h dès le 9 septembre

**VÉHICULES À MOTEUR
ET ACCESSOIRES**

A vendre

**Ford
Mustang**

1965 V 8, très bon
état. Expertisée.
Tél. (038) 47 19 82,
entre 12 h 15 et
13 h 15.

A vendre

Corsaire

équipé très complet,
pour croisière, avec
trailer et 4 CV
Evinrude, Fr. 9200.—

Tél. (061) 25 32 19.

A vendre
cabriolet

Renault Caravelle,
hard-top. Radio-
lecteur.
Expertisé.
Tél. 24 39 80.

**NOTRE
VENTE DE
FIN DE
SAISON**

Moteurs hors bord :
Johnson, Honda,
neufs ; rabais
intéressant.
Egalement moteurs
d'occasion avec
garantie.
Agence Johnson,
moteurs Honda,
F. Fatton,
Tombet 28,
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50.

**Occasion
unique**

**DATSUN
1200 Coupé**

1972, expertisée,
parfait état. Prix
intéressant.

Garage M. BARDO
S.A., Sablons 47,
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

**Porsche
Carrera RS
1973**

25.000 km. Prix
d'achat 52.000 fr.,
à vendre, pour
cause de départ.
Prix à discuter.
Tél. (021) 22 71 06.

A vendre

**RENAULT
5 TL**

jaune, 1974,
27.000 km.
Fr. 7000.—
ainsi qu'une

ALFA 1750

1969, 63.000 km.
Fr. 5500.—
Tél. 41 33 51
(heures des repas).

A vendre

BATEAU

Mercuriser, polyester inbord 80
C.V., modèle 1969, parfait état.
Prix neuf : Fr. 20.000.— cédé à
Fr. 8000.— avec accessoires, ski
nautique.
Tél. (039) 22 11 44, heures bureau.

RENAULT



**GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15**

L'occasion à enlever!!!

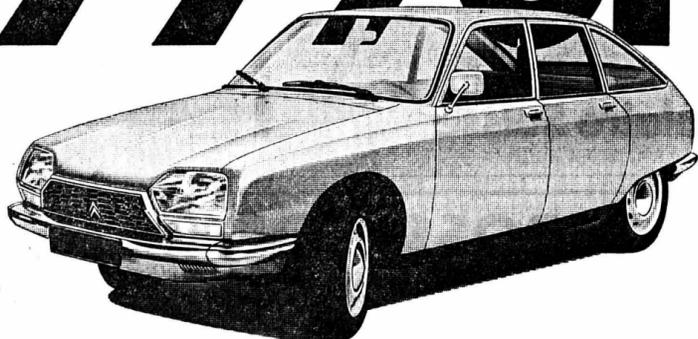
17 M 1700 4 portes

modèle 1970, magnifique voiture - avec garantie
Fr. 5500.—

GARAGE DES TROIS ROIS

Neuchâtel Tél. 25 83 01

9990.-



Dans la GSpécial, vous retrouverez
la sécurité et le confort de la
suspension hydropneumatique;
4 freins à disque assistés, traction
avant, 5 places généreuses, un
spacieux coffre à bagages et même
un dégivrage de la lunette arrière.

La GSpécial possède aussi un
moteur robuste et économique:
refroidissement à air, 7,3 l aux
100 km à 100 km/h, 5,2 CV impôts
Et surtout, la GSpécial coûte
toujours moins de 10 000 francs.
**A ce prix, ne vous privez pas
de tous ces avantages!**

La nouvelle gamme Citroën GS : 6 modèles de Fr. 9990.— à Fr. 12 690.—.

CITROËN GS

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12 Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12 Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37 Cortallod : F. Zeder tél. 42 10 60 Fleurier : Claude Hotz, tél. 51 29 22 Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77 Peseux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.



Toute fantaisie et fraîcheur, inspirée des années 30 cette robe de jersey est idéale en ce début d'automne. Modèle « La Maille. » Taille 38 à 46.

269.-

La maison du tricot

Neuchâtel: 20, rue de l'hôpital

mêmes maisons à: Lausanne Genève Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg

L'habitabilité **idéale**



Sur 385 cm de longueur hors tout, confort hors classe pour 5 personnes et coffre hors du commun: une prouesse technique!

Austin Allegro un coup de maître

Spécialité:

En terrasse :

RACLETTE A GOGO

Fr. 14.- par personne

ET CELA JUSQU'A MINUIT

2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

Prix MIGROS toujours plus appréciés

Rôti de porc 1⁵⁵ les 100 g à partir de

Ragoût de bœuf 1³⁵ les 100 g à partir de

Dans tous nos magasins au rayon traiteur :

Terrine foie de volaille la pièce de 150 g 1⁶⁵ au détail, les 100 g 1.10

Trois cas-trois solutions. Est-ce la vôtre?



1er exemple

Monsieur Berger ouvre un livret «Épargne à intérêts progressifs» le 1er octobre 1974. Il décide d'y déposer à long terme un montant de Fr. 50.- par mois. Cela fait Fr. 600.- par année. L'intérêt que rapportent ses économies augmente tous les ans. La cinquième année, il atteint 7 pour-cent. Au bout de 7 ans, il estime son but atteint et se trouve à la tête d'un capital de Fr. 4555.60, y compris les intérêts composés. Son livret «Épargne à intérêts progressifs» lui a donc rapporté Fr. 355.60.

2ème exemple

Monsieur Freymond est un homme d'action: il possède un compte privé duquel il fait virer chaque mois, par sa banque, un montant de Fr. 80.- sur son livret «Épargne à intérêts progressifs». Au bout de 4 ans, il se trouve dans l'obligation de prélever Fr. 1000.-. L'intérêt de son capital rétrograde par conséquent de un pour-cent. Mais il recommande à monter dès l'année suivante. A la 7ème année, son bien lui rapporte de nouveau 7 pour-cent. Il estime son but atteint à l'échéance de 12 ans. Sa fortune se monte à ce moment à Fr. 15862.30, y compris les intérêts composés. Son désir est devenu réalité!

3ème exemple

Mademoiselle Clerc a découvert la bonne affaire: un livret «Épargne à intérêts progressifs» sur lequel elle verse, dès le début, un montant de Fr. 100.- par mois. Comme elle bénéficie annuellement d'une augmentation de salaire régulière, elle augmente aussi ses versements. La deuxième année, elle passe à Fr. 120.-, la troisième à Fr. 140.-, puis à Fr. 160.- pour, enfin, dès la cinquième année verser régulièrement Fr. 180.-. Au bout de 8 ans et 6 mois, elle possède, grâce aux intérêts progressifs et composés, un montant total de Fr. 20 869.60. Un joli capital! A eux seuls, les intérêts progressifs et composés lui ont rapporté la somme de Fr. 4909.60.

L'ouverture d'un livret «Épargne à intérêts progressifs» est facile. Vous effectuez vos versements comme si l'agissait d'un livret d'épargne classique. La 1ère année vous bénéficiez du même taux d'intérêt (actuellement 5%)*. Puis il augmente d'un demi-pour-cent chaque année. Dès la 5ème année il atteint sa limite supérieure. Dès lors, votre capital produit ce même intérêt pour autant que vous n'effectuez aucun retrait. Nous désirons ainsi encourager tous ceux qui épargnent. Finalement c'est vous qui en profitez, car votre argent placé à long terme nous permet de mieux le faire fructifier. Il est normal que nous vous en fassions bénéficier.

En tout temps des retraits sont possibles. Le taux de l'intérêt est alors réduit de 1% car le terme de placement est interrompu. Mais il reprend sa progression régulière à raison d'un demi-pour-cent par an et ce, jusqu'à ce qu'il ait atteint à nouveau son taux maximum. Toutefois, pour éviter des fluctuations dues à ces prélèvements nous vous proposons de placer les économies dont vous aimeriez pouvoir disposer en tout temps, sur un livret d'épargne classique; et celles dont vous pouvez vous priver plus longtemps, sur un livret «Épargne à intérêts progressifs». Elles seront en sécurité et leur taux d'intérêt s'élèvera chaque année.

Le livret «Épargne à intérêts progressifs» répond à un besoin réel: celui que chaque épargnant a de se créer un capital placé à un taux attrayant, sûr et facile à réaliser. C'est dans ce but qu'il a été conçu.

Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples renseignements sur cette nouvelle manière d'épargner en vous accueillant dans l'une de nos succursales, ou, si vous préférez, demandez notre documentation au moyen du coupon ci-dessous.

Le livret «Épargne à intérêts progressifs» est une nouvelle forme de placement moderne. Simple, claire, attrayante.

Le livret «Épargne à intérêts progressifs»

placement sûr - rendement attrayant.



Coupon

A réception de ce coupon dûment rempli, nous vous adresserons notre documentation détaillée sur le nouveau livret «Épargne à intérêts progressifs».

Prêt de s'inscrire en caractère d'imprimerie.

Mme, Mlle, M.

Prénoms

Nom

Rue et No

No postal/Localité

A envoyer à: Banque Populaire Suisse, Service «Épargne à intérêts progressifs», Case 2620, 3001 Berne

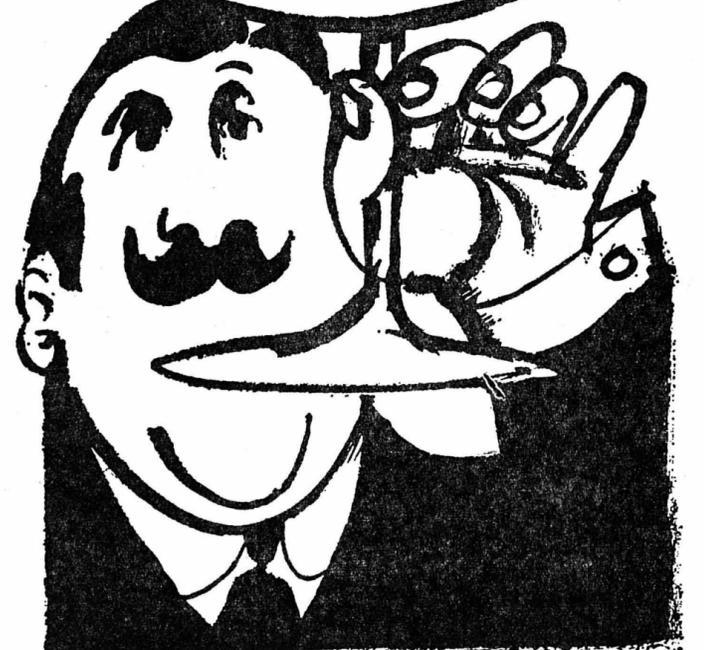
Gamay de Jougoslavie

3 pour 2 3 litres **7.90** + verre

Notre nouvel horaire :

Lundi matin fermé	13 h 30	18 h 30
après-midi	8 h	12 h 15
du mardi au vendredi	13 h 30	18 h 30
samedi non-stop	8 h	17 h

HYPER YVERDON



Acharlet

HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le théâtre) NEUCHÂTEL

MOTOCROSS COFFRANE 28 29

Organisation Auto - Moto Club Le Locle

Plus de 150 véhicules au départ dont 24 side-cars avec le champion suisse Lötscher Deux dates à retenir !!!

S E P T

Cours d'équitation pour jeunes gens, à Anet

1er cours du 7 au 11 octobre, en français
2ème cours, du 14 au 18 octobre, en allemand

pour débutants et avancés

Formation équestre ainsi que soins aux chevaux et aux selles sous la direction d'Arthur Blickensdorfer.

Début des cours de 9 h 30 à 17 h 30 environ.

Repas de midi à la colonie de vacances Le Verger.

Prix du cours : Fr. 180.- par personne.

De bons souliers sont indispensables.

Inscriptions jusqu'au vendredi 20 septembre, à 18 h, à :

Centre du sport équestre, Anet, Famille A. Blickensdorfer, Tél. (032) 83 12 91.

La gamme **attrayante**



Berline à 2 ou 4 portes et à moteur de 1,3 ou 1,5 litre. Consommation moyenne d'à peine 7,7 et 8,3 l/100 km, respectivement.

Austin Allegro un coup de maître

SUBITO

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Chronique montagne
18.30 (C) Courrier romand
18.55 Prune
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.35 (C) La voix au chapitre
22.00 (C) Concert
22.30 (C) Téléjournal

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Les Oiseaux de Meiji Jingu
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Jeux sans frontières 74
21.35 (C) L'Orchestre rouge (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Picouli fils de son père
20.10 (C) L'île de Saint-Charles
20.35 (C) Profil
21.30 (C) On connaît la chanson
21.55 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 Da capo
17.00 L'heure des enfants
17.30 Sur les chemins de la Finlande
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Une maison pour nous
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.25 Dans le secret des mers
21.15 Scènes de films suisses
22.55 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Etranger d'où viens-tu?
20.30 Grand écran La Grande Illusion
22.50 24 heures sur la une

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Mannix
16.05 Fin

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h 40 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.35, 23.55, informations
6 h, bonjour à tous, miroir-première, 7 h, le journal du matin, 8.05, revue de la presse romande, 8.15, M.V. 9.05, à votre service, 10.05, coups de chapeau, 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, 12.30, miroir-midi, 14.05, communications, météo, 12.30, miroir-midi, 14.05, actualités, 15.30, en direct du Comptoir suisse, 16.05, Les Misérables, 16.15, concert chez soi, 17.05, en questions, 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miro dans la vie, 19 h, le miroir du monde, 20 h, plages priées, 20.30, à l'Opéra, concours lyrique d'Ami Châtelain, 20.45, en direct du Grand-Théâtre de Genève, Les Troyens, poème et musique de H. Berlioz, 22.35, informations, entretiens, 23.55, miroir-dernière, 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande, 8.15, keep your english, 8.30, rencontre à la Maison de l'Unesco, 8.45, les animaux et nous, 9 h, portrait sans paroles, 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande, 10.15, radiocollaire, propos sur, l'environnement, 10.45, université radiophonique internationale, 11 h, jubilé de l'École internationale de Genève, 11.30, échos du CIEM, 11.55, le disque des enfants, 12 h, midi-musique, 14 h, Musik am Nachmittag, 17 h, musica di fine pomeriggio, 18 h, jazz-live, 18.30, rhythm'n pop, 19 h, à l'Opéra, Les Troyens, poème et musique de H. Berlioz, 20.30, informations, 20.40, géographie sentimentale, 21.15, voyage au Zaire (2), 22.15, visa pour mon pays, 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations, 6.05, mélodies légères, 7.10, auto-radio, 8.30, nouvelles du monde anglo-saxon, 9.30, disques demandés, 10.20, radiocollaire, 10.50, A. Brendel joue Liszt, 11.05, Suite arlésienne No 2, Bizet; La Boutique fantasque, Respighi; Invitation à la danse, Weber, 12 h, Edy Bar et ses pattes d'ours; les musiciens du Waldberg, 12.40, rendez-vous de midi, 14 h, lecture, 14.30, musique tyrolienne, 15.05, de maison en maison, 16.05, université radiophonique internationale, 16.30, musique pour le thé, 17.30, radio-jeunesse, 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne, 18.50, sport, 19.15, actualités, 20 h, chant choral, 20.20, musique populaire, 20.45, charme de l'opérette, 21.30, Saint-Gall, 22.25, musique légère, 23.30, pop 74.

L'annonce reflète le marché

HOROSCOPE

La matinée sera marquée par des influences favorables. Ces influx se prolongeront toute la journée, apportant un climat de paix et de bonne entente.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront entrepreneurs, n'ayant pas peur de prendre des risques pour atteindre leur but.

BÉLIER (21-3 au 19-4) Santé: Couvrez-vous plus chaudement. Amour: Décision pénible à prendre. Affaires: Demandez conseil aux personnes compétentes.

TAUREAU (20-4 au 20-5) Santé: Cessez de grignoter ainsi. Amour: Demeurez confiant et optimiste. Affaires: Ne laissez pas s'accumuler le retard.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6) Santé: Votre moral qui est en baisse déteint sur votre santé. Amour: Écartez les relations trop envahissantes. Affaires: Concentrez-vous sur un problème difficile.

CANCER (22-6 au 22-7) Santé: Prenez le temps de vous reposer. Amour: Ne vivez pas toujours dans le passé. Affaires: N'insistez pas pour prendre des initiatives.

LION (23-7 au 23-8) Santé: Ne négligez pas de soigner vos dents. Amour: Modérez vos ambitions, ne rêvez pas trop. Affaires: La discrétion sera votre meilleur atout.

VERGE (24-8 au 23-9) Santé: Ne négligez pas les petites blessures.

sures. Amour: Vos amis jouent un grand rôle dans votre vie. Affaires: Ne cherchez pas à forcer les décisions.

BALANCE (24-9 au 23-10) Santé: Évitez toute imprudence et excès. Amour: Consolidez les liens qui vous unissent à l'étranger. Affaires: Remettez à plus tard les achats importants.

SCORPION (24-10 au 22-11) Santé: Votre organisme manque de vitamines. Amour: Essayez de rétablir l'harmonie familiale. Affaires: Possibilité de réaliser vos projets.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12) Santé: Remplacez le pain par des biscuits. Amour: Évitez les discussions avec vos parents. Affaires: Soyez diplomate avec vos supérieurs.

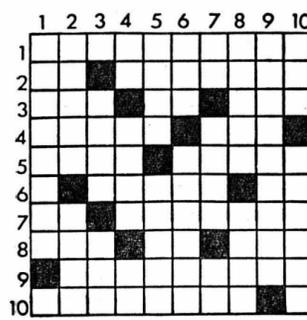
CAPRICORNE (22-12 au 19-1) Santé: Risque de maux saisonniers. Amour: Dissipez au plus tôt les malentendus. Affaires: Mettez en pratique les bonnes idées.

VERSEAU (20-1 au 18-2) Santé: Évitez tout ce qui est toxique. Amour: Confiez-vous ouvertement. Affaires: Agissez avec promptitude et soyez énergique.

POISSONS (19-2 au 20-3) Santé: Des douches matinales vous stimuleront. Amour: Réconfort dans une amitié sincère. Affaires: Ne vous laissez pas distraire de vos obligations.

MOTS CROISÉS

Problème No 20



HORIZONTALLEMENT

1. Mgr Affre y fut blessé mortellement. 2. Initiales de l'inventeur du stéthoscope. 3. Homme d'équipe. 3. Roi d'Israël. 4. Ville normande. 5. Petit grain. 6. Punis sévèrement. 7. C'est bien ainsi. 8. Dieu à trois. 9. De la fibre de ses feuilles, on fait des sacs. 10. Roche dure aux couleurs variées. 11. Pronom. 7. Ville bourguignonne. 8. Révélateur. 8. Appel angoissé. 9. Préfixe. 9. Brame. 9. Coutumier des économies de bouts de chandelles. 10. Illustre physicien allemand.

VERTICALEMENT

1. Habitant d'une ville bretonne. 2. Me rendis. 3. Ils font valoir le brio de l'artiste. 3. Il convoie l'aventurier. 4. Unité japonaise. 4. Se fait par roulement. 5. Qui le veut faire fait parfois la bête. 6. Titre abrégé. 5. Courroux. 6. Se procurait. 6. Brutal. 6. Hérondelle de mer. 7. Bradypus. 7. Possessif. 8. Voyelles. 8. Entre les arrières et les avant. 9. Sur la Dives. 9. L'azalée en fait partie. 10. On le met à bien des sauces. 10. Qui n'ont pas eu leur compte.

Solution du No 19

HORIZONTALLEMENT. 1. Hippocampe. 2. Araires. 3. Em. 3. Lei. 4. En. 4. Régiment. 5. If. 6. Rose. 6. Et. 6. Ninon. 7. Paer. 7. Elus. 8. Du. 8. La. 8. Eriges. 9. Légaliser. 10. Iseran. 10. Sec. VERTICALEMENT. 1. Haleine. 2. Li. 2. Ire. 3. Filles. 3. Pair. 3. Nuage. 4. Pi. 4. Eros. 5. Ar. 5. Oregon. 6. Ela. 6. Cenis. 7. Drin. 7. Ar. 7. Mépris. 8. Me. 8. Auges. 9. Peinée. 10. Ere. 10. Emmetras.

POUR VOUS MADAME

Friands aux saucisses

Préparation: 30 min et cuisson 12 à 15 min. Pour six personnes, il faut: 400 g de pâte feuilletée, 8 saucisses, 30 g de beurre, 1 pincée de cayenne, 1 œuf. Faites blanchir les saucisses (piquées pour qu'elles n'éclatent pas) 3 minutes à l'eau bouillante. Laissez refroidir. Dans une poêle, faites fondre le beurre, retirez du feu, ajoutez une petite pincée de cayenne, roulez les saucisses dans le beurre. Laissez en attente. Etendez la pâte sur 4 mm d'épaisseur. Saupoudrez un rang de saucisses dessus, repliez, collez à l'œuf battu, coupez. Coupez aussi les excès de pâte aux deux bouts qui doivent laisser apparaître la saucisse. Dorez à l'œuf, mouchez au four vif 250 degrés. Pour faire des bouchées apéritif, procédez de la même manière, mais collez la pâte en l'enroulant au lieu de la plier, et fractionnez ensuite chaque saucisse enveloppée de pâte en 3 ou 4 morceaux avant de mettre au four.

Diététique: le lait écrémé

Beaucoup d'adultes ne boivent pas de lait parce qu'ils ont peur de grossir. Savent-ils que le lait écrémé tout en offrant un nombre relativement moins élevé de calories que le lait entier, contient cependant autant, sinon plus de protéines, calcium, de phosphore, de fer et de vitamines B et C? La seule vitamine qu'il ait en moins que le lait entier c'est la vitamine A.

Ils n'ont pas le mal de mer

Savez-vous que les sourds n'ont pas le mal de mer (le labyrinthe de l'oreille interne, organe de l'équilibre, étant chez eux déficient). Si vous n'avez pas le pied marin essayez donc au moment où vous embarquez de boucher vos oreilles avec des boules de cire.

Toujours cette épineuse question du tabac

On a pu constater que certains bébés « étouffaient » dans le ventre de leur mère, lorsque celle-ci fumait trop. Et cette privation d'oxygène temporaire pouvait être dangereuse pour le cerveau du nouveau-né. En Grande-Bretagne, le « Health Education Council » en a fait le thème de sa campagne antitabac: « Est-il bien honnête de forcer votre bébé à fumer des cigarettes? »

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

La constitution de l'atmosphère primitive

Des savants ont émis l'hypothèse que notre atmosphère proviendrait des émanations de gaz échappés de l'intérieur de la terre, en se fondant sur la comparaison entre l'actuelle composition des gaz volcaniques qui comportent en moyenne 80 à 85% de vapeur d'eau, 5 à 15% de gaz carbonique, moins de 1% d'azote et d'autres éléments tels que le fluor, le soufre et l'hydrogène.

Or, lorsque l'on fait le bilan de tous les éléments volatils actuellement présentés à la fois dans la croûte terrestre, dans son hydrosphère et son atmosphère, on découvre justement que l'eau constitue 90% de tous les corps volatils, le gaz carbonique présent dans la croûte sous forme de carbonates: 5% et l'azote - qui est pourtant le principal constituant de l'atmosphère présente - seulement 0,25%. Certains ont ainsi pu en conclure que ce sont les gaz volcaniques qui ont rempli nos océans et l'atmosphère d'azote.

Ce schéma de l'origine de notre atmosphère pose certains problèmes. D'une part, il n'est pas certain que la composition des gaz volcaniques, il y a quelques milliards d'années, ait été la même qu'aujourd'hui. D'autre part, la principale théorie de l'origine chimique de la vie formulée par des savants soviétiques et américains, exige que l'atmosphère primitive se

compose principalement de méthane, avec de faibles quantités d'ammoniac, d'hydrogène et de vapeur d'eau.

Mais il reste à démontrer que l'atmosphère primitive secondaire contenait effectivement du méthane, de l'ammoniac... Ce qui est impossible si les émanations volcaniques ont toujours été composées des mêmes gaz qu'aujourd'hui. Pour résoudre ces problèmes, un savant américain a suggéré que les premiers gaz volcaniques étaient très probablement réducteurs et contenaient de l'hydrogène.

De la nébuleuse solaire primitive, la terre a conservé une très faible quantité d'hydrogène, celle-là même qui est aujourd'hui présente dans l'eau des océans et qui continue de s'échapper des volcans sous forme de vapeur.

Juste après la formation de la terre, le fer ne s'était pas encore rassemblé pour constituer le noyau central de notre planète, mais se trouvait encore présent en quantités assez importantes dans le manteau supérieur d'où s'échappent les gaz volcaniques. Ce fer libre aurait alors fixé l'oxygène au lieu de celui-ci aille se combiner à l'hydrogène pour former de l'eau. Les émanations volcaniques auraient ainsi contenu de l'hydrogène libre au lieu de la vapeur d'eau et de l'oxygène de carbone, qui en se joignant à l'hydrogène, auraient formé l'ammoniac! aurait donné... du méthane. Dans le même cas, l'hydrogène et l'azote auraient formé l'ammoniac.

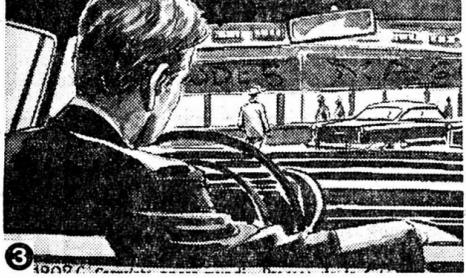
ROSS 117: HALTE A MALTE

UNE GERBE DE ROSES



« Vas-y », dit Pierre Dru au bout du fil. « Je voudrais que tu sois à l'arrivée du K.L.M. qui décolle d'Amsterdam à 18 h 45 », dit Hubert. « Où arrive-t-il? Orly ou le Bourget? » - « Renseigne-toi. » - « Le signalement de l'intéressé? » - « Petit, brun, une grande serviette en croco noir à serrure dorée. » - « C'est bien. Et toi, à quelle heure arrives-tu? » - « Un peu plus tard, mais ne te dérange pas pour moi. » - « Compris. Ça va? » - « J'espère que ça ira. » - « Eh bien, à ce soir, mon vieux! Arsène va te préparer ton biberon. »

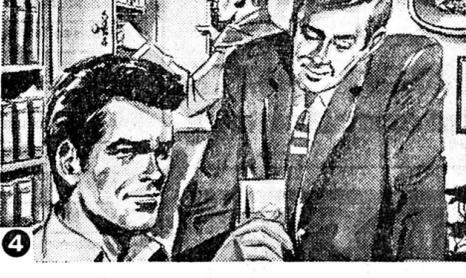
RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath avise par téléphone son ami Pierre Dru qu'il sera le soir même à Paris.



Restant en double file, Pierre Dru surveilla l'entrée de l'immeuble, situé non loin du métro Villiers. Bientôt, le petit homme fit sa réapparition, sans sa belle serviette en croco. Allant d'un pas rapide, il traversa la place Villiers. Roulant à bonne distance derrière lui, Pierre Dru le vit entrer dans la rue Cardinet et s'arrêter devant un immeuble dont il parut vérifier le numéro, et où il entra. Pierre Dru sourit: il connaissait cette maison de réputation accueillante, d'un genre tout spécial. Le petit homme en aurait pour un bout de temps à y rester.



S'étant informé à l'aéroport, Pierre Dru fonça vers le Bourget au volant de sa Facel-Vega. Il repéra facilement le petit homme à la serviette en croco, qu'il vit prendre place dans le car faisant la liaison avec la gare des Invalides. « Radin, avec ça, ce métèque! » grogna l'ami d'Hubert Bonisseur de la Bath, qui fut le premier à se lever. Le petit homme monta dans un taxi qui le déposa devant un immeuble moderne du boulevard de Courcelles, où il entra.



Quand il revint chez lui, avenue Rapp, il y trouva Hubert qui avait déjà eu le temps de prendre une douche et auquel Arsène servait avec respect son whisky préféré. Informé des résultats de la filature du Grec, Hubert déclara d'agir sur-le-champ, et Pierre Dru se remit derechef au volant, son ami dans sa cage à côté. « Ne t'inquiète pas, dit-il, j'ai tout ce qu'il faut dans ma bagnole pour visiter un appartement. Même une gerbe de roses. Ça donne une contenance pour se balader dans un immeuble. Tu me laisseras opérer. »

Demain: La seringue et la serrure

- Je le serais aussi, Carole.
Parce qu'il prenait plaisir à sa compagnie, parce que son sourire effaçait de sa mémoire les yeux bleus et tristes de Deborah, il s'attarda près d'elle.
De loin en loin, il cherchait sa femme du regard. Il finit par la découvrir là où Bruno l'avait laissée, lointaine, perdue dans ses pensées. Il ne put couper court à la conversation et reprit le dialogue avec Carole qui, déjà, échafaudait des projets. A un certain moment, il ne vit plus Deborah.
- Voulez-vous que nous rejoignons Deborah? proposait-il, un peu plus tard, à Carole.
Leurs recherches furent vaines.
Ennuagé, vaguement inquiet, il allait quitter le Grand Hôtel lorsqu'il vit Bruno venir à lui.
X X X
Le lendemain matin, après un petit déjeuner semblable à celui des jours précédents, où nul ne laissa transparaître le fond de ses pensées, Olivier saisit la première occasion pour parler seul à seul avec Deborah.
- Que s'est-il passé, hier soir? Bruno m'a dit que tu avais eu un malaise et que tu lui avais demandé de te ramener à Chênebourg. Pourquoi ce prétexte? Pourquoi ne m'as-tu pas prévenu que tu quittais le Grand Hôtel?
Deborah ne parut s'en souvenir ni de cette avalanche de questions ni de l'air contrarié, irrité même, de son mari.
- Pardonne-moi, mais j'm'en voulais à mourir parmi ces gens que je ne connaissais pas et je n'ai pas voulu t'importuner.
- Tu es partie sans prendre congé de nos hôtes.
- J'ai chargé Bruno de m'excuser auprès de M. Moncenis et de sa fille.
- Si tu m'avais fait part de ton désir de t'en aller, je t'aurais moi-même ramené à la maison.
- Je n'ai pas voulu te priver du plaisir de bavarder avec Carole Moncenis.
- Ne pouvais-tu m'attendre, patienter quelques instants?
- J'ai attendu et je me suis lassée. Mais cela n'a pas d'importance puisque Bruno a accepté de me raccompagner.

Comme s'il désirait justifier sa défection, il expliqua:
- Le commandant Augeray m'a retenu pendant un bon moment et, ensuite, Carole m'a raconté que son père avait acheté un nouvel hôtel à Cannes et qu'ils allaient partir y vivre la majeure partie de l'année.
Cannes une ville de la côte méditerranéenne, si peu éloignée de Toulon! Le destin, capricieux, avançait Carole et allait au-devant des plans d'Hélène. Avant même que d'avoir réfléchi, Deborah constata avec une douloureuse amertume:
- Voilà qui facilitera vos relations futures si tu choisis le poste de Toulon.
Songeur, il sortit son étui à cigarettes et en alluma une:
- En effet. A ce propos, je te signale que je vais m'absenter pendant une huitaine de jours, justement pour aller à Toulon et à Nantes. J'ai reçu ce matin une lettre de la firme Jordan concernant mon affectation, à choisir dans l'une et les deux villes. Puisque j'en ai le loisir, je vais aller voir sur place et je prendrai ma décision ensuite.
Il souffla la fumée de sa cigarette et proposa:
- Si tu désires m'accompagner...
- Tu auras été courtisé jusqu'à la fin!
Puis, se détournant, elle haussa les épaules:
- Nous n'avons plus rien à faire ensemble, Olivier. Je préfère attendre ici le 15 octobre puisque tu m'imposes cette date pour mon propre départ.
Il s'attendait à une réponse de ce genre. Considérant la mince silhouette dressée devant lui, il demanda:
- Tu es toujours fermement la décision de partir?
Elle pivota sur ses talons et lui fit face:
- Oui, aujourd'hui plus que demain.
Il parut sur le point de dire autre chose, mais, finalement, une seule syllabe tomba de ses lèvres:
- Bien.
Ils n'ajoutèrent rien et Olivier s'en alla.

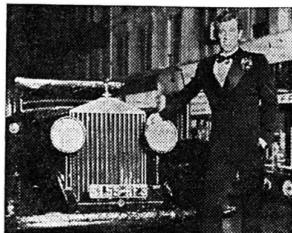
de la cour, tandis que les dernières fleurs se fanaient au souffle d'octobre.
Par la fenêtre de sa chambre, Deborah redécouvrait la nostalgie du déclin des saisons, qui accentuait sa mélancolie.
Olivier avait quitté Chênebourg depuis une dizaine de jours et, parce qu'elle n'attendait même plus son retour quotidien, le temps lui semblait plus morne et plus triste que de coutume. Lorsqu'elle pensait que c'était un avant-goût de sa vie future, elle ne pouvait s'empêcher de frissonner.
Hélène avait fait la paix avec elle. Sans mise au point, sans réparer de la scène pénible qui les avait opposés. Il s'agissait d'une entente tacite de civilité pour rendre leurs rapports moins tendus. Il arrivait même que l'infirmière la conviât à prendre le thé chez elle. Alors elles n'abordaient aucun sujet personnel et se contentaient de parler des événements d'actualité ou du temps.
A plusieurs reprises, Deborah avait été tentée de demander à la sœur d'Olivier de ne pas considérer les propos qu'elle avait tenus, mais l'expression d'un jugement sévère dit par une colère impenitente, mais plutôt comme une mise en garde, une incitation à regarder la réalité en face. Mais elle n'avait pu franchir le pas qui les séparait.
Elle vivait donc à Chênebourg dans une solitude morale dont nul ne mesurait la profondeur. Seule lui restait l'affection et la silencieuse estime d'Alfonde. Alfonde qui, ce matin-là vint frapper à sa porte de bonne heure.
- Excusez-moi de vous déranger, mais le facteur vient d'apporter le courrier et il y avait une lettre pour vous. J'ai pensé que vous auriez hâte d'en prendre connaissance.
Deborah prit l'enveloppe. Jusqu'aujourd'hui elle n'avait reçu qu'une lettre de l'Alfonde au cours de la semaine précédente et dans laquelle sa sœur lui donnait de ses nouvelles, l'informait qu'elle était allée chez Saïda pour les préparatifs de mariage de Jasmine.
Or, aujourd'hui, elle reconnaissait l'écriture de son père sur l'enveloppe remise par Alfonde.
- Puisque je suis ici, puis-je ôter les doubles rideaux de votre chambre? demanda Alfonde. La femme de ménage doit les emporter tout à l'heure pour la faire nettoyer.
Deborah acquiesça et la gouvernante revint dans la pièce avec un escabeau qu'elle disposa près de la fenêtre.
(A suivre)

NOTRE FEUILLETON 28 LE TEMPS DE L'OUBLI par LILIANE ROBIN

Il eut pitié de ses traits défaits, de l'immense lassitude qu'il devinait en elle.
- Venez! décida-t-il. Ma voiture est devant la porte. Vous raccompagner me donnera l'occasion de saluer Hélène si, toutefois, elle n'est pas encore couchée.
Il lui prit le bras, la guida vers la sortie.
L'air frais de la nuit fit du bien à Deborah. Eperdue, elle s'engouffra dans le cabriolet de Bruno Vernay.
Olivier s'aperçut de l'absence de son épouse peu après que Bruno l'eut emmenée. Jusqu'alors, ne fut-ce que par courtoisie, il avait essayé de la rejoindre, mais en avait été empêché. D'abord, parce qu'il lui avait été difficile d'échapper au commandant Augeray, ensuite parce que Carole l'avait amicalisé à mi-chemin et entraîné au bar. Là, il avait dû se soumettre à l'ampacule curieuse de la jeune fille qui souhaitait connaître ses projets futurs. Il lui avait expliqué qu'il irait, selon toute probabilité, s'établir à Nantes ou à Toulon après son congé.
- Toulon! s'exclama Carole. Ce serait merveilleux, nous aurions l'occasion de nous revoir souvent. Père vient justement d'acquiescer un hôtel à Cannes et il désire que nous allions nous y installer.
- Vous irez vivre à Cannes?
- Oui. Nous ne reviendrons ici que durant la saison. Me rendrez-vous la clientèle de l'hôtel étant donné que j'espère pouvoir me rendre utile à Cannes, car l'oisiveté me pèse. Si vous devez venir à Toulon, père et moi serions heureux de resserrer nos liens d'amitié.

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 h



En ouverture de saison

Le dernier film d'Alain RESNAIS et de J.-P. BELMONDO

STAVISKY

L'escroc de charme qui fit trembler la France...
Une affaire célèbre devenue un best-seller du cinéma
Un personnage légendaire... le beau Sacha ! Un acteur prestigieux, BELMONDO
avec Charles Boyer, François Périer, Anny Duperey.

16 ANS

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 16 h 45
18 ANS RÉVOLUS

PARLÉ FRANÇAIS

Un film qui ne s'adresse qu'à un public averti

Les Caresseuses

Pigalle, ses boîtes de nuit, sa vie secrète !

Contrôle sévère des cartes d'identité

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR
15 h + 20 h 30

En grande réédition

16 ans

Hitchcock



Un film étonnant, où la maîtrise d'Alfred HITCHCOCK se donne libre cours !

Un film qui combine suspense et humour, et où l'imagination a tous les droits !

Jeudi 17 h 45
Vendredi 16 ans

derniers jours l'œuvre remarquable de Federico FELLINI

I VITELLONI - LES INUTILES

Un film tourné en 1953 sur la jeunesse Parlo italiano ss-titres fr.-all.

BIO

Tous les soirs 20 h 45 jusqu'à dimanche inclus

Parlé en français En couleurs Dès 18 ans

UN FILM ÉCRIT PAR PIER PAOLO PASOLINI

HISTOIRES SCÉLÉRATES

Réalisé par SERGIO CITTI. En raison de certaines séquences très dures, ce film s'adresse à un public averti.



KEY LARGO

HUMPHREY BOGART - LAUREN BACALL
réalisé par JOHN HUSTON.

16 ans en français

JEUDI, VENDREDI, LUNDI, MARDI, MERCREDI 18 h 40

Dès 16 ans

2ME SEMAINE

MICHEL SIMON dans le classique
GÉRARD PHILIPPE de RENÉ CLAIR

LA BEAUTÉ DU DIABLE

VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15
UN CRI D'ANGOISSE DANS LA RUE

NOUVEAU Samedi, dimanche

16 h

COULEURS 20 ans révolus
L'EMPIRE D'UNE VILLE SOUS LUXURE PÉCHÉ ET DE LA

DANCING-CLUB-BAR
A bord, vous vous laisserez charmer durant une soirée dans l'ambiance marine de notre club de nuit
AU VIEUX VAPTEUR « Club de nuit » Neuchâtel-Port

PIERRE GUTH ELECTRICITE
Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Hôtel Restaurant Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51
UN SUCCES...
SON ASSIETTE DU JOUR à Fr. 7.50
Chaque matin, croissant offert jusqu'à 10 h

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos desirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	*oui/non
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaires mensuels Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône Tél. 022 28 07 55
9001 St-Gall Neugasse 26 Tél. 071 23 39 22
 Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

LE SERVICE CULTUREL MIGROS
présente
le prestigieux ensemble de musique sud-américaine

« **LOS CALCHAKIS** » (5 musiciens)
(guitares, flûtes indiennes et percussion) « Grand prix flûte indienne d'or — Prix de l'Académie Charles Cros en tête du hit-parade des disques de folklore 1970-71-72. »
Jeudi 26 septembre, à Neuchâtel,
salle de la Cité — 20 h 30
Places non numérotées à Fr. 12.—
Réduction de Fr. 2.— sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis.
Location : service culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital.

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS
M. DANUSER Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83
Transports internationaux

AMÉLIOREZ VOTRE VUE en vous adressant à

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Nos opticiens vous conseilleront

Fermé le lundi toute la journée

Antiquités - Valangin

EXPOSITION AU 1er ÉTAGE

12 armoires françaises et du pays
et toujours un grand choix de meubles anciens.

R. Meier, ébéniste
Tél. (038) 36 13 41 - 36 14 67.
(Ouvert durant toute la journée, le soir sur rendez-vous.)

CABARET-DANCING

LA ROTONDE

NEUCHÂTEL

NOUVEAU PROGRAMME
Pour la première fois à Neuchâtel, vous danserez avec l'orchestre **TRIO BRULART** suivrez les évolutions de jolies filles KETTI - VERA - DALIAN - NORA et PAQUITA

Dès maintenant, la nouvelle direction se fait un plaisir de vous offrir son

SERVICE A LA TABLE

Elle vous propose également un choix plus varié, et son assiette du jour à Fr. 6.50 composée d'une viande et de deux légumes ou d'une viande, d'un légume et d'une salade

sans majoration de prix

Nos spécialités :

- Entrecôtes Café de Paris, au poivre vert de Madagascar ou à la Provençale
- Hamburger Pickwick Spécial (garni de pommes frites, bacon et un œuf sur le plat)
- Notre incomparable choix de salades

Et toujours l'ambiance sympathique de notre Pub... votre Pub !

Pickwick
2000 NEUCHÂTEL
Rue des Terreaux 7
Tél. (038) 25 85 88

FRIBOURG

Enfant blessé : chauffard en fuite

(c) Hier, vers 16 h 45, un automobiliste inconnu, au volant d'une voiture de couleur noire portant plaques fribourgeoises... Enfant blessé, chauffard en fuite.

Un satyre démasqué à Fribourg

(c) La police de sûreté de Fribourg annonce qu'elle a mis fin aux agissements d'un satyre doublé d'un voleur. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 22 ans, sans profession, domicilié à Fribourg.

Passante blessée

Hier, vers 12 h 10, un automobiliste de Fribourg circulait route de Berne en direction du centre. Sur le pont de Zachringen, sa voiture heurta une passante qui s'était lancée sur la route.

GENEVE

Gros vol de cigarettes

GENEVE (ATS). — Des inconnus ont volé dans un entrepôt de cigarettes, dans le quartier des Acacias, à Genève, sept mille cartouches de cigarettes.

AUTOUR DU MONDE

Le commando japonais de la Haye a terminé à Damas son périple aérien

DAMAS (AP). — Les quatre terroristes japonais partis mardi soir de la Haye après avoir libéré les neuf otages de l'ambassade de France, à bord d'un Boeing 707 français conduit par un équipage de volontaires, ont terminé à Damas, mercredi, leur périple aérien à la recherche d'une terre d'asile.

Informations suisses

La Suisse remporte « Jeux sans frontières »

(c) Imitant l'équipe neuchâteloise de la Chaux-de-Fonds, vainqueur il y a deux ans du « Jeux sans frontières », l'équipe de Muotathal (SZ) a remporté mercredi soir la finale 1974 de « Jeux sans frontières ».

leur équipe. Le maire de la commune nous a déclaré après la victoire : « Nous avons atteint notre but : nous ne sommes pas seulement vainqueurs, mais nous avons fait pour notre région une bonne réclame ».

Volontaires suisses pour le Sahel bloqués à Alger

BERNE (ATS). — 12 volontaires du corps suisse d'intervention en cas de catastrophe à l'étranger, qui avaient quitté Berne vendredi dernier à bord de six Landrovers, sont bloqués à Alger à cause de la grève des dockers marseillais.

Accident de la route: un mort, trois blessés

RICHTERSWIL (ZH) (ATS). — Un mort et trois blessés : tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit mercredi à midi à Richterswil (ZH). La conductrice de la voiture, une jeune fille de 20 ans, en possession de son permis depuis trois semaines seulement, a perdu la maîtrise de son véhicule.

Une passagère de la voiture, Mile Regina Melliger, 16 ans, d'Einsiedeln, a été tuée sur le coup. Deux autres passagères ainsi que la conductrice, blessées, ont été transportées à l'hôpital cantonal de Zurich. L'une d'elles est grièvement atteinte.

L'appareil était entré dans l'espace aérien syrien vers 13 h et il se posait quelques instants plus tard sur l'aéroport de Damas où des mesures de sécurité avaient été prises en vue de son arrivée.

Le général Jamil, chef d'état-major de l'armée syrienne, en compagnie de la tour de contrôle des pourpalers avec les terroristes restés à bord de l'appareil sur les conditions de leur reddition.

Les quatre Japonais quittèrent le Boeing à 17 h 15 et furent conduits vers une destination inconnue par les représentants de l'OLP. Les conditions de leur reddition n'ont pas été annoncées.

La reddition des quatre terroristes met, semble-t-il, un point final à la dramatique affaire des otages de l'ambassade de France de la Haye qui donna lieu à des tractations très délicates avec les ravisseurs, et, aussi, à des négociations parfois ardues entre les autorités françaises et hollandaises.

De son côté, le ministre des affaires étrangères néerlandais, M. van der Stoep, a annoncé que les terroristes japonais avaient libéré l'équipage et restitué les 300.000 dollars de la rançon. Ceux-ci, selon le premier ministre, M. den Uyl, avaient de toute façon été « marqués ».

Les pirates ont également rendu les deux pistolets qu'ils avaient été autorisés à emporter à bord de l'avion.

M. van der Stoep a fait l'éloge de l'équipage pour son sang-froid. Le retour de l'équipage composé de deux pilotes hollandais et d'un mécanicien britannique, est prévu pour aujourd'hui.

LA CHAUX-DE-FONDS

3400 fosses d'aisance supprimées

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a siégé hier soir, sous la présidence de M. Alfred Olympi. Il s'est longuement penché notamment sur un rapport de l'exécutif à l'appui d'une modification de règlement sur les eaux usées en vue de la mise en service de la station d'épuration. Cela entraînera la suppression de 3400 fosses d'aisance dans le périmètre urbain. Nous y reviendrons.

« France » : tous les départs annulés

PARIS (AFP). — La Compagnie générale transatlantique a annoncé qu'elle annulait tous les départs du paquebot « France » jusqu'au 25 octobre, date initialement prévue pour le désarmement du navire. Cette décision de la Transat équivaut, en fait, à un désarmement anticipé.

La compagnie justifie cette mesure dans un communiqué, en invoquant « l'impossibilité où elle se trouve de prévoir la date de la fin de l'occupation du paquebot « France » par son équipage », immobilisé depuis mercredi dernier dans le chenal conduisant au port du Havre.

Le paquebot devait effectuer deux traversées transatlantiques et deux voyages d'adieu, avant son désarmement.

L'équipage qui occupe le navire depuis mercredi dernier, réclame le maintien en activité de « France » jusqu'à ce qu'un navire spécialement conçu pour les croisières prenne la relève, et qu'un programme de développement de la marine marchande soit mis en œuvre.

De même, l'équipage du « Raffaello », un des deux plus grands paquebots italiens, s'est mis en grève mercredi matin à Gênes, pour demander une « restructuration » de la flotte de transport de passagers ».

Déficit de la balance des paiements américaine

WASHINGTON (AP). — Le gouvernement américain a annoncé que la balance des paiements du pays présentait un déficit de 2,7 milliards de dollars au second trimestre de 1974. Ce déficit serait dû principalement au flux de dollars nécessaire pour payer les importations de pétrole.

Incendies criminels en France

STRASBOURG (AFP). — Deux usines, situées à 150 m l'une de l'autre, ont été incendiées presque simultanément, mercredi dans la zone industrielle de Reichstett, près de Strasbourg dans l'est de la France.

L'origine criminelle des incendies ne fait aucun doute, les incendiaires ayant mis le feu en enflammant du mazout trouvé sur place. Les dégâts sont évalués à plus de dix millions de francs de dégâts.

Ecroulement d'un immeuble à Liège

Un éboulement s'est produit, hier vers 18 h, sur le chantier d'un complexe commercial en construction, rue des Guillemins à Liège; des ouvriers ont été ensevelis. Il y a plusieurs morts. Toutes les forces disponibles de pompiers et de la protection civile sont sur place.

Les Neuf et les subventions agricoles

BRUXELLES (AP). — Les ministres de l'agriculture de la Communauté ont déclaré qu'ils ne pouvaient soutenir la décision française d'accorder une subvention aux éleveurs.

L'Allemagne de l'Ouest et le Danemark ont manifesté une vive opposition tandis que la Grande-Bretagne et l'Irlande ont élevé des objections.

En juillet, le gouvernement français avait décidé de verser des primes aux agriculteurs pour éviter l'abattage des bœufs et des porcs.

La commission exécutive avait estimé que cette intervention faussait la concurrence.

Le ministre français, M. Bonnet, a déclaré que les subventions ne feraient qu'aider les agriculteurs français, qui, comme ailleurs en Europe, sont gravement touchés par la hausse des prix.

Plusieurs pays ont déclaré que la mesure n'était acceptable que si elle était appliquée dans toute la Communauté. La prise de position des neuf signifie que la France devra supprimer la subvention.

DERNIERE HEURE

Attaque à main armée dans une banque saint-galloise

Un individu armé a attaqué mercredi après-midi la filiale de la Banque cantonale saint-galloise à Rebstett et s'est emparé d'une somme de 16.000 francs. L'inconnu s'est introduit peu avant 16 h dans la banque et, sous la menace de son arme, a contraint la gérante, qui était seule à ce moment-là, à lui remettre le contenu de la caisse. La femme lui remit alors 16.000 fr. en billets de banque et il quitta la banque.

La police cantonale a aussitôt entrepris des recherches. Le signalement de l'individu est le suivant : 40 à 45 ans, environ 175 cm, cheveux blonds ondulés, visage rond, portait un complet beige et parlait un dialecte autrichien. Il faisait l'effet d'un homme alcoolique.

Tout renseignement est à communiquer à la préfecture de Oberreenthal à Altstaetten, au commandant de la police saint-galloise ou au poste de police le plus proche.

Le commando emmené dans un camp militaire syrien

Les autorités syriennes ont emmené, mercredi soir, les quatre membres du commando japonais responsables de la prise d'otages à l'ambassade de France de la Haye, dans un camp militaire situé près de Damas, sur la route d'Alep, annonce le ministre japonais des affaires étrangères, citant l'ambassade du Japon à Damas.

ECONOMIE ET FINANCES

Le travail, seule richesse de la Suisse

Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois :

La propagande en faveur de l'initiative de l'Action nationale est axée sur l'argumentation suivante : la Suisse est un petit pays, sa population est relativement dense ; les surfaces cultivables sont restreintes, la production agricole indigène ne couvre qu'une partie des besoins nationaux (45 % par les possibilités du sol helvétique, 60 % grâce à l'apport de semences, engrais, fourrages et machines étrangers) ; les matières premières manquent. Le renvoi d'une partie importante de la population étrangère diminuerait la densité par rapport à la surface ; les habitants, en nombre réduit, bénéficieraient d'une meilleure répartition des ressources disponibles.

A partir de prémisses justes, ce raisonnement conduit à une conclusion fallacieuse. Il est vrai que la Suisse est petite, que sa population est dense — dans quelques régions — que la production indigène de denrées alimentaires ne couvre pas la totalité des besoins et que son sol ne contient guère de matières premières. Il est faux en revanche de prétendre que des résidents moins nombreux seraient plus à l'aise, disposant d'une part plus importante des ressources. L'économie ne saurait être comparée à un gâteau d'une dimension déterminée, dont les tranches seraient d'autant plus grosses que le nombre des convives est plus petit. Au contraire, il faut dire et répéter que la seule et unique richesse de la Suisse est le travail accompli par sa population active. Les dimensions et la saveur du « gâteau » ne dépendent que du nombre et de l'art de ceux qui participent à sa confection. La Suisse importe des matières premières et des produits semi-fabriqués qu'elle transforme et perfectionne, qu'elle « valorise ». Les fruits de ce travail sont destinés en partie au marché intérieur et, pour l'autre partie, à l'exportation, qui permet de financer l'achat de fournitures, d'aliments et de

toutes sortes de commodités. L'ensemble des activités productrices de biens et de services — industrie, tourisme, commerce, services bancaires, agriculture, etc — procure à la Suisse ses moyens d'existence. L'absence de chômage signifie que ces activités se situent au niveau optimum. La réduction de la population active ne peut que provoquer un appauvrissement. Cela est évident.

Il n'est pas difficile d'imaginer quelles seraient les conséquences d'une réduction du potentiel de travail, jusqu'à fin 1977, qui atteindrait 60 % de l'effectif des travailleurs résidents étrangers et 11 % de la population active totale. Ce serait la panne, non seulement par la réduction des activités économiques, mais par leur paralysie. Comme le relève le « Centre saint-gallois de recherches sur l'avenir », à propos de l'initiative, la mobilité du personnel — entre les professions et entre les régions — n'est pas suffisante pour permettre une réadaptation à un niveau d'activité inférieur. Il faudrait donc s'attendre à cette situation paradoxale d'une pénurie de personnel et d'un chômage simultanés.

La 3me initiative dite contre l'emprise étrangère, contrairement aux prétentions de ses auteurs, ne conduirait pas à une meilleure répartition des ressources naturelles de la Suisse ; elle aurait pour effet inéluctable de paralyser sa force de travail, qui est sa seule richesse.

Extraits de la Feuille officielle suisse de commerce

21 juin. Société Imogeco SA, à Chézard-Saint-Martin. Suivant acte authentique et statuts du 4 juin 1974 il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but : toute opération financière, la gérance, l'étude, les conseils et la gestion économique, le placement en construction, la location, l'achat et la vente immobilière et mobilière. Le capital social est de 500.000 fr., divisé en 500 actions de 1000 fr. chacune, au porteur. Le capital social est libéré jusqu'à concurrence de 100.000 fr. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres, Jacques Beiner, Erica Beiner née Hügli, Patrick Beiner, tous trois de Schüpfen BE, à Chez-le-Bart, respectivement président, vice-présidente, secrétaire, et Pierre Bourquin, de et à Villeret BE, membre. La société est engagée par la signature individuelle de l'administrateur Jacques Beiner ou par la signature collective à deux des administrateurs Erica Beiner, Patrick Beiner et Pierre Bourquin. Locaux : à Chézard-Saint-Martin.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortallod, Cossonay, Chaux et ciments, Dubied, Dubied bon., Ciment Portland, Interfood nom., Interfood port., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom.

LAUSANNE

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinscoz & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma.

GENÈVE

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Alumettes B, Elektrolux B, S.K.F.B.

BALE

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Pirelli Holding, Bâloise-Internat., Ciba-Geigy port., Ciba-Geigy nom., Ciba-Geigy bon., Sandoz port., Sandoz nom., Sandoz bon., Hoffmann-L.R. cap., Hoffmann-L.R. jce., Hoffmann-L.R. 1/10.

ZURICH (act. suisses)

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Swissair nom., Swissair port., Union bques suisses, Crédit suisse, Bque hyp. com. port., Bque hyp. com. nom., Banque pop. suisse, Bally port., Bally nom., Elektro Watt, Holderbank port., Holderbank nom., Juvena port., Juvena nom., Motor Columbus, Italo-Suisse, Réass. Zurich port., Réass. Zurich nom., Winterhour ass. port., Winterhour ass. nom., Zurich ass. port., Zurich ass. nom., Brown Boveri port., Saurer, Fischer, Jelmoli, Hero, Landis & Gyr, Nestlé port., Nestlé nom., Roco port., Alu. Suisse port., Alu. Suisse nom., Sulzer nom., Sulzer bon., Volz Roll.

ZURICH (act. étrang.)

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel., Beatrice Foods, Burroughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, EASTMAN, Foto Motor Co., General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Hoeghwell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Marcor, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Phillips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Union Carbide, Uniroyal, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold I., Anglo Americ., Machines Bull, Italo-Argentina, De Beers I., General Shopping, Imperial Chemical Ind., Pechiney-U.K., Philips, Royal Dutch, Sodac, Unilever, A.E.G., A.S.F., Danubia, Farben, Bayer, Hoechst Farben, Mannesmann, R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen, Francfort, A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., Daimler, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Farben, Bayer, Hoechst Farben, Karstadt, Kaufhof, Mannesmann, Siemens, Volkswagen, Milan, Assic. Generali, Fiat, Fincisider, Italcementi.

Monte Amiata

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Monte Amiata, Motta, Pirelli, Rimascote.

AMSTERDAM

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Amrobank, AKZO, National Cash, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco.

TOKIO

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Komatsu, Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota.

PARIS

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, Fin. Paris Bas, Fr. des Petroles, L'Oréal, Machines Bull, Michelin, Pechiney-U.K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain.

LONDRES

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Anglo American, Brit. Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Elect. & Musical, Imperial Chemical Ind., Impo. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian anglo am.

NEW-YORK

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel & Tel., Anaconda, Boeing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastmann Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel & Tel.

17 sept. 18 sept.

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Kennecott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Panam, Penn Central, Philip Morris, Polaroïd, Procter Gamble, R.C.A., Royal Dutch, Std Oil Calif, EXXON, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Werox.

Index

Table with 2 columns: 17 sept, 18 sept. Rows include Dow Jones, Industriels, chemins de fer, services publics, volumes.

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

NEW-YORK (AP). — Le marché des valeurs s'est lentement redressé mercredi, après le vif recul de la veille.

Cours des billets de banque

Table with 3 columns: Achat, Vente, Cours. Rows include Angletter (1 £), U.S.A. (1 \$), Allemagne (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas.), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.).

Marché libre de l'or

Table with 3 columns: Achat, Vente, Cours. Rows include suisses (20 fr.), françaises (20 fr.), anglaises (1 souv. anc.), anglaises (1 souv. nouv.), américaines (20 \$), Lingots (1 kg).

Cours des devises

Table with 3 columns: Achat, Vente, Cours. Rows include Etats-Unis, Canada, Angleterre, \$/£, Allemagne, France étr., Belgique, Hollande, Italie est, Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ASCO Assurance-conseil Le mandataire de l'assuré CHOISIR... n'est pas toujours aisé ; en assurance non plus. Que faut-il assurer, comment et où ? En toute objectivité, parce que liés à aucune compagnie d'assurances, nous vous conseillerons au mieux de vos besoins et de vos intérêts. Consultez-nous sans engagement. John Matthys Rue du Trésor 1a 039/2433 03. 2000. Neuchâtel

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Alimentation et énergie: Ford lance un appel à la coopération internationale

NATIONS UNIES (AP). — Première personnalité invitée à intervenir devant la 29^{ème} assemblée générale des Nations unies, le président Ford a déclaré mercredi qu'une stratégie à l'échelle du globe est de toute urgence nécessaire en ce qui concerne l'alimentation et l'énergie car « l'alternative à la coopération est la confrontation ».

« Ne nous faisons pas d'illusions, a-t-il dit. Faut de coopérer pour l'énergie, l'alimentation et l'inflation, chaque pays représenté dans cette salle pourrait connaître le désastre. Les Nations unies ne doivent pas permettre que cela arrive. Une stratégie à l'échelle du globe est nécessaire de toute urgence pour l'alimentation et l'énergie ».

Le chef de l'exécutif américain a promis que son pays augmentera l'aide alimentaire qu'il apporte à l'étranger et il a déclaré qu'il est prêt à se joindre à un effort mondial pour « négocier, établir et maintenir un système international de réserves alimentaires ».

Il appartient cependant à chaque na-

tion, a-t-il souligné, de déterminer elle-même comment gérer ses réserves alimentaires. Mais il a annoncé que les Etats-Unis présenteront quatre propositions pour faire face aux besoins du monde actuellement et dans l'avenir lorsque la conférence sur l'alimentation mondiale se réunira à Rome en novembre.

Il a énoncé les quatre principes qui selon lui devraient guider les nations dans le domaine de l'alimentation et de l'énergie :

- Tous les pays doivent substantiellement augmenter leur production car, pour maintenir uniquement le niveau de vie actuel, le monde doit doubler sa production de vivres et d'énergie.
- Tous les pays doivent chercher à atteindre des normes de prix qui non seulement incitent les producteurs à produire mais qui, également, permettent aux consommateurs d'acheter. En imposant aux consommateurs des restrictions de production, des prix artificiels et la

perspective de la faillite, les producteurs, a-t-il dit, deviendront les victimes de leur politique.

- Toutes les nations doivent éviter d'utiliser ce dont l'homme a fondamentalement besoin pour satisfaire des avantages strictement nationaux ou de bloc. Un pays qui se sert d'un produit de base à des fins politiques incitera inévitablement les autres pays à se servir eux aussi des produits de base dont ils disposent à leurs propres fins.
- Tous les pays du monde doivent s'assurer que les plus pauvres ne croient pas sous les augmentations de prix des produits importés nécessaires à leur survie. Ceux qui traditionnellement aident les pays pauvres ainsi que les pays producteurs de pétrole dont la richesse ne cesse de s'accroître doivent s'associer dans cet effort.

Le président Ford, qu'accompagnait sa femme et le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, a insisté sur le fait que l'économie mondiale est soumise à

des pressions sans précédent et qu'il est indispensable d'aborder d'un esprit nouveau la coopération internationale.

S'écartant de son texte, le président Ford a fait l'éloge de son secrétaire d'Etat, M. Kissinger, devant l'assemblée générale de l'ONU.

« Il est bien entendu, a dit le président Ford devant l'ONU, que le secrétaire d'Etat a mon plein appui et le soutien sans partage du peuple américain ».

La veille, M. Ford avait déjà mis un terme aux rumeurs en faisant annoncer par le porte-parole de la Maison-Blanche que M. Kissinger conservait ses doubles fonctions de conseiller et de secrétaire d'Etat.



Accompagné de M. Waldheim, le président Ford se rend à l'ONU pour y prononcer son discours. (Téléphoto AP)

REPRISE DES NEGOCIATIONS SUR LES ARMES STRATEGIQUES

GENEVE (ATS). — Les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques (SALT) ont repris mercredi à Genève. La première réunion de cette nouvelle phase s'est déroulée au siège de la mission des Etats-Unis. Elle a duré deux heures et 40 minutes. Aucun commentaire n'a été fait à son sujet, mais, depuis le début des « SALT », il est de tradition pour les deux délégations d'observer le plus grand mutisme sur le déroulement de leurs entretiens.

La délégation des Etats-Unis est dirigée par l'ambassadeur Alexis Johnson, et celle de l'Union soviétique par l'ambassadeur Semionov. Les deux délégations ne s'étaient plus rencontrées depuis le 19 mars dernier. La réunion de mercredi était la soixantième depuis le 21 novembre 1972, date de la première réunion des « SALT » depuis leur transfert à Genève après une première phase qui s'était déroulée alternativement à Helsinki et à Vienne. Cette phase s'était

terminée après deux ans et demi de négociations par la signature, le 26 mai 1972, à Moscou, d'un traité limitant les systèmes américains et soviétique de missiles antimissiles et d'un protocole limitant les armes stratégiques offensives.

OPTIMISME RAISONNABLE

Dans une interview donnée peu avant son départ de Washington, l'ambassadeur Johnson a notamment déclaré qu'en faisant preuve d'un « optimisme raisonnable », on pouvait penser qu'un accord serait conclu entre les Etats-Unis et l'URSS en 1975 dans le cadre des « SALT ». Par ailleurs, lundi soir, à son arrivée à Genève, le délégué américain a clairement indiqué la volonté des Etats-Unis d'instaurer un contrôle efficace et équitable sur les armes stratégiques offensives. Il a rappelé qu'en juillet dernier, à Moscou, Américains et Soviétiques avaient annoncé qu'ils allaient œuvrer pour aboutir à un nouvel accord limitant les armes stratégiques pour une période allant jusqu'en 1985. Un tel accord constituerait une nouvelle étape allant au-delà du protocole passé en 1972 et valable pour une période de cinq ans. De son côté, le délégué soviétique s'est prononcé dans le même sens, à son arrivée. Ma délégation, a-t-il en effet indiqué, est chargée de travailler en vue de la préparation d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques, comme le prévoit l'arrangement passé entre l'URSS et les Etats-Unis.

La prochaine séance des « SALT » aura lieu demain au siège de la mission soviétique.

SUITE Le récit de l'ambassadeur de France



Ce car emmène terroristes et otages à l'aéroport de Shipol. (Téléphoto AP)

M. Senard a précisé « qu'il avait à deux reprises pendant cette longue épreuve obtenu l'autorisation du commando de contacter Paris ». Ce que j'ai fait « sous le contrôle le plus étroit », a-t-il dit.

SOUS LA MENACE DE REVOLVERS

« Nous étions constamment sous la menace de revolvers, et privés d'eau et de nourriture pendant soixante heures. Il nous était tout à fait impossible de nous laver. Les conditions hygiéniques étaient détestables », a dit l'ambassadeur.

L'ambassadeur de France a tenu à faire remarquer que c'est « surtout sur le plan moral » qu'il avait été éprouvé. Durant son épreuve il n'a eu aucun contact avec sa famille. Il a tenu à « faire par dessus tout l'éloge des autorités néerlandaises qui ont tout fait, notamment pour sa femme sur le plan moral ».

« J'éprouve, maintenant que tout est terminé, une impression très grande de soulagement mais aussi d'inquiétude devant la violence qui a tendance à se développer de façon extrêmement dangereuse ».

Le diplomate a estimé qu'il fallait y faire face « par la répression, certes, mais aussi en essayant d'en dissiper les causes ». M. Senard partira samedi pour la France afin de prendre une ou deux semaines de congé.

INTIMIDATION

Les trois terroristes japonais auraient pu être tués sans danger pour les otages lorsqu'ils sont sortis mardi soir de l'ambassade de France pour se rendre à l'aéroport, a indiqué mercredi un porte-parole de la police. « Nous aurions pu aisément les tuer mais nous n'avons reçu aucune consigne d'ouvrir le feu », a-t-il dit.

Le porte-parole de la police a par ailleurs précisé que les trois Japonais avaient tiré 17 coups de feu, à l'intérieur du bureau de l'ambassade où ils détenaient leurs otages afin d'intimider ces derniers et aussi parce que la présence de deux petits avions de tourisme qui survolaient le bâtiment les irritait.

LES ALPES QUI TUENT

PARIS (AP). — Les amoureux de la montagne sont de plus en plus nombreux à vouloir gravir les sommets des Alpes, mais le nombre des victimes d'accidents augmente lui aussi de manière alarmante.

Plus de 700 personnes se sont tuées l'an dernier dans les Alpes, 120 en France, 135 en Italie, 157 en Suisse, et 350 en Autriche.

Cette année, alors que la saison d'hiver n'a pas encore commencé, on compte déjà plus de 350 victimes.

Pour les experts, la raison première de ces accidents est l'inexpérience, l'incapacité ou tout simplement la négligence des alpinistes amateurs.

« La montagne est traîtresse et vous ne pouvez pas l'affronter sans connaître ses pièges — les brusques changements du temps, par exemple qui transforment

un paradis en enfer », déclare un vieux guide français, spécialiste du Mont-Blanc.

Il rappelle la tragédie stupide de trois alpinistes français qui sont morts de froid dans une tempête de neige sur le versant italien du Mont-Blanc: ils n'étaient vêtus que de shorts et de chaussures de tennis.

Pour tenter d'arrêter l'hécatombe, les autorités étudient actuellement un projet de service d'information à grande échelle pour prévenir les touristes contre les dangers de la montagne. Si cette expérience devait échouer, il faudrait alors interdire l'ascension des sommets les plus difficiles aux alpinistes inexpérimentés.

« Il y aura toujours des accidents en montagne, reconnaît un guide. Tout ce que nous pouvons faire c'est essayer d'en réduire le nombre. »

Yougoslavie: trois pays d'Europe de l'Est soutenaient le groupe des anti-titistes

BELGRADE (Reuter). — L'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la Hongrie ont apporté leur soutien à un groupe anti-titiste dont les membres ont tenté de former un parti stalinien en Yougoslavie, déclarait-on mercredi à Belgrade de source haut placée proche de la Ligue des communistes.

« Un service de renseignements se trouve derrière toute l'affaire, dit-on de même source, sans toutefois donner d'autres précisions. Les observateurs estiment que le K.G.B. (service soviétique) est visé par cette allusion ».

ACCUSATIONS

M. Dollanc, secrétaire de la commission exécutive de la « Ligue des communistes », avait présenté au début de l'été les accusations yougoslaves aux ambassadeurs des trois pays visés. L'ambassadeur soviétique Stepakov les avait cependant repoussées, faisant remarquer qu'il accueillait avec scepticisme des aveux extorqués de gens se trouvant en prison, ajoute-t-on.

De même source, on confirme que le secrétaire général de cette organisation clandestine est un Yougoslave émigré à Kiev, M. Mileta Perovic. Les membres de ce groupe clandestin avaient des liens étroits avec les émigrés vivant à Kiev et Prague, au vu et au su des autorités soviétiques et tchécoslovaques, ajoute-t-on sans mentionner les Hongrois.

Trente-cinq personnes, pour la plupart des Monténégrins de Kosovo, la province septentrionale de la Yougoslavie, ont été arrêtées jusqu'à présent, ont déclaré les responsables du parti yougoslave. D'après certaines informations, une trentaine de personnes comparaitraient actuellement en justice à Pec. Deux autres procès seraient sur le point de s'ouvrir.

L'enquête a permis de prouver que les inculpés avaient tenu un « congrès du parti » en avril dans la ville de Bar, sur la côte adriatique. Ils se sont alors dotés d'un statut organisationnel, d'un programme politique et d'objectifs contenus dans des résolutions. Un grand

nombre de documents imprimés à l'étranger ont été retrouvés en leur possession. Ils avaient apparemment l'intention de les diffuser dans tout le pays et de constituer des cellules clandestines, à commencer par le Monténégro.

Les responsables de la « Ligue des communistes » relèvent que les positions adoptées par le groupe clandestin sont plus orthodoxes que les thèses en vigueur dans la plupart des pays sous obédience soviétique et tiennent peu compte des changements intervenus depuis 1948 (date de la rupture entre Belgrade et Moscou).

Dans ce contexte, on peut noter que le général Kulikov, premier vice-ministre de la défense soviétique, est arrivé en Yougoslavie pour une visite officielle d'un semaine à l'invitation du chef d'état-major de l'armée yougoslave, le général Potocar.



Les deux négociateurs, à gauche le Soviétique Semionov, à droite l'Américain Johnson. (Téléphoto AP)

L'ouvrier italien et le travail

ROME (AP-AFP). — Des ouvriers italiens travaillent neuf mois par an et sont malades, en vacances ou en grève le reste du temps, assure une enquête publiée hier par l'organisation patronale « Confindustria ».

Ces chiffres possèdent plusieurs explications, comme par exemple le fait que les syndicats ont obtenu, dans de nombreuses entreprises de ne plus travailler que 36 heures par semaine et qu'ils refusent les heures supplémentaires pour faciliter la création d'emplois.

D'autre part, depuis plusieurs années, l'Italie détient le record du nombre de jours de grève. Les jours fériés enfin sont au nombre de 17 par an, record

qui n'est atteint, dans les pays industrialisés, que par le Mexique.

Selon l'organisation patronale italienne, une des causes de l'inflation dans la pénurie tient au fait que les ouvriers ne travaillent que neuf mois par an, mais dépendent pendant douze.

En quatre ans, de 1970 à 1973, la productivité dans l'industrie n'a augmenté que de 20% alors que le minimum salarial s'accroissait de 65%.

La note conclut en invitant les autorités compétentes « à utiliser d'une manière plus rationnelle les dix-sept fêtes nationales ou religieuses qui tombent en semaine, afin d'améliorer la production des entreprises ».

D'autre part, le gouvernement italien est celui qui, en Europe, consacre la plus grande part de son budget, aux salaires des fonctionnaires, peut-on lire dans une autre enquête.

DIFFICULTES A NAPLES

Naples vit depuis mardi des heures difficiles en raison d'une grève de 12.000 employés municipaux qui paralyse en partie la ville.

L'accumulation, dans les rues, des ordures ménagères qui ne sont plus ramassées, ne manque pas de rappeler la situation que les Napolitains avaient affrontée l'an dernier, lors de l'épidémie de choléra qui avait fait vingt-quatre morts. Les risques d'infection, en effet, ne sont pas à exclure, en particulier si aucun accord n'intervient entre la municipalité et ses employés.

A l'origine de cette grève se situe le renvoi, faute d'argent, du paiement, par la mairie napolitaine, d'arriérés et de provisions sur de futures augmentations de salaires encore à l'étude. Il s'agit d'une dépense d'un peu plus de quatre milliards de lires pour une municipalité dont le déficit budgétaire s'élève à 1.300 milliards de lires.

Les patrons de la radio-télévision française

PARIS (AFP). — Les noms des sept nouveaux directeurs des sociétés issues de l'ancien Office de radio-diffusion-télévision française (ORTF) ont été communiqués mercredi à l'issue du conseil des ministres français par M. Rossi, porte-parole du gouvernement.

M. Jean Autin est chargé de l'établissement public de diffusion. Il sera secondé par M. Remy. M. Jean Cazeneuve est nommé président de la première chaîne. M. Marcel Jullian est nommé président de la deuxième chaîne. M. Contamine est nommé président de la société nationale de la troisième chaîne. M. Jean-Claude Edeline est nommé président de la société de production. M. Pierre Emmanuel et nommé président de l'institut audio-visuel. Enfin, Mme Jacqueline Baudrier est nommée présidente de la radio-diffusion.

Le gouvernement français envisage un rationnement des produits pétroliers

PARIS (AFP). — Les déclarations gouvernementales qui se succèdent en France ne laissent plus de doute: un rationnement des produits pétroliers, en particulier de l'essence, est sérieusement envisagé, pour être mis en place en cas de besoin, avant la fin de l'année.

C'est le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, qui a été le plus précis à ce sujet, mardi soir en Savoie, devant les parlementaires républicains indépendants: « N'ayons pas peur des mots, a dit le ministre, nous irons jusqu'au rationnement des produits pétroliers. Nous irons jusqu'aux tickets d'essence, s'il le faut, pour peser sur les composants de notre balance commerciale ».

A la fin de la semaine dernière, au moment où se tenait à Vienne la réunion de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) qui devait aboutir à une hausse des prix du brut, M. Chirac, premier ministre, avait lui-même prévenu: « Il est prématuré d'évo-

quer les techniques de rationnement mais il se peut que nous y soyons tout naturellement conduits si les prix du pétrole augmentaient encore ».

Le rationnement éventuel ne toucherait que l'essence et le fuel domestique, rien n'étant prévu pour l'instant pour le fuel industriel en raison des incidences possibles sur l'emploi. M. Galley, ministre de l'équipement, a exclu par ailleurs tout changement aux limitations actuelles de vitesse: 140 km/h sur autoroute et 90 km/h sur route.

Par contre, l'interdiction de circuler à l'occasion des fêtes qui tombent en semaine, pourrait être décidée, notamment si la consommation des produits pétroliers ne devait connaître aucune diminution, a indiqué le ministre italien du commerce extérieur, M. Matteotti.

« Les perspectives relatives au déficit considérable de la balance des paiements provoqué par l'achat de pétrole, ne permettent pas de se montrer optimistes », a ajouté le ministre.

EUROPE

Détournement de fonds

FRANCFORT (AFP). — Un fondé de pouvoir de la « Commerzbank » à Francfort, l'une des trois grandes banques privées de la RFA, a détourné 2,1 millions de marks (2,4 millions de francs suisses). Il a été arrêté le 11 septembre dernier. Son identité n'a pas été révélée, l'enquête étant en cours.

Cette affaire est la deuxième du même genre en un mois. Il y a quatre semaines en effet, un employé d'une caisse d'épargne de Francfort avait détourné une somme de près de 2 millions de marks.

La crise turque

ANKARA (AP). — Le président Kocuturk a commencé mercredi ses consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement, après avoir reçu la démission du président du conseil, M. Bulent Ecevit.

Le « trou » de la banque Herstatt

BONN (AFP). — M. Poullain, président de la banque ouest-allemande « Westdeutsche Landesbank », a estimé que l'on pourrait « s'estimer heureux »

AMÉRIQUE

Moins d'argent pour Nixon

WASHINGTON (AFP). — Une allocation de 850.000 dollars proposée par le président Ford pour permettre à l'ancien président Nixon d'assurer son retour à la vie privée a été réduite à 398.000 dollars par une sous-commission de la Chambre des représentants.

La coupe de 452.000 dollars — dont 110.000 dollars pour une chambre forte destinée à la conservation des documents présidentiels de l'ancien chef de l'exécutif — a été acquise par 7 voix contre 6.

Par ailleurs, l'association du barreau de l'Etat de Californie a annoncé qu'elle avait accepté la démission de l'ancien président.

Pluie de milliards pour les militaires américains

WASHINGTON (AFP). — La Chambre et le Sénat américains se sont mis d'accord sur un budget militaire de 82 milliards 600 millions de dollars pour l'exercice ayant commencé le 1er juillet.

Ce montant des dépenses militaires est inférieur de près de 4 milliards et demi de dollars aux propositions de budget qui avaient été faites par le président Nixon au début de l'année. Il est toutefois supérieur de 3 milliards 100 millions au budget militaire de l'exercice 1973-74.

Catastrophe aérienne au Brésil

RIO-DE-JANEIRO (Reuter). — Vingt-six officiers brésiliens, dont trois généraux, ont trouvé la mort dans l'accident de leur avion militaire qui s'est écrasé alors qu'il décollait de l'aéroport de Ponta-Pora près de la frontière paraguayenne.

Les officiers appartenaient à l'état-major de la neuvième région militaire, dont le quartier général se trouve à Campo-Grande dans le Mato-Grosso.

UN FAIT PAR JOUR

NOUVELLE OFFENSIVE COMMUNISTE AU VIET-NAM

Il ne fait plus de doute désormais qu'on assiste à une nouvelle offensive communiste au Viet-nam du Sud. Cette offensive se développe d'ailleurs aussi bien sur le plan militaire que politique. Des combats sanglants opposent à présent des unités entières que ce soit dans la région de Hué ou aux environs de Saigon. L'intervention de l'aviation se fait de plus en plus fréquente. On signale que Hanoi masse ses MIG non loin du 17^{ème} parallèle.

Cette reprise de la guerre — en supposant qu'elle ait jamais pris fin malgré les accords de Paris — indique que les dirigeants nord-vietnamiens sont aujourd'hui décidés à mettre tout en œuvre pour tenter de s'emparer par la force du Sud. Bien entendu, selon une tactique solidement éprouvée, on affirme à Hanoi que c'est le G.R.P. qui mène la lutte mais chacun sait que les guérilleros du Vietcong ne peuvent lancer une offensive sérieuse contre l'armée gouvernementale du président Thieu sans l'aide et l'appui des forces communistes nord-vietnamiennes. On peut s'attendre, dès la fin de la saison des pluies, à une aggravation de la situation militaire dans tout le Sud.

Parallèlement à cette offensive armée, on assiste à une vaste campagne politique de propagande déclenchée par Hanoi. Affirmant, contre toute vérité, que Saigon refuse de poursuivre les négociations avec le G.R.P., le Nord réclame à présent « le renversement immédiat » du président Thieu. A en croire les communistes, seule la présence de ce dernier à la tête de l'Etat paralyse le rétablissement de la paix. Comme par hasard, des manifestations hostiles au régime de Saigon et surtout à son chef, éclatent ici et là. Des groupuscules bouddhistes, catholiques, etc., partisans de la « troisième force », participent activement à cette campagne de propagande dont l'objectif serait, d'après eux, de créer à nouveau des conditions qui permettent à la « troisième force » de s'entendre pour établir un régime « démocratique » dans le Sud.

En réalité, les communistes montrent bien que pour eux les accords de Paris n'ont jamais été rien d'autre qu'une étape sur le chemin de la prise du pouvoir à Saigon. Les troupes américaines ayant définitivement quitté le Viet-nam, les communistes pensent que le moment est venu de passer au stade suivant, c'est-à-dire d'obtenir — par la force — le départ du président Thieu. Ensuite, pendant quelque temps, ils s'accommoderont avec un régime transitoire, dominé en fait par G.R.P., en attendant de s'emparer définitivement de Saigon et de réunifier le Nord et le Sud sous la tutelle communiste.